

Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14649 – 6 F · MERCREDI 4 MARS 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'alliance franco-allemande à l'épreuve

C'EST une partie difficile que jouent les Français dans la double négociation en cours – l'Uruguay Round et la réforme de la politique agricole commune (PAC). L'une et l'autre mettent en cause les intérêts des paysans. Une négociation à géométrie et à alliances variables, où il faudrait imaginer des formules de compromis assurant à la CEE la paix commerciale avec les Etats-Unis et les autres grands producteurs de la planète, sans porter préjudice aux intérêts agricoles des Douze, qui sont souvent sensiblement divergents.

Un des défis auxquels doit faire face le ministre français de l'agriculture, M. Louis Mermaz – un proche du président de la République, dont on sait qu'il suit avec attention ce dossier –, est précisément de trouver un « modus vivendi » avec les Allemands, dont les intérêts agricoles, sans parler de la sensibilité à l'égard des Etats-Unis, sont éloignés de ceux des Français. Dans la soirée du 2 mars, en dépit de déclarations, peu encourageantes pour eux, de M. Jurgen Möllemann, le ministre allemand de l'économie, les trois ministres français ayant participé aux débats sur les négociations du GATT ont exprimé leur confiance dans la solidité de l'axe franco-allemand et, si besoin en était, dans l'arbitrage du chancelier Kohl.

NÉGOCIATIONS à géométrie variable peut-être : souvent, dans le débat agricole, Paris est plus proche de Londres ou de Copenhague que de Bonn. Mais dans une bataille aussi difficile on ne change pas de partenaire au milieu du gué. L'affaire actuelle en est une illustration : dans le débat européen, il n'y a pas pour la France d'autre voie que l'alliance allemande.

Cela ne rend pas pour autant l'entreprise plus simple ! Dans la négociation en cours, l'objectif prioritaire de la France est de réussir la réforme de la PAC. Autrement dit, de parvenir à une situation où, s'agissant des grandes cultures, et en particulier des céréales, les engagements qui seront pris au GATT en matière de réduction de la production, voire de réduction des exportations vers les pays tiers, seront compensés par plus de concurrence à l'intérieur de la CEE : plus crûment, la France souhaite pouvoir faire jouer, plus que dans le passé, ses avantages de compétitivité, c'est-à-dire exporter plus vers les autres pays de la CEE, et notamment vers l'Allemagne.

UNE telle perspective ne sourit guère à nos voisins. Même s'ils ne s'y opposent pas de front (difficile de plaider pour le libéralisme au niveau mondial, mais de le refuser à l'intérieur de la CEE), ils cherchent à s'y dérober. Le meilleur moyen d'assurer cette concurrence interne est de procéder aux ajustements de production nécessaires par de fortes baisses des prix, comme le propose la Commission. Il serait encore mieux, pour faire jouer pleinement nos avantages comparatifs, que ces baisses, au moins à terme, ne soient pas complètement compensées. Mais c'est, là aussi, un discours qu'il n'est pas évident de vendre aux paysans !

Si accord il doit y avoir à l'Uruguay Round, il doit aider, pour les Français, à la mise en œuvre de la stratégie agricole ainsi définie.

Lire page 21 les articles de CATHERINE LECONTE et de PHILIPPE LEMAITRE

L'enquête sur l'attentat de Lockerbie

La Libye serait prête à composer avec Washington

Le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, serait prêt à livrer les deux auteurs présumés de l'attentat contre le Boeing de la PanAm, qui fit en décembre 1988 deux cent cinquante et un morts à Lockerbie (Ecosse), en échange d'une normalisation des relations avec les Etats-Unis, rompues depuis 1986. Ce net assouplissement de la position libyenne a été transmis à M. Vasily Safronchuk, le diplomate des Nations unies en charge de ce dossier, qui vient de séjourner à Tripoli.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Malgré son violent discours devant le Parlement libyen, menaçant de mettre le feu à tous ses puits de pétrole en cas d'« invasion américaine », le colonel Kadhafi serait, en fait, beaucoup plus conciliant. Selon le représentant du secrétaire général de l'ONU chargé du dossier libyen, M. Vasily Safronchuk, le chef de l'Etat libyen serait prêt à livrer ses deux ressortissants accusés d'avoir commis l'attentat à la bombe contre le Boeing de la PanAm, au cours duquel deux cent cinquante et une personnes ont perdu la vie, pour qu'ils soient jugés aux Etats-Unis. En échange, il demande la reprise des relations diplomatiques avec Washington, rompues depuis 1986.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 4

Accord fragile à Sarajevo

Les Bosniaques s'efforcent de désamorcer le conflit

Les Bosniaques s'efforcent de désamorcer la crise dans cette région de l'ex-Yougoslavie. Un accord est intervenu lundi 2 mars à Sarajevo entre les différentes communautés ethniques de Bosnie-Herzégovine, restaurant un calme précaire après les violences qui avaient suivi le référendum sur l'indépendance de cette République, où cohabitent Musulmans, Croates et Serbes. Selon des résultats provisoires, le « oui » l'a emporté auprès d'environ 63 % des électeurs inscrits.

« Pas de nouveau Vukovar »

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Le conflit armé qui avait éclaté dimanche soir, après la clôture du référendum sur l'indépendance de la Bosnie, faisant – selon des bilans provisoires – trois morts et dix blessés, a été désamorcé grâce à la population de Sarajevo et à un accord des dirigeants bosniaques.

Les barricades qui s'étaient multipliées pendant la nuit de dimanche à lundi paralysaient complètement Sarajevo, empêchant les gens de se rendre à leur travail. La ville était en état de siège. Circulation interrompue, magasins fermés : la cité était quasiment morte.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 3

INITIATIVES

L'entreprise immigrée

Foin des clichés : parmi les immigrés non salariés les artisans sont plus nombreux que les commerçants. Les entreprises dirigées par des personnes d'origine étrangère restent très minoritaires. Avec 82 000 actifs indépendants, ils ne « pèsent » que 3,4 %. Les plus anciens, Italiens ou Espagnols, constituent le gros du bataillon, loin devant les Maghrébins. Mais il faudrait y ajouter tous ceux qui ont acquis la nationalité française.

Sous l'effet de la transformation de l'économie, qui fait davantage appel à la sous-traitance, leur nombre est pourtant en augmentation rapide. Souvent, la création ou la reprise d'entreprise par un immigré correspond à une étape importante du processus d'intégration : après des années de salariat, il essaie de s'installer durablement.

Lire pages I à III

Les tribulations d'un cinéaste russe

Le plus populaire des cinéastes ex-soviétiques, habitué des triomphes à l'échelle de l'ancien empire, Eldar Riazanov, a découvert avec stupeur les règles du marché.

Au moment où une salle parisienne présente une rétrospective de ses films, il raconte son expérience de metteur en scène devenu vendeur à la criée pour que sa nouvelle œuvre puisse atteindre les écrans de son pays. Une mésaventure symbolique du sort des réalisateurs dans les Républiques où la distribution est en pleine pagaille.

Lire page 18 le témoignage d'ELDAR RIAZANOV

Décentraliser la politique de la ville

Les municipalités et les habitants seront incités à prendre en charge leurs quartiers difficiles

par Marc Ambroise-Rendu

Une politique de la ville qui ne mobiliserait pas les habitants eux-mêmes pour la reconquête des quartiers les plus marginalisés serait vouée à l'échec. Après des années de traitement administratif, social et architectural de la crise des banlieues, cette évidence a fini par s'imposer. Elle devait être officialisée par le comité interministériel pour les villes (CIV), mardi 3 mars, réuni sous la présidence de Mme Edith Cresson.

Cette structure *ad hoc* réunit au moins une fois par an une bonne douzaine de ministres autour de M. Michel Delebarre, ministre de la ville. Objectif : se mettre d'accord sur de nouveaux trains de mesures s'inscrivant dans une action lancée depuis longtemps et qui se prolongera sur des années. Mais le fait que le comité du 3 mars soit effectivement présidé, et pour la première fois, par Mme Cresson lui donne une importance particulière.

Lire la suite page 11

Hier
JE VAIS FAIRE LES COMMISSIONS !
Aujourd'hui
ON VA CRÉER UNE COMMISSION !
PLANTU

POINT DE VUE : la réforme de l'enseignement

Le front des langues

par Claude Hagège

N'est-il pas fâcheux qu'un projet de réforme scolaire auquel on doit reconnaître le mérite de secouer bien des inerties, dans un système où les fiefs abondent et défient tout changement, s'en prenne dans le même temps à des disciplines précieuses en situation déjà précaire, que son application risquerait d'asphyxier à brève échéance ? C'est des langues qu'il s'agit, et singulièrement de celles dont est tissée la culture européenne.

Jusqu'ici, dans les lycées d'enseignement général, deux matières à option, au moins, étaient proposées lors de l'entrée en classe de seconde : d'une part une deuxième langue vivante et, d'autre part, les sciences économiques et sociales. Pour ceux qui le souhaitaient, il pouvait s'y ajouter, dans les limites propres à chaque établissement quant aux options offertes et aux emplois du temps, une autre matière : soit une troisième langue vivante, soit l'informatique, soit le latin. Le récent projet, cependant, fait obligation de ne plus retenir que deux matières à options. Par là, il resserre dangereusement la concurrence, notamment entre le latin, le grec ancien, la langue vivante 2, la langue vivante 3 (LV 2 et LV 3), les sciences économiques.

Ainsi, les lycéens, en nombre au demeurant fort réduit, qui, ayant commencé en classe de quatrième l'étude du latin et du grec, souhaiteraient la poursuivre, devraient dès lors abandonner en classe de seconde la LV 2, et ne pourraient s'initier aux sciences économiques, pourtant introduites naguère comme un outil indispensable à la compréhension du monde contemporain. Aux sacrifices ainsi imposés s'ajoute pour ces mêmes lycéens une nouvelle contrainte : ils n'auraient loisir de prolonger l'étude des deux langues anciennes que dans la seule classe de première littéraire.

Ceux qui, pour leur part, avaient esquissé le tracé d'un profil en associant l'étude du latin et celle d'une LV 2 durant les classes de quatrième et de troisième se trouveraient premières victimes des pièges de la concurrence, dans la même impossibilité, s'ils souhaitent maintenir ce profil, d'étudier l'économie en seconde.

Enfin si, à l'entrée en classe de seconde, un lycéen intéressé par les langues souhaitait en apprendre une troisième, il ne pourrait pas davantage aborder les sciences économiques.

▶ Claude Hagège est professeur au Collège de France.

Lire la suite page 2 et page 11

Diagonales : « Gâchis » par BERTRAND POIROT-DELPECH

PAUL ROAZEN

HELENE DEUTSCH

Une vie de psychanalyste

"Enfant chérie" de Freud, Hélène Deutsch occupe une place à part dans le mouvement psychanalytique. Source évidente de Simone de Beauvoir, elle apparait comme l'âme des grandes théoriciennes historiques de l'éros féminin.

Collection "Perspectives Critiques" dirigée par Roland Jaccard. 448 pages avec illustrations - 238 F.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

La croisade de Mme Bhutto

Une rencontre avec l'ancien premier ministre du Pakistan.

Lire page 4 l'article de JEAN-PIERRE CLERC

Le bilan des conseils régionaux

Les pouvoirs limités des élus dans la formation professionnelle.

Lire page 8 l'article d'ALAIN LEBAUBE

Neuf nouveaux membres à l'ONU

Avec l'admission de huit Républiques de l'ex-URSS, ainsi que Saint-Marin, les Nations unies comptent désormais 175 membres.

Lire page 6 l'article de SERGE MARTI

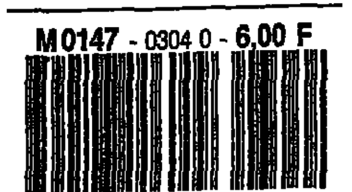
SCIENCES MÉDECINE

■ Les grandes manœuvres du génome. ■ Une vraie « mine » de fossiles de primates. ■ Feu nucléaire aux oubliettes. ■ Point de vue : « Quand le sida sort du bois », par le professeur Jacques Ruffié.

Lire pages 19 et 20

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

M 0147 - 0304 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 9 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Société

Abus de vocabulaire

par Michel Crépeau

JE voudrais dénoncer quelques abus de vocabulaire et les dérives de la pensée qu'ils impliquent.

Le déclin du politique ? Dénonçons ce postulat absurde, cette trahison du vocabulaire, qui consistent à opposer « *la classe politique* », suspecte par principe, à « la société civile » composée d'honnêtes « socioprofessionnels », *candidats* au prix de toutes les vertus, comme ils le sont aux élections ; tout en faisant croire aux gogos « qu'ils ne font pas de politique » ! Cette dérive des mots est une concession inacceptable au corporatisme, au poujadisme et au vichysme, dont se repaît chaque jour davantage M. Le Pen. Une partie des abstentionnistes et certains électeurs écologistes y trouvent aussi la justification de leur comportement ou de leurs choix. Tout cela nourrit l'antiparlementarisme, qui jalonne l'histoire des coups d'Etat.

Le rôle des médias ? Là aussi, trop c'est trop. Loin de moi l'idée de mettre en cause la liberté de la presse, le droit de critiquer, de caricaturer, voire de combattre durement les hommes ou les idées : c'est l'essence même de la démocratie. Mais une liberté sans les limites raisonnables qu'on s'impose à soi-même, une liberté sans équilibre dans l'exercice des droits et des moyens d'expression, n'est qu'une apparence de liberté.

A la grande braderie de l'Audimat, on tire à vue sur tout ce qui bouge, comme s'il fallait à tout prix casser le moral de la nation, et déconsidérer les élus qui dans leur immense majorité travaillent beaucoup. Et sont parfaitement honnêtes. Comment n'en résulterait-il pas un grand désarroi de l'opinion, une montée de l'inculture et de l'irrationnel, une crainte face à l'avenir, une indifférence par rapport aux élections, un dégoût des partis politiques, une incrédulité face à la démocratie ? On voit à qui tout cela profite !

C'est là un problème politique difficile, mais de première grandeur. Il est beaucoup plus important que celui de la durée du *mandat présidentiel*. Il conviendrait de le trancher, peut-être constitutionnellement, par des réformes plus profondes en tout cas que celles qui ont jusqu'alors été mises en œuvre.

Assez d'hypocrisie

Le financement des partis politiques ? Assez d'hypocrisie. Il n'y a nulle part de démocratie sans partis politiques. Tous, sans aucune exception et dans tous les pays, ont besoin d'argent pour fonctionner. Aucun dans aucun pays ne trouve dans les cotisations des adhérents des ressources suffisantes. Ni la gauche, ni la droite, ni les écologistes n'y échappent. Tout le monde le sait.

Après bien d'autres, j'ai moi-même, dans *« l'Avenir en Face »*, expliqué comment étaient financés les partis et les campagnes, en demandant que l'on vote une loi assurant la transparence et organisant un financement public, comme en Allemagne. Certes, les socialistes accédant au pouvoir ont tardé à le faire. Mais, enfin, tant bien que mal, ils l'ont fait...

De tout cela, il faudrait avoir l'honnêteté, je dis bien l'honnêteté, de les féliciter ; plutôt que de chercher à les accabler tous à partir de la turpitude de quelques-uns. Faut-il que les élus et militants se laissent soupçonner sans réagir, comme ce baudet de la fable *« dont venait tout le mal » ?* Sûrement pas. Notre absence de réaction est coupable.

Rappelons donc à ceux qui feignent de découvrir l'eau chaude que ce n'est pas au cours des campagnes électorales que l'opinion s'informe, se forme ou se déforme : c'est à longueur d'année, y compris à travers ces ruineux jeux du cirque où, pour distraire les foules et surtout « faire du chiffre », on livre ordinairement en pâture à l'opinion ceux qui, dans des conditions difficiles, assument courageusement l'Etat !

Quant aux sondages, s'ils peuvent de temps en temps être utiles, ils sont, eux aussi, très coûteux ; et ils font partie du spectacle. On devrait pourtant savoir qu'à l'échelle de l'histoire, les décisions utiles sont rarement populaires. Au prétendu « baromètre hebdomadaire » des gazettes, Colbert eût fait zéro. Et Richelieu encore moins !

Bref, ne soyons pas complexés, ou masochistes. Expliquons aux Français que derrière tout cela, il y a de l'argent, beaucoup d'argent. Beaucoup plus en tout cas que n'en ont dépensé et n'en dépenseront jamais les partis politiques.

Retour au corporatisme ?

La crise de la magistrature ? J'ai la plus grande estime pour les magistrats. Les meilleurs sont généralement ceux dont on ne parle pas ; car ils ne cherchent pas à faire parler d'eux... L'indépendance n'est pas la provocation. Et la magistrature ne doit pas plus se coucher devant les médias que devant quiconque. Je ne suis pas sûr que ce soit actuellement toujours le cas. Surtout lorsqu'il s'agit d'instruire des dossiers concernant des hommes ou des partis politiques...

Il est donc indispensable de mettre en œuvre, au plus tôt, les réformes engagées par Robert Badinter pour la gestion de l'instruction sous le contrôle de plusieurs juges, notamment dans les affaires « sensibles ». Il faudrait en outre sanctionner durement toute violation du secret ; rappeler l'obligation de réserve des policiers et magistrats ; et mieux garantir, y compris par des sanctions pénales, la présomption d'innocence des inculpés. C'est celui *des droits de l'homme qui est*, en France, le plus régulièrement violé.

Les magistrats qui ont cru trouver dans la célébrité médiatique une garantie de leur indépendance sont en général ceux qui se sont trompés. Qu'il soit de gauche ou de droite, le vedettariat judiciaire est détestable. Par ailleurs, le fait de sortir d'une grande école et d'appartenir à une profession respectable ne met personne au-dessus de la loi républicaine, en vertu de laquelle toute légitimité procède du suffrage universel. C'est pourquoi les jugements sont rendus *« au nom du peuple français »*.

L'indépendance des juges est donc un problème politique au sens vrai du terme et non un problème corporatif. Ni le chef de l'État, ni le Parlement, ni les citoyens ne peuvent être les spectateurs indifférents à la manière dont on rend la justice. Elus et magistrats sont ensemble garants du respect des principes qui fondent la République. Ensemble ils constituent l'Etat. Il faut savoir ne pas l'oublier et, sous prétexte d'indépendance, ne pas revenir à un corporatisme d'Ancien Régime, dont les abus ont été précisément l'une des causes de la Révolution.

▶ **Michel Crépeau, président d'honneur du MRG, est député de Charente-Maritime et maire de La Rochelle.**

Cinéma

Le mauvais film du monopole

par Robert Bordaz

LE cinéma français peut disparaître si les pouvoirs publics ne réagissent pas rapidement pour conjurer les menaces qui pèsent sur lui. Gaumont et Pathé ont une tendance naturelle à constituer un monopole. Condamnés une première fois en 1979 pour pratique anti-concurrentielle, obligés par la loi de 1982 à exister séparément, sanctionnés à nouveau en octobre 1991 pour abus de position dominante, sans attendre le résultat de l'appel, ils persistent immédiatement dans *leurs pratiques par leur dernier* accord.

Gaumont et Pathé échangent leurs salles : à la première reviennent les salles parisiennes ; à la seconde les salles provinciales. Personne n'ignore que celui qui détient le marché parisien domine la programmation dans toutes les villes de France. Celle-ci dépendrait uniquement d'un groupement d'exploitations dont les dirigeants sont respectivement, comme on le sait, MM. Nicolas et Jérôme Seydoux. Leurs salles, réunies à Paris et en province, recevraient les meilleurs films. Les salles restées indépendantes disparaîtraient bientôt. En revanche, assurés de la distribution des films dont ils contrôlent la production, Gaumont et Pathé pourraient leur consacrer, avec bonne conscience, des capitaux importants et créer de grands « complexes » cinématographiques à la proximité des villes.

Mais, en même temps, le monopole signifierait la mort du cinéma : les producteurs qui cherchent librement à promouvoir des œuvres significatives disparaîtraient peu à peu. Et le public renoncerait à se rendre dans des salles trop éloignées de lui. En 1982, les pouvoirs publics ont voulu éviter la concentration. La loi de juillet 1982, dite loi Lang, toujours en vigueur aujourd'hui, prévoit des contrôles nombreux, institue des organes de conciliation. Mais, depuis son origine, elle a été détournée de son objet au point de provoquer la démission du président de la Commission de la programmation, M. Brault. Il n'avait pu que constater son fonctionnement défectueux en raison de l'attitude des représentants des grands circuits qui en étaient membres.

Après la dernière condamnation d'octobre dernier, on espérait, au moins pour un temps, une période d'accalmie et de conciliation. Mais comme s'ils étaient indifférents à cette condamnation (et même au *risque de contrevenir au traité* de Rome), Gaumont et Pathé reprennent leurs grandes manœuvres. A nouveau, c'est la crise.

A mon sens, pour dominer cette crise, pour retrouver l'harmonie entre tous ceux qui luttent pour développer le cinéma français, il faut rétablir un régime pluraliste à tous les niveaux du cinéma français :

– pluralisme au niveau de la production, des producteurs indépendants subsistant à côté des grands groupes ;

– ensuite, une distribution équitable des films et aussi des fonds de soutien entre toutes les salles de Paris et de province ;

– enfin, outre les grandes exploitations, une multiplicité de salles petites ou moyennes réparties sur tout le territoire et où la population qui souhaite retourner au cinéma pourrait s'y rendre aisément.

Lors des débats de 1982, le ministre avait indiqué qu'en cas d'échec une nouvelle loi devrait intervenir. Dix ans se sont écoulés sans qu'aucune initiative ait été prise. Il est grand temps que le législateur se remette au travail et adopte des mesures enfin efficaces. Elles doivent permettre au cinéma français de conserver sa place dans le cinéma mondial et de révéler son inspiration créatrice.

▶ **Robert Bordaz est l'ancien président du Centre Pompidou.**

TRAIT LIBRE

« Voici le nouveau plan de table. »
Dessin paru dans « Der Spiegel » du 17 février.

Le front des langues

Suite de la première page

De ces observations, il ressort, tout simplement, que le système en projet sonnerait le glas du latin et du grec ancien dans les lycées, compromettrait gravement l'enseignement déjà très précaire de la troisième langue vivante, menacerait jusqu'à la deuxième langue. Or les langues ne doivent en aucun cas être mises en concurrence avec les autres apprentissages. Leur enseignement, bien au contraire, doit demeurer accessible à tous, économistes, scientifiques, artistes, autant que littéraires. En dépit d'une opinion répandue dans les milieux académiques en France les littéraires ne sont pas nécessairement les plus aptes à l'étude des langues.

En outre, on note que le schéma de module dont est assorti le projet, et qui constitue en soi une proposition intéressante, ne s'applique qu'aux matières dominantes, c'est-à-dire, en l'espèce, à la LV1, soit le plus souvent l'anglais, qui, déjà porté par une demande considérable et une offre à l'avenant, n'avait pas de ce renfort un urgent besoin, alors que les autres langues vivantes sont dans le cas contraire.

Par ailleurs, il faut rappeler la précarité actuelle de l'enseignement des humanités classiques : bien des chefs d'établissement y étant peu favorables, les horaires ne sont guère encourageants, et de surcroît, la majorité des lycées et collèges n'offrent pas de formation en grec ; enfin, les littéraires « purs » qui auront, en dépit de tant d'obstacles, parcouru ce marathon, ou du moins les tronçons encore ouverts à leur course, ne constitueront même pas ces lycéens de qualité, tout aussi bien formés en sciences qu'en lettres, dont des sections comme A' offraient naguère le modèle.

Naufrage des humanités

Si l'on porte le regard sur la suite du cursus, on prend aisément conscience du naufrage dont l'application d'un tel projet menacerait les humanités classiques. Pour les littéraires, la première année d'un DEUG au vaste intitulé, « Lettres, langues, cultures et civilisations », ne comporte plus de latin ni de grec. Il en résulte que la spécialisation dans une des deux langues anciennes n'intervient plus qu'après quatre années d'interruption totale. En effet, l'étudiant concerné n'a plus reçu d'enseignement en ces matières après la dernière des deux années de collège qu'il a pu leur consacrer en tout, soit après la classe de troisième. D'autre part, le latin, aux termes du projet, disparaît de la licence de lettres modernes. Dès lors, il suffirait de réputer facultative l'épreuve de version latine, encore requise à l'agrégation des lettres modernes, c'est-à-dire d'aligner ce concours sur le CAPES correspondant, pour consacrer la disparition complète du latin à l'intérieur de ce cursus. La dernière mouture du projet, quant à elle, n'apporte pas de nouveauté claire.

Tels sont dans leur réalité abrupte, pour les langues anciennes et vivantes, les projets de réforme. A quoi donc tendent-ils, par-delà des soucis d'allègement d'horaires qui relèvent d'autres considérations ? A un résultat qui déconsidérerait gravement un pouvoir porté, en 1981, par l'enthousiasme et l'espoir de la majorité de la nation. Ce résultat, c'est le déracinement pur et simple d'une culture dont on se flatte aujourd'hui de construire les bases économiques (il faudrait dire surtout machandes) : celle qu'on peut encore appeler la culture européenne, tout comme il existe, parmi les autres aires civilisatrices de prestige, une culture arabe, une culture indienne, une culture chinoise, en s'en tenant à trois exemples seulement.

Quel est donc ce dessein suicidaire ? Ne suffit-il pas que l'enseignement public en France, à tort ou à raison, soit victime d'un discrédit, notamment alimenté par la surcharge des classes, et qu'ainsi s'accroisse la tentation d'autres voies, reliées à l'entreprise privée ? Faudra-t-il que les familles demandent à des établissements dépendants des lois du marché un enseignement de langues anciennes et vivantes que l'école de la République, laissant se ternir son prestige légitime de naguère, n'est plus en état de leur procurer ? De quel vertige d'autodestruction est-on saisi, pour mettre tant de zèle, envers et contre ceux, pourtant rares (parce que rares ? !) qui aimeraient étudier les langues anciennes, à amputer les études françaises de leur terre nourricière, qui est le latin ? Les Pays-Bas et l'Allemagne, pourtant de langue germanique, c'est-à-dire non romane, maintiennent solidement l'enseignement du latin, tout comme le font l'Italie, bien entendu, qui en est le berceau historique, et la Belgique, néerlandophone et francophone. Le latin n'est pas seulement, avec le grec pour les parties savantes des lexiques, la source où puisent les langues d'Europe et d'une grande partie du monde, dans les domaines du droit, des institutions politiques, de la désignation des espèces, de la pathologie, de la pharmacopée, de la vie de l'esprit. Il n'est pas une seule langue en Europe, qui, directement ou par le biais de l'emprunt, souvent lié à l'histoire de l'activité missionnaire, n'en ait été pénétrée.

L'étrange aberration qui, dans le projet de réforme des enseignements, met le latin en concurrence avec les langues vivantes caricature involontairement l'histoire de leurs relations. Car dans de nombreux pays d'Europe, de la France à la Pologne en passant par l'Espagne, l'Italie, la Hongrie, les langues nationales, miroirs d'identité des peuples, se sont émancipées en s'affirmant face au latin ; mais il s'agissait d'un débat fécond : tandis qu'il cessait, en effet, d'être langue des chancelleries pour laisser la place aux idiomes vernaculaires, dont les formes littéraires acquéraient un statut officiel, le latin conservait un usage de premier ordre en drainant à lui tous les canaux d'expression scientifique. Il demeura en effet, dans les pays occidentaux, et jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, langue du monde savant dans la plupart des disciplines.

L'anglais, qui n'a pas cette spécificité d'être la matrice des langues de l'ouest de l'Europe, étant une parmi les autres, tend cependant à occuper aujourd'hui cette position de langue des sciences, ou plus exactement d'un grand nombre de sciences. Faut-il que sa domination, déjà assurée presque partout, s'affermisse encore dans le système éducatif français en en chassant non seulement le latin, architrave de l'Europe, mais aussi les autres langues, qui racontent l'histoire du continent et préfigurent son avenir, tout en déclinant sa richesse ?

Des générations d'aveugles

On aime à se donner des modèles. Sait-on que dans un lointain pays dont notre improductive morosité jalouse la puissance et les réalisations, le maintien des racines culturelles, sous la forme de l'écriture, qui note la langue, est un souci permanent ? Car le système scolaire japonais fait aujourd'hui obligation aux écoliers d'apprendre parfaitement un nombre de 1 945 parmi les caractère chinois empruntés à partir du quatrième siècle, et dont l'intégration à la civilisation japonaise est assez profonde pour avoir résisté à toutes les tentatives d'introduire d'autres types, plus simples, d'écriture. Ces caractères, minimum exigible situé bien en deçà du nombre qu'on doit connaître si l'on veut pouvoir lire les livres, les revues savantes et les noms propres, sont, pour 996 d'entre eux, appris à l'école primaire en six ans, et, pour 949 restants, à l'école secondaire. Leur difficulté explique ce système de répartition.

Il se trouve qu'une demande de retour à des valeurs de culture apparaît aujourd'hui en France, ici et là, dont la production cinématographique, notamment, se fait l'écho, non sans bonheur, en ce moment même. Les langues sont à la base de la culture. Elles en sont le moyen d'expression, et, en outre, par leur diversité, elles sont les garants de sa richesse. Il est temps de reconsidérer sérieusement un projet dont l'effet le plus sûr serait d'anéantir ces richesses et de préparer des générations d'aveugles. Personne ne consentira à croire qu'un ministère dont le nom dit magnifiquement de quoi il a la charge, à savoir l'éducation nationale, puisse se flatter d'un pareil dessein.

CLAUDE HAGÈGE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

ROUMANIE : le revers du Front de salut national aux élections locales

« Une bataille rangée m'oppose aux conservateurs du parti »

nous déclare M. Petre Roman

BERNE

de notre correspondant

M. Petre Roman affiche un optimisme à toute épreuve, malgré le sérieux revers essuyé par le Front de salut national (FSN), qu'il dirige, aux élections locales du 23 février dernier. L'ancien premier ministre roumain, dans un entretien qu'il nous a accordé fin février lors de son passage à Genève, admet l'échec du FSN lors de ce scrutin où il n'a recueilli que 33 % des voix, contre 66 % aux élections de mai 1990. *« Mais à mon avis*, ajoute-t-il aussitôt, *c'est en même temps une victoire pour la démocratie. Pour la première fois depuis la première guerre mondiale, les résultats n'ont pas été contestés et il y a désormais une possibilité d'alternative pour les Roumains, ce qui me rend plutôt optimiste. »*

Des relations « faibles » avec M. Iliescu

Cherchant à relativiser le recul de son parti, M. Roman fait remarquer que le FSN a obtenu 55 % des mairies et 41 % des postes de conseillers municipaux. En guise d'explication des pertes enregistrées dans les grandes villes, il avance que *« c'est dans les agglomérations que l'on ressent le plus les séquelles de l'héritage communiste, avec l'infrastructure délabrée et une très faible productivité »*. Pour lui, *« la transition est toujours difficile et les résultats des réformes tardent à se concrétiser, notamment dans la grande industrie. De nombreux Roumains restent désorientés, voire déçus, et c'est un signal qu'ils nous envoient. Le système communiste doit mourir. Le FSN garde encore, si peu que ce soit, l'image de continuité avec le système ancien. Il faut qu'il y ait rupture définitive et réelle pour convaincre les gens que nous sommes vraiment le parti moderne et du changement »*.

En ce sens, M. Roman se sentirait plutôt conforté par ces résultats si on les situe dans le cadre de la lutte que se livrent au sein du FSN les conservateurs, proches du président Iliescu, et les « démocrates » se réclamant de lui. *« Depuis que j'ai quitté le gouvernement et que j'ai pris la tête du parti, une bataille rangée m'a opposé aux conservateurs*, explique-t-il. *Des preuves nous ont été fournies que les conservateurs souhaitaient même la défaite du Front pour la présenter comme celle de Roman. Or, après la campagne que nous avons menée, le FSN a tout de même remporté 41 % des listes, ce qui représente pour moi la principale signification politique du scrutin, et c'est plutôt bien. »* Dissimulant mal son embarras, l'ancien premier ministre préfère ne pas s'appesantir sur ses divergences avec le chef de l'Etat. *« Je peux dire que nos relations sont désormais faibles*, concède-t-il. *A différentes reprises j'ai pu constater que le président s'est appuyé sur des tendances qui ne partageaient pas les options réformatrices et démocratiques du Front. »*

Apparemment gêné aux entournures, M. Roman cherche à se démarquer des rapprochements, parfois douteux, opérés par son parti. Ainsi il prétend qu'il avait vivement protesté contre la publication par le journal du FSN, *Azi*, d'un appel lancé par le parti d'inspiration raciste et xénophobe Romania Mare, dirigé par d'anciens membres de la Securitate, à voter pour le Front. *« Quelque chose n'a pas été sous contrôle, car j'ai clairement dit qu'une alliance avec ce parti était hors de question »*, affirme M. Roman. Il indique cependant qu'à Cluj, le Front avait appelé à voter pour le parti ultra-nationaliste de l'Unité nationale roumaine qui a gagné la mairie. *« Mais c'est un parti roumain, non pas des Roumains*, précise-t-il, *nationaliste peut-être, mais qui comprend aussi plein de gens raisonnables. »* A l'approche de la Convention nationale du Front, fin mars, et des élections générales, chacun fourbit ses armes et prépare ses arrières.

Déplorant la « fragilité » de l'actuelle coalition gouvernementale M. Roman fait valoir que *« la Roumanie a besoin d'un pouvoir fort pour un programme clair »*. Sans l'avouer ouvertement, *« ce qui serait prématuré »*, lui-même se *comporte déjà comme un candidat* « virtuel » à la charge suprême, en dépit de la *« campagne de dénigrement »* menée contre lui par *« les réseaux d'intérêts de l'ancien régime qui fonctionnent pleinement »*. *« L'espoir pour les Roumains*, conclut-il, *se trouve dans les élections générales. Qu'ils votent en connaissance de cause et il sera possible de réussir un redémarrage économique qui est finalement la clé de tout. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

Dans le Haut-Karabakh

Affrontements entre militants arméniens et soldats de la CEI

Des affrontements ont opposé, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 mars, des militants arméniens aux derniers soldats de la Communauté des Etats indépendants (CEI) stationnés dans le Haut-Karabakh. Ces derniers ont commencé, lundi, leur repli. Les combats ont eu lieu près de Stepanakert, capitale de l'enclave arménienne.

Selon les agences Interfax et Pro-Armenia, quelque trois cents parachutistes des forces armées de la CEI ont été déployés au Haut-Karabakh pour couvrir le retrait du 366e régiment d'infanterie motorisé, dernier contingent à jouer un rôle de tampon entre les belligérants.

Le commandant en chef des forces armées de la CEI, le maréchal Evgueni Chapochnikov, avait ordonné vendredi le retrait des troupes de la Communauté stationnées dans la région ainsi que la destruction des armes et du matériel qui ne pourraient pas être transportés durant le repli.

Des sources militaires à Moscou, citées par Interfax, ont indiqué que le 366e régiment devrait probablement être redéployé dans la ville de Guendji, dans le nord de l'Azerbaïdjan. – *(AFP, Reuter.)*

M. Eltsine en vacances pour deux semaines

Le président russe Boris Eltsine a entamé, mardi 3 mars, *dans les environs de Sotchi*, sur la côte orientale de la mer Noire, deux semaines de vacances, ont rapporté lundi 2 mars les médias russes.

Selon *la radio russe*, le président Eltsine travaillera pendant ses vacances à des *« initiatives politiques importantes »* qu'il présentera lors de la prochaine session du Congrès des députés du peuple de la Fédération de Russie, qui doit s'ouvrir le 6 avril.

M. Eltsine sera de retour à Moscou le 15 mars, a ajouté la *radio*, sans autre précision. – *(AFP.)*

« Pas de nouveau Vukovar »

Suite de la première page

En milieu de journée, lorsque les armes se sont tues, les gens ont commencé à descendre dans les rues, sachant toutefois que, dès la nuit tombée, les tirs reprendraient inévitablement.

Pour conjurer ce danger et empêcher que la terreur ne s'enracine dans cette ville où cohabitaient paisiblement Musulmans, Serbes et Croates, les habitants de Sarajevo ont décidé de *« libérer pacifiquement leur ville »*. A 18 heures, au moment où les dirigeants de Bosnie-Herzégovine se réunissaient pour prévenir une véritable guerre civile, des cortèges de manifestants réclamant le retour au calme sont apparus spontanément dans le centre et dans la périphérie Est de la ville.

Quelques centaines, puis près d'un millier de personnes se sont progressivement rassemblées devant le Palais de la Présidence où négociaient les dirigeants bosniaques. *« Nous voulons la paix, nous ne voulons pas un nouveau Vukovar »* (ville de Croatie détruite après des mois de siège par l'armée serbo-fédérale), scandait la foule qui avançait déjà sur le boulevard de « l'Unité et de la fraternité » en direction de l'une des plus importantes barricades tenues par des Serbes armés.

A plusieurs centaines de mètres du barrage, le cortège a ralenti pour éviter les incidents. Pourtant, quelques minutes plus tard, les Serbes tiraient les premières salves pour effrayer les pacifistes. Prévenant qu'ils n'étaient pas armés, les manifestants ont scandé : *« Nous ne donnerons pas Sarajevo, nous aimons la Bosnie... »* Aux coups de feu qui se faisaient de plus en plus nombreux, le cortège répondait : *« Déposez vos armes »*.

Mais, trop fiers d'avoir tenu le siège de Sarajevo pendant près d'un jour, les Serbes refoulèrent les manifestants en tirant en direction de la foule. Paniqués, couchés au sol, les pacifistes ont essayé de rebrousser chemin alors que les coups de feu étaient de plus en plus rapprochés. *« Ce sont des fous, ce sont des Tchetnik »*, entendait-on tandis que la foule se dispersait en courant.

L'appel à la paix de ces gens de Sarajevo, venus pour certains avec leurs enfants et des cierges allumés, s'est soldé par deux blessés légers. Le courage dont ils ont fait preuve pour tenter de franchir *les barricades et « réunifier »* la ville, n'a pas été suffisamment persuasif face aux kalachnikov. Toutefois, au même moment, les dirigeants de Bosnie-Herzégovine sont parvenus à un accord permettant le démantèlement des barricades.

La nouvelle avait déjà été annoncée à la radio lorsqu'une trentaine de manifestants restés dans le quartier sont entrés, pour se rafraîchir, dans le hall de l'hotel Holiday Inn. Les miliciens du parti serbe (SDS), qui avaient envahi le bâtiment juste après le départ des observateurs européens, ont alors tiré. Pris de panique, le groupe s'est précipité dehors, poursuivi par les miliciens qui ont continué à tirer dans tous les sens. Une fois les manifestants « chassés » sous les yeux de la police, les miliciens serbes ont tranquillement regagné l'hôtel pour reprendre leur « garde » ...



Un deuxième cortège de pacifistes, parti en début de soirée d'un quartier de l'est de Sarajevo, a réussi à franchir la barricade où deux jeunes manifestants avaient été blessés . Avec eux, est arrivé le premier tramway : les barricades venaient d'être levées et le siège de Sarajevo s'achevait. En arrivant dans le centre de la ville, les manifestants étaient plus de dix mille. Sarajevo a alors repris vie, oubliant sa peur et ses multiples milices armées. A certaines barricades, cependant, quelques Serbes se sentant trahis « refusaient de capituler » en dépit de l'accord. Mais, mardi matin la ville était libre.

Divergences intactes

Répondant à la communauté serbe qui avait posé comme condition à la levée des barricades la cessation de toute activité et de toute campagne médiatique en faveur de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, la présidence bosniaque réunie d'urgence lundi soir est convenue à l'unanimité que *« le référendum sur l'indépendance de la République n'anticipera pas l'aménagement interne de la Bosnie-Herzégovine, qui devra être négocié sous l'égide de la CEE le plus tôt possible »*. Elle a, par ailleurs, accepté un remaniement au sein du ministère de l'intérieur devant permettre à chaque parti au pouvoir d'être représenté aux postes importants.

Cette déclaration, qui gèle en quelque sorte la proclamation de l'indépendance de la Bosnie *« tant qu'une solution satisfaisante pour les trois communautés ne sera pas trouvée »*, ramène le peuple de Bosnie au point de départ, sans effacer les divergences entre ces communautés. Les Musulmans, qui ont réaffirmé lors du référendum leur volonté de vivre dans une Bosnie-Herzégovine indépendante, continueront à se heurter à l'opposition des Serbes, qui aspirent à se rattacher aux Républiques qui formeront une « nouvelle Yougoslavie » .

Les déclarations du leader du Parti serbe de Bosnie-Herzégovine (SDS), M. Radovan Karadzic, montrent combien il sera difficile de trouver un terrain d'entente. En effet, M. Karadzic considère que *« le meurtre* [d'un Serbe dans le centre de Sarajevo] *nous a montré comment nous vivrions dans une Bosnie-Herzégovine indépendante. Nous y perdrions notre liberté »* .

Affirmant que les Serbes de cette République *« n'accepteront jamais l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine »*, il a mis en garde contre *« toute reconnaissance de la République qui mettrait le feu à la Bosnie et à l'ensemble des Balkans (...) J'aimerais que les gens restent calmes, mais c'est trop tard, trop d'erreurs ont été commises »*, a-t-il poursuivi, accusant la CEE et le président de Bosnie d'avoir soutenu l'idée de référendum et d'indépendance de la Bosnie. *« Je crains que nous ne puissions plus contrôler les affrontements interethniques et religieux »*, a-t-il conclu.

FLORENCE HARTMANN

La lutte contre le racisme et l'extrême droite

Autriche : le Parlement de Vienne « adapte » la législation réprimant les néo-nazis

Afin que les activistes néo-nazis soient plus souvent condamnés par les jurés autrichiens, le Parlement a dû, paradoxalement, prévoir une nouvelle peine, inférieure à l'ancien minimum de cinq ans, pour frapper *les nostalgiques de Hitler*. Un amendement fait de la négation de l'Holocauste un délit spécifique.

VIENNE

de notre correspondante

Afin de contrer la montée du mouvement néo-nazi dans le pays, le Parlement autrichien a adopté, mercredi 26 février – à l'unanimité – un amendement à la loi sur les activités néo-nazies datant de 1946 : la négation de l'Holocauste devient un délit spécifique. Le Parti libéral (extrême droite) a fait savoir qu'il votait la nouvelle loi *« pour des raisons d'Etat »* et non par conviction. Les libéraux auraient préféré que la loi condamne tous les crimes des régimes totalitaires, notamment ceux du communisme stalinien.

La loi amendée prévoit des peines, allant d'un an à dix ans, pour *« quiconque, dans une œuvre écrite, à la radio, dans les médias ou en public, nie, minimise, approuve ou justifie l'Holocauste et d'autres crimes nazis contre l'humanité »*. Dans le passé, la dureté de la peine condamnant les activités néo-nazies – de cinq ans au minimum jusqu'à la prison à vie, – *faisait hésiter les jurés, qui* jugeaient souvent la lourdeur de la condamnation sans rapport avec le délit. Très souvent acquittés, les activistes néo-nazis croyaient voir ainsi leurs activités justifiées.

Pour d'autres délits plus graves, comme la création d'organisations néo-nazies, les peines allant de cinq ans à la prison à vie sont maintenues. Le démantèlement d'un vaste réseau néo-nazi et l'arrestation de plusieurs activistes depuis le début de l'année ont accéléré l'adoption de cet amendement, débattu depuis des années.

WALTRAUD BARYLI

□ **IRLANDE : les deux personnes *arrêtées à leur retour de détention* en France ont été libérées.** – Les deux Irlandais arrêtés samedi 29 *février à leur retour à Dublin*, après avoir été emprisonnés cinq ans en France dans le cadre de l'affaire *Eksund* – un cargo transportant des armes libyennes destinées à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) – ont été *relâchés* lundi sans nouvelle inculpation. – *(AFP.)*

Suisse : le gouvernement veut combler les lacunes du code pénal

Soucieux d'être en mesure de mieux combattre le racisme, l'antisémitisme et les activités de l'extrême droite, le gouvernement helvétique s'est prononcé, lundi 2 mars, pour l'adhésion à la Convention internationale sur *l'élimination de toutes les* formes de discrimination raciale. Il souhaite également modifier le code pénal.

BERNE

de notre correspondant

Le gouvernement suisse propose au Parlement d'interdire, par une révision du code pénal, la propagande raciste, les atteintes racistes à la dignité humaine et le refus de fournir un bien ou un service offert publiquement, pour raison d'appartenance raciale. Les lacunes du droit suisse étaient apparues il y a trois ans à l'occasion d'un brusque regain de manifestations d'extrême droite dirigées notamment contre les demandeurs d'asile.

Présentant le projet gouvernemental, M. René Falber, président de la Confédération, a estimé que la convention internationale destinée à lutter contre le racisme gardait toute son actualité. Pour preuves, il a cité les incidents provoqués par des extrémistes en Suisse et ailleurs en Europe, ainsi que les signes d'une xénophobie *latente dans une partie de la population*. Le gouvernement suisse émet cependant deux réserves à l'égard de la convention de l'ONU.

La première, explique-t-il, vise à éviter le conflit entre libertés fondamentales, afin que l'interdiction de la discrimination raciale ne contredise ni la liberté d'opinion ni celle d'association. Les juges auront à apprécier chaque cas individuellement, a indiqué M. Falber, mais l'incitation à la haine raciale devra être punie dans tous les cas. La seconde réserve porte sur l'admission des travailleurs immigrés. Les autorités fédérales entendent *préserver leur liberté d'action dans* l'application de leur nouvelle politique qui classe les pays étrangers en *trois catégories, avec, à la clef*, des mesures allant de la libre circulation des ressortissants à l'interdiction de *travail*.

D'autre part, le Parlement a décidé d'abolir la peine de mort en temps de guerre. Avec la levée de cette dernière exception, la peine capitale est donc totalement supprimée en Suisse, conformément à la Convention européenne des *droits de l'homme*.

J.-C. B.

Lors d'un référendum boycotté par l'opposition

Les Monténégrins souhaitent « continuer à vivre en Yougoslavie »

Quelque 66 % des 412 000 électeurs inscrits au Monténégro ont voté dimanche pour le maintien de cette République dans un Etat yougoslave, a *annoncé, lundi 2 mars*, la commission électorale.

Les Monténégrins étaient appelés à répondre à la question suivante : *« Souhaitez-vous que le Monténégro, en tant que République souveraine, continue de vivre dans un Etat commun – la Yougoslavie, – sur un pied d'égalité avec les autres Républiques qui en exprimeront le désir? »* (*le Monde* du 3 mars). Ce référendum a été boycotté par la plupart des partis d'opposition qui réclament l'indépendance du Monténégro, ainsi que par ses communautés albanaise et musulmane.

Par ailleurs, les Albanais de trois communes du sud de la Serbie, où ils sont majoritaires à 80 %, ont voté par référendum, dimanche et lundi, pour leur autonomie, a annoncé l'agence croate Hina, citant la commission électorale. Plus de 95 % des 45 000 électeurs inscrits se sont présentés aux urnes dans les communes de Presevo, Bujanovac et Medvedja, totalisant à elles trois 150 000 habitants. – *(AFP.)*

La CEE condamne « les récentes violences »

La présidence portugaise a condamné, lundi 2 mars, au nom de la CEE *« les récentes violences survenues à Sarajevo, à la suite du référendum sur le futur statut de la République »* de Bosnie-Herzégovine qui s'est déroulé samedi et dimanche. Dans un communiqué publié à Lisbonne, la CEE *« lance un appel à toutes les parties concernées afin qu'elles s'abstiennent de toute action qui pourrait faire obstacle à leur participation constructive et continue aux discussions sur les questions constitutionnelles »*. De son côté, la présidence yougoslave, où ne siègent plus que la Serbie et le Monténégro, a rendu responsable la Communauté européenne de l'engrenage de la violence en Bosnie-Herzégovine, a annoncé l'agence Tanjug. Un communiqué de la présidence estime que la situation en Bosnie *« se dégrade rapidement »* et que la CEE *« y a contribué »* en exigeant la tenue d'un référendum dans cette République multiethnique. – *(AFP.)*

□ **Le général Morillon, numéro deux des « casques bleus » en Yougoslavie.** – Le général de division Philippe Morillon, proposé par la France comme numéro deux de la Force de protection de l'ONU en Yougoslavie (FORPRONU), devait se rendre, mardi 3 mars, à New-York afin de participer à la planification du déploiement de cette force, a annoncé le ministère de la défense. Le général Morillon, cinquante-six ans, chef d'état-major du général commandant la 1re armée, sera l'adjoint du général indien Satish Nambiar.

PROCHE-ORIENT

Présenté aux négociations de Washington

Le « document de travail » israélien sur l'autonomie des territoires est en retrait par rapport aux accords de Camp David

Les négociations israélo-arabes ont repris lundi 2 mars à Washington sur une note pessimiste, les différentes parties affirmant que les conditions posées par leurs partenaires étaient inacceptables. On connaît maintenant les détails du document de travail sur l'avenir des territoires occupés présenté par Israël aux Palestiniens.

Le document, que l'AFP s'est procuré auprès de négociateurs, s'intitule « Idées pour une coexistence pacifique dans les territoires (occupés) durant *la période intérimaire* ». Il n'a pas été rendu public officiellement. Ce projet apparaît en retrait par rapport à la proposition d'autonomie figurant dans les accords de Camp David de 1978, qui prévoyait notamment un transfert de certains pouvoirs administratifs aux Palestiniens. En outre, ce document n'évoque plus la proposition d'élections de représentants palestiniens figurant dans le plan présenté en mai 1989. La délégation palestinienne à Washington a vivement critiqué ce projet.

« *Les accords intérimaires,* indique ce document, *devraient créer un changement dans la réalité de la vie des Arabes palestiniens dans les territoires (...) Ce changement ne devra pas préjuger du résultat des négociations sur le statut final et il ne devra porter que sur les habitants et non sur le statut des territoires (...).* »

Un démenti de M. Baker

« *Durant la période intérimaire, les habitants arabes palestiniens se verront donner, dans le cadre des arrangements intérimaires, une occasion de gérer leurs propres affaires, dans la majorité des domaines (...). Les Israéliens continueront (...) de vivre et de s'installer dans les territoires. La responsabilité unique pour la sécurité dans tous ses aspects, extérieure, interne et pour l'ordre public, sera du ressort d'Israël.*

» *Les organismes chargés de la mise en place des arrangements intérimaires seront établis d'un commun accord (...), leur structure et leur fonctionnement seront déterminés au cours des négociations. La juridiction de ces organismes s'étend aux habitants arabes de Judée-Samarie (Cisjordanie) et de la bande de Gaza. (...) Durant les négociations, Israël va proposer de négocier une délégation de pouvoirs et des responsabilités concernant différents domaines.* »

Ces domaines sont les suivants : l'administration de la justice, les affaires administratives, l'agriculture, l'éducation et la culture, le budget et les impôts, la santé, l'industrie, le commerce et le tourisme, les questions sociales et de travail, la police locale « *pour les affaires criminelles, la gestion des prisons pour les auteurs de délits criminels condamnés par les cours locales* », les transports locaux et les communications, les affaires municipales et les affaires religieuses (...). Les pouvoirs et les responsabilités qui ne sont pas délégués aux organismes (palestiniens) chargés de mettre en œuvre les accords intérimaires seront réservés à Israël, qui est la source de l'autorité. Les pouvoirs et responsabilités de ces organismes ne s'appliqueront pas à l'armée israélienne, ou aux civils israéliens en Judée-Samarie (Cisjordanie) et à Gaza ainsi qu'aux Palestiniens arabes qui résident à Jérusalem, la capitale d'Israël, qui ne fait pas partie des territoires. Lundi, la délégation israélienne a en outre présenté un projet économique concernant l'industrie, le commerce et la santé.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a démenti lundi avoir l'intention de déduire le coût de l'achèvement de colonies en construction dans les territoires occupés de l'aide américaine annuelle à Israël, comme l'avait affirmé un sénateur démocrate influent, M. Patrick Leahy. M. Baker a fait savoir qu'il s'en tenait à la position énoncée la semaine dernière : Israël pourrait terminer les travaux de colonisation en cours, mais leur coût serait déduit des garanties de crédit accordées par Washington pour l'intégration des juifs venus de l'ex-URSS. – *(AFP.)*

IRAK

Quatorze morts au cours d'accrochages entre l'armée et des combattants kurdes

Les accrochages entre l'armée irakienne et des combattants kurdes, qui se sont déroulés du vendredi 28 février au dimanche 1er mars, ont fait au moins quatorze morts, dont sept soldats irakiens. Ces affrontements ont eu lieu à la limite des lignes irakiennes, sur la route menant d'Erbil à Mossoul et reliant le gouvernorat de Dohouk (nord) à ceux de Souleimanieh et d'Erbil (nord-est), sous contrôle des combattants kurdes, les peshmergas. De nouveaux combats ont éclaté dans la nuit de dimanche à lundi sans qu'aucun bilan puisse être établi.

D'autre part, l'aviation turque a poursuivi, lundi, des bombardements dans la zone frontière entre la Turquie et l'Irak, contre les « *rebelles séparatistes* » kurdes de Turquie. Selon un communiqué de la préfecture de Diyarbakir, responsable des onze provinces sous état d'urgence du sud-est anatolien à majorité kurde, « *l'opération a été organisée sur décision gouvernementale pour prévenir de nouveaux actes terroristes séparatistes* » et « *a occasionné de lourdes pertes aux rebelles* ». De précédentes opérations aériennes et terrestres de l'armée turque en territoire irakien, d'août à octobre derniers, avaient suscité de vives réactions de la part des Kurdes d'Irak du Nord. Ces « *rebelles séparatistes* » appartiennent généralement au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste), en lutte contre le pouvoir central d'Ankara depuis août 1984. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Tarek Aziz va se rendre à New-York.** – Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a annoncé, le 1er mars à la télévision irakienne, qu'il conduira lui-même la délégation de son pays à New-York, pour essayer de régler aux Nations unies les problèmes de désarmement et d'embargo. M. Aziz a ajouté que la délégation sera présente à New-York à « *la date que lui fixera le Conseil de sécurité* ». – *(AFP, Reuter.)*

La Libye serait prête à composer

Suite de la première page

M. Safronchuk qui, à la demande du secrétaire général, M. Boutros-Ghali, vient de passer une semaine à Tripoli, n'a pas encore fait son rapport. Celui-ci sera présenté aux membres du Conseil de sécurité « *dans le courant de la semaine* ». Selon lui, le chef d'Etat libyen demande à être « *assuré* » que les manœuvres diplomatiques entreprises depuis plusieurs semaines par Washington, Paris et Londres au sein du Conseil ne sont pas dirigées contre « *sa personne* » et qu'on « *ne cherche pas à se débarrasser de lui* ». Selon une autre proposition, M. Kadhafi serait également prêt à livrer les deux agents de renseignements libyens à la personne du secrétaire général « *pour qu'ils soient jugés à l'ONU* ».

Les Etats-Unis ont affirmé, pour leur part, lundi 1er mars, que le jugement dans un pays neutre des suspects libyens, comme l'a proposé Tripoli (*le Monde* du 3 mars), serait contraire à la résolution 731 du Conseil de sécurité. « *Ce n'est rien d'autre qu'une nouvelle tentative de la Libye pour retarder* [son] *application* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

Les trois pays occidentaux membres permanents du Conseil de sécurité, qui considèrent les dernières propositions de la Libye comme des « *manœuvres pour gagner du temps* », ont, depuis quelques semaines déjà, rédigé un nouveau projet de résolution imposant des sanctions économiques contre Tripoli.

D'autre part, le Maroc, seul pays arabe membre du Conseil de sécurité, propose la création d'un tribunal international pour les affaires terroristes. Dans un entretien accordé au *New York Times*, le roi Hassan II se dit opposé à des sanctions économiques à l'encontre de la Libye. Il propose l'établissement d'un tribunal criminel sous les auspices des Nations unies.

Expliquant la position de son pays, l'ambassadeur marocain à l'ONU, M. Ahmed Snoussi, estime que la démarche américaine sur l'affaire libyenne est « *illogique* ». Selon lui, « *autant il n'est pas crédible de juger ces gens en Libye, autant il n'est pas crédible non plus de les juger aux Etats-Unis ou en Angleterre* ». Il ajoute : « *Il faudrait trouver une troisième solution et chercher une troisième juridiction pour éviter une catastrophe et pour sauver la face de tout le monde.* »

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

□ **BIRMANIE : quinze « espions » tués par des dissidents.** – Une organisation dissidente birmane, le Front démocratique étudiant birman, a annoncé, dimanche 1er mars à Bangkok, l'exécution de quinze « *espions* » de la junte militaire au pouvoir à Rangoun. Selon le quotidien de Bangkok *The Nation*, ces exécutions auraient eu lieu dans le nord du pays, après que les suspects eurent été « *torturés parce qu'ils mentaient* ». « *Nous savons que cela donnera de nous une mauvaise image, mais nous ne pouvions pas les garder longtemps* », a déclaré au journal un responsable du Front. – *(UPI.)*

□ **CHINE : achat d'avions de combat à la CEI.** – La Chine est disposée à acheter cette année vingt-quatre avions de combat SU-27 et s'est déclarée intéressée par les armements de l'ex-URSS pour son infanterie et sa défense antiaérienne, a annoncé, lundi 2 mars, le chef d'état-major de la CEI, le général Viktor Samsanov, à l'issue d'une visite officielle à Pékin. La visite de M. Samsanov, qui a aussi annoncé le départ prochain d'environ 60 000 soldats et de milliers de chars et de canons de la frontière commune, entre dans le cadre des négociations sur la démilitarisation de cette frontière. – *(AFP.)*

□ **JAPON : M. Robert Badinter à Tokyo pour soutenir les opposants à la peine de mort.** – M. Robert Badinter a apporté, lundi 2 mars, à Tokyo son soutien aux opposants à la peine de mort, très minoritaires dans un pays où cinquante-quatre condamnés à mort attendent d'être exécutés. « *C'est un sujet d'étonnement pour moi, je n'arrive pas à comprendre pourquoi la démocratie japonaise conserve la peine de mort* », a déclaré à cette occasion le président du Conseil constitutionel. – *(AFP.)*

□ **TAÏWAN : prison à vie pour un militant antinucléaire.** – Un tribunal taïwanais a condamné, lundi 2 mars, M. Lin Shun-yuan, militant antinucléaire âgé de vingt-six ans, à la réclusion à perpétuité pour avoir tué un policier et en avoir blessé quinze autres au cours d'une manifestation en octobre dernier, a-t-on appris de source judiciaire. M. Lin s'était lancé à grande vitesse au volant d'une camionnette contre une unité de la police anti-émeute sur le site d'une future centrale nucléaire, à quarante kilomètres de Taïpeh. – *(Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le procureur général de la République démis de ses fonctions par le président Havel.** – Le procureur général de la République tchécoslovaque, M. Ivan Gasparovic, a été démis de ses fonctions, lundi 2 mars, par le président Vaclav Havel. Des députés de droite et du centre critiquaient depuis plusieurs mois l'absence d'action du procureur contre les cadres de l'ancien régime communiste, notamment ceux de l'ex-police secrète, la StB. Ils avaient récemment demandé sa démission dans une lettre au président Havel. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : le gouvernement accuse le Hezbollah d'être responsable d'un attentat contre une synagogue.** – Deux inconnus ont attaqué à la grenade, dimanche 1er mars, la synagogue de Neve Shalom d'Istanbul, faisant un blessé léger et des dégâts matériels, selon la police. M. Ismet Sezgin, ministre turc de l'intérieur, a affirmé que la personne, en possession d'une arme et d'une grenade, qui a été arrêtée par les habitants et remise à la police est de nationalité turque et membre du mouvement islamiste pro-iranien Hezbollah. En septembre 1986, un attentat contre cette synagogue, revendiqué par le Djihad islamique, avait fait vingt-cinq morts. – *(AFP.)*

ASIE

PAKISTAN

La croisade enflammée de Mme Benazir Bhutto

KARACHI

de notre envoyé spécial

Sur le montant droit de l'imposant portail qui défend l'entrée du 70 Clifton, une plaque attire l'attention : « *Zulficar Ali Bhutto, avocat* ». C'est chez sa mère, la bégum Nusrat, coprésidente avec sa fille du Parti du peuple (PPP) et veuve de l'ancien premier ministre pendu en 1979 par le général Zia, que Mme Benazir Bhutto nous a donné rendez-vous. Elle a provisoirement délaissé Bilawal, sa propre maison, non du fait que son mari, Asif Ali Zardari, est en prison, accusé de complicité dans le meurtre d'un opposant politique, mais en raison d'une récente maladie qui a intrigué le Pakistan.

Officiellement, Mme Bhutto a subi une modeste intervention chirurgicale. « *C'est un fait, je suis assez fatiguée, ma vie est très absorbante, avec toutes ces réunions, ces déplacements* », admet l'ancien premier ministre en nous recevant dans un salon un peu sombre et compassé où s'affairent quelques notables du PPP. Elle tousse beaucoup et ingurgite des médicaments. Quoi qu'il en soit, à trente-neuf ans c'est une femme splendide, longiligne, dont les traits harmonieux s'animent le plus souvent pour charmer, mais qui sait aussi marteler du poing.

« *Si j'ai dit à l'Assemblée nationale que le président de la République est un fasciste, c'est qu'il est un fasciste. N'a-t-il pas successivement servi toutes les dictatures militaires de ce pays ? Nous avons voté pour lui en 1988 en vue de mettre fin à la polarisation politique du pays. Mais il a manifesté un esprit partisan en destituant, le 6 août 1990, mon gouvernement démocratiquement élu. Il est aujourd'hui indirectement responsable de toutes les violations des droits de l'homme commises ici, dans le Sind.* »

Benazir Bhutto avait d'autant plus « *accusé le coup* » après sa destitution et les élections perdues du 24 octobre 1990 qu'elle n'avait pas pu ne pas réfléchir aux erreurs commises et aux insuffisances dénoncées durant ses vingt mois à la tête du gouvernement : poids excessif pris par une belle-famille pas toujours scrupuleuse, politique parfois plus déclamatoire qu'effective, attention insuffisante aux affaires intérieures par rapport au domaine international, où « *j'ai une petite expérience* », dit-elle coquettement.

Mais aussi difficulté à taire son impatience devant les lenteurs, les contradictions, les compromissions inhérentes à la société pakistanaise, incapacité à accepter, au sein de son parti, les interférences des « *chacha* » (littéralement « *oncles* », personnalités respectables), qui avaient déjà servi son père et connu une dure traversée du désert durant la dictature Zia. Aujourd'hui, plusieurs de ces hommes qu'elle a froissés servent la majorité. « *J'ai le regret de dire qu'on a offert de l'argent à certains de nos partisans pour qu'ils changent de camp. Il y en a qui ont accepté, d'autres pas* », note-t-elle, impériale.

« Toutes les élections ont été truquées »

Pour elle, les choses sont simples : elle a été écartée parce que le Pakistan a « *toujours refusé les leaders populaires* », leur préférant militaires ou apparatchiks civils en syntonie avec l'élite sociale – *zamindars* (grands propriétaires terriens féodaux) ou les vingt-deux familles de l'establisment industriel.

Et puis, le « *scandale des coopératives* » financières qui, l'été dernier, a ruiné des milliers de petits épargnants du Pendjab et jeté la première ombre sur le gouvernement de M. Nawaz Sharif, l'a comme dopée. Puisque Islamabad entendait l'annihiler dans son fief du Sind, elle irait porter la guerre dans la province où le premier ministre est tout-puissant. Elle mena donc une campagne enflammée d'une ville à l'autre du Pendjab, drainant des foules considérables. Son punch stupéfie jusqu'à ceux qui ne l'aiment pas. Pourtant, à la suivre, il est clair que le seul chef du gouvernement digne du Pakistan qu'elle imagine, c'est elle.

Cependant, dans le Sind, le harcèlement permanent des militants du PPP n'a guère cessé depuis l'été 1990. Le maître d'œuvre de cette politique a été, jusqu'à sa récente retraite, le ministre en chef local, M. Jam Sadiq Ali, devenu son ennemi enragé. Fin novembre, la police du Sind, déjà réputée pour son peu de considération pour les droits de l'homme, a effectué plusieurs centaines d'arrestations parmi les cadres du PPP.

« *Nos sympathisants arrêtés sont soumis à des chocs électriques, les femmes violées. Des tribunaux spéciaux ont été établis pour nous juger. Des parlementaires ont été enlevés. Mon mari est détenu depuis fin 1990. Quand j'ai dénoncé une tentative d'assassinat qui se tramait contre lui, on m'a répondu : oui, il y a bien un attentat en préparation mais ce n'est pas nous !* »

De nouvelles élections ne seraient-elles pas la solution puisque la position du gouvernement du Sind s'est détériorée en raison de l'émotion suscitée après le viol d'une amie de Mme Bhutto par un commando commandité, selon la presse, par un proche du président ? « *Sans une réforme électorale, une telle consultation n'aurait pas de sens. Toutes les récentes élections ont été truquées.* »

L'heure avance. Mme Bhutto, qui avait négligemment laissé son *dupatta* (foulard) blanc glisser sur sa tunique carmin, replace ce tissu sur ses cheveux très noirs. L'entretien est terminé. « *Dites bien que le problème principal dans ce pays est qu'il doit savoir où il va. Veut-il une démocratie où les droits de l'homme sont respectés, avec une vision éclairée de l'islam ? Ou bien s'accommodera-t-il d'un gouvernement autoritaire, dominé par les fondamentalistes ? Et qui doit dire le droit, en dernière instance : le Parlement ou le tribunal fédéral de la charia ? Aujourd'hui, faute de réponses à ces questions, c'est la confusion, et de la confusion naît l'anarchie.* »

JEAN-PIERRE CLERC

Dans les domaines culturel, policier...

La Chine et Taïwan amorcent une coopération

PÉKIN

de notre correspondant

Sans que les deux Chines aient conclu d'accord préalable en ce sens, les échanges à caractère sinon gouvernemental, du moins officiel entre le continent et Taïwan ont *de facto* commencé dans le domaine culturel. L'agence Chine nouvelle a rapporté que M. Lee Teng-hui, chef de l'Etat de l'île nationaliste, a visité, le 29 février, une exposition provenant de Chine continentale sur les grottes de Dunhuang, un des trésors culturels les plus prisés de la Chine.

L'exposition se tenait à Kaohsiung, la grande ville du sud de Taïwan. S'en tenant toutefois à la ligne officielle, l'agence s'est contentée de désigner M. Lee sous son titre de « *président du Kuomintang, le parti au pouvoir sur l'île de Taïwan* ». Pékin refuse de reconnaître la réalité d'un Etat distinct et d'un gouvernement élu à Taïwan.

Dans le sens inverse, une troupe de musique et de danse taïwanaise s'est produite à Kunming (Yunnan), au cours d'un grand festival artistique rassemblant toutes les minorités nationales de Chine. Divers artistes de Taïwan, principalement de variétés, se sont déjà produits en Chine populaire au cours des dernières années, mais c'était la première fois qu'un ensemble artistique complet apparaissait dans le cadre d'un tel festival officiel.

Taïwan, qui, jusqu'à récemment, s'en tenait à une politique excluant les contacts directs avec le continent, a commencé à lever divers obstacles légaux et administratifs à de telles relations, dont Pékin réclame à cor et à cri l'ouverture. Outre les rapports qui se sont établis entre fondations qu'on s'attache à présenter comme non gouvernementales de part et d'autre du détroit, le Conseil gouvernemental de Taïpeh pour les affaires du continent s'apprête à proposer à Pékin un accord d'échange de journaux.

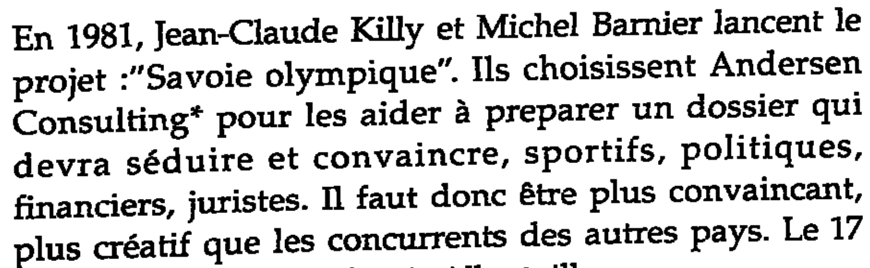
La proposition, officiellement destinée à « *promouvoir la compréhension mutuelle* », risque toutefois d'embarrasser le régime communiste : contrairement à sa propre presse, totalement contrôlée par le pouvoir, celle de Taïwan est libre, et comporte des organes proches du gouvernement comme des titres indépendants.

Un début de coopération a été également amorcé le 28 février entre les deux polices chinoises : un homme recherché par celle de Taïpeh pour « *crimes graves* », selon Chine nouvelle, qui s'était réfugié illégalement sur le continent en 1988 et y avait été arrêté pour d'autres délits, en décembre 1991, a été extradé en direction de Taïwan. Il a été remis aux mains de représentants des « *autorités de Taïwan* » en mer, dans le détroit où s'échangeaient autrefois coups de canon puis bombardements de propagande hostile entre les deux gouvernements rivaux.

FRANCIS DERON

هكذا من الأصل

Aux Jeux Olympiques on n'a pas eu de médaille, on n'a pas eu de photo, on n'a pas parlé de nous. Ça ne pouvait pas mieux se passer.



En 1981, Jean-Claude Killy et Michel Barnier lancent le projet :"Savoie olympique". Ils choisissent Andersen Consulting* pour les aider à preparer un dossier qui devra séduire et convaincre, sportifs, politiques, financiers, juristes. Il faut donc être plus convaincant, plus créatif que les concurrents des autres pays. Le 17 octobre 1986, le CIO choisit Albertville. Pour nous, c'est le lancement d'un second défi. En février 1987, le COJO nous confie officiellement le schéma directeur de l'organisation et de tous les systèmes d'information. Puis c'est notre projet qui est choisi pour la conception, la réalisation et la mise en oeuvre des systèmes opérationnels. De par leur efficacité, fiabilité, respect absolu des délais et des coûts, ces solutions ont déjà été retenues pour les prochains jeux de Lillehammer. Une première dans l'Olympisme. Décidément, ça ne pouvait pas mieux se passer. Pour vous aussi les compétitions ne s'arrêtent jamais. Ce que nous avons fait pour les J.O. nous pouvons le faire pour vous.

ALBERTVILLE 92

ANDERSEN CONSULTING
ARTHUR ANDERSEN & CO. S.C.

FOURNISSEUR OFFICIEL DES XVIe JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

DIRECTEMENT DE LA REFLEXION A L'ACTION.

* Andersen Consulting est le nom des activités de conseil et d'ingénierie informatique d'Arthur Andersen.

AFRIQUE

Le référendum au Sahara occidental

M. Boutros-Ghali donne trois mois au Maroc et au Polisario pour trouver un terrain d'entente

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, donne trois mois au Maroc et au Polisario pour trouver un terrain d'entente en vue de la relance de l'action de l'ONU au Sahara occidental, faute de quoi l'ensemble de l'opération sera reconsidérée.

Dans un rapport au Conseil de sécurité qui doit être publié dans les jours prochains, M. Boutros-Ghali se déclare dans l'impossibilité de proposer au Conseil un nouveau calendrier pour la tenue du référendum d'autodétermination initialement prévu pour la fin janvier ou le début février. La principale pierre d'achoppement porte sur la définition des critères d'identification des Sahraouis qui seront appelés à voter.

A Alger, le quotidien *Ech-Chaab*, proche du FLN, a accusé le Maroc de *« mener une campagne organisée »* pour faire accréditer la thèse que *« l'Algérie envisage de se débarrasser du dossier sahraoui »*. Dans une interview publiée lundi dernier par le quotidien marocain *Al-Ittihad Al-Ichtiraki*, le président du Haut Comité d'Etat algérien, M. Mohamed Boudiaf, avait exprimé sa volonté de *« régler le plus rapidement possible »* le problème du Sahara occidental, qui *« envenime les relations algéro-marocaines »*...

Un « partenariat » avec la CEE

D'autre part les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis à Bruxelles le 2 mars, ont confirmé qu'ils envisageaient de mettre sur pied avec le Maroc un partenariat basé sur un accord de libre-échange, une assistance économique et l'instauration d'un dialogue politique.

Les chefs de la diplomatie des Douze ont mandaté la Commission européenne pour entamer des conversations en ce sens avec le Maroc. M. Abel Matutes, le commissaire européen chargé des questions méditerranéennes, se rendra dans ce pays les 11 et 12 mars.

Des accords du même type pourraient ensuite être conclus avec l'Algérie et la Tunisie, a précisé M. Matutes. Le libre-échange avec tous les pays du Maghreb n'est pas une perspective à court terme, a toutefois précisé Mme Guigou, ministre français des affaires européennes. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CÔTE-D'IVOIRE : poursuite du procès des opposants.** – Le procès des opposants ivoiriens, accusés d'être responsables des violences qui ont marqué une manifestation, il y a deux semaines, s'est poursuivi, lundi 2 mars, à Abidjan. Le procureur de la République a présenté une série de *« pièces à conviction »*, dont des banderoles, des pierres et une barre de fer. Ces *« preuves »* ont été récusées par la défense. Le procès devait reprendre mardi. – *(AFP.)*

□ **KENYA : deux membres de l'opposition blessés lors d'une manifestation.** – Deux membres de l'opposition ont été légèrement blessés, lundi 2 mars, par la police anti-émeute, qui a dispersé à coups de matraque quelque deux cents manifestants réclamant la *« libération immédiate de cinquante-deux prisonniers politiques »*, a-t-on appris à Nairobi. L'opposition, récemment légalisée, accuse le gouvernement du président arap Moi et le parti au pouvoir d'être responsables des récentes attaques contre certains de ses membres. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : accord sur une reprise de la conférence nationale.** – Selon Mgr Laurent Monsengo, président de la conférence nationale zaïroise, interrogé, lundi 2 mars, par une radio belge, le président Mobutu lui a donné, samedi dernier, son accord pour que les travaux de la conférence sur l'instauration de réformes politiques reprennent *« incessamment »*. Le gouvernement avait suspendu la conférence le 19 janvier dernier *« en raison de troubles ethniques et du coût des travaux »*. – *(AFP.)*

TCHAD

Le gouvernement dénonce les « ingérences » étrangères

Le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Mahamat Saleh Hamat, a demandé, lundi 2 mars, aux chefs de missions diplomatiques et aux représentants des organisations internationales de *« veiller à ce que leurs coopérants et agents ne s'ingèrent pas dans les affaires politiques intérieures du Tchad »*. Il a accusé des *« groupuscules d'activistes, encouragés et soutenus par certains coopérants et étrangers »*, d'avoir suscité et entretenu, *« des jours durant, un climat insurrectionnel et séparatiste dans certains quartiers de la capitale »*, qui a abouti au *« coup d'Etat avorté du 21 février »*.

Evoquant le récent assassinat du vice-président de la Ligue des droits de l'homme, M. Saleh Hamat a assuré que l'enquête devrait aboutir à une *« conclusion rapide »*. Enfin, à propos de l'insécurité qui règne à N'Djamena et dans l'ensemble du pays, le ministre a affirmé que la démilitarisation allait être effective dans les vingt-quatre heures, *« toutes les dispositions »* étant prises pour *« mettre fin, à court terme, à l'insécurité et aux actes d'agressions. »* – *(AFP.)*

CAMEROUN : résultats partiels des élections législatives

L'ancien parti unique obtient plus de la moitié des sièges

Selon les premiers résultats officiels rendus publics lundi 2 mars, à Yaoundé, quarante-six sièges de député sur les cent quatre-vingt du futur Parlement, ont déjà été attribués, à l'issue des élections législatives pluralistes à un tour, organisées dimanche. Sur ces quarante-six sièges, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique, dirigé par le président Paul Biya) en obtient vingt-quatre.

Les autres vont à l'opposition, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP, dirigée par M. Maïgari Bello Bouba) en emportant quatorze, tandis l'une des factions de l'Union des populations du Cameroun (UPC) en obtient huit. De source officieuse, on indique que l'UNDP emporterait la quasi-totalité des cinquante et un sièges du nord et de l'est, l'UPC ceux du centre et le RDPC ceux du sud. Selon une source proche du gouvernement, le RDPC aurait recueilli 52 % des suffrages et serait sûr de disposer d'une majorité confortable à l'Assemblée.

La confirmation de ces pronostics marquerait toutefoi un très net effritement du parti présidentiel, désormais confronté à une forte poussée de l'opposition. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Biya, en 1982, les « poulains » du RDPC étaient, en effet, habitués à gagner les élections avec des scores supérieurs à 90 %. *« Le RDPC n'est pas mort, mais il est drôlement secoué »*, résumait, lundi soir, un fonctionnaire.

La tendance abstentionniste semble se confirmer, notamment dans l'ouest, où l'opposition « radicale » est bien implantée. A Noun, l'appel au boycottage a été largement suivi, le taux de participation n'ayant été que de 10 %. De bonne source, on estime que les résultats définitifs ne seront sans doute pas connus avant plusieurs jours. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

M. Mestiri démissionne du principal parti d'opposition

TUNIS

de notre correspondant

M. Ahmed Mestiri vient de démissionner du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition qu'il avait fondé en 1978. Il en avait déjà abandonné la direction en juillet 1989 mais était demeuré membre du Conseil national.

En coupant les ponts définitivement, mais aussi discrètement, M. Mestiri confirme implicitement le malaise qui règne depuis plusieurs mois à la tête du parti et risque même de l'aggraver. Plusieurs dirigeants du MDS reprochent en effet à leur président, M. Mohamed Moada, une trop grande complaisance à l'égard du pouvoir et certaines initiatives personnelles, comme celle tendant à créer un nouveau parti regroupant autour du MDS les courants démocratiques se reconnaissant dans *« l'identité arabo-islamique »* – Parti communiste exclu.

M. D.

DJIBOUTI

« Des solutions réalistes peuvent être trouvées » *estime M. Paul Dijoud*

Le directeur des affaires africaines et malgaches au ministère français des affaires étrangères, M. Paul Dijoud, a quitté Djibouti pour Paris, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 mars, afin de rendre compte à son ministre, M. Roland Dumas, de l'évolution de la situation djiboutienne.

Peu avant son départ, M. Dijoud a indiqué qu'il s'était efforcé durant ses dix jours de mission, d'*« apporter la contribution de la France à la recherche d'une solution de paix, et ce, dans le respect de la souveraineté de la République de Djibouti »*.

Faisant implicitement allusion à la proclamation d'un cessez-le-feu par les rebelles du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) et à la libération de leur porte-parole, le docteur Abbatte, par le gouvernement, M. Dijoud a affirmé avoir *« senti que des solutions réalistes et généreuses pouvaient être trouvées »*. *« Les combats ont cessé, ils ne doivent pas reprendre »*, a-t-il ajouté.

Selon l'émissaire français, qui a rencontré, une nouvelle fois, dimanche, le président Gouled, ce dernier lui a réaffirmé *« sa détermination et celle du gouvernement à établir le plus vite possible la démocratie »*. – *(AFP.)*

NIGER : pour protester contre les mutineries militaires

Opération « ville morte » à Niamey

Le calme semblait revenu, lundi 2 mars, à Niamey, après quatre jours de tension provoquée par les mutineries de l'armée. L'opération *« ville morte »*, lancée par la coalition des Forces démocratiques (qui regroupe le syndicat unique et une trentaine de partis politiques), a été massivement suivie. Ministères, sociétés d'Etat, banques et commerces sont restés fermés, de même que le grand marché de Niamey. L'aéroport international était également fermé au trafic.

Le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Moussa, a invité la population à garder son calme et encouragé *« les soldats, sous-officiers et officiers à resserrer leur cohésion »* et *« à persévérer dans la démarche pacifique »* pour résoudre *« leurs revendications légitimes »*. Une rencontre entre des représentants du gouvernement de transition, des Forces démocratiques et de l'armée – mutins compris – pourrait avoir lieu incessamment, afin d'envisager l'arrêt de l'opération *« ville morte »*.

Le Quai d'Orsay a exprimé son inquiétude face aux *« désordres provoqués par les militaires »* nigériens. Paris *« réprouve par avance tout coup de force qui porterait atteinte au processus démocratique »*, et souhaite que ce processus *« permette d'aller à des élections dans la paix civile »*. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Après l'admission de neuf nouveaux membres

L'Organisation des Nations unies compte désormais 175 pays

L'Assemblée générale des Nations unies a admis, le 2 mars, par acclamations et sur recommandation préalable du Conseil de sécurité, les Républiques d'Arménie, d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizstan, de Moldavie, d'Ouzbékistan, de Tadjikistan et de Turkménistan, ainsi que la République de Saint-Marin, ce qui porte à 175 le nombre des pays membres de l'Organisation, contre 50 le 24 octobre 1945, lors de sa création.

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

Précédant les huit Républiques ex-soviétiques qui, désormais, font partie de l'ONU, les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), avaient fait leur entrée le 17 septembre 1991 aux Nations unies, en même temps que les deux Corées, les îles Marshall et la Micronésie. D'autres admissions prochaines ne sont pas exclues si l'on en juge par l'initiative du ministre croate des affaires étrangères, M. Zvonimir Separovic, qui, reçu le 21 février dernier par le secrétaire général, a fait connaître l'intention de son gouvernement de demander son admission à l'ONU dès que les circonstances – la reconnaissance de ce nouvel Etat indépendant par un nombre suffisant de pays – le permettront.

La cérémonie d'admission de lundi a constitué une nouvelle démonstration de l'éclatement définitif de l'ancien empire soviétique, avec le prochain rattachement au groupe asiatique de l'ONU de sept pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), le huitième (la Moldavie) devant rejoindre le groupe des pays d'Europe de l'Est. En bonne logique, la République de Saint-Marin figurera dans le groupe des pays d'Europe occidentale. Cette réunion a aussi fourni l'occasion à plusieurs délégations d'inviter deux des nouveaux membres – l'Arménie et l'Azerbaïdjan – à tenter de régler pacifiquement le différend qui les oppose à propos de l'enclave du Haut-Karabakh.

L'Arménie réclame des mesures urgentes

Prenant la parole au nom de la Fédération de Russie et de la République de Biélorussie, M. Guennadi Oudovenko, qui cessait ce jour-là ses fonctions d'ambassadeur d'Ukraine après avoir été l'un des plus anciens diplomates de ce rang en poste à New-York (l'Ukraine et la Biélorussie ont été admises à l'ONU en même temps que l'ex-URSS à la fin de la seconde guerre mondiale), a invité *« tous les Etats à respecter le principe de non-recours à la force »* et exprimé l'espoir que les négociations menées dans le cadre de la Confédération sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) permettront de régler ce conflit armé.

Dans cet esprit, l'ambassadeur du Portugal, M. Fernando Reino, qui parlait au nom de la Communauté européenne, a déploré que la mise en œuvre de l'accord conclu à Moscou le 20 février dernier entre les ministres des affaires étrangères d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Russie se heurte encore à des difficultés d'application, ainsi que l'atteste le regain de violence dans la région.

Après les remerciements d'usage à l'Assemblée pour avoir permis l'admission de son pays, le représentant arménien, M. Raffi Hovanisian, a précisé que la politique d'Erevan n'était dirigée contre aucun peuple et il a proclamé son attachement *« au droit à l'autodétermination »*, demandant que la communauté internationale prenne des mesures urgentes pour mettre un terme à la spirale de la violence. L'ambassadeur d'Azerbaïdjan, M. Gusain Sadykhov, affirmant que son pays a été *« le premier Etat démocratique dans l'histoire de l'Orient »*, s'est prononcé en faveur des principes d'intégrité territoriale, ajoutant que le règlement du problème du Haut-Karabakh devait s'effectuer *« selon les principes des Nations unies »*.

SERGE MARTI

Le secrétaire d'Etat adjoint américain à Paris

« Il ne faut pas avoir peur des revendications ethniques » en Afrique affirme M. Herman Cohen

De passage à Paris, après une tournée africaine qui l'a conduit au Tchad, au Congo, au Zaïre et au Gabon, le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, M. Herman Cohen, a annoncé, lundi 2 mars, que les Etats-Unis consacreraient, en 1992, quelque 25 millions de dollars pour *« aider la démocratie »* en Afrique, soit environ un huitième de l'aide américaine au développement. Celle-ci devrait se situer entre 900 millions et 1 milliard de dollars cette année.

S'exprimant lors d'un déjeuner avec la presse euro-africaine, M. Cohen a assuré que l'intérêt des Etats-Unis pour l'Afrique ne se démentirait pas. *« Nous avons dépensé des milliards de dollars pour lutter contre le communisme : ce n'est pas maintenant que l'on va s'arrêter ! »*, a-t-il ironisé. Les aléas de la situation politique aux Etats-Unis risquent, cependant, de moduler cette volonté. Le président Bush, en pleine campagne électorale, est d'ores et déjà *« très attaqué pour sa politique d'aide extérieure. Certains Américains lui reprochent de donner de l'argent à l'étranger, au détriment des légions de chômeurs et de sans-abri que compte le pays »*, a reconnu M. Cohen.

Evoquant les changements politiques en Afrique, le responsable américain s'est particulièrement félicité de l'évolution en Ethiopie. En organisant des élections régionales (prévues d'ici la fin mars), les nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba font preuve d'une *« grande intelligence »*, a-t-il estimé. *« Il ne faut pas avoir peur des revendications ethniques ou régionales en Afrique. Et il vaut mieux, parfois, savoir se séparer pour pouvoir, par la suite, reprendre la vie commune »*.

M. Cohen s'est montré très inquiet, en revanche, sur la situation zaïroise, *« complètement bloquée »*, et qui risque de provoquer, selon lui, de nouvelles émeutes de la faim. Evoquant les vives critiques dont la France est aujourd'hui l'objet, au Congo et au Niger notamment, le secrétaire d'Etat adjoint a affirmé que les reproches lancés contre la France étaient *« injustifiés »*. *« Mais c'est un phénomène normal – nous le vivons nous-même aux Philippines : l'ancienne puissance coloniale est toujours prise comme bouc émissaire »*, a-t-il souligné.

Cela n'empêche pas les Etats-Unis d'avoir une attitude fort différente, voire divergente, de la France concernant le Tchad ou le Cameroun – coupable, selon Washington, de *« violations répétées des droits de l'homme »*.

Non, un PC n'est pas forcément inutile, il peut vous servir à acheter moins cher un Macintosh.

(Voir page suivante)

CLM/BBDO Macintosh est une marque déposée d'Apple Computer, Inc.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

CANADA : pour dissuader le Québec de faire sécession

Le Parlement fédéral fait de nouvelles propositions constitutionnelles

Vingt mois après l'échec de l'accord du lac Meech, le Parlement fédéral d'Ottawa a proposé de nouvelles solutions au problème constitutionnel canadien, susceptibles de satisfaire à la fois les revendications des Québécois, tentés par l'indépendance, celles des Amérindiens et celles des provinces de l'ouest du pays. Le comité parlementaire tripartite, chargé d'améliorer le projet présenté le 24 septembre dernier par le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney, a rendu public, dimanche 1er mars, un rapport sur les modifications à y apporter, à la lumière des commentaires recueillis auprès de la population canadienne au cours des cinq derniers mois.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le rapport recommande notamment de reconnaître le Québec comme *« société distincte »*, en raison de sa culture francophone et de son code civil, de lui donner des pouvoirs supplémentaires – mais non exclusifs – en matière culturelle, ainsi qu'un droit de veto sur les changements constitutionnels ultérieurs. Il préconise de réduire le poids relatif des deux plus grandes provinces, le Québec et l'Ontario, au sein d'un Sénat désormais élu à la proportionnelle et doté de pouvoirs élargis. Il suggère de reconnaître aux autochtones un *« droit inhérent »* à l'autonomie gouvernementale au sein de la Fédération canadienne. Il se prononce pour l'abolition des barrières commerciales subsistant entre les provinces et en faveur d'un *« pacte social »* qui garantirait le droit des Canadiens à un régime universel de santé. Il propose aussi qu'Ottawa négocie avec chaque province des ententes administratives destinées à clarifier le rôle du gouvernement fédéral dans une quinzaine de champs de compétences qui sont, en théorie, du ressort des provinces mais qu'Ottawa a, de fait, accaparés progressivement. Ces ententes seraient de durée limitée et à la merci des changements de gouvernement fédéral.

Bref, les parlementaires ont offert une sorte de *« menu fédéral »* avec un plat principal unique et des desserts à la carte. Ce document *« répond aux besoins du Canada anglais, qui veut un gouvernement central fort, et à ceux du Québec, qui veut des pouvoirs supplémentaires »*, affirme le sénateur conservateur Gérald Beaudoin, fin constitutionnaliste et coprésident du comité.

Le dilemme de M. Mulroney

Ce texte servira de base de discussion aux premiers ministres (fédéral et provinciaux), qui devraient se réunir à Ottawa à la mi-mars. A partir de toutes ces consultations, le gouvernement fédéral élaborera un projet final des modifications à apporter à la Constitution, qui sera connu *« vers le 15 avril, pas avant »*, prévoit M. Mulroney. C'est sur ces ultimes *« offres »* que se jouera la décision du Québec de ratifier enfin la Constitution canadienne – qui n'a jamais reçu son aval depuis son rapatriement de Londres en 1982 – ou de faire sécession.

Le respect de l'échéancier est d'importance car, au Québec, une loi votée l'été dernier prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté politique de la province, le 26 octobre au plus tard. Le premier ministre québécois Robert Bourassa, fédéraliste convaincu, s'est toutefois ménagé la possibilité de consulter la population sur les offres fédérales et non sur l'indépendance, à condition que celles-ci soient *« substantielles »* et lient *« formellement »* les provinces anglophones.

Le gros problème de M. Mulroney est de céder suffisamment de nouveaux pouvoirs au Québec sans se mettre à dos le Canada anglophone, à un moment où sa popularité est tombée au niveau historique de 10 % dans les derniers sondages. Or l'opinion publique anglophone reste très réfractaire à la dévolution de pouvoirs spéciaux au Québec, dans une proportion de 92 %, selon un sondage publié la semaine dernière. Dans ce contexte, le comité avait aussi pour mission de *« jauger »* les réactions de la population sur les vingt-huit propositions fédérales initiales et, par ses recommandations, de légitimer aux yeux de l'opinion les offres finales.

D'abord censé procéder à des audiences publiques à travers le pays, le comité a connu de sérieux ratés au démarrage et a finalement opté pour une série de *« conférences constitutionnelles »*, qui ont réuni quelque deux cents personnes, pendant cinq fins de semaine consécutives : des experts de tout poil, des représentants de divers groupes de pression et une trentaine de *« citoyens ordinaires »* tirés au sort.

Réactions négatives

Sans être vraiment représentative de la population, notamment parce que les Québécois séparatistes les ont boycottées, ces conférences très médiatisées, où des Canadiens de bonne volonté ont cherché des compromis pour *« sauver le pays »*, ont donné au gouvernement fédéral *« une marge de manœuvre beaucoup plus grande qu'au moment de l'accord du lac Meech »*, se félicitait le ministre fédéral des affaires constitutionnelles, M. Joseph Clark, avant même le dépôt du rapport du comité. Ce dernier *« reflète le haut niveau d'entente entre les partis nationaux canadiens sur les changements constitutionnels majeurs »*, a-t-il affirmé.

Mais, si les trois partis l'ont signé, c'est que chacun a obtenu de faire inscrire, dans le corps même du texte, son désaccord sur certains points. Le Parti libéral de M. Jean Chrétien s'est ainsi dissocié de certaines recommandations centrales, en particulier concernant le Sénat, la répartition des compétences entre le fédéral et les provinces et les pouvoirs offerts au Québec, qu'il trouve trop étendus.

Deux des principaux artisans de l'échec de l'accord du lac Meech ont déjà exprimé de sérieuses réserves : le premier ministre conservateur du Manitoba, M. Gary Filmon, et surtout son homologue de Terre-Neuve, le libéral Clyde Wells, qui *« doute sérieusement que cette voie puisse nous mener vers une solution »*, car elle *« ressemble trop »* au défunt accord, qui prévoyait déjà un statut de *« société distincte »* pour la seule province à majorité francophone du pays.

Au Québec, les dirigeants d'opinion souverainiste, responsables syndicaux en tête, ont immédiatement rejeté le rapport, qui ne fait, selon eux, que des concessions symboliques à leur province. Rappelant que les libéraux au pouvoir à Québec avaient réclamé des pouvoirs exclusifs dans vingt-deux champs de compétence, le président du Parti québécois (PQ), M. Jacques Parizeau, a affirmé que ce rapport *« constitue un affront pour le premier ministre du Québec, qui devra le rejeter rapidement »*.

CATHERINE LECONTE

BRÉSIL : le carnaval de Rio

La fête était de nouveau dans la rue

Les organisateurs du carnaval de Rio, dont les défilés ont pris fin, mardi 3 mars, après quatre jours de folies voulaient revenir cette année aux manifestations populaires de la rue et mettre un terme à la dérive luxueuse du carnaval des riches clubs privés. Mission accomplie : les Brésiliens, de Rio ou d'ailleurs, ont repris possession de ce carnaval, que les touristes étrangers, américains surtout, ont de plus en plus tendance à bouder.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« C'est carnaval, la douce illusion, la promesse de vie dans mon cœur. » « Rêver ne coûte rien, et mon rêve est si réel. J'ai plongé dans cette magie, c'était tout ce que je désirais pour ce carnaval » : les sambas donnent le ton. Rio-de-Janeiro s'enflamme. Quelques centaines de sportifs musclés arpentent en talons aiguilles et perruques lumineuses les trottoirs d'Ipanema. Le métro rayonne des costumes de lumière qui s'y pressent toutes les nuits. Les sambas rythment la vie, malgré la pluie. Le roi Momo, détenteur des clefs de la ville pendant les jours de fête, s'est emparé de Rio.

Le carnaval, c'est, avant tout, une longue préparation, un effort collectif et passionné pour fabriquer ces jours de folie qui, du samedi au mardi, embrasent Rio et de nombreuses autres cités du Brésil. Demain, une fois la fête finie, la *saudade*, cette indéfinissable mélancolie, sera de courte durée. Tout recommencera très vite. Le choix des prochains thèmes, des sambas, des costumes et le dessin des chars occuperont à nouveau les esprits. Toute la magie de ce spectacle réside dans cet effort perpétuellement tendu vers un événement qui marque plus sûrement l'année brésilienne que n'importe quel autre.

Le carnaval de Rio, s'il est le plus connu du Brésil, est souvent le plus décrié : violences, débauche de luxe en pleine misère, emprise de la Mafia sur le défilé officiel, spectacle répétitif avant tout destiné aux touristes, notamment en raison de son coût prohibitif. Une place vaut en effet l'équivalent de 50 à 700 francs, suivant les jours et les emplacements, et un costume simple de défilé un millier de francs environ, soit plus de deux fois le salaire minimum. Depuis une demi-douzaine d'années, cette contre-publicité a entraîné une baisse de la fréquentation du défilé des écoles de samba, boudé non seulement par les visiteurs prestigieux, mais aussi par des touristes effrayés par ce moment réputé dangereux.

Pour la première fois cette année, les hôtels affichaient complet, et, des loges prestigieuses aux gradins les plus simples, aucune place n'était disponible pour le fameux défilé du Sambodrome, ce « temple » peu gracieux de la samba construit au centre de la ville. Un responsable de l'office de tourisme Riotur explique qu'il s'agit avant tout *« d'un retour d'une clientèle brésilienne, des villes de l'intérieur ou des environs de Sao-Paulo »*. Quant la clientèle étrangère, elle, ne cesse de baisser, particulièrement celle des Américains (*le Monde* du 28 février). Riotur a repris ses invitations de personnalités du monde entier, comme le couturier Kenzo ou l'actrice Liza Minelli, pour tenter de restaurer le prestige perdu de cette grande fête.

« Le plus beau spectacle du monde »

Que les cariocas (habitants de Rio) soient en majorité les seuls à apprécier ce qu'ils considèrent comme *« le plus beau spectacle du monde »* est sans aucun doute une injustice. Les deux jours de défilé officiel constituaient le sommet du carnaval, où quatorze écoles présentaient chacune un époustouflant spectacle : 4 500 figurants et une douzaine de chars (pour 80 minutes de défilé) participaient à la compétition, qui obéit à des critères nombreux et précis, un peu à la manière des tournois de football. Il en est d'ailleurs des écoles de samba comme des équipes de football. Certaines sont parrainées par des patrons de la loterie clandestine, le fameux *jogo de bicho*, largement toléré.

En marge du défilé prestigieux, des milliers d'autres spectacles ont parsemé la ville. Celui des « bandes » qui entraînent derrière elles la population d'un quartier aux sons d'une samba, des bals qui surgissent en tous lieux, des démonstrations des autres écoles ou de celles des enfants. Ces jours de défoulement et d'oubli, cette fête aux milliers de facettes et de paillettes restent, quoi qu'on en dise, exceptionnels.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

DIPLOMATIE

Le prince Charles à Paris

Vive le crottin, la fourme et le brie de Meaux...

En visite pour deux jours en France, le prince Charles a été reçu lundi 2 mars par le président François Mitterrand et a pris la parole le soir devant l'Association France-Grande-Bretagne, qui célèbre son 75e anniversaire.

C'est surtout à l'Europe qu'il a consacré son allocution, en s'exclamant, en français, *« vive la différence »*, *« l'uniformité serait insupportable : la diversité est essentielle »*. Estimant que la nouvelle Europe issue de Maastricht est *« une chose splendide »*, il a toutefois mis en garde contre le danger de bureaucratie en prenant l'exemple des fromages français, que l'on a cru menacés par une harmonisation des règles bactériologiques.

Et de citer le brie de Meaux, le crottin de Chavignol, le bleu d'Auvergne, la fourme d'Ambert, le gruyère de Comté, le pont-l'evêque, ou encore le roquefort, le camembert, le reblochon et le vacherin...

□ **Le premier ministre néerlandais envisage de se rendre à Prétoria.** – Le premier ministre néerlandais, M. Rud Lubbers, se rendra en Afrique du sud les 10 et 11 août prochains, pour la première visite officielle d'un chef du gouvernement des Pays-Bas depuis les années 50. Initialement prévue en février, cette visite avait été reportée sous la pression de l'ANC, qui l'estimait prématurée tant qu'un gouvernement d'union nationale n'était pas formé. C'est aujourd'hui au tour de La Haye de poser un préalable : ce voyage, destiné à exprimer le soutien des Pays-Bas à l'abolition de l'apartheid, n'aura sans doute pas lieu si le président De Klerk perd le référendum du 17 mars prochain. – (*Corresp.*)

COSTA-RICA

Guérilla judiciaire avec la France dans une affaire de drogue

SAN-JOSÉ

de notre correspondant

Après trois ans de guérilla judiciaire pour obtenir l'extradition d'un homme d'affaires d'origine asiatique condamné en France par contumace pour trafic de stupéfiants, les autorités françaises s'impatientent devant les lenteurs de la justice costaricienne, submergée par les innombrables recours présentés par l'intéressé. *« Il cherche à gagner du temps pour préparer une évasion »*, dit-on, irrité, du côté français, tandis que la défense exige des garanties pour son client, notamment un nouveau procès devant les tribunaux français pour prouver qu'il y a confusion d'identité.

M. Mohammed Ali, trafiquant de drogue pakistanais condamné à vingt ans de prison en novembre 1986 par le tribunal de Grasse, est-il, comme l'affirment les autorités françaises et Interpol, la même personne que le directeur de sociétés singapourien Cheikh Kadir Tajudeen, installé depuis une dizaine d'années au Costa-Rica où il aurait investi près de 12 millions de dollars, après avoir fait fortune dans le transport maritime au Proche-Orient ? L'intéressé, légèrement grisonnant, s'en défend vigoureusement de sa prison, d'où il continue de gérer ses affaires, notamment la société de transports maritimes Juno ainsi que 1 600 hectares de café et de canne à sucre.

Son avocate, Me Yelba Mairena, dénonce le *« harcèlement »* de l'ambassadeur de France, Mme Hélène Dubois, qui, souligne-t-elle, a obtenu un durcissement des conditions de détention de son client, sous prétexte qu'il aurait bénéficié de *« privilèges »* indus pouvant faciliter son évasion. La Cour suprême s'est prononcée en faveur de son extradition le 31 janvier, mais Me Mairena a déposé un nouveau recours.

BERTRAND DE LA GRANGE

ETATS-UNIS

La popularité de M. George Bush en baisse

M. George Bush ne recueille plus que 40 % d'opinions favorables, mais il reste encore en mesure de battre les candidats démocrates en lice dans la course à la Maison Blanche, selon un sondage publié, mardi 3 mars, et réalisé pour le compte du *New York Times* et de CBS. Le président sortant obtiendrait 50 % des voix s'il était opposé au gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton, qui en récolterait 40 %.

M. Bush est aussi donné vainqueur face à l'ex-sénateur Paul Tsongas (49 % et 39 % des voix respectivement) et face au sénateur du Nebraska Bob Kerrey (52 % contre 35 %). Chez les démocrates, M. Clinton est soutenu par 28 % des électeurs démocrates potentiels et M. Tsongas par 19 %. Plus de la moitié des personnes interrogées ont cependant fait part de leur insatisfaction à l'égard des candidats actuels de leur parti. – (*AFP, AP.*)

Veto présidentiel aux menaces de sanctions économiques contre la Chine

Le président Bush a opposé son veto, lundi 2 mars, à une loi qui imposait à la Chine des conditions – en particulier concernant les droits de l'homme et la non-prolifération nucléaire – pour le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée. Dans un message au Congrès, M. Bush a souligné qu'il approuvait *« les objectifs »* de ce texte, mais qu'il était en désaccord *« avec la méthode proposée »*.

« Il ne fait aucun doute dans mon esprit, a-t-il ajouté en reprenant sa position traditionnelle sur les relations américano-chinoises, *que, si nous présentons un ultimatum sur ce sujet à la Chine, il en résultera un affaiblissement des relations avec l'Occident et une plus grande répression. »* La loi a été adoptée la semaine dernière par le Sénat par 59 voix contre 39, alors qu'il faut une majorité des deux tiers pour passer outre le veto présidentiel. – (*AFP, Reuter.*)

Avant d'offrir votre bon vieux Macintosh à votre cousine, sachez qu'il peut vous faire économiser jusqu'à 14 000 F.

(Voir page suivante)

POLITIQUE

BILANS ET PERSPECTIVES

Formation professionnelle : le pouvoir limité des élus

Les assemblées régionales ont du mal à développer des initiatives qui leur soient propres

Après un premier article, « Economie : la montée en puissance des collectivités locales » (*le Monde* du 3 mars), nous continuons la publication de notre série sur l'action menée par les conseils régionaux élus il y a six ans.

Avec la formation professionnelle et l'apprentissage, qui leur sont dévolus depuis 1984, les régions ont l'impression d'avoir joué de malchance. Non seulement elles ont hérité, peu après, des établissements d'enseignement secondaire, autrement valorisants pour des élus – quoique tout aussi coûteux en fonctionnement, – mais elles n'ont jamais pu exercer pleinement leurs toutes nouvelles prérogatives.

C'est que ces terrains-là sont encombrés. A cause du chômage et des discours nationaux sur la priorité à accorder à la formation, les régions ont rarement eu les mains libres, et même pas les moyens d'imposer leur prédominance financière. Tandis qu'elles consacrent 5,3 milliards de francs à ce qui, théoriquement, leur appartient, l'Etat, lui, programmes nationaux obligent, dépense plus de 46 milliards de francs et les entreprises, tout aussi intéressées, à peine moins de 37. Dans ces conditions, il leur est difficile de démontrer leur autonomie de décision et de développer leur propre action.

Entre les filières « nationales » et les programmes liés à la politique de l'emploi ou au traitement social du chômage, il n'y a déjà pas beaucoup de place pour une intervention régionale spécifique, une fois assurés les coûts de l'entretien et les frais de fonctionnement, dont ceux que nécessitent les six cents centres de formation des apprentis (CFA). L'engouement passé, la plupart des élus reconnaissent que les sommes dont ils disposent ne leur permettent que de jouer à la marge, sur des opérations particulières.

Certaines régions donnent un peu d'éclat à ces escapades, comme la Franche-Comté, la Bourgogne et la Bretagne avec leurs « chèques formation », ou l'Ile-de-France, qui se distingue par de grandes campagnes, en mettant l'accent sur le « chéquier langues ». Mais il faut bien dire que la majorité, également par manque de vocations ou de compétences techniques, ne sait rien faire d'autre que d'accompagner des programmes décidés ailleurs. D'autres régions se limitent à un travail de contestation, à l'image de celle de M. Jacques Blanc, président de Languedoc-Roussillon.

Un malaise persistant

En outre, le dossier suscite des convoitises ou se trouve au cœur de luttes d'influences. Les chambres consulaires – de commerce et d'industrie, des métiers, d'agriculture – campent sur le territoire et entendent protéger leurs prérogatives. Les branches professionnelles, longtemps absentes – sauf dans l'apprentissage, – font connaître leurs ambitions, à mesure que les entreprises sont touchées par la pénurie de main-d'œuvre. Soucieux d'acquérir un champ d'application pour le paritarisme, les syndicats manifestent d'autant plus leur intérêt que, au plan national, le patronat a depuis longtemps compris l'avantage qu'il pouvait y avoir à leur confier un rôle de partenaire. Assiégée, l'éducation nationale renâcle, alors que les organismes de formation, qui reçoivent 18,5 % des dépenses régionales, n'apprécient guère une tutelle supplémentaire. Et, parce qu'il y a un lien entre formation et chômage, les négociations successives pour l'équilibre financier de l'UNEDIC viennent largement empiéter sur un espace de responsabilité.

Ces derniers mois, tout cela a conduit à un malaise persistant, qui a parfois donné lieu à des échanges aigres-doux. Terrain ordinaire du consensus, symbolisé par la nomination de M. Jean-Pierre Soisson à la tête du comité de coordination des programmes régionaux de la formation professionnelle et de l'apprentissage, où il a été remplacé, à son entrée au gouvernement, par M. Jacques Jeanteur, la formation professionnelle et continue a récemment fait l'objet d'escarmouches, parfois mesquines.

A fleurets mouchetés, les hostilités ont commencé avec M. André Laignel, à l'époque secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, quand celui-ci parut ignorer le poids des régions. Elles s'amplifièrent au moment de la création du CFI (crédit-formation individualisé), cette « deuxième chance » voulue par le président de la République, qui semblait, une fois de plus, contourner le pouvoir né de la décentralisation. Depuis, le climat s'est maintes fois aggravé, lourd de procès d'intention, quelquefois exprimés. Ainsi, quand les partenaires sociaux – syndicats et patronat – ont négocié l'accord du 3 juillet 1991 sur la réforme de la formation professionnelle qui s'est traduite ensuite par une loi. Plus tard, en janvier 1992, quand les mêmes ont abouti dans leurs discussions sur le thème de l'apprentissage, sans trop se préoccuper de la place des régions.

Les interventions de Mme Cresson

Entre-temps, les interventions de Mme Edith Cresson, dans ce domaine, n'avaient rien arrangé. A mesure que le premier ministre manifestait sa volonté de privilégier la voie de l'apprentissage et de l'alternance, elle provoquait les réticences des régions, bien décidées à défendre leur bien. Habituellement placide, M. Jeanteur réveilla le vieux conflit de la taxe d'apprentissage, pour près de la moitié canalisée vers la région parisienne, et pour partie détournée de son objet premier par les établissements du secondaire ou l'enseignement professionnel supérieur. A l'automne, les états généraux de l'apprentissage révélaient une exaspération, à l'approche de la table ronde. Il fallut des déclarations rassurantes, puis la reconnaissance du rôle moteur des régions par le conseil des ministres du 26 février, pour que le climat de fronde soit balayé.

Ce comportement et cette méfiance illustrent la complexité de la question de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Trop de partenaires y sont imbriqués et les régions, pour leur part, n'y sont pas placés dans la meilleure des situations pour y imprimer leurs choix. Sur les sommes dont elles disposent, pour 40,4 % fournies par les dotations d'Etat, le reste provenant de leurs ressources propres, elles consacrent 33 % aux rémunérations des stagiaires, et presque tout le reste au financement des prestations fournies par les organismes de formation. Or, à 40,8 %, ces sommes vont aux CFA. Année après année, les aides de l'Etat diminuent, en proportion des dépenses, tandis que les apports des régions, alimentées par le produit de la taxe sur les cartes grises, ne cessent de croître.

Au final, les fonds régionaux de la formation professionnelle ne représentaient que 21 % des fonds publics (Etat plus régions) et les dépenses de formation, guère plus que 13 % du budget total des régions, en 1989. Ce qui laisse peu de latitude pour des opérations originales. Et ce, d'autant plus que, par définition, les programmes régionaux de formation professionnelle et continue sont encadrés par des contrats de plan, signées avec l'Etat.

Toutes ces contraintes n'empêchent cependant pas des élus régionaux de croire en leur mission. Nombreux sont ceux qui innovent ou tentent de se singulariser. Il y en a même qui se passionnent. Malgré les limites imposées de toutes parts à leur action.

ALAIN LEBAUBE

La préparation des élections

Côte-d'Or : révolte socialiste contre M. Fabius

Deux listes socialistes concurrentes devraient s'affronter, le 22 mars, pour les élections régionales dans le département de la Côte-d'Or : celle conduite par M. Hervé Vouillot, mauroyiste, maire de Quétigny, qui a obtenu l'investiture des instances nationales du PS, et celle, dissidente, emmenée par M. Roland Carraz, membre du courant de M. Jean-Pierre Chevènement, député de la Côte-d'Or et maire de Chenôve, dans la banlieue de Dijon. Au-delà du désaccord sur la composition de la liste « officielle » du PS, cette rupture consacre une opposition farouche à la reprise en main du parti par M. Laurent Fabius.

DIJON

de notre envoyée spéciale

Un *« laboratoire »* : ainsi M. Carraz aime-t-il à définir la fédération PS de la Côte-d'Or. Un laboratoire de recherche fondamentale sur la composition, la décomposition et la recomposition de cette matière éminemment volatile qu'est le socialisme. Il s'en adjugerait volontiers le titre de chimiste en chef, ce député raide et austère qui n'admet pas que les convictions de gauche se révèlent trop solubles dans l'expérience de dix ans de pouvoir.

Fidèle de M. Chevènement, M. Carraz est devenu la bête noire des instances nationales du parti. A l'automne 1990, il rompait une première fois avec la discipline de groupe en votant contre le projet de loi sur le statut de la Corse, dont la reconnaissance explicite de l'existence d'un peuple « corse », lui paraissait totalement inconciliable avec le principe fondamental de l'unité de la République. Quelques mois plus tard, en janvier 1991, dans un contexte autrement plus dramatique, il assumait la responsabilité, avec neuf autres parlementaires socialistes, *de se prononcer* contre l'engagement des troupes françaises dans le Golfe. Et le voilà aujourd'hui à la tête d'une liste PS dissidente pour les élections régionales en Côte-d'Or.

Mais cette fois il ne veut pas se contenter d'une simple publication, classée sans suite au chapitre des contributions diverses à l'expérience socialiste. La constitution de cette deuxième liste ne traduit pas, en effet, la mauvaise humeur passagère d'élus mécontents de leur classement parmi les candidats éligibles ou non au conseil régional de Bourgogne le 22 mars. C'est la conception même du fonctionnement et de l'identité du PS qu'ils veulent mettre dans leurs éprouvettes.

Ce n'est certes pas la première fois que la fédération de la Côte-d'Or fait des siennes. Tenue d'une main de fer depuis le congrès de Rennes par les membres de Socialisme et République, elle a traditionnellement du mal à se plier aux consignes nationales, surtout lorsqu'elles lui sont imposées, comme ce fut le cas pour la composition de la liste aux élections régionales. A trois reprises, depuis le mois de mai 1991, les instances du parti ont en effet refusé les propositions pourtant entérinées à une large majorité par les militants de la Côte-d'Or.

Le cas de M. Rebsamen

Un nom cristallise toutes les hostilités : celui de M. François Rebsamen, fabiusien, qui figure en deuxième position sur la liste officielle conduite par M. Hervé Vouillot, mauroyiste. Originaire de Dijon, formé aux côtés de M. Pierre Joxe au conseil régional de Bourgogne puis au ministère de l'intérieur, où il a exercé les fonctions de chef de cabinet, M. Rebsamen entend bien recueillir aujourd'hui le fruit de son investissement, en obtenant un siège de conseiller régional. D'autant qu'à son actif de chef de file du groupe socialiste minoritaire au conseil municipal de Dijon s'est ajoutée, en janvier, sa nomination au poste de directeur adjoint du cabinet du nouveau premier secrétaire du PS, M. Fabius.

Le 23 février, après sept heures de discussion entre les « belligérants » et des représentants de chacun des courants venus expressément de Paris, c'est *in fine* sur la seule question de la place de M. Rebsamen que la rupture a été consommée. M. François Patriat, rocardien, député de la circonscription de Beaune, à la notoriété et à l'autorité incontestées, a eu beau mettre tout son poids dans la balance pour convaincre ses amis de constituer une liste unique, rien n'y a fait. Assuré du soutien sans réserve de M. Fabius, M. Rebsamen a refusé de céder d'un pouce. Quant à M. Carraz, fermement décidé depuis le début à partir de son côté, il n'a accepté de jouer le jeu de la négociation que pour mieux faire porter au camp adverse la responsabilité de l'échec.

Pour lui, l'enjeu est clair : c'est à la reprise en main de l'appareil du parti par les fabiusiens, au plan local comme au plan national, qu'il veut s'opposer. Et, au-delà, à la conception du PS qu'ils entendent, selon lui, imposer. Convaincu que le nouveau premier secrétaire veut transformer le PS en *« machine à l'américaine, où l'on remplace les militants par des sympathisants avec confettis et petits drapeaux qu'on leur demande d'agiter de temps à autre »*, M. Carraz est entré en résistance.

Dans cette aventure, pour laquelle jusqu'à présent les membres de son courant paraissaient bien isolés, le député de la Côte-d'Or a trouvé des alliés inattendus auprès des autres sensibilités de la fédération. C'est le même refus des diktats parisiens, au mépris du vote des militants, qui a amené sur sa liste un jospiniste, M. Michel Neugnot, un rocardien, M. Claude Patriat, frère du député, et Mme Marie-Thérèse Mutin, coordinatrice nationale du courant de M. Jean Poperen. Rivales de toujours, ces quatre personnalités ont aujourd'hui en commun la crainte de voir leurs courants respectifs laminés par les fabiusiens.

Fondateur, avec son frère François, du courant rocardien dans le département, M. Claude Patriat n'a toujours pas digéré l'accord intervenu en janvier entre son chef de file et M. Fabius, et il envisage *« avec beaucoup de tristesse »* de quitter le PS, parce que, observe-t-il, *« on est dans une impasse »*. S'il ne va pas aussi loin que son frère, M. François Patriat n'admet pas, lui non plus, *« la logique d'exclusion qui se met en place »* et qui *« risque de vider complètement la fédération de ses militants »*. Officiellement, il ne soutient aucune des deux listes, se gardant de toute déclaration sur le sujet, sauf à constater avec amertume qu'avec de telles divisions le PS *« perd une chance inouïe en Bourgogne »* puisque la droite part elle-même en ordre dispersé.

A l'issue d'une réunion avec ses amis, le 27 février, M. François Patriat a tout de même informé M. Michel Rocard qu'il reprenait la direction du courant rocardien en Côte-d'Or, assurée jusqu'à présent par Mme Colette Deforeit, membre du bureau exécutif du PS, qui figure sur la liste investie par les instances nationales.

« Une attente formidable »

Quant à Mme Mutin, qui fut premier secrétaire fédéral de 1977 à 1990 et qui garde intacte sa foi de militante, elle ne reconnaît plus son parti. Cette petite femme aux cheveux blanchis dans les réunions de section et les congrès, qui parle toujours de *« camarades »* et de *« lutte »*, évoque encore avec indignation ce jour de juillet 1981 où, invitée à la garden-party du tout nouveau président de la République, elle reçut en réponse à son salut amical et tutoyeur au *« camarade »* Pierre Bérégovoy, un *« Madame, vous... »* poli et glacé...

De son laboratoire expérimental, M. Carraz observe tout cela au microscope, désireux de savoir si de cette fermentation des esprits, de cette catalyse anti-Fabius qu'il observe au plan local, ne pourrait pas naître la recomposition qu'il appelle de ses vœux. Pour lui, *« le temps est venu de prendre des initiatives, à l'intérieur et/ou à l'extérieur du PS »* pour réunir, dans un pôle de gauche, tous les déçus d'un socialisme trop évaporé. *« Il y a une attente formidable pour une vraie politique de gauche dans le pays. Ceux qui, aujourd'hui, manifestent et qui sont mécontents expriment un refus du PS tel qu'il est devenu, mais pas de la gauche »*, affirme-t-il. Il paraît que son chef de file, M. Chevènement, regarde lui aussi l'expérience avec beaucoup d'intérêt. Une seule chose le distingue de son chimiste en chef : le rythme. C'est-à-dire l'évaluation du moment opportun pour passer de la recherche fondamentale à la recherche appliquée.

PASCALE ROBERT-DIARD

PROPOS ET DÉBATS

M. Giscard d'Estaing exclut toute alliance avec « les autres partis »

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

M. Giscard d'Estaing, président sortant du conseil régional d'Auvergne, a fait savoir, lundi 2 mars, à Clermont-Ferrand, que les élus de l'Union pour l'Auvergne (UDF-RPR) ne passeraient *« aucun accord avec les autres partis politiques »* au lendemain des élections régionales. *« Nous gérons la région depuis six ans*, a-t-il fait valoir, *et il n'y a jamais eu d'accord politique avec qui que ce soit. Nous n'envisageons d'accord politique avec personne (...), en particulier avec ceux qui ne partagent ni nos valeurs politiques ni nos valeurs morales. »* M. Giscard d'Estaing répondait ainsi à M. Charasse, ministre délégué au budget, tête de liste du PS, qui lui a demandé s'il passerait des accords avec le Front national au cas où les listes RPR-UDF n'obtiendraient qu'une majorité relative.

M. Giscard d'Estaing a souhaité, le même jour, au « Club de la presse » d'Europe 1, que cette attitude soit celle de l'ensemble de l'opposition dans toutes les régions. Le président sortant a également qualifié d'*« irresponsables »* les critiques formulées par le ministre délégué au budget, qui avait dénoncé, le 15 février, *« la spirale inflationniste dans laquelle se trouve la région en matière fiscale »*, en évoquant plus particulièrement une dette en capital de 1 400 millions de francs au 31 décembre 1991 contre 347 millions en 1986. *« L'emprunt représentait en 1986 42 % de nos ressources annuelles ; aujourd'hui, il représente 21 % de ces dernières »*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, qui a précisé que la région avait pris en charge le programme de construction et de rénovation des lycées et qu'il était impensable de financer ce programme par l'impôt. Enfin, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il ferait *« une campagne régionale loin des débats nationaux »*, car il veut *« montrer qu'on peut faire en Auvergne une campagne politique propre et sans agressivité »*.

J.-P. R.

M. Chirac souhaite des accords avec les écologistes

BORDEAUX

de notre correspondante

M. Jacques Chirac a estimé, lundi 2 mars à Bordeaux, que l'UPF et les écologistes pourraient passer des accords dans certaines régions.

« Dix ans de mitterrandisme n'ont pas donné satisfaction aux écologistes, a affirmé le président du RPR. *Nous ne devons pas laisser s'accréditer, par notre comportement, la thèse qu'ils sont les alliés des socialistes. Il y a tout lieu, au contraire, d'imaginer que des accords puissent être passés. »*

L'ancien premier ministre a, d'autre part, rendu les socialistes responsables de *« l'éparpillement »* des voix, que ce soit en direction du Front national, des écologistes, des chasseurs, ou encore de *« listes de division qui rassemblent les aigreurs et les états d'âme »*.

Selon M. Jacques Chirac, *« cet éparpillement est dû au laxisme, à la confusion des idées et au délabrement moral que les socialistes ont laissé se développer »*.

« Nous devons battre notre coulpe », a également indiqué M. Jacques Chirac, pour qui la classe politique est la première responsable du déficit de crédibilité dont elle souffre dans l'opinion publique : *« Ce n'est pas du tout la faute aux médias*, a-t-il dit. *Micros et télévisions exercent sur beaucoup d'entre nous une telle fascination qu'ils ne peuvent se retenir de se précipiter. L'un dit gris, l'autre jaune, résultat : les gens recevant un message différent de la bouche de membres d'une même famille politique ne comprennent plus rien. Les médias exigent concision et discipline. Nous avons encore de gros efforts à faire. »*

G. de M.

La campagne du Front national

Des manifestants de gauche empêchent M. Mégret d'atterrir à Limoges

Quelque trois cents personnes ont manifesté, lundi 2 mars, à Limoges, contre la venue de M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, empêchant d'abord son avion d'atterrir sur l'aéroport de la ville, faisant ensuite le siège de l'hôtel où était organisée une réunion électorale à laquelle le numéro deux du parti d'extrême droite est arrivé avec deux heures de retard.

« La démocratie est de plus en plus menacée en France, et cette manifestation, orchestrée par le Parti socialiste, a été rendue possible grâce à l'inaction des forces de l'ordre », a déclaré M. Mégret, qui est parvenu, vers 22 heures, à pénétrer par une porte dérobée dans l'hôtel, situé à 200 mètres de l'aéroport.

M. Mégret était arrivé par la route, venant d'Angoulême, où l'avion à bord duquel il avait pris place à Paris, ainsi que soixante-sept autres passagers, avait été détourné, en fin d'après-midi, en raison de la présence de plusieurs centaines de manifestants sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Limoges. Ces derniers, qui répondaient à l'appel d'une vingtaine d'organisations et de partis politiques de gauche, s'étaient regroupés, ensuite, devant l'hôtel où était prévue la réunion. Quelques bousculades ont eu lieu avec les forces de l'ordre. Ce n'est que peu après 22 h 30, après l'arrivée discrète de M. Mégret, que les manifestants se sont dispersés.

Le maire de Lyon, M. Michel Noir, a fait savoir, lundi, qu'il avait décidé de ne pas autoriser M. Le Pen à organiser un meeting, le 9 mars, sous un chapiteau dressé *« sur un terrain municipal »*, car il *« estime de sa responsabilité d'homme public de ne pas accorder une telle tribune à ceux qui développent ouvertement des thèses provocatrices prônant l'exclusion, le racisme et l'antisémitisme, lesquels sont des délits et non des opinions »*.

Dans un entretien publié lundi par *le Quotidien de Paris*, M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, animateur du Manifeste contre le Front national, expliquait que le *« harcèlement démocratique »*, qu'il préconise contre l'extrême droite, *« exclut d'interdire à M. Le Pen de tenir des meetings »*. Interrogé sur les incidents qui avaient émaillé la visite de M. Le Pen en Corse et abouti à l'annulation d'une réunion publique à Ajaccio (*le Monde* daté 1er-2 mars), M. Cambadélis ajoutait qu'il ne se sent *« pas du tout solidaire d'une extrême gauche désireuse d'en découdre »* et qu'il déplore *« ce type de réactions, dont M. le Pen est, en fin de compte, le principal bénéficiaire »*.

□ **SEINE-MARITIME : un candidat aux cantonales soutenu à la fois par l'UPF et le FN.** – Conseiller général sortant dans le canton de Londinières, M. Jean-Pierre Dancourt (div. dr.) bénéficie à la fois de l'investiture de la majorité départementale UDF-RPR conduite par M. Jean Lecanuet (UDF-CDS), président du conseil général, et du soutien officiel du Front national. Vétérinaire dans une région rurale, M. Dancourt a depuis 1986 apporté un soutien public à M. Le Pen, sans pour autant adhérer au Front national. Lors de la campagne présidentielle de 1988, puis aux européennes de 1989, il était présent aux côtés du chef de file de l'extrême droite lors de ses réunions publiques en Seine-Maritime. A la présidence du conseil général de Seine-Maritime, on se borne à déclarer que M. Dancourt a toujours apporté son soutien par ses votes à la politique départementale. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

cantonales et régionales

Seine-Saint-Denis : le «coup de main» au PC de l'ancien curé de Bobigny

René Santraine, prêtre de la Mission de France, figure en quatrième position sur la liste du PC. Il ne pouvait pas, dit-il, refuser «un coup de main» à des gens qui lui ont fait confiance.

«C'est la première fois que je suis assis à côté d'un prêtre, mais je n'en suis pas étonné. Car pour moi, depuis toujours, Jésus-Christ a été le premier communiste» : à ces mots de M. Louis Pierna, député communiste de Seine-Saint-Denis, maire de Stains, l'autre soir à la maison des associations Marcel-Paul, René Santraine, 63 ans, prêtre de la Mission de France, curé de Bobigny pendant vingt-cinq ans, esquisse une moue mi-agacée, mi-amusée.

Devant le chœur des fidèles, électeurs déjà acquis et religieuses triées sur le volet, le maire de Stains n'en finit pas de décliner les bonnes raisons de voter communiste, le 22 mars, et celles du PC d'avoir fait appel à un prêtre pour figurer en quatrième position sur sa liste en Seine-Saint-Denis. *«Nous avons en commun l'amour du prochain...»*, insiste Louis Pierna. Muette, la salle approuve (1).

Elle se déride quand René Santraine, silhouette ronde dans un corps carré, prend enfin la parole : *«Mon acceptation,* dit-il, *n'est pas tombée du ciel...»* Une ou deux fois seulement dans la soirée, il fera allusion à l'Evangile. Il n'aime pas le mélange des genres. Malgré sa liturgie et ses pratiquants, une réunion électorale n'est pas un office. René Santraine n'a pas la carte du parti, ni celle du syndicat. Il figure, dans la liste, sous le titre de *«personnalité chrétienne non communiste»*.

«Quand je faisais mon sermon le dimanche à Bobigny, j'étais le curé de tout le monde», assure-t-il. Ce qui ne l'a pas empêché, pendant toutes ces années, de travailler et de militer, jusqu'à la fermeture de son usine : *«J'ai été licencié un 1er mai»*, se souvient-il. De 1977 à 1989, René Santraine est *président de l'office public d'HLM de* Bobigny. Il fait partie de toutes les associations, du comité de jumelage de la ville de Bobigny avec Potsdam en Allemagne et Serboukov près de Moscou.

«J'ai mordu le trait»

Très lié à Georges Valbon, maire communiste de Bobigny et président du conseil général, il refuse par deux fois, en 1977 et en 1983, de figurer sur sa liste aux élections municipales. *«Si cette fois j'avais encore dit non, ils n'auraient pas compris*, explique aujourd'hui René Santraine. *Nous avons vingt-cinq ans d'histoire commune. Comment devenir infidèle à des gens qui vous ont fait si longtemps confiance? Je sais que ma démarche est ambiguë, mais est-ce que je pouvais faire autrement que de dire oui?»*

Ambiguë ou naïve? Il croit dur comme fer à l'ouverture du parti communiste. *«Cette fois, ils ont compris»*, *dit-il.* Quoi qu'il en soit, et comme pour se rassurer, il pense que *«ce risque est peut-être une chance pour l'Evangile»*, selon une formule qu'il tient de Mgr Gaillot lui-même.

René Santraine a grandi dans la mystique des prêtres-ouvriers, de *France, pays de mission*, ce livre-génération des abbés Godin et Daniel, et de ces noces étranges, dans la Résistance *et* la lutte ouvrière, *entre* ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas. Né à Colombes, dans le fief du Père Michonneau, un autre grand nom de l'Eglise en région parisienne, il entre au séminaire de la Mission de France, juste avant sa fermeture autoritaire par Rome, au début des années 50, en pleine crise des prêtres-ouvriers. Il suit à Limoges ceux qui ne s'inclinent pas et, aujourd'hui encore, il a ce mot : *«On a eu raison de faire confiance à l'Eglise.»*

Quand il arrive à la paroisse Saint-André de Bobigny, en 1965, avec trois autres prêtres de la Mission de France, le village compte encore cent vingt maraîchers. Paris n'est qu'à 3 kilomètres, mais pour les gens, c'est à cent lieues. Aujourd'hui, la grande ville a poussé dans le béton, est devenue préfecture, s'est équipée, mais la pauvreté est restée. *Différente pourtant* de celle d'il y a vingt-cinq ans. Fermeture des usines et chômage, malaise et violence des jeunes, exclusion des familles immigrées, que René Santraine, quand il était président des HLM de Bobigny, arrivait à loger, malgré des revenus à peine supérieurs au Smic.

«Ce qui est premier pour moi, ce n'est pas la politique, mais l'Evangile, explique t-il. *Pour ne pas tricher, il faut parfois de la bagarre, parfois du coude à coude».* Les relations de René Santraine avec Mgr Deroubaix, évêque de Saint-Denis, ouvert et attaché à la Mission ouvrière, ne vont pas cesser de se dégrader. En 1989, il doit quitter la paroisse de Bobigny que le diocèse de Saint-Denis reprend à la Mission de France.

Le futur conseiller régional communiste a déjà annoncé que, le temps de son mandat, il se mettrait en disponibilité de la Mission de France, dont l'évêque, Mgr André Lacrampe, a bien sûr désapprouvé le choix de René *Santraine de s'engager dans un tel* combat électoral. L'ancien curé de Bobigny est lucide. Il reconnaît que cette fois, il a *«mordu le trait»* avec son Eglise, qu'il continue d'aimer, dit-il, *«comme ma mère»*. Son choix, il l'a fait *«en tremblant»*. Mais maintenant, en campagne, il ne regrette rien : *«Je vois tellement de gens écrasés. Et les politiques se moquent d'eux avec leur langage codé. Je suis trop vieux pour faire carrière. On m'a demandé un coup de main, je ne pouvais pas le refuser.»*

HENRI TINCQ

(1) Un autre prêtre, Bernard Lacombe, ancien secrétaire confédéral de la CGT, est candidat sur une liste du PC. Il figure en troisième position dans le Val-de-Marne.

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

José Rossi, le trublion

Le jeune président (UDF-PR) du conseil général de la Corse-du-Sud tente de rénover la politique insulaire

AJACCIO

de notre envoyé spécial

«On n'échappe plus aujourd'hui à un changement profond», lâche M. José Rossi en avalant sa sole meunière. Déjeunant sur le pouce dans la villa Piétri, sa résidence qui surplombe la baie d'Ajaccio, il vient de prendre connaissance des résultats d'un sondage. Les «progrès» enregistrés par les deux listes nationalistes lui causent quelque «surprise». Mais il n'y voit que la confirmation de sa hâte à dépoussiérer la politique insulaire.

M. Rossi est un homme pressé. Quelques minutes plus tôt, il participait à une émission de radio au cours de laquelle il avait comparé la Corse à un *«bateau ivre ayant perdu son cap»*. Il s'en était surtout donné à cœur joie dans ses réquisitoires contre le *«couple infernal»* constitué par M. Jean-Paul de Rocca Serra, président (RPR) de l'Assemblée de Corse, et M. Paul Giacobbi, président (MRG) du conseil général de la Haute-Corse, hier ennemis jurés, aujourd'hui *tentés par un rapprochement face à* la nouvelle donne créée par le statut dit Joxe, voté en 1991. La veille, lors d'une réunion publique dans une école de Mezzavia, banlieue d'Ajaccio, il avait également épinglé le premier qui *«ne porte plus les espoirs de la Corse»* et brocardé le second dont *«le discours sectaire et intolérant peut apporter demain le drame»*. Voilà *un «rénovateur» bien turbulent.* Il court, il galope, le sourire bien assuré et la paume grande ouverte.

Ce jeune homme de quarante-trois ans ne manque pas d'insolence pour s'élancer ainsi à l'assaut du «clan» dans une île où mandat a toujours rimé avec patriarcat. Quel désir de revanche remâche donc ce fils d'une employée de la *trésorerie générale* d'Ajaccio et d'un directeur adjoint de la mutualité agricole, bref ce produit d'une lignée dont il n'a *«hérité aucun mandat politique»?* Ses galons politiques, il les a *«conquis à la force du poignet»* et il le proclame vertement : *«Il faut sortir du système dynastique qui régente la Corse, sinon on court au suicide.»*

«L'otage des socialistes»

On peut comprendre aisément que ce fort en thème, prix d'excellence au lycée Fesch avant de décrocher l'ENA à Paris, se soit senti un peu à l'étroit dans les réseaux de clientèles corses dès lors qu'il avait choisi de mener carrière au pays. Il n'a certes pas toujours fait bande à part. Ses accointances bonapartistes et «rocca-serristes» à Ajaccio lui avaient été précieuses pour enlever la présidence du conseil général de la Corse-du-Sud en *1985, puis la députation* en 1988.

Mais, à de multiples reprises, ce poulain sans véritable écurie s'était cabré, tentant sa chance seul avant de réintégrer le giron de la *«famille libérale»*, comme on dit ici, puis distribuant de nouvelles ruades. Il faudra attendre le débat parlementaire sur le statut Joxe pour le voir enjamber le Rubicon en acceptant, non sans courage, d'être le rapporteur d'un projet qui met le camp conservateur de l'île sens dessus dessous. La rupture est alors consommée. Aux yeux de ses anciens alliés, il devient un «traître» livrant la Corse à l'«aventure» et au «séparatisme». Les plus féroces l'affublent du sobriquet de «petit rapporteur», les plus courtois de *«JR»*.

S'il se défend d'être devenu *«l'otage des socialistes»*, le voilà en tout cas promu interlocuteur privilégié du gouvernement qui espère, avec lui, ouvrir une troisième voie, à mi-chemin entre les tenants du *statu quo* et les nationalistes ultra. Singulier aboutissement, tout de même, pour cet ancien adversaire du général de Gaulle dont le «cynisme» de la politique algérienne l'avait tant rebuté. L'homme a toujours en effet penché à droite. S'il rejoint dans la seconde moitié des années soixante la mouvance centriste de MM. Jean Lecanuet et Alain Poher, c'est sur son flanc droit. Et s'il atterrit en mai 1968 dans un commissariat de police du quartier de l'Opéra, c'est parce qu'il a commis l'imprudence de goûter à l'air printanier à un mauvais moment. L'étudiant studieux de l'époque n'a d'ailleurs guère de difficulté à en convaincre le commissaire – un Corse – qui le relâche aussitôt. Plus récemment, les nationalistes se souviennent qu'*«il a cautionné la politique de répression lorsque ses amis politiques étaient au pouvoir, avant 1981 et entre 1986 et 1988»*.

Mais enfin, les temps changent. La Corse aspire à un renouveau dont il veut être la figure emblématique. Lorsqu'il fait construire un nouveau siège du conseil général, un immeuble tout en vitres scintillantes, adossé au vieux palais Lentivi, il dit expressément que son intention est d'*«associer l'ancien et le moderne»*. Après une période de rodage, il bouscule une administration ronronnante en recrutant un énarque comme directeur général des services. Mais il faut surtout le voir franchir le col de Vizzavona, *entre* Ajaccio et Corte, à bord de sa 605 turbo, réglant au téléphone les derniers préparatifs de la venue de son ami François Léotard, pour réaliser à quel point cet homme politique-là détonne. C'est en «manager», mot qu'il affectionne, qu'il conduit son œuvre de rénovation. C'est méthodiquement que ce coureur de fond, familier du marathon de New-York, règle ses rythmes et avance ses pions afin de sortir de son enclave du Sud pour grignoter des positions dans le Nord.

Cela suffira-t-il? Il est certes moderne, compétent, brillant même, mais colle-t-il vraiment à l'âme profonde des villages de l'intérieur? Ne fait-il pas un peu trop *«parisien»* avec ses airs de technocrate? Le handicap à rattraper vis-à-vis de M. Jean-Paul de Rocca Serra, qui connaît par cœur la généalogie de ses administrés est, il est vrai, extrêmement lourd. *«C'est un état de la société corse,* admet M. José Rossi. *Il y a une relation avec la population qui conduit à des fidélités personnelles.»* Il l'a lui-même si bien admis qu'il adresse désormais un mot personnalisé à chaque famille endeuillée ou à tout bénéficiaire de subvention. D'où l'accusation de «néo-clanisme» que ses adversaires lui renvoient. Lui préfère parler de *«pilotage personnalisé»* et se dit convaincu qu'à la longue il finira par briser la glace.

N'a-t-il pas déjà réussi – véritable tour de force – à dérider M. Raymond Barre en tournée électorale au point de lui faire pousser la chansonnette dans une auberge d'Ajaccio? Encouragés par quelques verres d'eau de vie, le député du Rhône avait entonné le langoureux refrain du *Rêve qui passe*. Depuis, José Rossi est convaincu qu'il ne faut jamais laisser filer les rêves.

FRÉDÉRIC BOBIN

La baromètre du «Monde de l'éducation»

Succès de Bernard Kouchner auprès des jeunes

M. Bernard Kouchner a fait une entrée spectaculaire dans le baromètre des quinze-vingt-quatre ans du *Monde de l'éducation* (numéro de mars), qui interroge chaque mois les jeunes sur les hommmes politiques en qui *«ils font confiance pour défendre leur avenir»* : il y a pris d'emblée la première place, occupée jusqu'à présent par M. Jacques Delors.

Bien que membre du gouvernement, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire échappe ainsi à «l'effet Habache», qui a été fatal aux premiers responsables de l'Etat et de la gauche : M. Mitterrand (-10 %), M. Fabius (-8 %) et Mme Cresson (-7 %). L'opposition *profite peu de ce* recul : ses principaux leaders sont en baisse, à l'exception de MM. Raymond Barre et François Léotard, qui continuent de progresser lentement, de même que M. Antoine Waechter (sondage réalisé du 3 au 10 février auprès de cinq cent trente-quatre personnes de quinze à vingt-quatre ans).

□ **Exclusion du PS des socialistes corses dissidents.** – Les socialistes présents sur la liste Rassemblement démocratique corse (RDC) conduite par M. Félix Luciani ont été exclus, lundi 2 mars, du Parti socialiste. Les animateurs de la liste RDC, qui comprend également des communistes dissidents, n'avaient pu trouver un accord avec M. Laurent Croce, premier secrétaire de la fédération socialiste de Haute-Corse et numéro un de la liste officielle du PS.

Jusqu'au 27 mars 1992, les revendeurs agréés Apple reprennent jusqu'à 10 000 F votre vieux PC ou votre vieux terminal et jusqu'à 14 000 F votre ancien Apple ou votre ancien Macintosh pour l'achat d'un Macintosh.

Pour un PC, au moins : 2 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Classic, 3 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh PowerBook 100, 3 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Classic II, 4 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh LC, 5 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh IIsi, 7 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh IIci, 9 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Quadra 700, 10 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Quadra 900.

Pour un Macintosh ou un Apple, au moins : 2 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Classic, 3 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh PowerBook 100, 3 500 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Classic II, 4 500 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh LC, 6 500 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh IIsi, 10 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh IIci, 12 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Quadra 700, 14 000 F de réduction sur l'achat d'un Macintosh Quadra 900.

Conditions applicables : offre valable chez les revendeurs (y compris les détaillants, pour certains produits) agréés Apple participant au programme. Les prix de reprise mentionnés sont des prix minima, variables en fonction du matériel repris et du modèle Macintosh acheté. Offre valable pour l'achat d'un Macintosh à l'exclusion des Macintosh PowerBook 140 et 170. Consultez votre revendeur pour connaître les matériels bénéficiant de cette offre de reprise et les matériels à rapporter pour bénéficier de la reprise. Les matériels repris doivent avoir été achetés avant le 30 juin 1991. Offre limitée à un modèle repris par Macintosh acheté. Cette offre ne se cumule pas avec certains programmes particuliers en vigueur (consultez votre revendeur agréé Apple).

Pour plus d'informations, tapez 3614 code Apple.

Apple

CLIMBBDO - Apple, le logo Apple, Macintosh sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Classic est une marque déposée dont la licence a été concédée à Apple Computer, Inc. Power Book, Quadra sont des marques d'Apple Computer, Inc.

SCIENCES-PO FORMATION **ECONOMIE FINANCES**

Dans le cadre de ses activités de formation continue,
l'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
propose aux cadres et ingénieurs quatre séminaires animés par des professionnels et des experts, enseignants à l'IEP :



INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

- "La vie financière de l'entreprise" (26, 27 mars et 9, 10 avril).
- "Les mécanismes économiques fondamentaux : comprendre l'économie française" (14, 15, 16 avril et 12, 13, 14 mai).
- "Initiation à l'analyse de la conjoncture" (13 et 14 avril). Séminaire réalisé par l'O.F.C.E, Observatoire Français des Conjonctures Economiques.
- "Politique économique française : reprise ou récession ?" (29, 30 juin) : le contexte mondial, les choix de 1992, les conséquences pour les entreprises. Sous la direction de Michel PEBEREAU, Président du CCF, Professeur à l'IEP.

Programmes détaillés et informations :
I.E.P. de Paris - Sciences-Po Formation
Tél : 45.49.50.99 - 45.49.51.16 - 45.49.50.98



BAISSE DU DOLLAR : **ETUDES EN UNIVERSITÉ USA**

En Californie, Floride, Nord-Est, un semestre logement et repas inclus 5 500 $ environ. Départs encore possibles en septembre ou janvier. Etudes ou stages linguistiques.

UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, inc.
French-Office, 57, rue Ch-Laffitte, 92200 Neuilly. 47.22.94.94 ou 47.45.09.19

LA CHINE DES QUATRE SAISONS

ESCAPADE HIVERNALE POUR 6000 F

Une semaine à Pékin suffit à peine pour visiter le Temple du Ciel, la Cité interdite, la Grande Muraille, les tombeaux Ming, le Palais d'Eté... Se promener dans les "Hutong", ruelles du Pékin traditionnel, acheter des soiries...
Logement en hôtel 4 étoiles à deux pas de la place Tian An Men. Vol sans escale sur Air China ou Air France.

Une semaine à partir de **6000 F**

LES 10 PLUS BEAUX SITES AU PRINTEMPS

Les paysages chinois sont encore plus doux au printemps, les promenades plus exquises dans les jardins.
En 25 jours, découvrez les dix sites sélectionnés par les Chinois eux-mêmes comme les plus beaux. Ce voyage très complet sillonne les paysages les plus prestigieux, au cours, notamment, d'une croisière sur le Yangzi.

25 jours au départ de Paris : à partir de **22450 F**

LA ROUTE DU GRAND TIBET EN ETE

C'est en été que l'on peut traverser plus aisément les vastes terres himalayennes, rencontrer sur le Toit du Monde les pèlerins et les nomades à cheval.
Cet itinéraire de 24 jours vous offre un panorama complet des différentes civilisations tibétaines en Chine et au Tibet.

24 jours au départ de Paris : à partir de **25960 F**

LES OASIS DE LA ROUTE DE LA SOIE EN AUTOMNE

De Pékin à Kashgar, empruntez la Route de la Soie sur les pas des marchands chinois, persans, grecs et des pèlerins boudhistes.
Un itinéraire passionnant parcourt cette route millénaire d'échanges culturels et philosophiques et de populations nomades attachées à leur identité.

22 jours au départ de Paris : à partir de **22270 F**

FORUM "PROVINCES DE CHINE"
Le 28 mars, au Théâtre du Gymnase, ce Forum vous permettra de découvrir les principales provinces de Chine (films, exposés et débats animés par d'éminents sinologues et des Chinois originaires de ces provinces). Lucien Bodard présentera son dernier roman "Les 10 000 marches". Réservez votre place auprès de notre équipe.



45, rue Ste Anne - 75001 Paris - tél : (1) 42 61 60 26

Un seul pays, tous les voyages.

Coupon à retourner à l'adresse ci-dessus. Je désire recevoir :
☐ Brochure Chine 92 ☐ Le programme du Forum "Provinces de Chine"
☐ Brochure Chine Hiver 92/93

NOM .... Prénom ....
Adresse ....
.... Tél ....

POLITIQUE



La préparation des élections régionales

Les « peuples de l'Etat français » veulent lutter contre « la dictature du centralisme »

A l'initiative de l'Alliance libre européenne, qui regroupe vingt-cinq mouvements de la Communauté européenne, des délégués de partis régionalistes ou autonomistes français ont présenté, samedi 29 février à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), les listes qu'ils conduiront aux prochaines élections régionales pour dénoncer *« la dictature du centralisme »*.

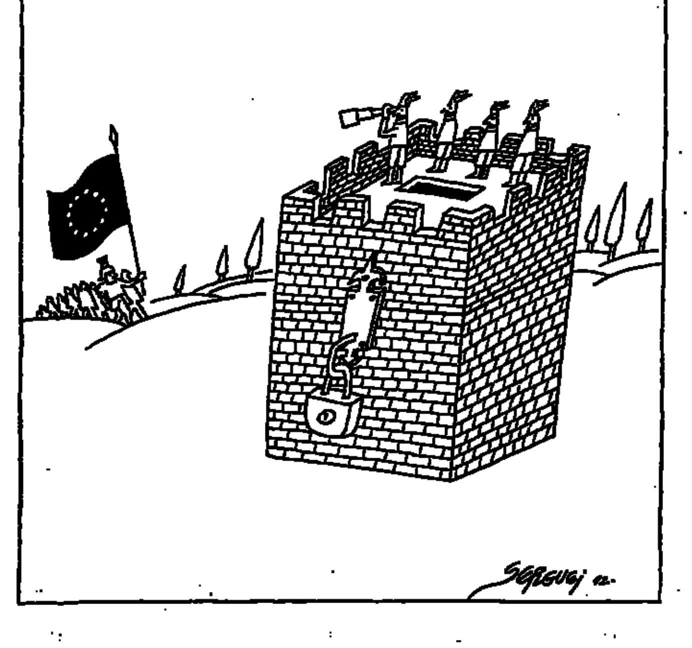
Ils comptent bien tirer parti du discrédit qui frappe les appareils politiques traditionnels. Ils espèrent surtout, attentifs aux bouleversements de l'Est, capter à leur profit les frémissements identitaires observés ici et là. Convaincus que la conjoncture leur est à nouveau favorable après la première effervescence régionaliste des années 70, les *« peuples de l'Etat français »* présenteront des candidats aux élections cantonales mais aussi vingt-trois listes aux élections régionales en Alsace, en Savoie, en Bretagne, en Corse, au Pays basque, en Catalogne et en Occitanie. Ils feront du scrutin une tribune pour dénoncer la *« dictature du centralisme »* exercée par Paris et Bruxelles et lanceront un cri d'alarme face à *« la mort programmée de nos cultures, nos langues et nos pays »*.

« L'Europe des régions »

Mais bien loin du folklore *« désuet »* des bourrées champêtres et des coiffes amidonnées, ils se situent dans le *« courant fédéraliste européen »* militant pour *« une Europe des peuples et des régions »*. Conscients de la suspicion qui pèse sur l'autonomisme en raison de dérives droitières passées, et parfois présentes, ils se proclament résolument *« progressistes »* et tiennent à distinguer le *« nationalisme de domination et xénophobe »*, incarné notamment à leur yeux par M. Jean-Marie Le Pen, du *« nationalisme de résistance et de libération »* dont ils se réclament.

De toutes ces listes (1) rares sont celles qui ont des chances sérieuses de franchir la barre des 5 %, à l'exception des deux courants nationalistes corses – Corsica Nazione et le Mouvement pour l'autodétermination (MPA) – dont les sondages indiquent qu'ils peuvent réaliser une percée. Mais il est vrai que la revendication corse est autrement plus enracinée que partout ailleurs.

Les militants bretons ne désespèrent pas non plus de créer la surprise après avoir réussi à rassembler différents partis – l'Union démocratique bretonne (UDB), Emgann, Pobl et Frankiz Breizh – autour d'une liste commune intitulée « Peuple breton, peuple d'Europe », qui présentera des candidats dans la Loire-Atlantique, les Côte-d'Armor, le Finistère, le Morbihan et en Ille-et-Vilaine.



La compétition électorale n'est pas chose nouvelle pour l'Union démocratique bretonne, qui compte déjà quatre-vingts élus locaux. Ce mouvement, dont l'objectif est *« l'autonomie interne dans le cadre d'un Etat fédéral français »*, a fondé l'essentiel de sa stratégie sur l'entrée graduelle au sein des conseils municipaux. Bien que l'UDB et les Verts bretons soient des compagnons de route de longue date – les conseillers municipaux UDB à Nantes et Lorient ont été élus sur des listes d'union avec les écologistes, – les négociations ont cette fois-ci échoué.

Les listes *« occitanistes »* seront, elles, les plus nombreuses. Présents dans les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, l'Aude, le Tarn, les Hautes-Pyrénées, en Lot-et-Garonne et dans la Haute-Garonne, les militants du « Partit occitan » se feront les porte-voix des défenseurs du *biais de viure* (mode de vie) de ce tiers sud de l'Hexagone peuplé de 13 millions d'habitants et chercheront à populariser leurs propositions, telle la création d'un parlement occitan.

Dans la Haute-Garonne, ils se sont alliés aux Verts et à Génération-Ecologie. En Lot-et-Garonne, ils ont fait cause commune avec d'autres groupes occitanistes, comme le petit Parti nationaliste occitan, mais surtout Entau Païs, implanté dans le Sud-Ouest. Expérience inédite dans les relations entre Béarnais et Basques, Entau Païs présente une liste d'union dans les Pyrénées-Atlantiques avec Eusko Alkartasuna, mouvement basque hostile à la violence. Ces « basco-béarnais » seront en concurrence dans le département avec la *« liste unitaire Abertzalé », issue de la mouvance* plus radicale d'Herri Batasuna. Autre département frontalier avec l'Espagne, les Pyrénées-Orientales offrent un cas de figure semblable, avec la rivalité opposant les militants d'Esquerra Republicana de Catalunya et ceux d'Unitat catalana. Les premiers souhaient clairement rejoindre leurs « compatriotes » du Sud dans une Catalogne indépendante tandis que les seconds, hostiles à la *« tutelle de Montpellier »* au sein du Languedoc-Roussillon, veulent faire de Perpignan la capitale d'une région catalane dotée d'un statut particulier.

« Machin rhônalpin... »

Les Savoyards ont des motivations identiques. Désireux de s'émanciper de la *« domination lyonnaise »* au sein du *« machin rhônalpin »*, les animateurs du Mouvement-Région-Savoie se présenteront en Savoie et en Haute-Savoie. Les militants autonomistes de l'Union du peuple alsacien, qui tiennent à marquer leur distance vis-à-vis de la liste « Alsace d'abord » présentée par un dissident du Front national, M. Robert Spieler, ont eu moins de chances puisqu'ils ne seront présents que dans le Bas-Rhin, les moyens financiers leur ayant manqué pour se manifester dans le Haut-Rhin. Mais ils sont tout de même mieux lotis que les Flamands qui, faute d'argent et d'assise au-delà de Dunkerque, seront les grands absents de ce rendez-vous électoral des *« peuples de l'Etat français »*.

F. B.

(1) Les Corses du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) et les Basques de la « liste unitaire Abertzalé », qui ne sont pas affiliés à l'Alliance libre européenne, n'étaient pas représentés à la réunion de Saint-Denis.

Pour combattre le Front national

L'Union des étudiants juifs mène campagne contre l'abstention

L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) mène campagne, depuis le 15 février et jusqu'au 15 mars, pour la participation aux élections régionales et cantonales, avec un slogan : *« 80 % d'abstentions = 0 % de démocratie »*. Ponctuée de conférences dans les universités parisiennes et de colloques dont les prochains – après ceux de Strasbourg, Marseille, Nancy, Nice et Paris – se réuniront à Lyon le 5 mars et à Toulouse le 7, cette action vise à alerter les jeunes sur les risques que comporte la faible participation aux scrutins locaux. *« Ne pas aller voter, c'est offrir aux extrêmes une sur-représentation dans des assemblées pourtant démocratiquement élues »*, explique l'UEJF, qui ne fait pas mystère du fait que cette campagne est dirigée contre le Front national.

L'organisation étudiante juive, que préside M. Francis Cohen, étudiant en droit à Saint-Maur, diffuse dans les facultés des affiches et des tracts appelant à participer à la consultation des 22 et 29 mars. Dans le même temps, elle renforce sa propagande plus directe contre l'extrême droite par une plaquette intitulée « Conscience », qui compare la situation actuelle en France à celle de l'Allemagne en 1933, et par la création de l'association Astérix (Association symbolisant tout étudiant rejetant le racisme, l'intolérance et la xénophobie), destinée à *« lutter contre les idées fixes »*. Son colloque de Nice a bénéficié, notamment, de la participation du maire de la ville, M. Honoré Bailet, et du soutien de plusieurs artistes. M. Michel Noir est attendu à celui de Lyon.

EN BREF

□ **M. Stasi contre le Front républicain.** – *« Je suis tout à fait contre le Front républicain, je suis pour les Fronts républicains »*, a déclaré, dimanche 1er mars sur Radio J, M. Bernard Stasi. *« Chacun,* a-t-il précisé, *doit attaquer le Front national sur ses propres valeurs et, tous ensemble, nous devons dénoncer le racisme et la xénophobie du Front national. »* Le vice-président du CDS a également repoussé pour l'immédiat tout projet de *« rafistolage »* : *« Nous n'avons pas à aller au secours de la majorité actuelle,* a-t-il dit. *Ce serait non seulement suicidaire pour ceux qui chercheraient à la rejoindre en ce moment mais ce ne serait pas dans la logique de la démocratie qui veut qu'une majorité rende ses comptes et soit jugée. »*

□ **Hauts-de-Seine : une liste pour l'Europe fédérale.** – Le Rassemblement pour l'Europe fédérale a déposé une liste pour les élections régionales dans les Hauts-de-Seine. Derrière M. Jean Ordner, président du mouvement, figurent, en deuxième position, M. Henri Cartan, mathématicien, membre de l'Académie des sciences, et, en troisième position, M. Gérald Antoine, recteur d'académie honoraire.

Anne-Marie Casteret

L'AFFAIRE DU SANG

Anne-Marie Casteret, journaliste à *l'Événement du Jeudi*, vient de recevoir le prix Mumm pour son travail d'enquête consacré à la contamination des hémophiles et des transfusés par le virus du Sida. Elle nous livre ici *le dossier* le plus complet jamais publié sur cette affaire.

« Les preuves réunies dans *l'Affaire du sang* sont écrasantes. Et les polémiques savamment orchestrées. » *Libération*

« Un livre terrible qui démonte les mécanismes d'un drame et rétablit la vérité point par point. » *L'Express*

« On termine le livre, bouleversé par l'étendue d'un drame que l'on ne connaissait jusque-là que par bribes. » *L'Événement du Jeudi*

LA DÉCOUVERTE

هكذا من الأصل

Après l'annulation de l'« amendement Marchand »

La décision du Conseil constitutionnel sur les « zones de transit » inquiète des associations humanitaires

Echec politique pour le gouvernement, la décision du Conseil constitutionnel d'annuler l' «amendement Marchand» créant des «zones de transit» serait-elle une victoire juridique pour le ministère de l'intérieur? L'association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE), qui regroupe des organisations humanitaires comme la *CIMADE*, le MRAP, la section française d'Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme et les syndicats CFDT d'Air France et de la police, n'est pas loin de le penser.

Si la haute juridiction a jugé inconstitutionnel l'amendement gouvernemental, elle a cependant reconnu la spécificité juridique des «zones de transit» destinées à retenir, dans les ports et aéroports, les étrangers non admis sur le territoire et les demandeurs d'asile en attente du feu vert pour déposer un dossier. La décision du Conseil est motivée par l'absence, dans le projet de loi, de tout contrôle du juge judiciaire, et par la carte blanche que le texte laisse pendant vingt jours à la police, délai qui n'est pas considéré *« raisonnable »* par le Conseil.

M. François Julien-Laferrière, président de l'ANAFE, n'a pas caché son inquiétude, lundi 2 mars, devant le *« flou »* de certains «attendus» de la décision du Conseil constitutionnel qui *« peut déboucher sur des pratiques dangereuses aux frontières »* et un *« amoindrissement des garanties »* pour les demandeurs d'asile.

L'association fait ainsi référence à deux passages de la décision. Dans le premier, le Conseil estime qu' *« un étranger qui a sollicité son admission en France au titre de l'asile ne saurait faire l'objet d'un maintien en zone de transit le temps nécessaire à son départ, moyennant des garanties adéquates, que s'il apparaît que sa demande d'asile est manifestement infondée »*. Non seulement cette formulation semble approuver le principe de la «zone de transit» pour certains demandeurs d'asile, mais l'éventualité d'une *« demande manifestement infondée »* sous-entend qu'un premier examen de la demande d'asile peut avoir eu lieu dans l'aéroport même, bien avant la saisine de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), *organisme habilité à instruire* les dossiers.

Des amendes pour les compagnies aériennes

La *seconde inquiétude* de l'ANAFE vient de l'appréciation favorable aux «zones de transit» portée par le Conseil qui estime, comme le ministère de l'intérieur, que le maintien en «zone de rétention» *« n'entraîne pas un degré de contrainte (...) comparable »* au placement dans un centre de rétention prévu par la loi actuelle. L'association craint que cette appréciation ne permette d'intégrer dans la future version du projet de loi des dispositions moins protectrices que celles existant actuellement en matière de rétention (intervention du juge dans les vingt-quatre heures, puis limitation à six jours de la rétention).

L'ANAFE critique, d'autre part, l'aval donné par le Conseil constitutionnel à la loi infligeant des amendes aux compagnies aériennes transportant des étrangers sans papiers. L'association qualifie de *« fallacieuses »* les garanties prévues par le texte gouvernemental afin d'éviter que des demandeurs d'asile ne soient mis dans l'impossibilité de quitter le pays où ils sont persécutés. Enfin, l'ANAFE, qui milite depuis sa création, en 1989, pour la présence d'organisations non gouvernementales dans les aéroports, regrette que la promesse faite à ce sujet par le ministre de l'intérieur, lors du débat parlementaire sur la «zone de transit» n'ait pu aboutir jusqu'à présent. Selon l'association, M. Marchand a proposé que certains observateurs accrédités puissent accéder à la «zone de transit», alors qu'elle revendique un libre accès permanent de ses militants, ainsi que la distribution à tous les étrangers retenus, d'une liste d'organismes publics et privés susceptibles de les conseiller et de les aider.

PHILIPPE BERNARD

Après la mort d'un adolescent tué d'un coup de couteau

Epinay (Seine-Saint-Denis) a connu une nuit d'échauffourées

La mort de Kamel, un lycéen de seize ans tué d'un coup de couteau à la suite d'un vol de scooter, dimanche soir 1er mars à Epinay-*sur-Seine, a provoqué une série* d'incidents nocturnes dans cette ville de Seine-Saint-Denis : trois voitures ont été incendiées par des jets de coktails Molotov, un autre véhicule a failli flamber dans l'enceinte d'une station-service, et plusieurs vitrines ont été cassées par des jeunes proches de Kamel, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 mars.

Un simple vol de deux-roues est à l'origine de cette vendetta urbaine qui oppose des jeunes d'une des cités HLM d'Epinay, celle du 77 avenue d'Enghien, à ceux d'un quartier pavillonnaire voisin. Dimanche soir, une poignée de jeunes de la cité vient s'emparer *du scooter garé dans la cour du* pavillon où la famille de Michaël, qui vient d'avoir seize ans, fête son anniversaire. S'étant aperçus du larcin, Michaël et un de ses parents partent rapidement à la recherche des voleurs, tandis que deux autres membres de la famille vont porter plainte au commissariat d'Epinay.

La voiture des poursuivants a vite fait de découvrir le petit groupe qui s'affaire autour du scooter, dans la cité de l'avenue d'Enghien. Mais une quinzaine de jeunes de la cité, viennent prêter main-forte aux petits voleurs. Au cours de l'affrontement, Kamel est mortellement blessé d'un coup de couteau. Arrivés sur les lieux, les policiers interpellent Michaël et son ami; le premier était toujours placé en garde à vue, mardi matin 3 mars, au SRPJ de Bobigny.

Une marche de protestation

Apprenant que la mort de Kamel est à mettre sur le compte de *« ceux des pavillons »*, une trentaine de jeunes de la cité prennent la zone pavillonnaire pour cible, cassant voitures et vitrines sans rien voler. Quelques dizaines de policiers du commissariat d'Epinay et des unités mobiles de sécurité du département viennent s'interposer afin de protéger un quartier placé sous les caméras de télévision. Interpellés dans la nuit, quelques-uns de ces «casseurs» étaient maintenus en garde à vue, mardi matin, par la police judiciaire.

Se déclarant « accablé » par la mort de l'adolescent, M. Gilbert Bonnemaison, maire (PS) d'Epinay et fondateur du Conseil national de prévention de la délinquance, a lancé un appel au calme en demandant de *« faire attention à ce climat obsessionnel où les racismes s'entrecroisent »*. M. Robert Pandraud, lui aussi député de Seine-Saint-Denis, et ancien ministre (RPR) délégué à la sécurité du gouvernement Chirac, a appuyé cet appel au calme, *réclamant une présence accrue des* forces de police à Epinay.

Une marche de protestation devait être organisée, mardi après-midi, notamment par l'Organisation des banlieues unies (OBU, *émanation* de SOS-Racisme), devant la mairie.

MÉDECINE

Le brevet sur le test de dépistage du virus du sida

L'administration américaine ouvre une enquête sur le professeur Gallo

L'inspection générale du département américain de la santé, le bureau général de la comptabilité et une sous-commission de la Chambre des représentants ont décidé d'ouvrir une enquête à propos des déclarations faites par le chercheur américain Robert Gallo (National Cancer Institute) lors du *dépôt du brevet d'invention du test* de dépistage du virus du sida. Soupçonné de parjure et de fraude, le professeur Gallo devra en particulier dire si, au moment de sa demande de brevet, il n'a pas sous-estimé l'apport de l'équipe de l'Institut Pasteur de Paris dirigée par le professeur Luc Montagnier.

Selon le *New York Times*, les trois organismes qui vont enquêter sur le professeur Gallo chercheront également à savoir si des responsables du département de la santé, parmi lesquels l'actuel secrétaire adjoint à la santé, le docteur James Mason, savaient au moment du dépôt de brevet que les déclarations du chercheur américain étaient fausses.

Le professeur Gallo et son équipe font déjà l'objet d'une enquête de l'Office of Scientific Integrity (OSI) de l'Institut national de la santé (NIH) américain. Selon diverses sources, le rapport préliminaire établi au terme de cette enquête aurait conclu à l'accusation de *« mauvaise conduite scientifique »* concernant le principal collaborateur du professeur Gallo, le docteur Mikulas Popovic.

Aux termes d'un accord conclu en 1987, les Etats-Unis et la France se répartissent pour moitié les bénéfices provenant de la commercialisation du test de dépistage du sida. A la suite des premiers résultats des enquêtes américaines concernant le professeur Gallo, les avocats de l'Institut Pasteur ont entamé, avec le soutien du gouvernement français, des démarches en vue d'une renégociation de ces accords.

Pour leur part, les avocats du professeur Gallo et. du docteur Popovic contestent les premières conclusions de ces enquêtes.

□ **Premier faisceau d'électrons pour le synchrotron européen.** – Les responsables du synchrotron européen (ESRF) de Grenoble ont réussi, vendredi 28 février, à faire circuler pour la première fois un faisceau d'électrons dans l'anneau de stockage de la machine. Les premiers essais de mise *en route de cette* source de lumière exceptionnelle, qui servira à étudier les microstructures de la matière, avaient commencé le 17 février (*le Monde* du 18 février). Les électrons, qui circulent à la vitesse de la lumière dans une chambre à vide de 850 mètres de circonférence, ont pu y être stockés pendant plusieurs dizaines de milliers de tours, soit quelques dizaines de millisecondes. L'injection des électrons en provenance de l'accélérateur devrait être progressivement optimisée au cours de l'année 1992, pour une mise en service prévue en 1994.

Décentraliser la politique de la ville

Suite de la première page

La campagne électorale pour les régionales n'y est pas étrangère, pas plus que le drame qui vient encore une fois d'endeuiller une banlieue de l'Ile-de-France.

Les membres du gouvernement ont donc décidé que désormais 1 % des sommes dépensées par l'Etat dans les quartiers défavorisés *seront versées à des associations* locales. Cela représentera cette année environ 13 millions de francs. L'attribution d'un tel viatique était réclamée depuis longtemps par les acteurs de terrain, ne serait-ce que pour se libérer des subventions municipales. Elle avait été vigoureusement suggérée par les rapports de M. Jean-Marie Delarue, actuel patron de la délégation interministérielle à la ville – le bras séculier de M. Delebarre – et de M. Jacques Floch, maire socialiste de Rezé et député de Loire-Atlantique.

Ce dernier, chargé de «plancher» *sur la participation des* habitants à la vie de leur cité, a remis son travail voici quelques semaines. Il y recommande le versement de ce 1 % à des conseils de quartier informels, groupant au minimum *une cinquantaine de* personnes et répartissant eux-mêmes les subventions aux initiatives leur paraissant les plus utiles.

Pour faciliter l'exécution d'une telle mesure, qui ne va pas manquer de susciter des critiques – il s'agit de répartir et d'utiliser des fonds publics, – les préfets disposeront de «régies d'avance», autrement dit d'une caisse d'urgence. Ils pourront donc verser *très rapidement les subventions* d'un montant inférieur à 25 000 francs. Il est convenu qu'ils auront toute liberté d'aider les actions qu'ils jugeront vraiment innovantes et prioritaires : *par exemple l'ouverture de* bureaux d'accueil dans les quartiers.

Stabiliser les équipes scolaires

L'administration elle-même ne devra pas être en reste. L'amélioration des services publics dans les secteurs sous-équipés est dotée, *pour 1992, d'une enveloppe de* 120 millions de francs. Dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP), on va s'efforcer de stabiliser les équipes d'enseignants pour assurer un minimum de continuité à leurs efforts. Lancée en 1991 dans quatre régions, l'expérience tendant à ouvrir les locaux scolaires durant les congés sera généralisée.

Le ministre de l'intérieur s'est engagé à accélérer la mise en place de l'îlotage et le garde des sceaux à multiplier les maisons de justice. Ces deux mesures avaient été demandées par M. Pierre Cardo, *maire (CDS) de Chanteloup-les-*Vignes (Yvelines), dans le rapport qu'il avait remis à M. Delebarre l'an dernier (*le Monde* du 29 février 1992) et qui vient d'être rendu public avec un retard *inhabituel*.

Contrats de plan

Le *comité* interministériel devait par ailleurs décider de faire participer les départements et les grandes agglomérations à la négociation des contrats de plan Etat-régions qui vont s'engager cette année pour la préparation du XIe Plan (1993-1998). On a constaté en effet que la pratique du partenariat Etat-ville avait reçu un accueil très favorable. Sur les douze contrats de ville proposés il y a un an – lors de la nomination de M. Delebarre, – neuf sont déjà signés (Creil, Dunkerque, Lille, Saint-Nazaire, Saint-Dié, Marseille, Reims, Le Creusot et Saint-Denis-de-la-Réunion). Trois autres vont l'être incessamment avec Lyon, Toulouse et Mantes-la-Jolie.

Un contrat original concernera non une ville mais un département tout entier, il est vrai fortement urbanisé : la Seine-Saint-Denis. *Ces engagements réciproques* prévoient une dépense totale de 11 milliards de francs sur trois ans, dont 36 % sont apportés par l'Etat et 64 % par les collectivités *locales. Déjà une demi-douzaine* d'autres villes ou agglomérations sont sur les rangs : Mulhouse, Lens-Liévin, Fort-de-France, Anzin-Valenciennes, Nantes, Nouméa, etc.

Pour aider les municipalités à réhabiliter leurs quartiers périphériques, la Caisse des dépôts va être autorisée à leur consentir des prêts bonifiés à 7 % l'an pour un *montant total de 4 milliards de* francs. Le CIV devait également confirmer la simplification des procédures financières qui a réduit de quarante à quatre les lignes budgétaires apportant le nerf de la guerre à la politique de la ville. 90 % de ces crédits, qui atteignent 6,2 milliards de francs cette année, sont désormais déconcentrés d'un bloc entre les *mains des préfets, qui peuvent* ainsi adapter leur action à la réalité du terrain.

Le CIV devait encore confirmer que l'Ecole des hautes études urbaines de M. Roland Castro dispenserait ses premiers enseignements dès l'automne prochain à Lyon, mais que l'ouverture officielle aura lieu à la rentrée de 1993. Enfin il devait être décidé que l'opération prévention-été, lancée en 1991 avec l'aide notamment du Centre national des jeunes agriculteurs, serait à nouveau organisée en juillet-août prochain.

MARC AMBROISE-RENDU

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Gâchis

LES cris d'alarme, comment y croire encore? Même les cadavres d'enfants aux paupières encroûtées de mouches, nos mauvaises consciences d'un soir s'en accommodent, à force ; alors, l'enseignement *littéraire en France, pensez! S'en* soucier, vous verrez que cela va passer pour une coquetterie d'élite passéiste.

Et si c'était l'inverse? Le luxe de bien manier sa langue, il fut un temps où la République trouvait plus d'égalité à le vouloir pour chacun qu'à en priver tout le monde...

Comme souvent les réformes, celle dont nous menace le ministère de l'éducation nationale paraît infime et bien intentionnée. Il s'agirait simplement d'adapter filières et options des lycées à l'afflux disparate d'élèves (80 % des classes d'âge contre 30 % en 1960 et 5 % en 1930) et aux nécessités de l'emploi.

Jusque-là : bravo! Mais, à y regarder de plus près, c'est tout l'enseignement du français, *déjà calamiteux, qui risque* d'être pénalisé, et celui des langues anciennes d'être condamné à terme. Par exemple : les candidats au bac sciences «éco» n'auront plus droit à aucune langue ancienne, ceux de sciences ne pourront en pratiquer qu'une.

L'intérêt pour le grec et le latin sera découragé dans les classes où il s'éveillait naguère, et compromis pour la suite. Le grec risque d'être supprimé en première année de faculté et ne représentera plus qu'une option sur six en licence classique. En histoire, l'Antiquité, qui devait disparaître, deviendrait, après discussion, facultative.

Des incertitudes s'ajoutent aux craintes, car si certains horaires entrent immédiatement en vigueur les programmes n'ont pas encore été fixés. D'ores et déjà, *on peut prévoir que la* maîtrise du français écrit et parlé, si dramatiquement défaillante jusque chez les étudiants, sera délaissée au profit de gadgets – arts plastiques, cinéma, théâtre, expression dramatique, – sans l'excuse de préparer à des métiers au demeurant saturés.

D'une façon générale, l'apprentissage raisonné et rigoureux de notre langue, de son *histoire à travers l'Antiquité, de la lecture*, de l'approfondissement personnel, sera dévalorisé par rapport à ces guignolades productrices de stéréotypes et de jargon qui ont nom «communication» ou «didactique». Le jour où, sur le modèle des jactanciers qui tiennent le haut du pavé politico-médiatico-publicitaire, des millions d'étudiants rabâcheront les mêmes clichés, *« question fondamentale », « enjeu majeur », « soyons tout à fait clairs », « concrètement », « au quotidien »*, et patati et patata, seront-ils mieux à même de gagner leur vie, de la comprendre, de la savourer?

Le renforcement de l'enseignement littéraire selon le sérieux qu'on y mettait autrefois est le contraire d'une régression aristocratique. La perspective d'avoir à assimiler des connaissances nouvelles et à exercer plusieurs métiers différents au cours de l'existence rend plus que jamais nécessaire la culture générale offerte par les études classiques, parce qu'elle apprend... à apprendre. La familiarité avec l'héritage culturel commun aux Européens sera aussi utile, pour partager la même citoyenneté avec nos voisins, que de baragouiner dans leur langue des propos de bar ou d'aéroport...

La Rue de Grenelle n'est pas seule responsable du gâchis d'intelligence et de bonheur qui s'apprête. *Les parents ont leur part dans l'es*prit de démission et le chantage au modernisme qui préparent les décisions des bureaux.

La démographie scolaire et la situation de l'emploi faussent l'évaluation des urgences, entre les verbes en «mi» et la guitare électronique. Chacun croit bien faire, éviter le pire, plaire aux gosses.

Mais la réforme, en dernier ressort, relève de l'autorité politique, ce qui invite à la questionner. Quelle folie pousse-t-elle les ministres successifs, depuis trente ans, à tout chambarder sans cesse? Plaisir de donner son nom à la mode pédagogique du jour, et le tournis aux malheureux élèves?

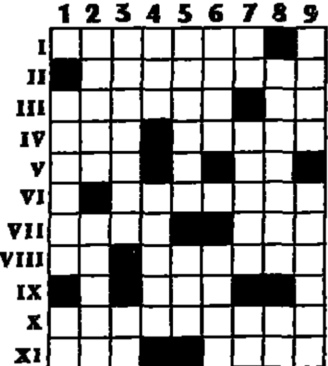
Même si la direction des lycées et collèges explique la « rénovation » engagée dans un style bien barbare, et n'évite pas les fautes d'orthographe, on ne peut douter de sa bonne foi et de sa bonne volonté. *Elle devrait donc* renoncer à justifier ses mesures par le nombre trop faible d'élèves «classiques» et le manque de maîtres ; encore moins par un idéal démocratique.

En compromettant l'étude des langues anciennes et du français tels que les ont légués les plus grandes œuvres de l'humanité, les réformateurs enlèvent aux enfants des chances de mieux s'employer, mais aussi de vivre plus intensément. L'usage affiné des mots pourrait *figurer à l'avenir une valeur-refuge, le loisir* suprême, la clef de nos libertés et de notre épanouissement. Se taire devant les atteintes à ce bien commun, et à son partage, relève de la non-assistance à bonheur en danger.

Une fois de plus, ce sont les défavorisés de la fortune et de la culture qui feront les frais d'amendements qu'on croit leur destiner. Les nantis trouveront bien un lycée du Quartier latin, ou une école privée hors de prix, pour se réserver le culte de l'«inutile» – supin, aoriste *second ou page de Proust – qui leur a toujours* garanti, outre l'exclusivité du pouvoir, plus de suavité à vivre!

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5728



HORIZONTALEMENT

I. De la poudre et des balles. – II. Le rossignol les charme mais les canards l'importunent. – III. Le siège d'un grand «couturier». Souvent émis par les Précieuses. – IV. Blonde capiteuse. Les œuvres de Corneille. – V. Lettres de rupture. Orientation. – VI. Prendra certaines précautions avant de partir. – VII. «Fruit» du bananier. Abréviation. – VIII. Point répété. Fait des tas de choses. – IX. Centre d'élevage. – X. Le mouvement perpétuel. – XI. D'un auxiliaire. La proie du hérisson.

VERTICALEMENT

1. Plus on la frappe et plus elle reste froide. Souventes fois entendu par une pucelle. – 2. Ce n'est pas un bon mouvement. Est souhaitable lorsque d'urgentes réparations s'imposent. – 3. Ne manque pas de grâce. Terme musical. – 4. La chose de Romulus. Nappe plus ou moins propre. – 5. En France. Matière à boulettes. – 6. Patrie de sages. Joue un rôle protecteur. – 7. Endroit situé non loin des côtes (épelé). Hors service. Pronom. – 8. Bien que légers, ils méritent d'être encouragés. Symbole. – 9. Femme de ménages. Comme une griffe ou une critique.

Solution du problème nº 5727

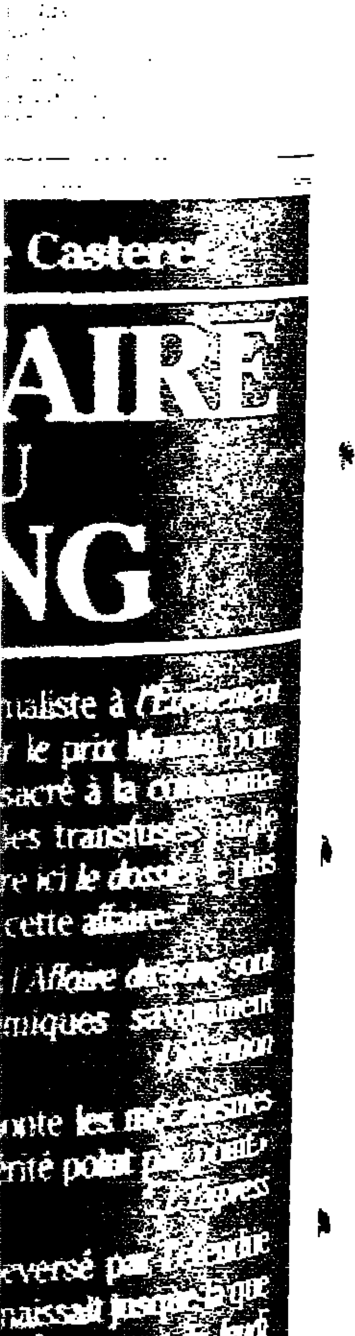
Horizontalement

I. Fiscalité. – II. Ane. Rival. – III. Montre. Ri. – IV. Intrigues. – V. Lui. Ver. – VI. Née. Oto (rhino-laryngologiste). – VII. Alêne. Lin. – VIII. Râle. For. – IX. Litiges. – X. Tiède. Ure. – XI. Essence.

Verticalement

1. Familiarité. – 2. Inonu. La. Is. – 3. Sentinelles. – 4. Tr. Enéide. – 5. Arrivée. Ten. – 6. Liège. Fi! – 7. IV. Urologue. – 8. Tare. Tirer. – 9. Elision. Set.

GUY BROUTY



Numéro de mars 1992 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le palmarès des classes prépas

En exclusivité, les taux de réussite aux concours, lycée par lycée. Avec tous les conseils pour présenter sa candidature, toutes les informations sur les séries, les différents concours et les styles de lycée.
Sondage : la culture générale des élèves de prépas. Faites le test !



Dossier à suivre :
réussir la philo du bac

Chaque mois jusqu'en juin, une aide pratique pour rédiger une dissertation ou un commentaire de texte. Les réflexions d'un philosophe contemporain sur les notions au programme du bac.

Enquête :
merci les parents !

Logement, emploi, argent : la famille joue un rôle économique crucial dans l'insertion des jeunes. Une véritable radioscopie des comportements familiaux d'aujourd'hui.

Réforme :
la future classe de seconde

Pour mieux comprendre les enjeux du débat et les nouvelles règles de l'orientation.

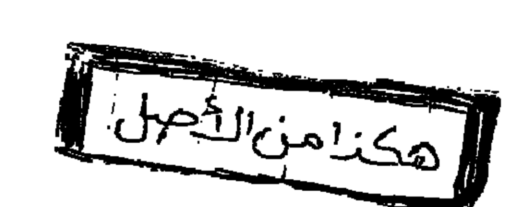
ENVIRONNEMENT

« Il faut des taxe…

Les… parc…



Vous allez enfin être… de Gaulle 2 à l'aéropo…
GROUP… AIR FR…



ENVIRONNEMENT

Un entretien avec M. Lester Brown

« Il faut des taxes de pollution de plus en plus lourdes pour augmenter le prix des énergies classiques » nous déclare le président du Worldwatch Institute

A l'occasion de la sortie de l'édition 1992 de l'Etat de la planète, *édité en vingt-six langues (1), M. Lester Brown, président du Worldwatch Institute, cinquante-sept ans, nous a accordé un entretien. Le Worldwatch Institute est un organisme privé de recherche sur l'environnement, financé par des fondations américaines et la diffusion d'études qui lui ont valu une notoriété mondiale.*

« Vingt ans après la conférence de Stockholm et à quelques mois de celle de Rio-de-Janeiro, qui sera la plus grande conférence des Nations unies sur l'environnement, quel est l'état d'esprit du président du Worldwatch Institute ?

– J'aimerais bien être optimiste et présenter un *Etat de la planète 1992* bourré de bonnes nouvelles. Hélas, depuis Stockholm, tous les indicateurs de l'état de l'environnement sont passés au rouge. La population du globe, qui, en 1972, s'accroissait de soixante-douze millions d'individus, augmente de 92 millions par an. La couverture forestière diminuait, il y a vingt ans, de 11 millions d'hectares chaque année : elle décroît de 18 millions d'hectares à présent. Pour l'appauvrissement des sols en humus, la tendance est la même. En 1972, les émissions de gaz carbonique étaient de 4 milliards de tonnes : elles atteignent 6 milliards de tonnes aujourd'hui. A Stockholm, on avait à peine évoqué les pluies acides et pas du tout l'altération de la couche d'ozone.

– Comment améliorer la situation, sans remettre en cause le mode de croissance de la planète ?

– Tout dépend de ce que nous mettons derrière ce mot de croissance. Les économistes classiques étalonnent la croissance à partir du produit national brut. Le PNB continue à enregistrer des accroissements de capitaux, mais il oublie toujours la dépréciation des écosystèmes et des ressources naturelles. Cet indicateur est dépassé : cessons de l'utiliser. Et repensons complètement le système des comptabilités nationales.

» Certains gouvernements, comme ceux de la Norvège, des Pays-Bas et du Japon prennent en compte déjà les modifications de l'environnement. Les économistes du World Resources Institute, à Washington, s'y essaient aussi. Robert Repetto a repris les comptes nationaux de l'Indonésie entre 1980 et 1986, en y intégrant la déforestation, les pertes d'humus et l'exploitation du pétrole.

– Au-delà des modifications comptables, que proposez-vous pour améliorer l'état de la planète ?

– Nous proposons d'appliquer les principes de base de l'écologie à un nouveau système économique. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de calmer le boom démographique, de protéger la couverture forestière du globe, de préserver les sols fertiles, de conserver la couche protectrice d'ozone. Or, l'énergie est au centre. Il faut l'utiliser autrement et, en tout cas, de manière plus efficace.

L'exemple de la Californie

– En modifiant les véhicules, les systèmes de chauffage, les usines ?

– Substituer aux vieilles ampoules électriques des lampes modernes reviendrait déjà à économiser 75 % de l'énergie et permettrait de fermer une foule de centrales à charbon archipolluantes. Dans les centrales elles-mêmes, passer des chaudières à charbon aux turbines à gaz naturel entraîne une réduction de 65 % des émissions de gaz carbonique.

» Parlons aussi des nouvelles énergies. Le vingt et unième siècle sera marqué par l'utilisation massive du soleil, du vent, de la chaleur terrestre et de la biomasse. Financièrement et techniquement, cette nouvelle révolution industrielle est à notre portée. Dans ce domaine, la Californie préfigure l'avenir. L'énergie éolienne installée fournit 1 400 mégawatts, le solaire thermique 400 mégawatts, la géothermie 2 000 mégawatts, l'utilisation de la biomasse 2 000 mégawatts, soit au total l'équivalent de plusieurs centrales nucléaires. Par quel miracle ? Parce qu'il y a un peu plus de dix ans, un gouverneur nommé Jerry Brown a décidé d'aider le développement de ces énergies alternatives.

» L'énergie solaire thermique devrait être la pièce maîtresse du système énergétique de demain. Mercedes et Mazda font rouler des prototypes de voitures à hydrogène. Dans les centrales californiennes, le taux de transformation de la lumière solaire en électricité est de 21 %, ce qui est très élevé. Or, la plupart des grandes villes du monde sont proches de zones à forte insolation et elles pourraient être reliées à des centrales solaires leur envoyant de l'hydrogène par gazoduc.



– La révolution énergétique serait-elle capable de répondre aux besoins d'une planète bientôt peuplée de 6 milliards d'hommes ?

– La satisfaction des besoins alimentaires dépend de la capacité de photosynthèse des végétaux. Voilà le facteur qui, biologiquement, cassera les courbes démographiques et stabilisera la population mondiale autour de huit milliards d'individus. Carences alimentaires et famine chronique se chargent déjà, de manière dramatique, de limiter la population de certains pays du tiers-monde.

– Quel est le ressort qui, selon vous, inciterait le monde industriel à changer ses habitudes énergétiques et à participer à la révolution que vous recommandez ?

– Il faut des normes de rejet de plus en plus contraignantes et des taxes pour pollution de plus en plus lourdes, pour augmenter le prix des énergies classiques. A Los Angeles, on s'est aperçu que des milliers d'enfants présentent des affections respiratoires irréversibles. Aussi l'Etat de Californie, où l'automobile était reine, est en train d'imposer aux conducteurs et à leurs véhicules des contraintes croissantes. Les constructeurs vont s'orienter vers des voitures fonctionnant au gaz, puis à l'électricité et demain à l'hydrogène.

– Comment les peuples se persuaderaient-ils qu'il est nécessaire de changer certaines manières de vivre ?

– Nous espérons que la parole suffira. C'est la raison d'être du Worldwatch Institute. Mais si ça ne marche pas, je crains les catastrophes. Les preuves scientifiques des atteintes à la couche d'ozone ont été apportées dès 1973 et les gouvernements commencent seulement à réagir. Trop tard peut-être.

– Comment financer la révolution de l'environnement ?

– Les sommes mises en jeu par l'industrie énergétique sont énormes. Les pays de l'OCDE dépensent chaque année 1 000 milliards de dollars pour leur énergie. Il s'agit donc d'orienter les investissements futurs vers de nouvelles voies. Remplacez l'impôt sur le revenu par un impôt sur le CO_2 et vous verrez les comportements changer aussitôt et les investisseurs s'intéresser aux énergies renouvelables et non polluantes. Et ce sera rentable pour l'industriel comme pour le consommateur.

» Aux Etats-Unis, les compagnies électriques l'ont compris. En Californie, le kilowatt-heure solaire coûte 8 cents, contre 6 pour le charbon et 12 pour le nucléaire. En avançant l'idée d'un impôt « écologique », nous permettons au marché de continuer à fonctionner sans autre intervention. Autrement dit, l'économie libérale s'accommoderait fort bien d'un système énergétique compatible avec l'environnement.

– Avec la fin des affrontements Est-Ouest, l'environnement a t-il des chances de devenir une priorité ?

– La nouvelle situation mondiale nous invite à redéfinir le concept de sécurité. Les menaces ne sont plus politiques et militaires, mais écologiques. La surpopulation, les modifications climatiques, l'érosion des sols, la perte de la diversité biologique, voilà les périls majeurs. Compte tenu du nouvel ordre mondial, les nations peuvent réduire leurs dépenses militaires et les affecter à la défense écologique de la planète. Cela n'est pas une utopie, mais une position réaliste et, même, si j'ose dire, tout à fait terre à terre ».

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU

(1) Lester R. Brown, *l'Etat de la planète 1992*, Economica, 320 p. 125 francs.

DÉFENSE

Au-dessus de la Côte-d'Or

Deux Mirage-2000 se percutent en vol

Deux Mirage-2 000 de la base aérienne 102 (Dijon-Longvic), un biplace et un monoplace, se sont télescopés à 7 000 mètres d'altitude, lundi 2 mars, lors d'un vol d'entraînement au-dessus du nord de la Côte-d'Or. Un officier instructeur, qui pilotait le monoplace, a pu s'éjecter. A bord du biplace, coupé en deux au cours de la collision, un lieutenant stagiaire et un capitaine moniteur ont trouvé la mort.

Sitôt le contact avec les avions perdu, en début d'après-midi, la préfecture a déclenché le plan SATER I dans l'Aube, l'Yonne, la Nièvre et la Côte-d'Or, puis le plan SATER II de recherche sur le terrain. Les épaves ont été retrouvées près de Montbard, dans une zone non habitée, après que le témoignage d'un cheminot eut permis de cerner le point d'impact du monoplace. Des débris d'appareil ont été enlevés de la voie ferrée Paris-Dijon, entre Les Laumes et Grignon, mais aucune habitation ne semble avoir été touchée.

La gendarmerie de l'air, qui doit procéder à la récupération des débris et au transport des corps des victimes, indiquait lundi soir que les boîtes noires des deux Mirage n'avaient pas encore été retrouvées. Le SIRPA de Paris a précisé qu'une commission d'enquête avait été constituée afin de déterminer les causes de l'accident.

DDB NEEDHAM

Les vols UTA Paris-Singapour sont sans escale parce que, si vous étiez réveillé pendant le voyage, il vous faudrait bien dormir quelque part.



Paris-Singapour non-stop 4 fois par semaine.

Vous allez enfin être en bonne condition physique pour affronter la cadence de vos partenaires asiatiques. En effet, UTA vous emmène de Paris Charles de Gaulle 2 à l'aéroport Changi 2 sans la moindre escale : 4 fois par semaine avec 3 allers et 4 retours de nuit, ce qui vous permet de dormir pendant le vol et d'arriver tout à fait reposé. En revanche, vous n'aurez désormais plus aucune excuse lorsqu'il s'agira de suivre vos chers amis asiatiques jusqu'au bout de la nuit. Pour plus d'informations contactez votre agent de voyages, Air France ou UTA au 40.17.46.46.



UTA

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Maintien en détention de M. Michel Reyt

La SAGES à dossier ouvert

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a décidé, lundi 2 mars, lors d'une séance publique pendant *laquelle des noms de ministres et de députés socialistes* ont été fréquemment cités, de maintenir en détention M. Michel Reyt, PDG de la SAGES. Inculpé de trafic d'influence, de faux et d'usage de faux, le 24 février, *dans le cadre du dossier sur le* financement occulte de certains élus instruit par le juge Renaud Van Ruymbeke, M. Reyt, soixante-six ans, avait été placé sous mandat de dépôt provisoire le 27 février. Les conclusions portant sur la nullité de la procédure, invoquée par les avocats de l'accusé, Mᵉˢ Charles Libman du barreau de Paris et Philippe Billaud du barreau de Rennes, ont été déclarées irrecevables.

RENNES

de notre correspondant

Dans son exposé, le conseiller Renaud Van Ruymbeke a rappelé les développements de l'instruction qui lui avait été confiée par la chambre criminelle de la Cour de cassation et portant sur *« les commissions reçues sur l'ensemble des marchés publics passés dans la Sarthe entre janvier 1988 et janvier 1991 »*. Au passage, le magistrat a confirmé certaines informations parues dans la presse, ce qui lui a valu cette réplique de Mᵐᵉ Thérèse Gastebois, avocat général : *« Le secret de l'instruction à Rennes devient un secret de Polichinelle à Paris. »*

L'instruction a conduit le juge Van Ruymbeke vers trois *« bureaux d'études »* spécialisés dans la collecte de fonds pour les élus. Bretagne Loire Equipement, objet d'une perquisition le 13 janvier dernier, a encaissé, selon le magistrat, de 2 à 3 millions de francs par an. Ce bureau, que l'on dit proche du Parti communiste, a poursuivi ses activités bien après la promulgation de la loi d'amnistie. En effet, on trouve dans les saisies un carnet d'objectifs pour 1992 portant sur les marchés en cours. Urba-Gracco, le bureau d'études du PS visité le lendemain, a confirmé les liens étroits avec les élus socialistes.

Quant aux perquisitions effectuées les 14 janvier et 24 février au siège parisien de la SAGES et au *domicile de M. Reyt*, elles font également apparaître comme les grands bénéficiaires des commissions empochées sur les marchés publics divers élus appartenant essentiellement au PS et au PC de la Sarthe.

Dans son intervention, le magistrat s'est attaché à mettre en *lumière le* fonctionnement de *la* SAGES et de la nébuleuse de sociétés annexes gravitant autour d'elle, comme Aravis, dirigée par Evelyne Reyt, la fille de Michel Reyt, ou Aurige, dont le PDG est Mᵐᵉ Marie-Hélène de Jomaron, ex- collaboratrice de la SAGES. Selon M. Van Ruymbeke, cet ensemble, spécialisé dans la médiation entre élus et entreprises, les interventions auprès de personnalités influentes et le financement politique, représenterait un patrimoine d'environ 40 millions de francs. Le magistrat a fait part de sa suprise en découvrant que des factures, pouvant atteindre jusqu'à 3 millions de francs, étaient uniquement justifiées par des références à *« notre intervention commerciale, missions, réceptions* ou encore *déplacements »*.

Le camp des « lassés des affaires »

Parmi les personnalités dont les noms apparaissent dans les dossiers *saisis* à la SAGES, on trouve notamment ceux de ministres : MM. Jean Poperen, Michel Charasse, Jean-Pierre Soisson, Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Sueur, ou encore celui de M. Guy Penne, sénateur socialiste et ancien conseiller du président de la République. *« M. Reyt a beaucoup d'influence »*, ajoute le conseiller Van Ruymbeke. Par exemple, il semble être au mieux avec le ministre de la justice, auprès duquel *« il est intervenu pour la nomination d'un magistrat »*. Il était également proche du chef de cabinet du garde des sceaux.

Vient ensuite la liste des bénéficiaires des largesses de la SAGES, lors des campagnes municipales, présidentielle et européenne. Factures d'hôtels pour un secrétaire d'Etat (M. Jean-Yves Le Drian), location d'avions et de voitures pour des députés, mais, surtout, retour dans la Sarthe, avec MM. Jean-Claude Boulard, Raymond Douyère et Roland Beccdelièvre, tous trois socialistes, ainsi que M. Robert Jarry (PC) et quelques autres. Avec, en prime, un maire salarié dans l'une des sociétés de M. Reyt. Enfin, le magistrat a indiqué que le plus gros marché sarthois était le centre d'affaires Novaxis, au Mans, avec des marchés supérieurs à 1 million et demi de francs. D'importantes entreprises, comme la Lyonnaise des eaux, versaient de 5 000 à 12 000 francs par mois à M. Reyt pour ses interventions.

Justifiant la mise en détention provisoire du PDG de la SAGES, l'avocat général, Mᵐᵉ Thérèse Gastebois, a insisté sur le trouble à l'ordre public en considérant que ce n'était pas à la chambre d'accusation d'y répondre mais *« aux citoyens d'en tirer en d'autres lieux les conséquences »*.

Sur le fond, se conformant aux réquisitions écrites, Mᵐᵉ Gastebois a suggéré une autre solution que le maintien en détention de M. Reyt, en proposant un contrôle judiciaire strict assorti du versement d'une caution de 3 millions de francs *« pour assurer la représentation de M. Reyt et l'indemnisation des victimes »*. Mᵉ Charles Libman, après avoir expliqué que son client avait souhaité la publicité des débats *« pour couper court aux informations tendancieuses distillées dans la presse »*, s'est étonné du *« réquisitoire parfaitement à charge du magistrat-instructeur, retenant* a priori *la responsabilité de M. Reyt »*. L'avocat parisien, qui se range dans le camp des *« lassés des affaires »*, demande à la justice de respecter les textes du code de procédure pénale et fait état de la *« précipitation »* qui, selon lui, afflige ce dossier.

M. Reyt, qui souffre d'hypertension artérielle, a été reconduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt de Rennes.

CHRISTIAN TUAL

□ **Inculpation du meurtrier présumé du curé de Castillon-la-Bataille.** – M. Didier Forton, juge d'instruction à Libourne, a inculpé lundi 2 mars d'homicide volontaire et de vol Georges Guellard, vingt et un ans, le meurtrier présumé du curé de Castillon-la-Bataille (Gironde) qui a été tué dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 février et à qui ont été volés 50 francs, un magnétoscope et une pipe (*le Monde* du 3 mars). Georges Guellard a été écroué ainsi que son comparse Stéphane Diamante, vingt et un ans, qui a été inculpé de vol. Les deux hommes connaissaient très bien leur victime, Jean-Pierre Sart, cinquante-quatre ans, découvert par une paroissienne inquiète de son absence à un enterrement. Le curé était connu pour être proche des jeunes marginaux. Les circonstances exactes du meurtre n'ont pas encore pu être établies par les enquêteurs en raison des versions différentes des deux inculpés.

□ ***Précision.*** – *La société* AURIGE (Bureau d'architecture, d'urbanisme, de recherche et d'ingénierie générale), dont le gérant est M. Gilbert Faux, architecte DPLG, docteur d'Etat, président honoraire du Conseil de l'ordre des architectes, nous demande de préciser qu'elle n'a rien à voir avec la société AURIGE (conseils en information et documentation), ayant fait l'objet d'une perquisition dans le cadre de l'affaire SAGES.

SPORTS

NATATION

L'Américaine Anita Nall réalise un nouveau record du monde du 200 mètres brasse

En quelques heures, Anita Nall est devenue, lundi 2 mars, la nouvelle vedette de la natation américaine. Agée de quinze ans, elle a amélioré de plus d'une seconde le record du monde du 200 mètres brasse pour le porter à 2 mn 25 s 35, lors des sélections olympiques américaines disputées à Indianapolis. Comme Jenny Thompson, la veille sur le 100 mètres nage libre, Anita Nall met fin à une domination de vingt ans des nageuses de l'ex-RDA.

L'exploit s'est réalisé en deux actes. Grâce à un style très énergique, Anita Nall a fait dans les séries matinales un cavalier seul conclu par un premier record du monde : 2 mn 25 s 92. Performance améliorée en finale : 2 mn 25 s 35, soit 1 s 36 de moins que le précédent record de Silke Hoerner établi aux Jeux olympiques de Séoul en 1988. En avril 1991, Anita Nall, alors âgée de quatorze ans, avait pulvérisé le record national – l'améliorant de près de trois secondes – et déjà taquiné le record du monde (2 mn 27 s 08, deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps). Personne, pourtant, ne s'imaginait que ce petit gabarit (1,67 m pour 56 kg), qui est en deuxième année d'une high school de Baltimore, pouvait mettre à mal le temps de la puissante Allemande.

Dans le 100 mètres papillon, Mark Spitz, de vingt-sept ans son aîné, n'a pu obtenir de place dans la sélection américaine. Le sextuple champion olympique de Munich (1972) a expliqué qu'il luttait contre un ennemi invincible : l'âge. A quarante-deux ans, il renonce ainsi au « come back » qu'il préparait depuis un an. – *(AFP-AP.)*

ATHLETISME

Les bannières de l'ex-URSS

Vingt-sept médailles, dont douze d'or : les athlètes de la CEI sont les grands vainqueurs des championnats d'Europe de Gênes qui se sont terminés dimanche 1ᵉʳ mars et font mieux que l'Union soviétique, revenue de Glasgow avec neuf médailles d'or, en 1989. Aujourd'hui, pourtant, les différentes fédérations ne savent plus à quelle bannière se vouer, comme en témoignent les différentes déclarations du président de la Fédération russe d'athlétisme. Dimanche 1ᵉʳ mars, M. Valentin Balackhnichev annonce que les onze Républiques de la Communauté des États indépendants se rendront en ordre dispersé aux championnats du monde juniors de Séoul de septembre. Une expérience, dit-il. Plus tard, il déclare que la CEI alignera une équipe unifiée aux Jeux olympiques de Barcelone, précisant que *« toutes les fédérations seront unies par le Comité olympique et non pas par un organe gouvernemental »*.

M. Balackhnichev espère enfin que la Fédération russe et celles des dix autres Républiques seront admises au sein de la Fédération internationale (IAAF) lors de la réunion du conseil de cette organisation à Toronto, en mai prochain... mais, chacune sous ses propres couleurs.

Les autres Républiques de l'ex-URSS font, elles aussi, leur apparition dans les classements. Ainsi la Lettonie, qui a remporté sa première médaille d'or en athlétisme depuis son indépendance grâce à Igor Kazanovs, vainqueur du 60 mètres haies.

ARTS

Les

Contemporain... du burles...

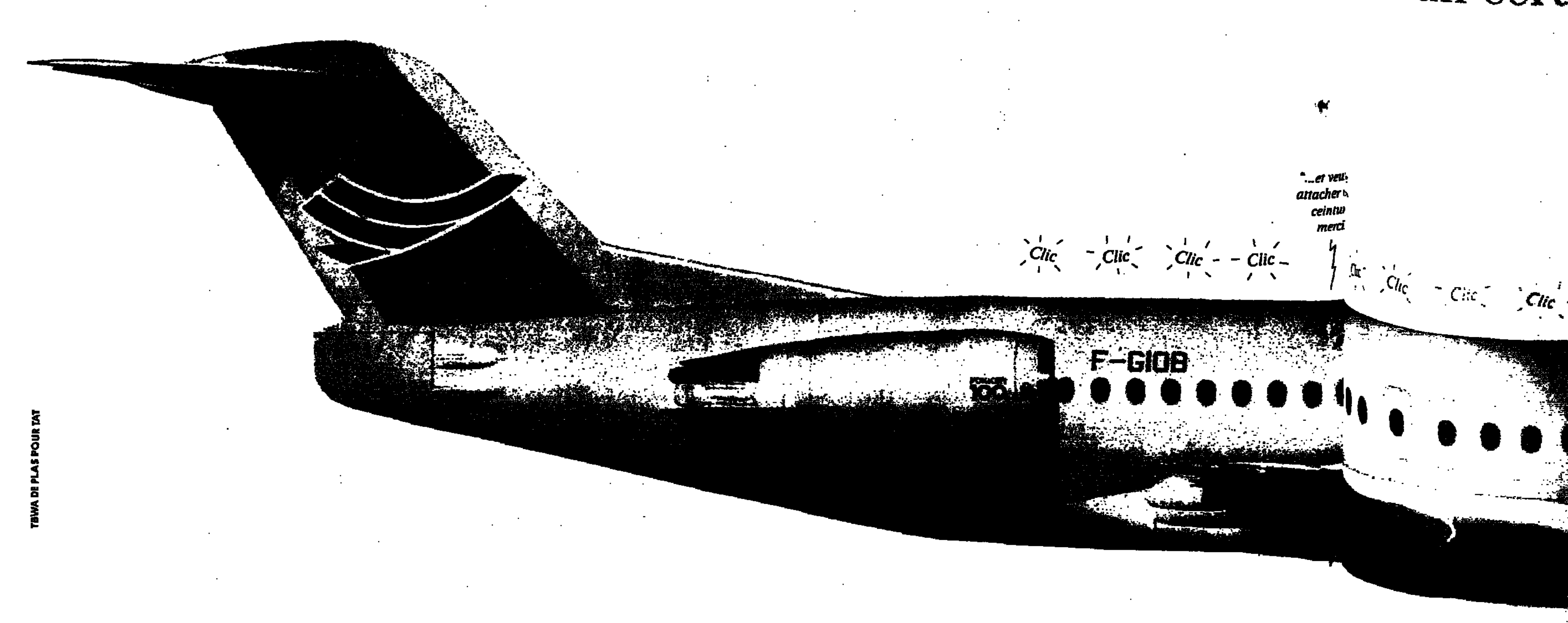
LES ARTS INCOHÉRENTS ET LE CABARET DU CHAT NOIR



PARIS	MILAN
6 h 50	8 h 20
11 h 15	12 h 45
18 h 05	19 h 35

Le 9 mars est une date importante dans l'histoire du transport aérien. Pour la première fois T.A.T sort de l'hexagone; T.A.T devient T.A.T European Airlines. Avec un nouveau concept, des avions neufs de 100 places, un service business et des destinations d'affaires européennes. Un nouveau ... TAT s'attaque donc à l'E... Zurich... Pour vous qui a... Contactez-nous, no...

Le 9 mars, TAT ouvre le p...
A Paris comme à Milan, cela ...faire un cert...



LE BUSINESS CHOISIT TAT

هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

Les académies du dérisoire

Contemporains de Toulouse-Lautrec, des cabarets furent les temples du burlesque fin de siècle et les précurseurs des dadaïstes

LES ARTS INCOHÉRENTS ET LE CABARET DU CHAT NOIR
au Musée d'Orsay

Le cabaret du Chat noir s'ouvrit au 84, boulevard de Rochechouart en novembre 1881. L'Académie des arts incohérents fut fondée en 1882. L'une et l'autre institutions obéissaient aux mêmes principes : dérision généralisée, irrespect systématique, satire politique et artistique. A l'occasion de la rétrospective Toulouse-Lautrec, le Musée d'Orsay les célèbre ensemble, avec ce qu'il faut de précisions historiques, de documents, de reconstitutions, de manuscrits, d'affiches, de planches et de clichés.

On y apprend cent détails oubliés, que le cabaret du Chat noir se fit une spécialité du théâtre d'ombre grâce à Henri Rivière, que le journal du même nom eut Alphonse Allais pour secrétaire de rédaction, puis pour rédacteur en chef, et que son propriétaire, Rodolphe Salis, aimait à se déguiser en spadassin à rapière à la Franz Hals. Il eut des démêlés avec Joséphin Péladan, dont il raillait le rosicrucisme mystique, et avec l'Institut, qui lui interdit d'habiller ses serveurs en académiciens. En 1889, il se fit passer quelque temps pour le général Boulanger. Chaque soir, il régalait la clientèle de bons mots, bouffoneries et chansons et fit si bien que le Chat noir resta plus de dix ans à la mode, fréquenté des «bourgeois» et des touristes autant que des snobs et des artistes. Il fallut la mort de Salis en 1897 pour interrompre son succès.

Même esprit burlesque aux Incohérents, sous l'autorité d'un autre entrepreneur de spectacles, Jules Lévy. Pendant onze ans, entre 1882 et 1893, il organisa des expositions comiques pour lesquelles il sollicitait chansonniers, journalistes, dessinateurs des revues illustrées. A chacun, il demandait d'exécuter une œuvre, n'importe laquelle, n'importe comment, du moment qu'elle prêtait à rire grâce à un calembour, un rébus ou une homonymie. A sa demande, Allais conçut ses tableaux monochromes. Un rectangle écarlate était censé dépeindre des cardinaux cueillant des tomates sur les rives de la mer Rouge. En guise de portrait de Sarah Bernhardt, les Incohérents exposèrent un fil tendu entre deux clous, fine allusion à la maigreur de l'actrice. Il y eut aussi des parodies assez drôles du *Pauvre pêcheur* de Puvis de Chavannes, dont le symbolisme pathétique était facile à ridiculiser.

Comme ces bricolages comiques avaient disparu, leurs auteurs ne les ayant pas jugés dignes d'être conservés, il a fallu les reconstituer. Les néo-duchampiens, qui se baptisent Présence Panchounette, s'en sont chargés, démontrant ainsi par l'exemple que des Incohérents au dadaïsme, la parenté est évidente . C'est là du reste, plus que dans la célébration savante de l'événement lui-même, que réside l'intérêt de l'exposition. D'une part, il est clair que les Incohérents innovèrent peu : Jules Lévy n'eut que le talent d'orchestrer à grands coups de réclame la tradition des farces d'ateliers et carnavals des Beaux-Arts, tradition fort ancienne. Il n'est pas moins clair d'autre part que les Incohérents ne prenaient pas au sérieux leurs plaisanteries anti-artistiques, à la différence des zélateurs contemporains de Duchamp et de Picabia et de leurs commentateurs spécialisés.

Il y a sans doute matière à réflexion sur ce point : comment une activité qui se donnait pour ludique et éphémère a-t-elle pu passer ensuite pour révolutionnaire et décisive? Faute de quelle réflexion et de quelle distance critique? Par quel effet de fascination? Ni Jules Lévy ni Rodolphe Salis ne prétendaient mettre à mort la peinture ni que s'accomplissait dans leurs spectacles le destin tragique et philosophique de l'art. Mieux : ils savaient reconnaître les talents commençants et les défendre. A sa création, en 1881, le Chat noir avait pour pianiste un jeune homme de vingt ans nommé Claude Debussy. En 1887 lui succéda un nommé Erik Satie. Quant aux affichistes qui dessinaient placards et caricatures, ils s'appelaient Steinlen, Caran d'Ache, Willette et Toulouse-Lautrec lui-même. Un siècle plus tard, ces conjonctions laissent rêveur.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 75007 ; tél. : 40-49-48-14. Jusqu'au 24 mai.

Steinlen a dessiné en 1896 la célèbre affiche qui est restée l'emblème du Chat noir

D.R.

□ **La rénovation du CNAM.** – Le Musée national des techniques du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), qui dépend du ministère de l'éducation nationale, va être rénové. C'est le tandem d'architectes Andrea Bruno et Lévy Peaucelle associés qui a emporté le concours avec le groupe Creatime pour la muséographie. L'achèvement des travaux, qui seront conduits sous la houlette du secrétariat d'Etat aux grands travaux, est prévu en 1994, date où sera célébré le bicentenaire de l'établissement fondé par l'abbé Grégoire.

THÉATRE

Le Cargo 92 lève l'ancre

Le sort en est jeté, Royal de Luxe, la Mano Negra Philippe Decouflé et Philippe Genty s'en vont en Amérique

On croyait que c'était impossible, qu'ils ne partiraient jamais, et pourtant, le 7 mars, le Cargo 92 va quitter le port de Nantes et se diriger vers Caracas, où il doit arriver *dix-sept jours plus tard*, retrouvant Royal de Luxe et sa *Véritable Histoire de France*, plus la Mano Negra, plus Philippe Decouflé, le magicien des cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux d'Albertville, et *Triton*, plus Philippe Genty et *Dérives*. A Caracas commence le périple en Amérique latine, suivant plus ou moins les traces de Christophe Colomb. Plutôt moins que plus. Il a fallu quand même réduire le premier projet, trop compliqué techniquement, trop lourd financièrement.

L'AFAA (Association française d'action artistique), qui est à la base de l'opération, se voit reprocher de consacrer tout son budget à ce voyage. Ce dont elle se défend. Certains pensent aussi que le style «déglingue» des Royal de Luxe – un vrai luxe puisqu'ils donnent des représentations gratuites – n'est pas le meilleur ambassadeur de la «culture française». Mais *la Véritable Histoire de France* et leur précédent spectacle, *Roman-Photo*, ont fait plusieurs fois le tour du monde. De toute façon, ils étaient invités par le Festival international de Caracas, et par celui de Bogota. La chaîne de télévision Globo coproduit leur séjour au Brésil, et Buenos-Aires, où ils fêteront le 14 juillet, doit se jumeler à Nantes, dont le prochain Festival des Allumés va rassembler des artistes *portegnos*, chargés de communiquer leur folie à la population de la ville.

Dix jours avant le jour J, on travaillait ferme à la rue, une vraie rue pavée aménagée sur le pont du cargo, bordée de façades derrière lesquelles sont de vraies chambres, des boutiques fausses qui sont de vrais bistrots et d'un vrai bar années 50 vert pâle et tout en courbes. C'est là que les Français recevront leurs hôtes, artistes et spectateurs. En plus du livre de *la Véritable Histoire de France* qui pèse des tonnes, des costumes, des machines insensées, du matériel de la Mano Negra, etc., le bateau emporte un stock de boissons «bien de chez nous» – vin et pastis. La ville de Nantes a largement contribué à la construction de ce «petit coin de France» où les maçons gâchent le ciment au son du rock et arborent un look forain-corsaire – l'anneau à l'oreille est évidemment de mise.

Non loin, dans un chantier, terrain vague sur lequel s'élèvera un Novotel, on tombe en plein paysage surréaliste. Là se trafiquent les machines Royal de Luxe. Il y a de la brume, de la boue, des sacs plastique, des tuyaux recourbés entremêlés, des roues à rayons, des moteurs à explosion, des courroies, un engin métallique calciné, un cheval de manège, un petit théâtre à rideau rouge sur une plateforme de camion avec deux rangs de fauteuils... Et dans les ateliers à baies vitrées, des jeunes filles court vêtues cousent et brodent de somptueuses robes à paniers.

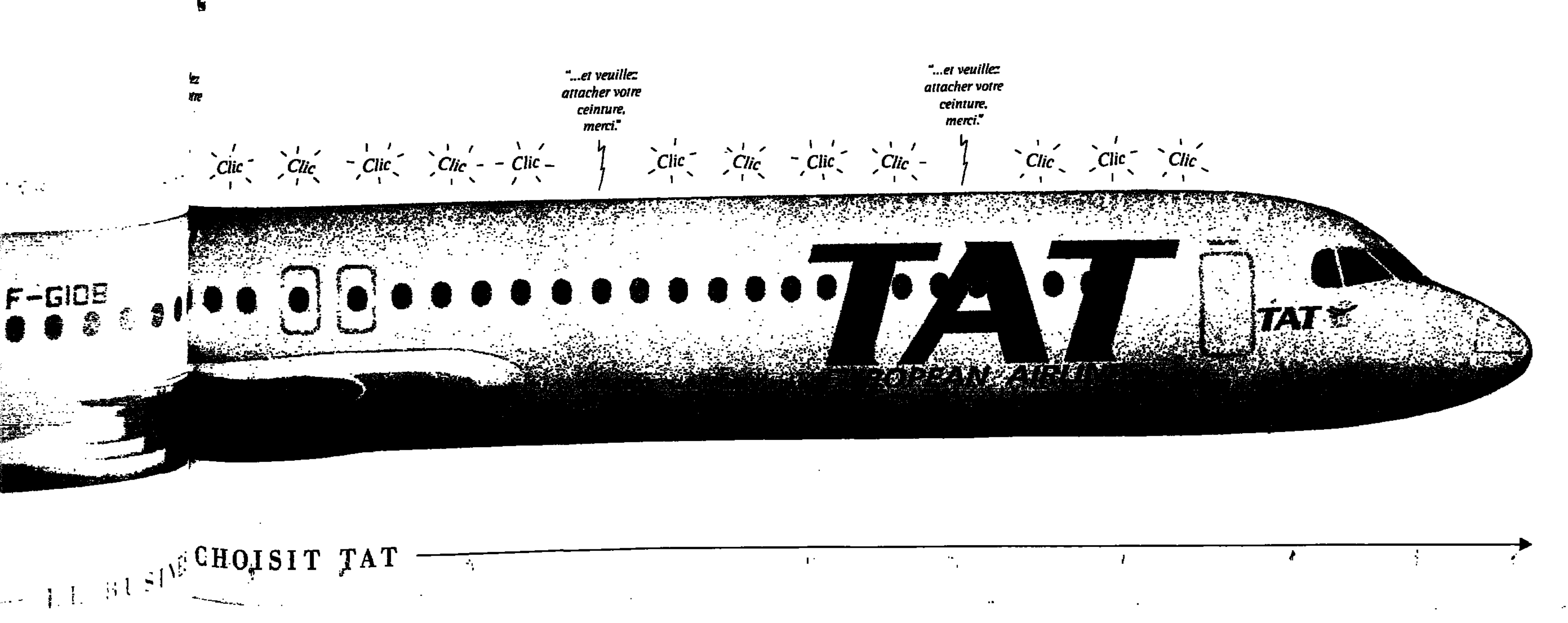
C'est l'excitation, le stress des derniers jours. Le 7 mars, tout sera embarqué. Pendant dix-sept jours, il n'y aura plus rien à faire qu'à penser à tout ce qu'on n'a pas eu le temps de finir. Le 5 avril à Caracas sera le jour de la grande parade avec toutes les troupes. Et ce jour-là, les angoisses anciennes seront oubliées.

COLETTE GODARD

▶ La tournée de Cargo 92 passe par le Venezula, la Colombie, le Mexique, Panama, le Nicaragua, le Guatemala, San Salvador, la république Dominicaine, Cuba, le Brésil et l'Argentine. Trois parades, avec toutes les troupes, auront lieu à Caracas (le 5 avril), à Rio-de-Janeiro (le 4 juin) et à Buenos-Aires (le 14 juillet).

T.A.T s'attaque donc à l'Europe. Au programme: Milan le 9 mars, Londres le 30, suivront très rapidement Copenhague, Vienne, Munich... Pour vous qui avez des affaires à Milan et dans sa région, le vol T.A.T Paris-Milan Orio al Serio est unique. Contactez-nous, nous sommes à votre entière disposition. T.A.T (1) 42.79.05.05 ou dans votre agence de voyages.

TAT EUROPEAN AIRLINES



CHOISIT TAT

CULTURE

THÉÂTRE

Bienvenue au Conservatoire

L'une de nos plus anciennes institutions culturelles, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, ouvre ses portes au public durant tout le mois de mars. Créé en 1784, transformé en établissement public en 1946 et placé sous la tutelle du ministère de la culture, le Conservatoire demeure l'école de formation de l'acteur la plus prestigieuse en France. Son directeur actuel, le metteur en scène Jean-Pierre Miquel, qui le dirige depuis 1983, a souhaité faire mieux connaître la qualité et la diversité des enseignements dispensés chaque année à plus de soixante-quinze apprentis comédiens qui suivent ces cours sur trois années.

D'ici au 26 mars seront présentés cinq «ateliers-spectacles» réalisés par les élèves de seconde et troisième année sous la direction de professionnels. Ces travaux consistent en la préparation et la présentation d'un spectacle dans une forme achevée. Jusqu'au 4 mars à 20 h 30, trois ateliers suivis par onze élèves de troisième année ont été regroupés en un seul programme (durée : 1 h 45). Le premier, dirigé par Jean-Pierre Miquel, est consacré à François Billetdoux et ses *Femmes parallèles*. Le second, dirigé par Annette Barthélémy, met en scène un texte peu joué d'Alfred de Musset, *Dupont et Durant*. L'acteur Mario Gonzalez a dirigé le troisième atelier qui a travaillé sur *l'Amour médecin*, de Molière. Le dimanche 8 mars à 17 heures et le lundi 9 mars à 20 h 30, huit élèves de seconde année présenteront *Contes de fées* (durée : 1 h 15), atelier qui réunit cinq textes empruntés à Grimm, Andersen et Perrault et mené par Yutaka Wada, spécialiste de Stanislavski formé au Théâtre d'art de Moscou, ancien collaborateur de Peter Brook. Enfin, du 23 au 26 mars à 20 h 30, cinq élèves de troisième année et deux stagiaires étrangers – une des particularités du Conservatoire – ont travaillé sous la direction de Pierre Vial, pensionnaire de la Comédie-Française, *la Tragédie de l'homme*, unique texte de l'écrivain hongrois du XIXe siècle Imre Madach (durée : 2 h 30).

Deux expositions seront organisées parallèlement à ces présentations. La première, du 2 au 26 mars de 10 à 18 heures, rassemble les maquettes de théâtre du metteur en scène et scénographe Yannis Kokkos. La seconde présente, dans le hall du théâtre (aux heures de spectacles), les dessins de répétitions des ateliers réalisés par Jean Peschard, responsable de l'initiation aux arts plastiques au Conservatoire.

► Mars au Conservatoire national supérieur d'art dramatique. *2 bis, rue du Conservatoire*, 75009 Paris. Tél. : 42-46-12-91. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

PHOTO

Plus noir que blanc

VASCO ASCOLINI
à la galerie Suzel Berna

Pour se reposer des lumières éblouissantes d'Arles, il était agréable, cet été, d'aller se calmer l'œil au Musée Réattu avec les photos de Vasco Ascolini, exposées pour la première fois dans le cadre des Rencontres photographiques. A la demande des musées d'Arles, ce photographe italien de cinquante-cinq ans, avait traité en noir et blanc l'architecture romane de la cité.

Plutôt noir que blanc d'ailleurs. *Des noirs profonds, denses, qui* mangent une bonne partie de la photographie et avalent les ombres portées pour mieux faire jaillir quelques détails sur fond de ciels gris au grain épais, poisseux. Seule la *lumière a droit de cité, juste un filet*, pour donner du relief aux façades, colonnes et statues que l'auteur redécoupe à sa convenance.

Telles les arènes, transformées en monstre menaçant, les lieux antiques de la ville deviennent des décors futuristes où l'on attend l'arrivée des acteurs. C'est en ce sens, qu'il faut faire le lien avec le théâtre, que Vasco Ascolini a photographié pendant dix-huit ans avant de se consacrer à l'architecture.

La galerie Suzel Berna présente les deux facettes d'Ascolini : d'un côté l'apparition de visages blancs et de silhouettes en mouvement d'acteurs du théâtre kabuki ; de l'autre, les masses noires et immobiles d'Arles, un travail plus abouti, avec une matière photographique et un style classique qui figent un peu plus chaque pierre. Le style d'Ascolini est peut-être ce qui a séduit l'illustre historien d'art Ernst Gombrich, qui a écrit tout le bien qu'il pense de son travail : un photographe qui n'a *jamais quitté sa ville de Reggio Emilia*, imprégné de culture classique, de peinture, et qui poursuit, avec un grand respect pour les sujets traités, son travail sur notre histoire, loin des tapages du monde.

MICHEL GUERRIN

► Galerie Suzel Berna, 18, rue des Tournelles, 75004 Paris. Tél. : 48-87-30-33. Jusqu'au 4 avril.

MUSIQUES DU MONDE
18H 75F
THEATRE DE LA VILLE PARIS
pour la 1re fois en France
SAMEDI 7 MARS 18H
CHIKUZAN TAKAHASHI
le maître du *tsugaru shamisen*
JAPON
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE

Wagner
La Tétralogie
Chœur et Orchestre Philharmonique de Radio France / Janowski
Salle Pleyel
■ mercredi 4 mars 20 h
L'Or du Rhin
■ samedi 7 mars 18 h
La Walkyrie
■ mardi 10 mars 18 h
Siegfried
■ samedi 14 mars 18 h
Le Crépuscule des dieux
42 30 23 08

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Charles Dutoit Directeur musical

Orchestre National de France / Kent Nagano
Varèse
■ Jeudi 5 mars 20 h 30
Grand Auditorium de Radio France
Varèse - Bartok
Chœur de Radio France
Phyllis Bryn-Julson, *soprano*
Philippe Pierlot, *flûte*
■ Jeudi 12 mars 20 h 30
Châtelet
Varèse - Debussy
Stravinsky
Radio France

CINÉMA

Le foyer des vanités

La famille américaine transformée par le regard d'un jeune metteur en scène

TRUST ME
de Hal Hartley

Trust Me, le second long métrage de Hal Hartley, existe dans une espèce de *no film's land* entre avant-garde et Hollywood. Petit film fauché, si l'on retient les critères en vigueur en Californie, il ne lui manque pourtant rien : les acteurs sont ceux qu'il faut, le scénario zigzague sans jamais se perdre, Hal Hartley sait filmer ce qu'il veut dire, usant de l'humour avec un opportunisme déconcertant. Qualités inattendues pour une philippique adolescente contre la plus vulnérable des cibles : la famille banlieusarde américaine.

A l'ouverture du film, Maria (Adrienne Shelly), lycéenne en voie de déscolarisation, annonce qu'elle est enceinte, son père en fait une maladie – à tel point qu'il meurt d'une crise cardiaque. A l'autre bout de la ville (quelque part dans l'Etat de New-York), Matthew Slaughter quitte son emploi sur une chaîne de montage d'ordinateurs après avoir serré le crâne de son supérieur dans un étau. Pour lui apprendre à se stabiliser, le père de Matthew (John MacKay) lui flanque une gifle. Maria et Matthew se rencontrent et les deux familles s'emmêlent les rancœurs.

Cette version post-moderne de *«Familles, je vous hais»* passe avec aplomb du symbolisme facile (Matthew retrouve un emploi dans un atelier de réparation mais refuse de travailler sur les récepteurs de télévision) au réalisme social (quand Maria se rend au centre de planning familial, elle est assaillie par des manifestants anti-avortement), de l'expérimentation (Matthew, puni, doit nettoyer la salle de bains, le tout filmé en très gros plan entre publicité pour nettoyant WC et grande œuvre de Yoko Ono) à la comédie urbaine (dans un bar, la sœur de Maria drague Matthew, en toute ignorance).

Ces libertés que s'accorde Hal Hartley, il en fait bénéficier ses comédiens. Adrienne Shelly est émouvante, comme une jeune Rosanna Arquette. Cruelle au début du film, maquillée, sapée comme une vamp de cour de récré, elle se métamorphose en étudiante des années 50, robe toute simple et queue de cheval et se fait innocente et maternelle. Martin Donovan (qui ressemble beaucoup au chanteur Lloyd Cole) n'arrive pas toujours à satisfaire aux demandes contradictoires qu'impose son rôle : il est un peu trop mou pour faire peur mais bien assez mystérieux pour séduire. Côté parents, John MacKay, impressionnant d'imbécillité, est à la paternité ce que le pitbull est à l'espèce canine. Pour la symétrie, Meritt Nelson (la mère de Maria) est une mygale perverse très inquiétante.

On retrouve dans *Trust Me* ce qui fait la force de corrosion de certains épisodes de sitcom : l'absence de pudeur, l'irruption au plus intime de la vie. Mais ici, par la grâce du metteur en scène et de ses acteurs, on y aperçoit un peu d'élégance et – excusez le gros mot – de poésie.

THOMAS SOTINEL

Mémoire au présent

Les actes d'un colloque qui mettent en relief les enjeux de la défense du cinéma

L'automne dernier, la première édition du festival Cinémémoire consacré aux grandes restaurations des cinémathèques du monde entier connut un succès public considérable. Il traduisait l'intérêt croissant porté à un art devenu, de plus en plus, un objet muséographique, pour le meilleur et pour le pire. En marge de ce festival, du 7 au 9 octobre, un colloque abordait quelques-unes des questions-clés de la conservation et de la diffusion des films anciens.

Organisateur et présentateur des débats, Michel Ciment rappelle, en préambule à leur publication, la nature et l'importance de ces enjeux, avant de céder la parole à *trois groupes d'intervenants*. Les premiers abordent sous divers angles la question de la conservation des couleurs, qu'il s'agisse de préserver les fragiles pigments ou de retrouver les «teintures» des films d'origine. La deuxième journée est consacrée à la musique, essentiellement des films muets, certains étant accompagnés de partition d'origine, d'autres inspirant l'écriture de bandes sonores originales ou des improvisations, avec tous les problèmes d'authenticité que ces interventions impliquent.

La troisième partie est consacrée aux imbroglios juridiques qui, trop souvent, empêchent la diffusion, et parfois condamnent à mort des films qu'une aberration de langage appelle «vieux» (si *la Règle du jeu* ou *Mabuse* sont des vieux films, sans doute *la Chartreuse de Parme* est un vieux roman ou *Don Giovanni* un vieil opéra).

Toutes ces communications sont dues à des spécialistes de haut niveau, qui sont aussi des passionnés souvent engagés dans de discrets mais indispensables et considérables travaux contre l'oubli, la trahison morale, la décomposition physique, *la mauvaise volonté et* l'esprit de lucre.

Instructifs, ces débats dépassent largement le cadre archéologique : ils recoupent des enjeux très contemporains. Ainsi des possibilités de colorisation des films en noir et blanc auxquelles on a recourt de plus en plus fréquemment des deux côtés de l'Atlantique pour rentabiliser les catalogues de titres. Ainsi des interrogations sur la fonction esthétique de la musique, et plus généralement de la bande-son, à l'époque du Dolby et du THX.

Ainsi surtout la considérable question du droit d'auteur, dominée par l'affrontement entre le «droit moral» d'inspiration française et le *copyright* anglo-saxon, qui pèse sur la diffusion des œuvres anciennes, mais aussi sur la création contemporaine.

JEAN-MICHEL FRODON

► *Cinémémoire*, édité par la FEMIS et l'AMIS. 178 pages, 80 F.

Heurs et malheurs de la distribution

«L'Affût» victime de la pagaille dans l'attribution des salles

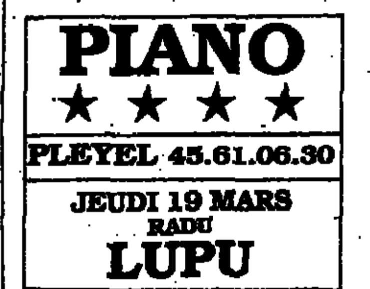
On ne va certes pas se plaindre du succès de certains films qui, après un beau départ en décembre 1991 ou au début de cette année continuent – la relance des Césars aidant en certains cas – de remplir les salles et d'augmenter leur nombre d'entrées. Mais les distributeurs et les exploitants, obligés d'établir à l'avance un calendrier pour les nombreuses sorties, tous films confondus, peuvent voir soudain se produire une «bousculade» provoquant des retards sur les prévisions.

Le cas de *l'Affût*, de Yannick Bellon, est significatif des conséquences de cet embouteillage, dont sont victimes beaucoup de films. Annoncé pour le mercredi 26 février en sortie nationale, et précédé d'une campagne d'affiches placées aux endroits stratégiques de sa distribution, il est bien sorti ce jour-là. Pourtant, c'est le lundi 24, *c'est-à-dire deux jours avant*, que la réalisatrice-productrice apprenait que, sur les douze salles prévues dans le circuit parisien, on ne pouvait plus lui en attribuer que six, et pas dans les meilleurs quartiers pour un film susceptible par certains aspects de plaire aux enfants en cette période de vacances scolaires. Et sur dix salles de la périphérie, il ne lui en est resté qu'une seule. Quant à la sortie en province, elle est retardée d'une semaine pour toutes les régions de l'Est.

D'où un démarrage assez timide à Paris, où le «bouche à oreille» fonctionne mal, ce qui nuit forcément à la carrière du film. Il aurait sans doute pu rencontrer son public si on avait, suffisamment à l'avance, retardé de quelques semaines la sortie. On sait en effet à quel point la mise en place d'un titre est importante, lorsqu'il n'est pas d'entrée de jeu un «événement».

JACQUES SICLIER

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

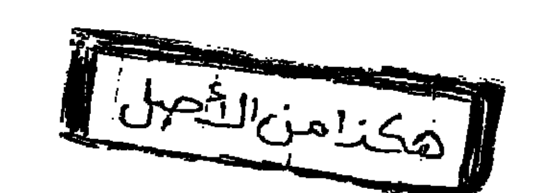


Centre Culturel Portugais
51, av. Iéna
75116 Paris
Jeudi 5 mars
20 h 45
(p.e. Valmalete)

PI-CHAO CHEN
violon
Pierre-Yves ARTAUD
flûte
Edmondo TEDESCO
clarinette
Œuvres de : EMMANUEL NUNES

PIANO ★ ★ ★ ★
PLEYEL 45.61.06.30
JEUDI 19 MARS
RADU LUPU
MARDI 31 MARS
VIKTORIA MULLOVA
JEUDI 2 AVRIL
TÜNDE CSOBA





(Publicité)

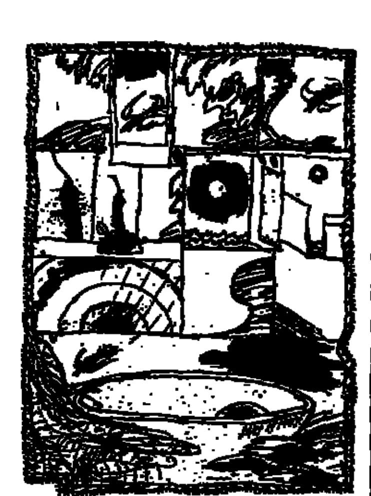
Une initiative de la Fondation Peter Stuyvesant au SAGA : deux générations face au grand format

L'automatisme physique d'Alechinsky

Plus jeune membre du groupe Cobra, Pierre Alechinsky est né en 1927 à Bruxelles. Ce mouvement sera sa véritable école. Là, il apprend l'importance de "l'automatisme physique" et se lance dans des recherches d'un au-delà de la peinture et de l'écriture. En 1951, il annonce la dissolution du mouvement et rejoint Paris où il se perfectionne en gravure dans le légendaire "Aletier 17" de Stanley Hayter. Son étude de la calligraphie japonaise (il se rendra au Japon en 1955) lui permet de trouver l'attitude physique et mentale qu'il emploie désormais "penché en avant, le papier à terre, le corps libre". Les années 60 voient sa consécration sur le plan international, tandis que son œuvre prend une nouvelle liberté avec la découverte de la peinture acrylique. "Sans réponse", lithographie noir et blanc de 124 x 165 cm, réalisée en 1988, à l'atelier Franck Bordas est, à ce jour, la plus grande lithographie créée par Alechinsky.

Pierre Alechinsky, quelle place accordez-vous à l'estampe dans votre œuvre ?

"Mon intérêt pour l'estampe date de 40 ans. J'ai une grande expérience dans ce domaine puisque j'ai réalisé plus de mille éditions. J'apprécie l'atmosphère de chaleur d'un atelier, où l'on se débarrasse de la solitude du peintre. Et surtout, l'estampe avec son inversion permet au gaucher que je suis de donner libre cours au dynamisme de droite à gauche".



ALECHINSKY "Sans réponse" 1988 Litho 160 x 120 cm - 26 ex.

Comment avez-vous réalisé "Sans réponse" ?

"C'est une aubaine de pouvoir faire une lithographie de cette dimension. Il est très rare de trouver une pierre valide comme celle de l'atelier Franck Bordas. Ce genre de pierres qui ont servi pour les affiches de cinéma dans les années 30-40 possède une matière merveilleuse. J'ai éprouvé un grand plaisir à réaliser cette lithographie sur cette pierre immense. Il y avait longtemps que je n'avais pas eu autant le trac face au vide".

Pourquoi l'avoir appelée "Sans réponse" ?

"Je suis très entraîné pour trouver des titres. Celui-ci m'est venu naturellement, peindre est un questionnement sans réponse, ceci dit avec un pessimisme hilare" •

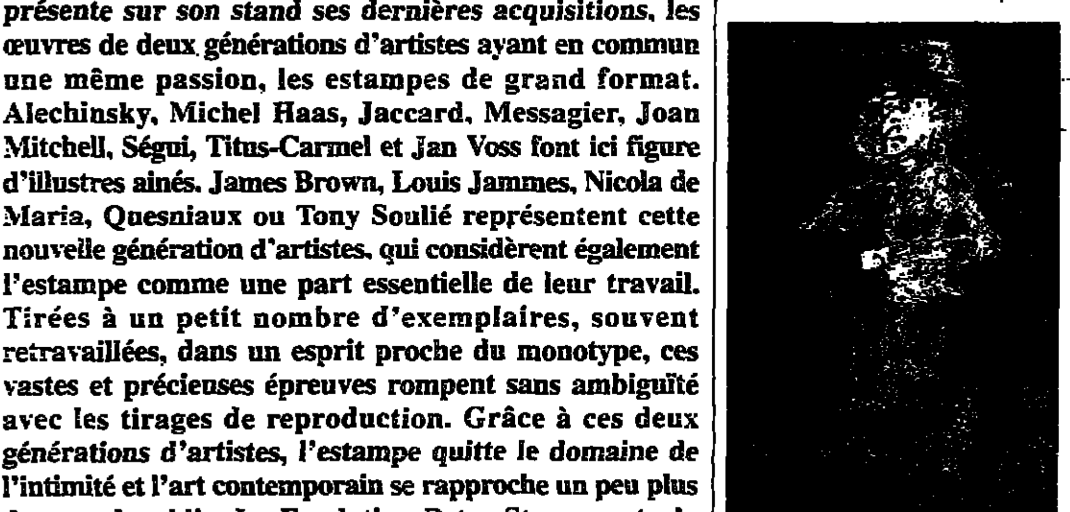
Créée en 1960, la Fondation Peter Stuyvesant multiplie les initiatives en faveur de l'art contemporain. La première touche sa collection de plus de 900 œuvres uniques, de Cobra à Jasper Johns et Sicilia qui a transformé en musée l'usine de la Turmac aux Pays-Bas. *Actuellement exposée à la Fondation Miro de Barcelone*, après le Stedelijk Museum d'Amsterdam, elle viendra cet hiver à Paris s'inscrivant ainsi dans un programme original de présentation de l'art contemporain. La Fondation Peter Stuyvesant a, en effet, déjà accroché une partie de sa collection dans l'aéroport d'Amsterdam ou les chais de châteaux bordelais. De même, elle a en 1981 confié à Niki de Saint Phalle la décoration d'un avion et, l'année suivante, à Morellet ou Spoerri celle de taxis. En 1990 Dewasne *métamorphosait l'habitacle* d'une machinerie de l'usine de Zevenaar en une sculpture animée. L'intérêt de la Fondation Peter Stuyvesant pour l'édition de multiples s'est développé principalement depuis 1980, année où elle crée une collection de gravures permettant à ses collaborateurs d'acquérir des estampes originales d'Alechinsky, Mangold ou Ger van Elk. Participant au SAGA dès sa première édition en 1987, elle y a présenté l'année suivante une importante collection de gravures d'André Masson. L'an dernier la Fondation Peter Stuyvesant réunissait sur son stand un choix d'estampes de jeunes artistes français dont elle venait d'acquérir des originaux multiples : Alberola, Blais, Hélène Delprat, Di Rosa, Favier, Garouste, Kriki, Le Groumellec, Pincemin et Traquandi. Ces œuvres font l'objet d'une exposition qui circule actuellement dans la chaîne d'hôtels Concorde. La contribution de la Fondation Peter Stuyvesant au SAGA 1992 se situe, quant à elle, au cœur de l'actualité de l'estampe. Au moment où le public redécouvre à la Bibliothèque Nationale les grandes lithographies de Toulouse Lautrec, la Fondation *présente sur son stand ses dernières acquisitions*, les œuvres de deux générations d'artistes ayant en commun une même passion, les estampes de grand format. Alechinsky, Michel Haas, Jaccard, Messagier, Joan Mitchell, Ségui, Titus-Carmel et Jan Voss font ici figure d'illustres aînés. James Brown, Louis Jammes, Nicola de Maria, Quesniaux ou Tony Soulié représentent cette nouvelle génération d'artistes, qui considèrent également l'estampe comme une part essentielle de leur travail. Tirées à un petit nombre d'exemplaires, souvent retravaillées, dans un esprit proche du monotype, ces vastes et précieuses épreuves rompent sans ambiguïté avec les tirages de reproduction. Grâce à ces deux générations d'artistes, l'estampe quitte le domaine de l'intimité et l'art contemporain se rapproche un peu plus du grand public. La Fondation Peter Stuyvesant n'a jamais souhaité faire autre chose •



BROWN "Two cells" 1989. Diptyque Litho 78 x 59 cm - 24 ex. sur Alejandre

Les modernes icônes de James Brown

Né en 1951 à Los Angeles, James Brown vit entre les Etats-Unis et la France où il a débarqué en 1972. Il s'est formé à l'Immaculate Heart College d'Hollywood et à l'Ecole Supérieure des Beaux Arts de Paris. Mais son art est plus directement issu de ses visites au musée des Arts africains et océaniens de Paris et du Musée d'Histoire Naturelle de New York. James Brown se réfère au monde des sociétés primitives, à la perception que nous pouvons en avoir à travers ses masques ou ses statues. Perception d'abord esthétique qui garde à ces formes tout leur mystère. C'est ce mystère qui compose la trame de ses toiles faites d'une superposition de figures africaines de signes chrétiens dont la frontalité évoque de modernes icônes. Dans ses dernières peintures James Brown introduit des matériaux rudimentaires. Ils apparentent encore un peu plus son art à un rite. A son arrivée à Paris, James Brown a travaillé dans des ateliers de lithographies. Il en a gardé une attention particulière pour l'estampe qui est une dimension essentielle de son travail. Le diptyque "Two cells" (1989, 24 exemplaires 78 x 59 cm) est formé de deux lithographgies réalisées à l'atelier Franck Bordas, sur "Alejandre" un papier spécialement fabriqué au pays basque. Fait d'un amalgame de lin et de chanvre il confère à cette œuvre une matière singulière qui lui donne beaucoup de présence. Le fond est constitué de taches d'huile de lin déposées comme un rituel sur lequel vient s'inscrire l'empreinte répétée et inversée d'un corail, comme un signe sacré •

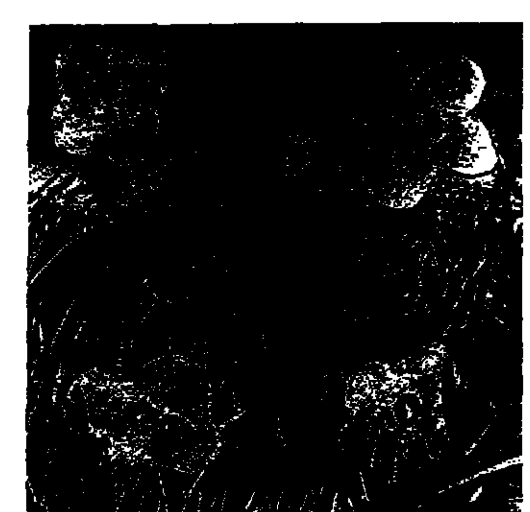


SEGUI "Personnage" 1990 Aquatinte 150 x 110 cm - 12 ex.

Les personnages de Ségui

Antonio Ségui est né en 1934 à Cordoba (Argentine). Une ville et une région qui ne cessent d'inspirer toute son œuvre, même si après plusieurs séjours en Europe il s'est installé à Arcueil près de Paris en 1963. Cette même année, il participe à la 3ème Biennale. Avec, entre autres, Aillaud, Arroyo, Jan Voss ou David Hockney, il remet en cause l'austérité de l'art pour l'art et place en avant le sujet de façon provocatrice et politique. S'il a quitté l'agressivité de ses peintures d'alors, Ségui peint toujours des argentins typiques : moustachus, avec chapeau, costume et cravate, parfois un corps de poulet, plus récemment en buste, un visage-cafetière, en sportif "made in america". Tout ceci constituant ses "objets plastiques" à partir desquels il compose ses tableaux. "Je ne raconte pas une histoire, déclare Ségui, je laisse faire le spectateur".

Cette œuvre proche, avec son humour et sa spontanéité, des estampes populaires lui emprunte ses techniques. "L'estampe, déclare-t-il est très importante pour moi, c'est une expression parallèle à celle de mes tableaux et le meilleur instrument de diffusion de mon travail. Je préfère faire de très petits tirages. J'ai ainsi réalisé des eaux-fortes en deux exemplaires qui me permettaient d'obtenir un noir plus profond qu'avec le crayon. Ensuite je les aquarellais, chacune différemment. C'était pour moi une façon de réhabiliter l'estampe à une époque où elle avait été trop manipulée". Ségui s'est essayé à toutes les techniques de l'estampe notamment la linogravure, le bois, une matière qui lui rappelle les jouets de son enfance, et l'aquatinte. A propos de "Personnage" (150 x 110 cm) réalisé en 1990, sur papier sépia, Ségui déclare : "chaque tirage a besoin de sa propre dimension. Ce personnage dans un petit format aurait été comme perdu. Il avait besoin de mouvement" •



JAMMES "Photo Andy Warhol" 1988. Sérigraphie 130 x 130 cm - 20 ex.

Andy Warhol vu par Louis Jammes

Né en 1958 à Carcasonne. Louis Jammes s'est d'abord fait connaître comme le portraitiste des artistes de la Figuration Libre, Combas, les frères Di Rosa ou Jean-Charles Blais, ainsi que Jean-Michel Basquiat et le père spirituel de toute cette génération d'artistes, Andy Warhol. Ce faisant, il se situe dans la lignée d'un Brassai ou de Hans Namuth. Le portrait étant toujours chez lui le témoignage d'une vie partagée avec les peintres de sa génération. Mais son intervention est mise en avant par le décor et le travail sur la pellicule, lors du tirage. Louis Jammes a ensuite réalisé, sous le titre de "Bag people", des séries de portraits d'immigrés anonymes, pris dans la rue au milieu d'un décor, faisant ainsi naître une stimulation entre le personnage et son environnement. A partir de cette matière première, il a développé toute une recherche de tirages et surimpositions de dessins. Plus récemment l'œuvre de Louis Jammes s'est poursuivie avec *une multiplication de supports* : tirages sur plaques métalliques ou miroirs.

Louis Jammes, dans quelle circonstance avez-vous réalisé "Photo Andy Warhol" ?

"Andy Warhol faisait, bien sûr, parti de ma mythologie personnelle d'adolescent. Je l'ai rencontré à New York et lui ai demandé de faire son portrait. Je l'ai représenté au milieu de fleurs, ce qui était un rappel évident d'une de ses célèbres séries. Mais j'y ai apporté un décalage en simulant trois dimensions. Il y a dans ce portrait une présence d'Andy Warhol qui est en contradiction avec ce qu'il voulait être : un personnage fait d'effacement et de transparence".

Pourquoi avoir réalisé à partir de ce portrait une sérigraphie sur toile de grand format ?

"Le grand format permet de sortir du cadre de la photo. J'aime dans une exposition accentuer le côté spectaculaire de mes pièces. Cette dimension correspond à une attente des artistes d'aujourd'hui pour un espace plus grand, la photographie ne doit pas y échapper. Dans la photo agrandie on retient davantage le travail de peintre et celui des matériaux. C'est dans cette direction que je m'oriente actuellement" •

HAAS "Deux Oiseaux" Litho 160 x 117 cm - 20 ex.

Michel Haas et la naissance d'une vision

On ne peut rapprocher le travail de Michel Haas, né en 1934 à Paris, d'aucune démarche contemporaine et son parcours s'il rencontre de grands galeristes Holly Solomon, à New York, Jan Krugier à Genève ou Di Meo à Paris se construit à l'écart de ce qu'on appelle le "monde de l'art". Cette situation marginale n'est pas faite pour lui déplaire et lui permet de développer en toute liberté une œuvre originale.

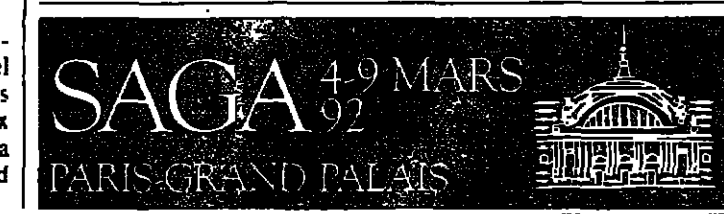
Michel Haas travaille sur du papier, ou plutôt, dans le papier. Combinant l'eau, le fusain, pastel, colle, il fait apparaitre dans sa matière *même des formes qu'il amène à* la lumière : fleur, instrument de musique, visage et plus généralement "figure", seule, en couple, en groupe. Il y a chez lui une simplicité de l'image qui dit-il "ne veut pas dire que l'image soit simple, mais complexe ; pas de métaphysique mais la profondeur d'un étang". Elle constitue une recherche jamais atteinte de la naissance d'une vision.

"J'attache une très grande importance à l'estampe, déclare Michel Haas. Elle s'apparente au dessin et c'est une manière très forte de créer. C'est pourquoi toutes mes estampes sont en noir et blanc, pour ne pas rivaliser avec le tableau. Par rapport à ma peinture, elles sont sans matière, mais il y a la lumière qui est pour moi essentielle et la vie que je peux y amener".

Employant une technique volontairement traditionnelle, Michel Haas, auteur de nombreuses estampes, a réalisé avec "Deux Oiseaux" (160 x 117 cm) sa première lithographie de très grand format •

Les lithographies d'Alechinsky, James Brown, Jaccard, Michel Haas, Nicola de Maria, Messagier, Joan Mitchell, Bernard Quesniaux sont éditées par Franck Bordas, Louis Jammes et Tony Soulié par Eric Linard (Bas-Rhin), Jan Voss par Pousse-Cailloux (Aude), Titus-Carmel par René Le Moigne-Atelier Mourlot, les aquatintes de Ségui par Village Frères.

PESSIN



Fondation Peter Stuyvesant stand E 32.

CULTURE

CINÉMA

Un témoignage du réalisateur de « Romance cruelle »

Je marchande !

Eldar Riazanov est *« un homme extrêmement populaire sur le territoire de tous nos Etats, tout d'un coup si nombreux »*, écrit Nikita Mikhalkov. Le cinéaste, auquel l'Entrepôt consacre une rétrospective à partir du 4 mars, fut en effet le plus apprécié du public de l'ex-URSS, avec la plupart de ses films et notamment *Romance cruelle*, champion du box-office soviétique. Jusqu'à ce que la perestroïka le contraigne à vendre lui-même sa nouvelle œuvre, au Festival de Moscou du mois de juillet 1991, sur un marché devenu soudain « ouvert ». Il raconte ici son expérience, qui traduit, indépendamment du changement de régime intervenu depuis, le toujours actuel désarroi des metteurs en scène face à l'effondrement des structures de distribution.

par Eldar Riazanov

De nos jours, il n'est pas facile de tourner un film, mais ce n'est pas le plus difficile. Le plus difficile et le plus important c'est de le vendre. Et moi, je ne sais pas vendre ! Un jour, on a demandé à un individu s'il savait jouer du piano. Il a répondu : *« Je ne sais pas si je sais jouer, je n'ai jamais essayé. »*

Moi, c'est pareil. Je n'ai jamais essayé ni de jouer du piano ni de vendre quoi que ce soit. Mais les temps sont venus où, comme on dit : *« Si tu veux vivre, débrouille-toi. »*

Une fois mon film terminé, je me suis précipité au marché du film du dernier Festival de Moscou en espérant le vendre. Le « marché », c'est le mot le plus populaire aujourd'hui. Donc, je m'installe derrière un comptoir où s'entassent les boîtes métalliques avec les bobines de pellicule. Le titre sur les boîtes : *le Ciel promis*. Autour, j'avais collé des photos des acteurs afin d'attirer l'attention.

C'est ainsi qu'à l'âge de soixante-quatre ans je suis devenu un marchand, un commerçant, un épicier. Et alors? Il n'est jamais trop tard pour apprendre. J'attends, muet comme une andouille. Moi qui croyais que, dès qu'on me verrait au marché, on se jetterait sur moi pour acheter le film. Eh bien non ! Les temps ont changé ! Le marché bouillonne, une foule de distributeurs grouille autour des stands qui vendent des polars *made in USA* datés d'une vingtaine d'années et des comédies françaises pas plus fraîches. C'est bien compréhensible : notre pauvre peuple ayant été privé jusqu'ici de cette popote commerciale, on est sûr de faire des entrées.

Près de moi, derrière les comptoirs, je vois les visages étonnés de réalisateurs connus : Panfilov avec sa *Mère*, Adbrachitov avec son *Armavir*, Danelia avec son *Passeport*. Les distributeurs contournent les contagieux.

« Faites la queue comme tout le monde »

En revanche, Eyramdjan présentant son *Coureur de jupons* et Chilovsky avec ses *Brasseurs d'affaires* sont entourés de monde. On fait la queue, dans la foule on entend des cris : *« Faites la queue comme tout le monde ! », « Pas plus de dix copies en main ! »* Notre visage reflète notre détresse et notre noire jalousie.

Enfin j'ai compris que je ne pourrais rien vendre sans publicité. J'ai alors mis au placard toute ma honte et mon honneur et j'ai commencé à crier comme à la fête foraine : *« Et voilà une nouvelle tragi-comédie d'Eldar Riazanov ! Par le réalisateur célèbre, créateur de* la Nuit de carnaval, Romance cruelle *et* Une gare pour deux ! » Aucune impression sur les acheteurs, car les autres réalisateurs vénérés brandissaient aussi leur glorieux passé. Là, j'ai changé de disque et je me suis mis à vanter les qualités du film.

« C'est tout frais, c'est fait avec talent et virtuosité ! hurlais-je sans vergogne. *Le film épique d'une orientation progressiste ! »* Puis une femme corpulente a coupé court à mon entrain : *« Est-ce qu'il y a des scènes sexuelles dans votre film ?*

– *Non,* répondis-je en rougissant.

– *Des viols ?* continue à me questionner la mémère. Je me sentais nul, j'ai dû secouer la tête négativement.

– *Au moins du nu ? Des filles à poil, des garçons ?*

« Vous diffamez notre vie »

La distributrice a alors une moue de dégoût qui pouvait se rapporter à moi-même ou à ma marchandise.

– *Eh bien oui, il y a une fille presque déshabillée dans une séquence. Mais pas trop, à moitié,* balbutiai-je, tout confus, me sentant perdu.

– *Mais alors qu'est-ce que tu fais là ?* me répondit celle-ci en mettant fin à notre discussion.

– *Si vous le souhaitez, j'ai une cassette. Vous pouvez visionner le film.*

– *Vous croyez que j'ai du temps à perdre ? »*

J'étais au bord des larmes. Non seulement personne ne voulait acheter mon film, mais on ne voulait même pas le voir. C'est alors que j'y suis allé franco : *« Le film grandiose avec les stars du cinéma soviétique ! »* Mais personne ne réagissait. Enfin mes cris désespérés ont attiré l'attention d'un type. C'était le collaborateur d'un grand seigneur de la distribution, qui m'a salué cordialement : *« J'aime vos comédies optimistes qui donnent la joie de vivre au peuple. Je voudrais voir votre dernière œuvre. »*

Je lui ai proposé un fauteuil, un cognac, et j'ai branché la vidéo. J'observai son visage pour capter ses réactions. Il est devenu de plus sombre et renfrogné. *« Stop, ça suffit »*, a ordonné d'un coup l'as de la distribution. *« Le pouvoir soviétique vous a tout donné et vous... Vous devriez avoir honte ! Qu'est-ce qui vous a pris d'appeler ce misérable village « le déclin du communisme ». Vous diffamez notre vie, vous allez de pair avec ces démocrates fascistes ».* Et il s'est retiré, dégoûté.

Plus personne ne m'écoutait...

► Du 4 au 17 mars, cycle Eldar Riazanov dans le cadre de la rétrospective East Side Story à l'Entrepôt 75014 Paris. Tél. : 45-40-78-38.

EN BREF

□ **Succès de l'opération 18 heures-18 francs dans les cinémas parisiens.** – Malgré la concurrence des Jeux Olympiques, l'opération 18 heures-18 francs dans les salles de cinéma parisiennes a connu un joli succès avec 265 000 spectateurs ayant bénéficié des séances à prix réduit, soit un progrès de 6 % par rapport à l'an dernier. Cette opération, organisée par la Mairie de Paris avec le soutien des exploitants, a profité aussi bien aux grands films commerciaux qu'au secteur art et essai.

□ ***Les Prix Michel Simon 1992.*** – Décernés durant le festival les Acteurs à l'écran de Saint-Denis, les prix Michel Simon qui récompensent deux jeunes comédiens ont été attribués à Elsa Zylberstein pour son interprétation dans *Van Gogh* de Maurice Pialat et à Lilah Dadi découvert dans *les Equilibristes* de Nico Papatakis.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

CARNET DU Monde

Naissances

– Thierry et Marie-Thé LAVOUX,
Aurélie et Vincent

ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

à Paris, le 29 février 1992.

Décès

– Brigitte Haudebourg,
Jean-Pierre Besse,
ses parents,
Cécile Besse,
sa sœur,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Emmanuel BESSE,

survenu le 29 février 1992, à l'âge de vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 mars, à 14 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Bonneval, dans la stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons seront transmis à Médecins du monde, CCP 1144 Z Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue Franklin-Roosevelt,
92150 Suresnes.
Parc Beauséjour,
50, rue des Carrières,
92150 Suresnes.

– Laurent Richard,
son fils,
Madeleine Garipuy,
sa mère,
Le docteur Daniel Garipuy,
son frère,
Jean Garipuy,
Le docteur Janine Carraux-Garipuy,
Les familles Duclos, Thierry, Paintandre, Richard,
Ses collègues de la Santé scolaire,
Et tous ses amis,
ont l'immense peine de faire part du décès, à son domicile, à l'âge de quarante-six ans, du

docteur Anne GARIPUY.

« La colombe fuit d'un trait pur. »

L'inhumation a eu lieu à Montjoire, le 29 février 1992.

38, rue du Taur,
31000 Toulouse.

– Mme Jean Brahic,
son épouse,
M. et Mme Michel Brahic,
M. et Mme Pierre Brahic,
ses *enfants*,
Anne, Catherine et François Brahic,
Etienne, Cécile et Adrien Brahic,
ses petits-enfants,
M. et Mme François Xavier Matheron,
Mme Sylvie Matheron
et son fils Alexandre,
M. et Mme Christian de Brossard,
M. et Mme Jean-Paul de Brossard
et leurs enfants,
L'abbé Jean de Lespinois,
font part du décès du

docteur Jean BRAHIC,
professeur à la faculté de médecine de Marseille,
médecin des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 février 1992.

Le service religieux a eu lieu à Marseille et l'inhumation au Barroux, dans l'intimité.

– Mme Jean Deurbergue,
son épouse,
M. et Mme Laurent Deurbergue
et leur fils Richard,
M. Arnaud Deurbergue,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEURBERGUE,

survenu le 23 février 1992.

3, rue des Cordeliers,
13100 Aix-en-Provence.
Tél. : 42-27-02-15.

– Le docteur et Mme Christian Cazalis,
M. et Mme Jacques Brisbois,
M. et Mme Jean-François Leenhardt,
Mme Solange Leenhardt,
M. Bernard Leenhardt,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, le 23 février 1992, de

Mme Didier LEENHARDT,
née Simone Fabre.

« Il n'y a pas de mort. Je peux fermer les yeux, j'aurai mon paradis dans les cœurs qui se souviendront. »
Maurice Genevoix.

Aiguebelle,
30260 Brouzet-lès-Quissac.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Jean Marzin,
son épouse,
Paul Emile, Sophie, Catherine, Joséphine,
ses *enfants*,
Mme Jean Leclerc
et ses enfants,
Le docteur et Mme Louis Bergeret
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean MARZIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 29 février 1992, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 mars, à 10 h 30, en l'église de Limonest (Rhône).

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial le 5 mars, à 16 h 30, au cimetière de Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor).

Chemin Saint-André,
69760 Limonest.

– Nantes. Paris. Pornichet. Janzé.

Mme Janine Dumont,
M. Jean Saulais,
M. et Mme Michel Saulais,
Mme Annick Guilhen,
M. Claude Saulais,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre SAULAIS,
médaillé de la Résistance française,
Medal of Freedom avec palme,

survenu le 24 février 1992.

L'inhumation a eu lieu à Cannes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Aubinière,
44220 Coueron.

– M. et Mme Bernard Savouret,
M. et Mme Jacques-François Jacquinot,
M. Etienne-Marie Savouret,
La famille,
Ses amis,
Ses collègues de la DRAC Ile-de-France,
ont la douleur de faire part du décès de

Hubert SAVOURET,

survenu le 1er mars 1992, à l'âge de quarante-trois ans.

Une bénédiction sera donnée le jeudi 5 mars, à 10 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14e.

32, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le Mouvement du Nid, l'Équipe du Nid, le mouvement Vie libre, les familles Brunel, Garnier, Hardy, Tandé,
font part du passage à la plénitude de la vie du

Père André-Marie TALVAS,
leur fondateur et parent,

décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 28 février 1992.

C'est dans l'espérance et l'action de grâce qu'ils vous invitent à célébrer ce passage au cours de l'eucharistie des funérailles qui aura lieu à Notre-Dame de Paris, le samedi 7 mars, à 10 heures.

Comme il l'a souhaité, les plus belles fleurs seront les prières et les dons au Mouvement du Nid et au mouvement Vie libre.

Mouvement du Nid,
7, rue du Landy,
BP 102, 92116 Clichy Cedex.
Mouvement Vie libre,
8, impasse Dumur,
92110 Clichy.

(Lire ci-dessous.)

Anniversaires

– Il y a deux ans, les 3 et 11 mars 1990, nous quittaient

Hélène et Anne-Marie BLOCHE-JALOUNEIX.

Nous pensons tant à elles.

Communications diverses

– L'IRPEM (Institut de recherche psychanalyse et management) organise ses prochaines journées d'étude les 23, 24 et 25 avril, à Rennes, sur le thème : « Psychanalyse et insertion professionnelle. » Insc. et rens. : Groupe ESC Rennes. Tél. : 99-54-63-50.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

RONNIE PRODUCTION PRESENTE :
LISA STANSFIELD AVEC NRJ
LE 22 MARS AU ZENITH
CONCERT REPORTE AU 2 JUIN
Les billets datés du 22 Mars seront valables pour le concert du 2 JUIN
ARISTA
le Parisien
M/M
LOCATIONS : FNAC, VIRGIN MEGASTORE, NUGGETS.
ET SUR MINITEL 36 15 CODE NRJ CLUB
INFOS CONCERT SUR MINITEL 36 15 CODE NRJ
MUSIC

Mort du Père André-Marie Talvas fondateur du Mouvement du Nid

Le Père André-Marie Talvas, fondateur du Mouvement du Nid et du mouvement Vie libre, est décédé, vendredi 28 février, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Né le 28 avril 1907 à Chauvigné (Ille-et-Vilaine), un village breton de huit cents âmes, où ses parents étaient coiffeurs-cafetiers et fabricants de chaises, André-Marie Talvas, certificat d'études en poche, avait rejoint à douze ans son père à l'atelier. Sa rencontre à dix-huit ans avec le nouveau recteur de la commune, le Père Jean-Marie Lemoine, éveilla en lui une vocation qui le mena à vingt ans, en 1927, au séminaire de Saint-Hillan à Rennes. Ordonné prêtre en 1935, il est nommé vicaire à Paramé (Ille-et-Vilaine), puis aumônier de l'Action catholique et sociale de la région côtière malouine et, de 1943 à 1957, aumônier national adjoint de l'Action catholique ouvrière. Sa vie a surtout été marquée par son travail pour l'abolition de la prostitution (il assimilait la prostitution à l'esclavage) et son aide en faveur des prostituées qui voulaient arrêter leur activité. Pour les accueillir, il a fondé, en 1943, l'Equipe du Nid, qui devint le Mouvement du Nid en 1971. Le Père Talvas a aussi créé, en 1953, le mouvement Vie libre pour les alcooliques désireux de se désintoxiquer.

ÉCHECS

Le tournoi de Linares

Kasparov seul en tête

Guelfand-Kasparvov : 0-1 ; Ljubojevic-Illescas : 0-1 ; Illescas-Karpov : 0-1 ; Ivantchouk-Beliavsky : nulle. Les ajournées de la sixième ronde du tournoi de Linares ont bien profité aux Noirs, lundi 2 mars. Elles ont surtout permis au champion du monde de prendre, seul, la tête du tournoi avec 4,5 devant Beliavsky et Karpov, 4. Suivent, avec 3,5, Guelfand, Illescas et Youssoupov.

Ivantchouk, septième avec trois points, et, à plus forte raison, Anand, cinquième sur quatorze avec deux points, auront bien besoin des sept rondes encore à jouer pour améliorer leur classement.

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Les grandes manœuvres du génome

Pour dresser la carte du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine il est temps, désormais, d'aborder le stade industriel

IL y a quelques semaines encore, Frederick Bourke était inconnu de la plupart des biologistes européens. Aujourd'hui, les généticiens britanniques ne parlent plus que de lui. S'il parvient à réunir les 50 millions de dollars qui lui sont nécessaires, cet entrepreneur américain, dont les activités vont de l'immobilier à l'industrie du cuir en passant par le secteur biomédical, pourrait en effet devenir le fondateur de la première société privée entièrement consacrée au séquençage de l'ADN, le support de l'hérédité. Et priver du même coup la Grande-Bretagne de la majeure partie des recherches qu'elle consacre au « Génome humain », ce gigantesque programme de recherche international qui prévoit de décrypter une à une, dans les quinze ans à venir, les 3 milliards de bases (1) que contiennent nos chromosomes.

John Sulston, généticien au Medical Research Council (MRC), de Cambridge, est en effet à la tête du principal projet Génome financé par la recherche publique britannique dans le cadre de ce programme. Et il vient d'annoncer haut et clair ses intentions : si Bourke atteint son objectif, il quittera son laboratoire de biologie moléculaire pour rejoindre l'équipe scientifique de la compagnie américaine. Il y poursuivrait notamment les travaux qu'il mène depuis 1987, à Cambridge, sur le génome de *Caenorhabditis elegans* : un ver de terre d'à peine un millimètre de long, riche de « seulement » 2 000 gènes et 100 millions de bases, dont l'étude *constitue actuellement la principale contribution de la Grande-Bretagne au projet Génome* (2).

Séquenceurs automatiques

Si l'affaire agite à juste titre la communauté scientifique britannique, elle prend aussi, au plan international, valeur de symbole. Le projet Génome humain, aujourd'hui, se conjugue avec le sens des affaires. Et les recherches sont maintenant suffisamment avancées, les enjeux économiques trop importants pour que les structures académiques y suffisent. L'intérêt que portent les scientifiques américains et britanniques au projet de Frederick Bourke en témoigne : pour que le séquençage de notre patrimoine héréditaire entre véritablement dans la *Big Science*, le temps est venu, désormais, de passer au stade préindustriel.

Officiellement lancé en 1987 par les Etats-Unis, le projet Génome humain est le plus ambitieux programme de recherche jamais entrepris dans le domaine de la biologie. La communauté scientifique, on le sait, en attend des retombées fondamentales (une meilleure connaissance du fonctionnement des gènes, de leur régulation et de l'organisation du programme génétique), et surtout médicales : sur les 50 000 à 100 000 gènes que contient notre ADN (le support de l'hérédité), 3 000 environ sont impliqués dans des maladies héréditaires dont la plupart restent aujourd'hui mal comprises et peu traitables. Repérer la position et déchiffrer la structure de ces gènes ouvre donc des perspectives considérables, tant diagnostiques que thérapeutiques, comme l'ont montré les progrès extrêmement rapides enregistrés ces dernières années sur la myopathie de Duchenne, la mucoviscidose, ou encore dans l'étude de la prédisposition génétique à certains cancers.

Projet prometteur, donc, mais qui se paye au prix fort (3), et dont les résultats ne peuvent être espérés avant plusieurs années. Encore faut-il pour cela accélérer le rythme : mettre en place les immenses réseaux informatiques qui seront nécessaires au traitement des données ; améliorer les techniques biochimiques, et la visualisation des gènes par microscopie ; et surtout accroître l'efficacité des séquenceurs automatiques d'ADN, seule technologie capable de venir à bout de ce projet titanesque.

Car la lecture des gènes, encore aujourd'hui, se fait pour l'essentiel à la main. Ce qui permet aux laboratoires de séquencer environ 100 000 bases par an, au prix moyen de 3 dollars la base : trop cher, trop long pour permettre raisonnablement d'aborder l'ensemble de notre patrimoine héréditaire.

Les industriels japonais, très impliqués dans le projet Génome, ont consacré ces dernières années l'essentiel de leur effort de recherche à la mise au point de séquenceurs automatiques. Au prix d'un investissement de 80 millions de francs, ils sont aujourd'hui, de loin les plus avancés dans ce domaine. Le Riken Life Sciences Center de Tsukuba, près de Tokyo, abrite ainsi une gigantesque chaîne automatique, unique au monde, qui devrait, à terme, être capable de déchiffrer plus de 100 000 bases en 24 heures. Mais cette « usine à séquencer » est encore en rodage, et ne pourra sans doute pas atteindre son plein rendement industriel avant de longs mois.

Si l'Amérique est le berceau du programme Génome, elle n'en a pas moins pris, dans ce domaine, un sérieux retard sur son concurrent japonais. A quelques exceptions près, l'automatisation n'a fait encore qu'une timide entrée dans ses laboratoires de biologie moléculaire. Une motivation supplémentaire pour Frederick Bourke, dont l'objectif est de mettre en place une chaîne de séquençage capable de lire *« 50 millions à 100 millions de bases par an pendant cinq ans »*.

Patrimoine universel

La presse britannique spécialisée, qui lui a consacré plusieurs articles ces dernières semaines (4), précise que la future société américaine travaillerait en étroite collaboration avec le département de biologie moléculaire de l'université *Washington (Seattle)*, créé l'année dernière dans le cadre du programme Génome. L'un des pionniers du séquençage automatique de l'ADN, Leroy Hood (California Institute of Technology), devrait en prendre prochainement la direction scientifique. Tout en soutenant activement la création de la future société privée, dont il pourrait être le cofondateur.

L'entrepreneur américain par*viendra-t-il à atteindre son objec*tif ? En Europe comme aux Etats-Unis, l'éventualité inquiète nombre de chercheurs, qui soulignent que la mainmise du secteur industriel sur le Génome humain risque d'en compromettre considérablement l'aspect humanitaire. La plupart d'entre eux restent toutefois extrêmement sceptiques sur les chances de réussite du projet, dont l'essentiel du financement reste à trouver, la rentabilité à prouver et la technologie à acquérir.

« Notre patrimoine héréditaire est un bien universel, et il serait inquiétant, d'un point de vue moral, de le confier à une société privée », estime Daniel Cohen. Vice-président du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH), organisme phare de la recherche menée en France sur le génome, il ne s'inquiète pas trop pour autant : *« Pour que le séquençage de l'ADN atteigne le stade de la production industrielle, il ne suffit pas de recruter des chercheurs de haut niveau. Il faut encore que ces chercheurs apprennent à passer de la recherche académique à la productique industrielle. Et, vous pouvez me croire, cela ne se fait pas en quelques mois, ni même en quelques années. »*

Daniel Cohen sait de quoi il parle, puisque le CEPH est impliqué au premier chef dans la mise en œuvre du Généthon, le premier laboratoire européen à s'être doté de moyens de séquençage de l'ADN semi-industriels. Ouvert à Evry en 1991, financé pour cette même année à hauteur de 30 MF par le ministère de la recherche et de 90 MF par l'Association française contre les myopathies (AFM), le Généthon est une structure à but non lucratif, et met ses résultats à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique. L'avenir dira si les Etats-Unis optent pour la même éthique, ou si le projet de Frederick Bourke parvient à faire entrer le génome, pour la première fois, de plain-pied dans le domaine de la rentabilité économique.

CATHERINE VINCENT

(1) Les quatre bases nucléiques A, C, T et G sont les constituants distinctifs des nucléotides, qui constituent eux-mêmes les « briques » élémentaires de l'ADN.

(2) Sur les 250 laboratoires internationaux qui participent aujourd'hui au programme Génome, beaucoup se « font la main » sur des génomes de taille plus réduite. Les organismes les plus étudiés sont la plante *Arabidopsis thaliana*, la levure *Saccharomyces cerevisiae*, la bactérie *Bacillus subtilis* et le ver de terre *Caenorhabditis elegans*.

(3) Les Etats-Unis consacrent actuellement 1,2 milliard de francs par an au projet Génome humain, la France plus de 200 millions, la Grande-Bretagne près de 50 millions, et le Japon lui a attribué un budget de plus de 500 millions de francs sur dix ans.

(4) *New Scientist* datés du 1er et du 8 février ; *Nature* daté du 6 février.

Une vraie « mine » de fossiles de primates

35 tonnes de sédiments du sultanat d'Oman passées au peigne fin. Une moisson de plus en plus riche dans la paléontologie animale et préhumaine

« SIX CENTS dents et quelques bouts d'os de primates, plusieurs milliers de dents et aussi de petits fragments d'os d'autres mammifères (rongeurs, petits proboscidiens – l'ordre des éléphants – et même petits marsupiaux !), des restes de tortues, de crocodiles et de requins, des milliers de squelettes calcaires (des tests) de nummulites, c'est-à-dire de protozoaires unicellulaires ou foraminifères. Telle est la « récolte », encore incomplète, de notre quatrième mission au sultanat d'Oman qui a eu lieu du 15 janvier au 15 février.

» Lors de notre première mission en 1987, notre moisson avait été seulement de quatre dents de primates (1). *Et ces quatre modestes trouvailles avaient déjà bouleversé beaucoup d'idées sur la répartition géographique des singes fossiles. Avec nos découvertes du mois dernier, on peut dire que les sites omanais de Taqah et de Thaytiniti, dans le sud de la province du Dhofar, sont, avec celui du Fayoum égyptien, les plus riches du monde en singes ayant vécu aux alentours de –33 ou –32 millions d'années. A ceci près qu'au Fayoum il a fallu une vingtaine de campagnes dirigées par l'Américain Elwyn L. Simons pour trouver un millier de pièces fossiles. »*



H. THOMAS

Le site omanais de Thaytiniti.

La joie et la fierté d'Herbert Thomas, paléontologue (Collège de France), et de Jack Roger, géologue (Bureau de recherches géologiques et minières) font plaisir à voir. Mais le profane est à la fois surpris et émerveillé quand on lui montre, soigneusement rangées dans une boîte en plastique transparent – genre boîte à cartes de visite – de minuscules choses de 2 ou 3 millimètres de long pour la plupart, quelques-unes des dents de primates, que lui n'aurait sûrement pas repérées au milieu de kilos de sédiments fins.

En 1987, la découverte des quatre premières dents (*le Monde* du 2 mars 1988) avait nécessité le tamisage, le tri, le « passage au peigne fin » de 250 kilos de sédiments. Avec la campagne de cette année, les paléontologues en sont à 35 tonnes (ou une quinzaine de mètres cubes), dont une tonne a été apportée à Paris pour y être triée (2). Ce qui autorise tous les espoirs de nouvelles découvertes. Et d'autant plus que, selon H. Thomas et J. Roger, ces sédiments sont exceptionnellement riches : chaque mètre cube recèle, en moyenne, 300 dents (dont 50 à 80 de primates) !

Taqah, à 40 kilomètres à l'est de Salalah, et Thaytiniti, à 110 kilomètres à l'ouest de cette même ville côtière du Dhofar omanais, sont un peu différents. Au début de l'oligocène (il y a 33 ou 32 millions d'années), l'un et l'autre étaient situés à l'extrémité de fossés d'effondrement (des *grabens*) est-ouest. Ces *grabens* préfiguraient ceux grâce auxquels le golfe d'Aden s'ouvre depuis une quinzaine de millions d'années et ils ont constitué des niches écologiques tropicales riches en arbres et autres végétaux, donc attirantes pour de nombreuses espèces d'animaux et, de surcroît, propices à la fossilisation.

Mais Taqah était à quelques centaines de mètres de la plage, ce qui ne l'a pas empêché, tout comme Thaytiniti qui était sur le bord de la mer, d'être rempli par des sédiments tantôt marins, tantôt continentaux. Ce qui explique la présence, dans les deux sites, de fossiles d'animaux marins et d'animaux terrestres.

La densité des fossiles est due, probablement, à l'accumulation de restes d'animaux morts par l'action des marées, des vagues et des tempêtes, et par celle du ruissellement.

« Vrais » singes et prosimiens

La richesse en primates de la faune des deux sites se révèle d'abord dans deux genres de la famille des propliopithécidés, *Propliopithecus* et *Mœripithecus* (3). Il s'agit de petits singes arboricoles qui ont déjà 32 dents (comme les hommes, qui sont des primates, rappelons-le) et sont donc – peut-être – sur la lignée qui conduira, quelque trente millions d'années plus tard, au genre *Homo*. Et cela en dépit de la longue queue dont on sait, par les trouvailles faites sur d'autres sites, qu'ils étaient agrémentés.

Outre les propliopithécidés, les primates sont représentés en Oman par trois ou quatre oligopithécinés, une sous-famille de singes assez primitifs, mais dotés de 32 dents, que quelques scientifiques mettent parmi les « vrais » singes, alors que d'autres les classent parmi les prosimiens. Il y a aussi sept ou huit nouveaux prosimiens qui restent à identifier, mais dont certains ont des ressemblances avec les adapidés d'Europe. Les prosimiens, dont font partie, notamment, les lémuriens de Madagascar, sont des primates plus primitifs que les singes : ils ont souvent 36 dents et présentent quelques particularités dans leur anatomie crânienne.

Enfin, cette année, ont été trouvées des dents de tout petits marsupiaux, premières traces en Oman et même dans la péninsule Arabique, de la présence de ces mammifères particuliers.

Comme toujours, ces découvertes soulèvent un énorme problème : *comment* ces animaux sont-ils venus là ? Certes, la mer Rouge n'a commencé à s'ouvrir qu'il y a une quinzaine de millions d'années.

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 20

(1) Les deuxième et troisième missions ont eu lieu en 1988 et 1989. Cette dernière et celle de cette année ont bénéficié de l'appui financier des ministères omanais du pétrole et des minéraux (qui a envoyé pour participer aux fouilles l'excellent géologue Zaher El Sulaimi), de l'information, de la culture, du Bureau de recherches géologiques et minières – qui fait depuis plusieurs années la carte géologique de vastes zones du sultanat d'Oman, ce qui a permis à Jack Roger de repérer le site de Taqah –, de la fondation Singer-Polignac, de Thomson-CSF, de la fondation (italienne) Centro Studi di Ricerche Ligabue, du Collège de France et d'autres sponsors. La réalisation d'un film sur le Dhofar, en préparation à partir de dix heures de rushes déjà tournés, est aidée, notamment, par le CNES et Elf-Aquitaine.

(2) Ces sédiments seront triés par les méthodes de « liqueur dense » et de centrifugation qui séparent les éléments organiques des éléments minéraux. Après avoir été isolés, les éléments organiques seront identifiés grâce aux images obtenues par microscopie électronique à balayage.

(3) Ces deux genres sont aussi présents au Fayoum. Mais le site égyptien comprend un troisième genre de cette famille, *Aegyptopithecus*, qui est absent en Oman.

Séquences à vendre

En juin 1991, le National Institute of Health (NIH), principal maître d'œuvre du projet Génome humain aux Etats-Unis, déposait une demande de brevets portant sur 347 séquences génétiques. Déclarant qu'il était *« de son devoir de tirer les bénéfices de recherches financées par l'impôt »*, sa direction vient d'ouvrir à nouveau, avec plus de violence encore, la boîte de Pandore : la demande déposée le 12 février dernier par le NIH porte sur 2 375 séquences supplémentaires – soit, au total, près de 3 % du génome humain.

L'offensive, cette fois, a déclenché un tollé dans la communauté scientifique. De la Société américaine de génétique humaine à l'association HUGO (créée pour coordonner la recherche internationale autour du génome humain), en passant par M. Allan Bromley, scientifique à la Maison Blanche, la *réprobation est quasiment unanime*. Le Prix Nobel James Watson, codécouvreur de l'ADN et aujourd'hui à la tête du programme Génome du NIH, a lui-même pris fermement position contre la politique de son institut, qui risque selon lui de compromettre les relations internationales – déjà fragiles – dont dépend le succès du projet.

« Que le NIH tente de faire main basse sur les produits qui pourraient dériver du séquençage de notre patrimoine héréditaire [tests de diagnostic, médicaments, thérapie génique] *est une chose ; que le droit qui régit la brevetabilité le lui permette en est une autre »*, rappellent de leur côté les juristes. Car si la loi autorise aujourd'hui, en Europe comme aux Etats-Unis, le brevet de gènes bien identifiés dans leur nature et leur fonction, il n'en va pas de même pour des séquences décryptées « au hasard », dont on ne connaît encore ni l'utilité biologique ni les futures applications. *A fortiori* lorsqu'elles appartiennent à l'espèce humaine.

« Imaginer de breveter des séquences génétiques humaines sans se soucier de connaître leur intérêt pour le bien de l'humanité, c'est faire injure à ce que doit être la finalité même du projet Génome humain », estime le Prix Nobel Paul Berg, responsable du comité consultatif constitué au NIH autour du projet Génome. Le Comité consultatif d'éthique français, quant à lui, s'est clairement prononcé en faveur de la *« non-commercialisation du génome humain »*. Dans un avis rendu public en décembre dernier, il estimait que les demandes de brevets sur des séquences génétiques non identifiées constituaient *« un détournement des conditions normales et éthiquement admissibles, en vue d'obtenir un avantage économique injustifié »* (*le Monde* du 7 décembre 1991).

Plusieurs membres de la communauté scientifique s'apprêtent à formuler auprès de l'UNESCO la demande d'une interdiction de breveter le génome humain. L'adoption d'une loi internationale en ce sens permettrait-elle *de renforcer la dimension éthique* du projet Génome, aujourd'hui pris dans la tourmente des intérêts financiers ? Pour l'heure, les chercheurs n'ont guère qu'un palliatif : publier les séquences génétiques qu'ils découvrent, afin de les mettre le plus rapidement possible à la libre disposition de tous.

Ca. V.

Feu nucléaire aux oubliettes

En prélude au choix du futur site de stockage souterrain des déchets radioactifs l'IPSN crée deux laboratoires d'étude des argiles et des schistes

QUE faire des déchets radioactifs à vie longue? Où les entreposer en toute sûreté pour qu'ils n'affectent pas les générations futures? En réponse à ces questions, les spécialistes ne proposent qu'une solution : le stockage profond, seul capable, disent-ils, de par les barrières de protection naturelle (dôme de sel, épaisse couche d'argile, socle de granite, schistes) qu'il érige entre les matières radioactives et la biosphère, de protéger l'environnement.

A priori, l'idée a de quoi séduire. Quoi de plus sûr que d'enterrer ces matières dangereuses dans des galeries, sous des couches géologiques de plusieurs centaines de mètres, et d'attendre que le feu nucléaire qui les anime encore, la décroissance radioactive, ait cessé? Tout semble donc simple, en apparence. A cette petite nuance près qui tient à la très longue durée de vie de ces éléments radioactifs. Les âges de ces turbulents radionucléides se comptent en effet en dizaines de milliers d'années, voire en millions d'années.

Qui peut dire dans ces conditions que ces déchets resteront bien sagement dans les formations géologiques qui les auront accueillis, que la circulation des eaux souterraines n'en aura pas lessivé une partie, qui aura alors migré ailleurs, que certains éléments, à la suite de processus complexes et particulièrement longs, ne remonteront pas vers la biosphère? Ces interrogations sont suffisamment importantes pour que les politiques français aient décidé de différer d'une dizaine d'années le choix de la formation géologique dans laquelle seront enfouies ces dangereuses matières.

Dix ans pendant lesquels les spécialistes du monde entier, et particulièrement les experts français, vont continuer d'étudier le comportement de plusieurs types de terrains géologiques. C'est ainsi que l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) vient de décider la mise en place de deux nouveaux laboratoires d'études méthodologiques et instrumentales (LEMI) en milieu argileux et schisteux. L'un à Tournemire, dans l'Aveyron, l'autre, près de Revin, dans les Ardennes.

Le premier, réalisé à partir d'un tunnel de la SNCF traversant un milieu argileux, le Toarcien, doit permettre de recueillir des informations sur la perméabilité de ce type de terrain, sur les pressions auxquelles il est soumis et sur la circulation des eaux souterraines qui le baignent. *« Ce dernier paramètre est très important*, précise Mme Anne-Marie Chapuis, chef du service d'étude et de recherche sur la géosphère et l'élimination des déchets à l'IPSN, *car rien ne migre plus vite que l'eau. »*

Ainsi peut-on en déduire des modèles et simuler la migration assez rapide de l'iode ou du technétium, ou celle, plus lente, du plutonium et des autres transuraniens, en fonction de leur solubilité et de leur capacité à être retenus par le terrain sous forme de composés chimiques caractéristiques de la formation géologique qui les accueille. Une recherche très difficile, très fine, et qui demande une grande rigueur, puisqu'il n'est pas question de stocker le moindre gramme de déchet radioactif dans les galeries de ces laboratoires pour voir ce qu'il devient.

Les réacteurs fossiles d'Oklo

Le passage du modèle à la réalité n'est donc pas chose facile. Cependant, on peut avoir une assez bonne idée de ce qui se passe sur une longue période grâce à la découverte, en juin 1972, à Oklo (Gabon), dans une mine de minerai d'uranium, de plusieurs réacteurs nucléaires fossiles.

« Oklo est un formidable laboratoire, explique Mme Chapuis. *Nous avons là une douzaine de réacteurs, situés soit en surface, soit en profondeur entre 100 et 200 mètres. A l'origine, voilà 1,7 milliard d'années, ils étaient beaucoup plus profonds. Et aujourd'hui il est intéressant de rechercher la trace des matières qu'ils ont brûlées et celle des déchets qu'ils ont produits. »*

« Où sont les transuraniens et les produits de fission? Que sont devenus leurs descendants? Pourquoi certains restent-ils sur place comme dans ces zones présentant un fort enrichissement en uranium 235, un élément issu de la désintégration du plutonium 239, qui n'a donc pas migré? Quel rôle ont joué les argiles présentes dans ces terrains? » Autant de questions qu'il faut résoudre, de corrélations qu'il faut établir, de comparaisons avec les sites français qu'il faut faire pour disposer d'un dossier complet à présenter à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs et à soumettre aux pouvoirs publics.

Travail de longue haleine donc. C'est pourquoi une vingtaine de millions de francs sur six ans vont être engagés à Tournemire (1). D'autres organismes français, comme le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) et Elf, participeront à ce programme qui devrait se poursuivre par une étude sur la conductivité thermique du milieu et ses réactions. Son but : mesurer par simulation les effets sur la roche (ouverture et fermeture de failles, déformation de la masse rocheuse, évolution des contraintes mécaniques) de la forte chaleur dégagée par les déchets radioactifs au cours de leur long stockage.

L'argile n'étant que l'un des terrains géologiques susceptibles de recevoir des colis de déchets, l'IPSN a aussi lancé la construction d'un autre laboratoire spécialisé dans les schistes. Installé à Revin, dans les Ardennes, ce petit complexe devrait utiliser les possibilités offertes par les profondes galeries d'une centrale hydroélectrique pénétrant dans ces roches peu perméables que sont les schistes. Comme à Tournemire, l'écoulement des eaux souterraines sera au centre de ces recherches pour lesquelles 3 millions de francs environ devraient être dégagés.

Ainsi, l'IPSN devrait, avec ses deux nouveaux laboratoires, disposer bientôt, à l'exception des dômes de sel, d'une large connaissance sur les différents types de terrain retenus pour des stockages futurs. En effet, les deux progammes qui viennent d'être lancés dans l'Aveyron et dans les Ardennes prolongent ceux déjà engagés dès 1980 sur le granite. Deux forages profonds (500 et 1000 m) avaient été réalisés à Auriat (Creuse) pour étudier le comportement de la roche. Ils avaient été ensuite suivis de l'implantation à Fanay, près de Limoges, dans une galerie de mine, d'un LEMI « Granite », qui a permis de simuler le comportement d'un stockage de déchets situé à 1 000 mètres de profondeur pendant 100 000 ans!

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Les deux programmes engagés à Tournemire et à Revin font l'objet de contrats à frais partagés avec la Commission des Communautés européennes.

POINT DE VUE

Quand le sida sort du bois

par le professeur Jacques Ruffié

DEPUIS longtemps, une partie de la prostitution parisienne émigrait, la nuit venue, le long des grandes artères du bois de Boulogne. Spectacle singulier pour le provincial ou l'étranger non averti que cette collection variée de femmes, d'hommes, de travestis dans des tenues qui se voulaient aguichantes. Malgré cette apparence canaille, le bois n'était pas devenu un vaste « hôtel de passe » qui aurait offert une sorte d'« amour écologique » loin des chambres lambrissées aux épaisses moquettes, aux divans profonds comme des tombeaux. En réalité, les allées jouaient plutôt le rôle de vitrine où les unes, les uns et les autres venaient exposer leur marchandise. Les clients étaient surtout les touristes étrangers venus de loin. Ils choisissaient mais allaient consommer ailleurs : bien au chaud.

On a écrit que le poumon vert de l'Ouest parisien était devenu un foyer de sida, où toutes les nuits de malheureuses victimes inconscientes ou mal informées se faisaient contaminer. C'est certainement vrai. Malheureusement, sur le plan de l'épidémiologie médicale, la question est mal posée et le remède risque d'être pire que le mal. Le Bois lui-même, cher au cœur des Parisiens, n'a jamais secrété le rétrovirus HIV. Ce sont ses promeneurs et promeneuses nocturnes qui le véhiculent au vu et au su de tous. La fermeture des allées ne résout pas le problème : elle l'aggrave. En effet, toute cette faune pitoyable, et dans la grande majorité des cas contaminante, ne va pas disparaître du jour au lendemain. Désormais, elle s'infiltre dans les zones les plus fréquentées de la capitale, ce qui augmente les chances de rencontre fortuite et diminue le caractère « prostitution affichée » qui, aujourd'hui, entraîne chez beaucoup un sentiment de crainte.

Une « créature » en tenue légère ou sans tenue du tout, rencontrée au coin du bois, ne laisse planer aucun doute sur ses fonctions et son attente. Elle n'a pas besoin de racoler activement. Le signal offert par sa seule présence constitue une excitation, parfois irraisonnée, une invite. Le même sujet, vêtu d'un manteau de vison, bien coiffé, bien chaussé, marchant d'un pas princier sur les Champs-Elysées, laisse planer un doute : est-ce la femme d'un PDG venue se distraire un moment ou une putain de haut vol? Cette mesure disperse dans toute la ville les porteurs de contage, ces véritables « troupes de choc » de l'épidémie.

Le plus sûr moyen de freiner la contamination est d'isoler autant que faire se peut les porteurs de virus. Il ne peut être question d'enfermer les sujets séropositifs dans des « sidatoria » ou de rouvrir les bordels fermés ou plus exactement entrebâillés au lendemain de la guerre sur proposition de Marthe Richard. Ce serait humainement abject et médicalement absurde. La grande muraille de Chine pendant des millénaires, le mur de Berlin au cours des tristes dernières décennies, ont arrêté des armées ou des fugitifs. Aucun obstacle n'a jamais empêché l'invasion d'un virus. Les Chinois ont connu périodiquement la peste, venue d'Asie centrale, et les Berlinois la grippe, quelle que fût leur implantation.

Finalement, le rassemblement spontané et libre du bois de Boulogne offrait des risques moindres. Le promeneur en goguette savait ce qu'il cherchait et à quoi il s'exposait. Il n'avait guère de doute sur la nature de ses rencontres. Point n'était besoin de « marque » les habitué(e)s du bois comme les lépreux du Moyen Age avec leur crécelle ou les juifs des années nazies avec l'étoile jaune. Les « créatures » de la nuit se marquaient elles-mêmes. Qu'elles aillent donc au Bois et qu'elles y restent. Faute de mieux, c'était une mesure de protection. A condition d'apposer à l'entrée des allées de grands panneaux fluorescents portant *« Attention, sida : danger de mort ! »*

Dès lors, cette prostitution qui s'est volontairement imposé une ségrégation qu'aucun pays civilisé n'eût exigé, devient facilement repérable. Elle constitue l'un des meilleurs moyens de propagande contre la contamination. Certes, quelques obsédés ou imprudents *(« cela n'arrive qu'aux autres ! »)* passeront entre les mailles et s'infecteront. En matière de grande épidémie, il n'existe pas de solution idéale. On ne peut choisir qu'entre les moins mauvaises. Mais n'oublions pas qu'ici comme ailleurs le mieux peut être l'ennemi du bien.

► Le docteur Jacque Ruffié est professeur au Collège de France, membre de l'Institut.

Une vraie « mine » de fossiles de primates

Suite de la page 19

Pendant l'oligocène (– 34 à – 23,5 millions d'années), l'Afrique et l'Arabie étaient soudées en une masse continentale unique. En revanche, elles étaient séparées de l'Eurasie par un large bras de la Téthys, un océan aujourd'hui disparu. De même, le continent arabo-africain était séparé de l'Amérique du Sud par l'Atlantique sud qui avait commencé à s'ouvrir vers – 100 millions d'années et devait donc déjà être large de plus de 2000 kilomètres.

Compte tenu des positions et séparations anciennes des continents, on peut s'étonner de plusieurs faits. Les seuls primates à vivre en Europe et en Amérique du Nord entre – 53 et – 30 millions d'années étaient des prosimiens. Mais ces lointains cousins étaient présents dans le Maghreb dès – 60 millions d'années, au Fayoum et en Oman aux alentours de – 33 à – 30 millions d'années. Quant aux « vrais » singes, apparus en Afrique vers – 30 millions d'années, on les connaît en Amérique à partir de – 24 à – 23 millions d'années. Pour les marsupiaux, on se pose des questions analogues : on sait qu'ils ont vécu en Europe de – 53 à – 17 millions d'années, en Amérique du Nord depuis – 80 millions d'années jusqu'à nos jours et on les trouve en Afrique (au Fayoum, notamment) et maintenant en Oman vers – 33 à – 30 millions d'années.

Comment tous ces animaux, qui n'ont rien de marin, ni même d'aquatique, sont-ils passés d'un continent à l'autre alors que ceux-ci étaient séparés par de larges étendues océaniques? Il n'y a aucune réponse vraiment satisfaisante. Pour H. Thomas, il faut penser à d'énormes – et rares – radeaux végétaux naturels qui auraient transporté des passagers involontaires. L'idée peut sembler complètement irréaliste, même si elle est proposée depuis longtemps. Mais elle s'appuie sur le fait qu'on a observé plusieurs fois de tels radeaux « habités » au large des estuaires de plusieurs grands fleuves tropicaux.

Bien entendu, la découverte et l'étude des fossiles d'Oman sont des entreprises pluridisciplinaires auxquelles collaborent non seulement des géologues et des paléontologues mais aussi des paléomagnéticiens (pour les datations), des minéralogistes, des pétrographes, des spécialistes de la télédétection, etc. Bien entendu aussi, l' « exploitation » complète des trouvailles prendra plusieurs années.

Mais il est déjà évident, par le nombre de fossiles récupérés, que le continent arabo-africain a joué un rôle capital dans la longue histoire des primates. Il semblerait que la souche commune aux singes et aux prosimiens y ait émergé de l'évolution, peut-être aux alentours de – 50 millions d'années.

Dès à présent aussi, on sait que certaines des dents découvertes en Oman donnent un triste aperçu de la vie des anciens singes et prosimiens. L'émail, pourtant très résistant, porte des traces de dissolution chimique. Or on sait que le système digestif des crocodiles est extraordinairement agressif : il est capable de digérer les os des proies. Les dents résistent mieux, mais, elles aussi, finissent par être attaquées par les sucs digestifs. On peut donc penser que ces singes et prosimiens ont été mangés par les crocodiles...

YVONNE REBEYROL

Correspondance

Sciences au logis

« Scandalisée » par les propos d'un dirigeant du CNRS pour qui les chercheurs en sciences humaines ont pris parfois l'habitude de « travailler dans leur appartement du cinquième arrondissement » (le Monde *du 5 février), Mme Nicole Echard, ethnologue, directeur de recherche au CNRS, nous écrit :*

« A quelques exceptions près, le CNRS ne « loge » pas ses personnels du secteur des sciences de l'homme et de la société, ce qui signifie en clair que la plus grande partie des chercheurs est contrainte de consacrer une pièce de son logement à son activité professionnelle, ayant à sa charge tous les frais afférents, notamment ceux de téléphone, cela sans parler des problèmes posés par la conservation des différentes archives correspondant aux recherches entreprises.

D'autre part, le très faible niveau des salaires des chercheurs ne permet pas d'avoir accès au marché locatif normal en région parisienne et ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir acheter quelques mètres carrés, ou bien dont la famille s'est agrandie, sont contraints de recourir aux services sociaux du CNRS pour se loger, en banlieue évidemment et non pas dans le cinquième arrondissement. »

BOURSES STA

Bourses postdoctorales auprès de laboratoires d'Etat japonais

En 1988, la « Japanese Science and Technology Agency » (STA) a créé le programme de bourses STA, offrant des bourses postdoctorales à des scientifiques et des ingénieurs de 14 pays du monde, dont la France, la Suisse et quelques autres pays européens pour des périodes de 6 mois à deux ans dans tous les laboratoires d'État japonais (à l'exception de laboratoires universitaires ou dépendant d'une université). Actuellement, l'administration de la bourse STA, y compris le recrutement des candidats s'effectue sous la responsabilité du Research Development Corporation of Japan (JRDC), organisme de service public contrôlé par la STA. Plus d'une centaine de laboratoires de recherche japonais couvrant pratiquement tous les domaines des sciences, de l'ingénierie et de la médecine participent à ce projet.

DOMAINES DE RECHERCHE

Mathématiques, physique, géologie, électricité, science des électrons, technologie de l'information, mécanique, génie civil, architecture, contrôle de l'érosion, aménagement paysager, chimie, métaux, science des ressources, sciences médicales, pharmacie, technologie agricole, agriculture, sylviculture, pêche, et autres domaines relevant des sciences naturelles.

Les bourses s'adressent aux jeunes titulaires d'un doctorat, âgés de moins de 35 ans en principe, des universités, centres de recherche, laboratoires de recherche du gouvernement et de l'industrie. Toutes les disciplines scientifiques et de l'ingénierie seront examinées sauf recherche et développement militaires. Les candidats devront produire une lettre d'admission de la part de leur institution d'accueil japonaise (les organismes énumérés ci-dessous permettent de prendre contact avec les institutions d'accueil adéquates).

La JRDC ne fixe pas de date de clôture, mais les candidats sont invités à présenter leurs demandes dans les plus brefs délais.

ALLOCATIONS

Les bourses comprennent des billets d'avion aller et retour (en classe économique : ne concerne pas les personnes à charge) et les allocations suivantes, exemptes d'impôt :

1. Allocation de séjour : 270 000 yens par mois.
2. Allocation familiale : 50 000 yens par mois.
3. Hébergement : des appartements sont normalement fournis aux boursiers. Un appartement d'une surface de 40 m² est attribuée aux boursiers sans famille, et de 60 m² pour ceux qui, accompagnés d'une famille résideront en dehors d'agglomérations telles que Tokyo. Si, pour des raisons familiales ou autres, un boursier désire un appartement plus vaste, une indemnité de logement mensuelle de 100 000 yen maximum peut lui être attribuée, tout supplément restant à sa charge.
4. Une allocation internationale d'installation de 200 000 yens.
5. Une allocation annuelle allant jusqu'à 115 000 yens pour frais de voyages à l'intérieur du Japon dans le cadre des travaux de recherche.

PROCÉDURE DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE A UNE BOURSE STA

Un chercheur désirant obtenir une bourse STA peut en faire la demande auprès de l'organisme responsable de son pays (sont seuls habilités les ressortissants, citoyens et ceux dotés du statut de résident permanent des pays cités plus loin). Avant d'adresser une demande au gouvernement, les candidats doivent prendre contact avec les institutions d'accueil concernées pour l'obtention d'une lettre d'admission. De plus amples informations concernant les bourses STA et les institutions d'accueil sont disponibles auprès des organismes ci-dessous :

ORGANISMES RESPONSABLES

FRANCE
Centre National
de la Recherche Scientifique
Mme Françoise Aubujeault
Chief of Asia Division in the Dept.
of Int'l and
Cooperation Relations
15, quai Anatole-France, 75700 Paris
Tél. : 33-1-47-53-15-15
Fax : 33-1-47-53-00-55.

COMMUNAUTÉ EUROPÉNNES
Commission des Communautés
Européennes
M. Mario Merla
Director General for Science,
Research and Development
Joint Research Centre, DG XII-G-3
200, rue de la Loi, 1049 Brussels,
Belgium
Tél. : 32-2-23-53990
Fax : 32-2-23-63308.

SUISSE
Swiss National Science Foundation
M. Benno G. Frey
Head of the Fellowship Section
Wildhaingeg 20, CH-3012, Bern
Tél. : 41-31-27-22-22
Fax : 41-31-23-30-09.

Research Development Corporation of Japan
Science Building, 5-2, Nagata-cho 2-Chome, Chiyoda-Ku, Tokyo 100
Tél. : 03-3507-3024, Fax : 03-3581-1486, Télex : J33135 JAREDECO

Un mini-plan

Zéro franc, zéro centime : voilà ce que M. Paul Quilès a obtenu de son collègue des finances, M. Pierre Bérégovoy, pour relancer le logement. Nul doute que les professionnels du bâtiment et de l'immobilier, qui soutenaient ardemment leur ministre de tutelle, seront déçus par ce mini-plan, eux qui appelaient de leurs vœux des mesures infiniment plus amples (et plus onéreuses) pour soutenir leur secteur, en crise profonde. Mais, conforme à sa mission de comptable des deniers de l'Etat, le ministre de l'économie et des finances sera resté sourd à leurs arguments : il est vrai que c'était la deuxième fois en moins d'un an qu'il les entendait et qu'il avait déjà dû céder du terrain lors des traditionnels marchandages budgétaires de l'an dernier.

Si les dispositions arrêtées sont chiches, il s'en dégage néanmoins une ligne : il s'agit nettement d'une main tendue vers les classes moyennes. Celles qui ne sont pas assez riches pour quitter leur statut de locataire mais qui pourront néanmoins espérer vivre ailleurs que dans des HLM, et celles, plus fortunées, qui peuvent espérer encore accéder à la propriété grâce à la formule la plus avantageuse sur le marché : le plan d'épargne-logement... Pourtant, à y regarder de plus près, ces deux mesures sont loin d'être des actes de charité : dans le premier cas, il s'agit de relancer la rotation dans les HLM, qui souffrent de thrombose, les occupants restant trop longtemps dans les lieux et empêchant l'arrivée de nouveaux venus. Dans le second, il s'agit d'éviter que l'équilibre du système de l'épargne-logement soit trop perturbé par l'arrivée du nouveau produit d'épargne concocté par la Rue de Bercy et dont les professionnels de l'immobilier craignent le pire. Il ne faut du reste pas se leurrer sur sa portée : sachant que le plan d'épargne-logement lie la distribution des prêts au montant des intérêts accumulés pendant la phase d'épargne, qui aura les moyens de cumuler en quatre ans suffisamment d'intérêts pour parvenir au plafond de rêve de 500 000 francs ?

Bref, on n'a pas déshabillé Pierre (Bérégovoy) pour habiller Paul (Quilès). Pourtant, ces mesurettes laissent un goût amer : les problèmes que les Français rencontrent actuellement pour se loger sont graves, notamment dans la région parisienne. Ils méritent mieux que cette querelle traditionnelle entre le gardien des cordons de la bourse et un ministre dépensier, à quelques jours d'un rendez-vous électoral. Dans ses précédentes fonctions, M. Quilès avait excellé en menant un grand débat, suivi d'une réforme, sur les PTT, un sujet aussi difficile et tabou. Pourquoi ne pas se donner du temps et reprendre la formule pour le logement ?

FRANÇOISE VAYSSE



Sans entraîner l'ouverture de nouveaux crédits

Le gouvernement annonce quatre mesures en faveur du logement

Le gouvernement a annoncé, lundi 2 mars, quatre mesures en faveur du logement, dont les modalités seront définitivement arrêtées avant le 15 mars. Des dispositions prises par Mme Edith Cresson lors d'une réunion interministérielle avec MM. Paul Quilès et Marcel Debarge, respectivement ministre et secrétaire d'Etat au logement, et leur homologue de l'économie, M. Pierre Bérégovoy. Elles *« ne se traduiront pas par l'ouverture de nouveaux crédits budgétaires en 1992 »*.



La première disposition prévoit d'utiliser les ressources (défiscalisées) des livrets A et des LEP (livret d'épargne populaire) pour un *« important programme de logements locatifs sociaux »* destiné aux ménages n'ayant pas accès aux HLM. Il s'agit, en clair, d'un geste en faveur des catégories sociales moyennes dont le revenu (environ trois fois le SMIC) est à la fois trop élevé pour avoir accès aux HLM et trop bas pour louer dans le secteur libre. Leur situation est d'autant plus délicate que dans certaines *régions (Ile-de-France, notamment)*, ils ne peuvent plus accéder à la propriété en raison de l'envolée des prix et de la frilosité croissante des banques.

L'un des effets pervers de leurs difficultés est de ralentir la rotation au sein du parc locatif social : lorsqu'ils ont eu la chance d'obtenir une *HLM*, les ménages à revenus moyens y restent, empêchant de nouveaux arrivants plus jeunes et plus démunis d'y accéder. En 1992, 10 000 PLI (prêts locatifs intermédiaires) ont donc été budgétés à leur intention. Un pas de plus est fait aujourd'hui dans leur direction. Reste à savoir jusqu'à quel point on puisera dans les ressources (fondantes) des livrets A, jusqu'ici utilisées pour les HLM, et celles des LEP, pour alimenter ces PLI.

Relancer l'accession sociale

Deuxième mesure : la création d'un fonds de garantie des prêts accordés aux ménages les plus modestes afin de relancer l'accession sociale à la propriété. Cette disposition – contenue dans le rapport rédigé en juin 1991 par M. Daniel Lebègue sur le financement du logement – n'est pas nouvelle. Périodiquement évoquée depuis six mois, la mise en place de ce fonds se heurte aux réticences des milieux bancaires, appelés à mettre de l'argent au pot, et qui attendent que l'Etat débloque sa part de ressources. Pour se plier aux contraintes budgétaires, il est possible que l'Etat demande à des organismes comme la Caisse des dépôts ou le Crédit foncier de faire l'avance des sommes nécessaires dans un premier temps. Autre mesure en faveur des classes moyennes, mais pour les aider cette fois à devenir propriétaires : le renforcement de l'épargne-logement par l'augmentation du plafond des prêts et la réduction de la durée des plans. L'hypothèse la plus couramment évoquée est de porter le plafond des *prêts d'épargne-logement de 400 000* à 500 000 francs et d'abaisser de cinq à quatre ans la phase d'épargne préalable. Cette mesure – dont les effets se feront sentir dans quatre ans – favorisera les «fourmis» qui pourront donc obtenir à un taux fort intéressant (6,32 % pour la dernière formule) un prêt plus important, ce qui est fort appréciable en ces temps de taux d'intérêts élevés.

Enfin, le gouvernement met à *« l'étude diverses mesures – notamment fiscales – destinées à favoriser la réhabilitation et l'entretien du parc de logements existants »*. Ce volet reste à préciser.

F. V.

Pour obtenir une plus grande liberté de manœuvre

Alcatel-Alsthom rachète les 30 % d'ITT dans Alcatel NV

C'est l'achèvement d'un processus long de cinq ans. Le groupe Alcatel-Alsthom (ex-CGE) est désormais seul maître à bord dans sa filiale de télécommunications Alcatel NV. Le groupe présidé par M. Pierre Suard a annoncé le mardi 3 mars qu'il allait racheter les 30 % que détenait encore l'Américain ITT dans le capital de sa filiale ; le géant d'outre-Atlantique en recevra la contrepartie sous deux formes différentes :

– d'une part, ITT recevra 9 100 000 actions nouvelles d'Alcatel-Alsthom, ce qui en fera le premier actionnaire du groupe industriel français par le nombre de titres détenus (7 % du capital), mais le second en termes de droits de vote derrière la Société générale. L'opération ne devrait pas modifier le « flottant » d'Alcatel-Alsthom puisque ITT s'est engagé à conserver les titres pendant au moins cinq ans ;

– d'autre part, Alcatel-Alsthom versera au groupe américain 1,9 *milliard d'écus dont le paiement* s'effectuera en trois échéances s'échelonnant jusqu'en juin 1994. Aux termes de la transaction, l'endettement de l'ex-CGE sera accru ; le ratio dette sur fonds propres devrait passer de 15,85 % à 25 % environ.

Ce rachat permet en tout cas à Alcatel-Alsthom d'arracher une totale liberté de manœuvre pour gérer sa filiale. A l'exception d'Alcatel-câble, *toutes les filiales* importantes du groupe sont désormais contrôlées à 100 % par le holding Alcatel-Alsthom, obéissant ainsi à une politique délibérée de son président. Ce contrôle total, estime M. Suard, devrait accélérer les coopérations entre sociétés du groupe, notamment entre Alcatel et CEGELEC (ingénierie électrique), qui doivent toutes deux développer de grands systèmes informatiques. Actionnaire minoritaire, ITT n'était pas intéressé par ces développements coûteux. Le président du groupe américain, M. Rand Araskog, aurait fait récemment savoir à M. Suard qu'il souhaitait se désengager. Alcatel-Alsthom s'est immédiatement porté acquéreur, de peur que ce bloc minoritaire ne tombe en des mains encore moins amicales.

CAROLINE MONNOT

Agrément en série pour les OPA sur Perrier et Exor

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a déclaré recevable, lundi 2 mars, l'OPA des sociétés Exor, de la Société générale et de Saint Louis sur la totalité du capital de Perrier au prix de 1 475 francs.

Cette offre est faite au même prix que celle déposée par Nestlé et Indosuez, mais, à la différence de ces derniers, Exor et ses alliés possèdent déjà 49,3 % du capital de la firme de Vergèze. Le même jour, la Commission européenne a autorisé une autre OPA, celle déposée par l'IFINT (holding familial du groupe Agnelli) sur Exor, qui est donc le principal actionnaire de Perrier. Dans le secteur des eaux minérales, *« ce projet de concentration ne crée ni ne renforce une position dominante »*. Selon la Commission, le groupe Agnelli s'est engagé à ne pas participer aux délibérations et aux décisions du groupe BSN dont il est actionnaire concernant les eaux minérales. Il s'est en outre engagé à ne pas échanger d'informations susceptibles d'influencer le comportement concurrentiel de BSN et de Perrier.

Les tribulations de l'Uruguay Round

Les Douze entendent éviter les dérapages

A la suite du déjeuner prolongé que les ministres de l'agriculture et du commerce extérieur de Douze ont consacré lundi 2 mars aux tribulations de l'Uruguay Round, les Français – MM. Louis Mermaz, Dominique Strauss-Kahn et Jean-Noël Jeanneney – se montraient rassurés : selon leur évaluation, le front communautaire avait tenu et les dérapages, toujours dangereux dans une phase qui sera peut-être conclusive de la négociation, évités.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La mission qui leur était assignée lundi était il est vrai de portée plutôt limitée. Il s'agissait d'éviter de laisser grignoter la positon communautaire, de se laisser entraîner, par le biais de la procédure, dans le sens voulu par les Etats-Unis ainsi que par M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT, considéré comme leur allié quasiment déclaré. Une manœuvre à laquelle la Commission européenne, qui est le porte-parole des Douze dans l'Uruguay Round, était soupçonnée de plus ou moins délibérément se prêter.

Se trouvait en cause la *« liste d'engagements agricoles »* que la Communauté, comme les autres parties contractantes, avait été invitée à transmettre au GATT avant le 1er mars, avec l'idée de conclure l'Uruguay Round autour du 15 avril. Celle préparée par la Commission, sans indiquer les engagements à souscrire par la CEE, reprenait l'approche, les têtes de chapitres voulues par M. Dunkel, mais contestées par la majorité des Douze. *« Ce document, derrière des statistiques, cache des orientations »*, a déploré M. Strauss-Kahn. Bref, il était reproché à la Commission de préjuger ainsi de l'avenir du débat.

« L'axe franco-allemand »

Huit Etats membres furent de cet avis et estimèrent donc que la liste devrait être révisée avant d'être envoyée à Genève. Ce travail devait être exécuté mardi 3 mars, au niveau des experts des Douze, mais alors que les ministres de l'agriculture, toujours présents à Bruxelles, où ils poursuivent leur débat sur la *réforme de la politique agricole* commune (PAC), pourront en superviser le déroulement.

En fait la *« liste d'engagements »* ne sera sans doute pas à proprement parler modifiée, mais, pour éviter toute ambiguïté, assortie de commentaires, d'explications de textes, précisant le sentiment des Etats membres. Par exemple, la Commission a calculé, conformément au schéma Dunkel, quel devrait être, pour chacune des principales productions, l'*« accès minimum au marché »*, libre de tout obstacle tarifaire ou autre, consenti par chacune des parties contractantes (et donc par la CEE) en 1993 (3 % de la consommation interne) puis, à l'issue de la période de référence, en 1997 (5 %). Il va être ajouté, *« pour éviter de partir sur de fausses pistes »* comme dirait M. Strauss-Kahn, que le Conseil n'a jusqu'à ce jour jamais fait sien ce concept d'accès minimum.

L'exercice auquel se livrait lundi le Conseil posait une nouvelle fois le problème de l'état de santé de l'axe franco-allemand. En effet au niveau des experts, alors que la Commission venait de présenter ses listes d'engagements, les Allemands n'avaient rien trouvé à redire et, comme les Britanniques, avaient *estimé que le plus important était* d'essayer de conclure rapidement l'Uruguay Round. C'est certainement toujours l'avis de M. Jurgen Möllemann, le ministre de l'économie, qui faisait circuler, dans les couloirs du Conseil, une déclaration indiquant qu'à son avis *« un accès minimum au marché était nécessaire »* et qu'*« une limitation quantitative des exportations serait inévitable »* (exactement ce que nient les Français et quelques autres).

Les Français, qui paraissent sûrs de la solidarité franco-allemande, et en tout cas, si nécessaire, de l'arbitrage du chancellier, refusaient d'attacher de l'attention à ces quelques notes discordantes, les trouvant presque normales puisqu'après tout les intérêts français et allemands, en agriculture, sont loin de coïncider.

Cet épisode passé, où en est-on ? La Communauté campe sur ses positions, mais parce que, dit-elle, les Américains de leur côté ne bougent pas. Les tractations Etats-Unis-CEE, au niveau des hauts fonctionnaires, continuent. C'est d'elles qu'on peut peut-être attendre, à un moment donné, l'annonce de l'ébauche d'un compromis...

PHILIPPE LEMAITRE

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Commerce extérieur : déficit de 73,6 milliards de dollars.** – Exprimé sur la base de la balance des paiements, le déficit commercial des Etats-Unis s'est élevé à 73,6 milliards de dollars (405 milliards de francs) en 1991, dont 18,6 milliards au quatrième trimestre. L'amélioration par rapport à 1990 est très nette, puisque le déficit commercial s'était alors élevé à 101,8 milliards de dollars, un montant déjà réduit par rapport au record de 159,5 milliards atteint en 1987. *Sur la base des statistiques douanières mensuelles, le* déficit de 1991 a été limité à 66,2 milliards de dollars (*le Monde* du 22 février). Les résultats en termes de balance des paiements incluent des données plus récentes, certains frais de transports, et ne prennent pas en compte les ventes de matériel militaire à l'étranger.

• **Dépenses de consommation : + 0,2 % en janvier.** – Les dépenses de consommation des Américains ont augmenté de 0,2 % en janvier par rapport à décembre, tandis que leurs revenus ont diminué de 0,1 %. Les dépenses de consommation, faibles depuis le début de la récession aux Etats-Unis, avaient déjà progressé de 0,5 % en novembre et en décembre. Par ailleurs, le département du commerce a annoncé que les dépenses de construction avaient augmenté de 1,3 % en janvier. Cette nette progression, qui fait suite à deux baisses mensuelles consécutives, confirme la légère reprise du secteur de l'immobilier, déjà constatée au deuxième semestre de 1991.

Les aides du Québec à son agriculture mises en question

Les négociations du GATT, qui achoppent depuis des mois sur l'agriculture, ne concernent pas seulement l'Europe et les Etats-Unis. Un pays comme le Canada est lui aussi directement touché. Autant son agriculture ressemble à l'américaine dans la partie ouest du pays, autant celle de la partie est – celle du Québec en premier lieu – est une agriculture organisée, protégée et soutenue par des aides. Un aspect passé jusqu'alors inaperçu des négociations du GATT relatif aux subventions, qui sème actuellement la confusion dans les cercles gouvernementaux à Québec et Ottawa.

MONTRÉAL

correspondance

La menace qui pèse sur les outils de développement économique dont le Québec s'est patiemment armé depuis trente ans donne des arguments aux partisans de l'indépendance de la province. Cette menace se présente sous forme d'une dizaine de feuillets au chapitre définissant la notion de subventions, dans le mémoire de quelque 650 pages déposé le 20 décembre dernier par M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT.

Selon ce texte, *« une subvention sera réputée exister s'il y a contribution financière des pouvoirs publics du ressort territorial »* d'un pays membre du GATT. Les dispositions en question viseraient à apaiser les Européens qui se plaignent que les Etats américains et les provinces canadiennes apportent des soutiens à l'économie locale, des soutiens que la CEE interdit de plus en plus à ses propres membres.

Dans le contexte actuel du difficile processus de réforme constitutionnelle, la question de la répartition des pouvoirs politiques et économiques entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux est particulièrement explosive. Aussi cet élément du projet Dunkel n'a été mentionné que tardivement à l'occasion d'une fuite dans les journaux québécois fin janvier. Les autorités fédérales et provinciales avaient promis quant à elles de se battre énergiquement sur le volet agricole du projet Dunkel dès qu'elles en auraient connaissance.

Il n'en fallait pas plus pour que le Parti québécois (PQ) et l'opposition (indépendantiste) au Parlement fédéral crient à la manipulation. Certains experts estiment en effet que si ce volet des propositions Dunkel est entériné *tel quel*, seuls les gouvernements signataires du GATT, c'est-à-dire des gouvernements nationaux, pourront maintenir certaines formes d'aide aux entreprises. Toute aide venant d'une autorité territoriale – provinciale canadienne ou Etat américain – serait *a priori* considérée comme « spécifique », et donc passible, sauf exception, de représailles commerciales de la part des pays qui s'estimeraient lésés.

Or le Québec a utilisé largement les marges de manœuvre que lui laisse Ottawa pour créer une économie mixte atypique en Amérique du Nord : fonds publics dans le capital d'entreprises locales, prêts participatifs, garanties de prêts, incitations fiscales.

Le premier ministre – fédéraliste – du Québec, M. Robert Bourassa, et le ministre fédéral du commerce, M. Michaël Wilson, ont avancé l'idée que les propositions Dunkel pourraient être bénéfiques aux provinces canadiennes parce que leur rôle dans l'aide aux entreprises serait enfin balisé clairement et que les aides à l'agriculture seraient épargnées.

Pour le PQ, qui combat pour la souveraineté du Québec, Ottawa et M. Bourassa s'efforcent de cacher la gravité du danger, parce que, dans le débat constitutionnel canadien, ce pourrait être un argument en faveur du Parti québécois. Accédant au statut de nation, le Québec pourrait en effet *« devenir signataire du GATT et, dans ce cas, les clauses très restrictives qui s'appliquent aux gouvernements provinciaux ne s'appliquent plus au gouvernement du Québec »*.

CATHERINE LECONTE

ÉCONOMIE

SOCIAL

La réorganisation de la Sécurité sociale

L'UCANSS propose une nouvelle grille de classifications

« Cette nouvelle architecture des classifications ouvre de plus larges perspectives de carrière et met en œuvre de nouveaux concepts de management », a souligné M. Maigrat (CNPF), président de l'Union des caisses de Sécurité sociale (UCANSS), en présentant le 2 mars les grandes lignes de ce qui pourrait bien devenir la nouvelle grille de classifications des employés des caisses de la « sécu ».

Dès son arrivée, en mars 1991, à la présidence de l'UCANSS, M. Hubert Maigrat avait clairement annoncé qu'il souhaitait engager des négociations afin de réviser les classifications de la Sécurité sociale. Il est vrai qu'une profonde crise de structure et d'importantes grèves avaient, six mois plus tôt, ébranlé l'organisme de gestion au point que, dès décembre 1990, son conseil d'administration s'était doté d'une nouvelle gestion paritaire (*le Monde* du 7 décembre 1990) et avait quelque peu précisé ses rapports avec les autorités de tutelle. A la suite de ce réaménagement institutionnel, il restait à plancher sur l'épineux dossier des évolutions de carrières.

L'enjeu ? L'actuelle grille de classifications s'organise autour d'un avancement automatique (4 % d'augmentation de salaire tous les deux ans) et d'une promotion à l'ancienneté. *Résultat* : en à peine dix ans, près de 80 % des agents – ils ont entre trente et trente-cinq ans – ont déjà atteint le plafond des 40 % d'augmentation salariale et les embauches de jeunes sont verrouillées depuis longtemps. *« Ce système bloque très rapidement les évolutions de carrière*, souligne le président de l'UCANSS. *Il s'agit donc d'introduire des possibilités de promotions au-delà de cette limite. »*

Appréciation des compétences

En ramenant le nombre des niveaux hiérarchiques de treize à *« environ dix »*, M. Maigrat propose d'introduire un nouveau parcours dans l'échelle hiérarchique de la « sécu ». L'avancement serait ainsi limité à 2 % par an avec la possibilité de cumuler, mais *« sans caractère automatique »*, un second avancement de 2 % fondé, lui, sur *« une appréciation par la hiérarchie des compétences professionnelles du personnel »*, précise M. Maigrat. Cette première étape étant plafonnée à 24 % du salaire de base. Au-delà, seule une formule d'avancement de 2 % par an donnera accès aux échelons supérieurs. Ces nouvelles règles de promotion offriront aux agents la possibilité d'organiser leur carrière sur une période de dix-sept ans au lieu de dix actuellement.

Présenté le 17 février aux partenaires sociaux, ce projet, conçu comme un *« point d'étape »* et un *« constat d'accord »*, a d'ores et déjà obtenu l'adhésion de FO et de la CFTC. Reprenant une partie de la philosophie des négociations menées à l'automne 1991 concernant le *« partage de l'efficacité collective »*, cette nouvelle grille développe une stratégie d'individualisation des salaires dans une activité où les critères de productivité restent difficiles à définir. Et si elle exige *« une plus grande implication de la hiérarchie »*, il va sans dire qu'elle obligera aussi les agents à vivre au rythme de cette *« appréciation des compétences »*.

L'enveloppe nécessaire au financement du prolongement de carrière des agents actuellement arrivés à la limite de la promotion est estimée à 220 millions de francs, soit 1 % de la masse salariale de la Sécurité sociale (22 milliards de francs) au cours des quinze prochaines années. Et, sur le long terme, cette nouvelle classification aura pour effet d'étaler dans le temps les coût salariaux. En brisant le carcan d'un système de promotion automatique qui ne garantissait même pas un niveau de rémunération particulièrement élevé, cette nouvelle grille se traduira dans l'immédiat par une modeste augmentation salariale d'environ 1,5 % pour les agents du haut de l'échelle.

OLIVIER PIOT

(Publicité)

Préfecture de la Seine-Maritime

OBJET :

ROUTE NATIONALE 28

Déclassement de la catégorie des Routes Express de la voie nouvelle de doublement de la RN 28 entre ISNEAUVILLE (échangeur de la Ronce) et ESTOUTEVILLE-ÉCALLES (échangeur du Moulin d'Écalles) (PR 7 + 928 à PR 21 + 390) et classement dans la catégorie des autoroutes d'une section de la RN 28, comprise entre ISNEAUVILLE (échangeur de la Ronce) et NEUFCHATEL-EN-BRAY (échangeur du pays de Bray) (PR 7 + 928 à PR 48 + 266).

AVIS

M. le Préfet de la région de Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, informe le public que, par arrêté en date du 17 février 1992, il a été prescrit l'ouverture, suivant les dispositions du code de l'expropriation et du code de la voirie routière, d'une enquête publique sur :

- le déclassement de la catégorie des routes express de la voie nouvelle de doublement de la RN 28 entre ISNEAUVILLE (échangeur de la Ronce) et ESTOUTEVILLE-ÉCALLES (échangeur du Moulin-d'Ecalles) (PR 7 + 928 à PR 21 + 390),
- le classement dans la catégorie des autoroutes d'une section de la RN 28 comprise entre ISNEAUVILLE (échangeur de la Ronce) et NEUFCHATEL-EN-BRAY (échangeur du Pays de Bray) (PR 7 + 928 à PR 48 + 266).

Les dossiers se rapportant à ces enquêtes qui se dérouleront du lundi 16 mars 1992 au vendredi 3 avril 1992 inclus, seront mis à la disposition du public :

- à la Sous-Préfecture de DIEPPE, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 45, du lundi au vendredi (les autres jours exceptés),
- à la mairie d'ISNEAUVILLE, de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; de 9 h à 12 h, les mercredis et samedis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de FONTAINE-SOUS-PREAUX, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h, les lundis, jeudis et vendredis ; de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 19 h, les mardis ; de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les mercredis et samedis derniers du mois (les autres jours exceptés),
- à la mairie de QUINCAMPOIX, de 9 h à 18 h, du lundi au vendredi et de 9 h à 12 h, les samedis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY, de 16 h à 19 h 30, les lundis et jeudis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de PIERREVAL, de 18 h à 19 h, les jeudis et de 16 h à 18 h 30, les lundis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de LA RUE SAINT-PIERRE, de 10 h à 12 h, les jeudis et de 9 h 30 à 11 h 30, les samedis (les autres jours exceptés),
- à la mairie du VIEUX-MANOIR, de 17 h 30 à 19 h, les lundis et de 14 h à 16 h 30, les jeudis (les autres jours exceptés),
- à la mairie d'ESTOUTEVILLE-ÉCALLES, de 17 h 30 à 19 h 30, les mardis et vendredis (les autres jours exceptés),
- à la mairie d'YQUEBEUF, tous les jours aux heures de repas,
- à la mairie de ROCQUEMONT, de 16 h à 19 h 30, les mardis et vendredis et de 9 h 30 à 11 h 30, les samedis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de CRITOT, de 18 h à 19 h 30, les lundis et jeudis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de BOSC-BÉRENGER, de 17 h à 19 h, les lundis et de 9 h à 10 h 30, les jeudis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de SAINT-MARTIN-OSMONVILLE, de 17 h 30 à 19 h, les vendredis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de SAINT-SAENS, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, du lundi au vendredi et les samedis, de 9 h à 12 h (les autres jours exceptés),
- à la mairie de BOSC-MESNIL, de 10 h à 11 h 30, les lundis et de 17 h à 19 h, les jeudis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de MAUCOMBLE, de 18 h à 19 h 30, les mardis et vendredis (les autres jours exceptés),
- à la mairie d'ESCLAVELLES, de 16 h à 19 h, les mardis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de QUIÉVRECOURT, de 16 h 30 à 18 h 30, les mardis et vendredis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de NEUVILLE-FERRIÈRES, de 17 h à 19 h, les mardis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les vendredis (les autres jours exceptés),
- à la mairie de SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, de 15 h à 19 h, les mardis et vendredis (les autres jours exceptés),

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public :

- à la mairie d'ISNEAUVILLE, le mardi 31 mars 1992, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h,
- à la mairie de SAINT-SAENS, le mercredi 1er avril 1992, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h,
- à la mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY, le jeudi 2 avril 1992, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

M. Michel BERLEMONT, ingénieur-divisionnaire des TPE, retraité, demeurant, 28, rue de la Cavée-Boudin, 27000 EVREUX, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur aura énoncé ses conclusions motivées sera déposée dans les mairies des communes susvisées et à la Préfecture de la Seine-Maritime, direction départementale de l'équipement, cité administrative Saint-Sever à ROUEN.

Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées à M. le PRÉFET de la Région de Haute-Normandie, PRÉFET de la Seine-Maritime *(adresse ci-dessus).*

LE PRÉFET.

□ **Erratum.** – L'article publié dans *le Monde* du 3 mars consacré au coût budgétaire du traité de Maastricht, page 20, contenait deux erreurs. Il fallait lire : *« La Commission avançait pour le budget européen 1997 le chiffre de 81,2 milliards d'écus (568 milliards de francs) contre 61,2 milliards en 1992 »* au lieu de 812 milliards d'écus et 61,2 millions d'écus.

PUBLICATION JUDICIAIRE

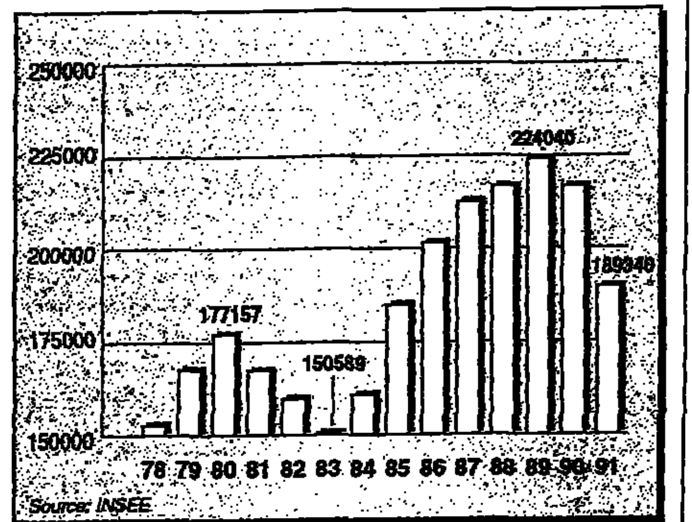
LAMY, VERON, RIBEYRE et associés, 40, rue du Pdt-Edouard-Herriot - BP 1214 - 69202 Lyon Cedex 1.

Condamnation judiciaire
pour CONTREFAÇON de la marque « LA PIERRADE », exploitée par la S.A. SILEX ENTREPRISE.

Par arrêt du 20 juin 1991, la cour d'appel de LYON (1re chambre) a :
– constaté la validité de la marque « LA PIERRADE » exploitée par la S.A. SILEX ENTREPRISE;
– dit que la S.A. LA REDOUTE CATALOGUE a contrefait cette marque;
– fait défense à la société LA REDOUTE CATALOGUE d'utiliser la dénomination « LA PIERRADE » sous astreinte provisoire de 500 F par infraction constatée.

Pour extrait : Pierre VERON.

Les créations d'entreprise en chute libre en 1991



L'année 1990 n'avait pas été très bonne; 1991 aura été exécrable avec seulement 189 340 créations d'entreprise. Il faut remonter à 1985 pour retrouver des chiffres aussi médiocres. Et pourtant, la France reste un pays qui jouit d'un taux de natalité des entreprises exceptionnel à l'échelle internationale : plus de 10 % de création d'entreprise par an en moyenne. Ce qui pose problème, c'est la pérennité de ces jeunes entreprises. Une sur trois disparaît avant deux ans; une sur deux ne passera pas le cap des cinq ans. Résultat : la France détient le record du monde de défaillances d'entreprise en valeur relative (près de 50 000 en 1991). Et même, en valeur absolue, derrière les Etats-Unis.

COMMUNICATION

La norme de télévision du satellite Télécom 2 A

Canal Plus prête à lancer une chaîne en « 16/9 »

Alors que le premier ministre, Mme Edith Cresson, doit décider d'ici à la fin de la semaine quelle sera la norme de télévision du satellite Télécom 2A (*le Monde* du 28 février), le ministre des PTT, M. Jean-Marie Rausch, et les dirigeants de Canal Plus montent en première ligne pour défendre leurs choix respectifs. Dans un entretien à l'hebdomadaire *Stratégies*, le ministre des PTT estime que le choix de la nouvelle norme D2 Mac-« 16/9 » *« engage la politique industrielle de la France ». « C'est une décision qui doit être prise au plus haut niveau »*, ajoute M. Rausch en assurant qu'elle *« le sera dans un délai très proche »*.

En réponse, MM. Pierre Lescure et Michel Thoulouze, respectivement directeur général de Canal Plus et responsable opérationnel des chaînes thématiques Planète, Canal Jimmy, Ciné-Cinémas et Ciné-Cinéfil (appelées à monter sur le satellite à partir du 16 avril), réaffirment dans un entretien au *Figaro* du mardi 3 mars leur hostilité à ce choix, car *« il est impossible d'offrir aujourd'hui ce bouquet* [de chaînes thématiques] *en « 16/9 », soit au total entre 100 et 150 heures de programmes quotidiens »*. Les deux responsables de Canal Plus s'engagent, en revanche, s'ils sont autorisés à diffuser en Secam « 4/3 », *« à lancer la première chaîne en Europe intégralement en D2 Mac « 16/9 »*, contractuellement et avec un calendrier précis.

CORRESPONDANCES

Une lettre de M. Norbert Jacquet

A la suite de la publication, dans le Monde *du 31 janvier, d'un article dans lequel il était cité, M. Norbert Jacquet nous a adressé la lettre suivante :*

Pilote à Air France, j'avais dénoncé une anomalie des commandes de vol après l'accident de Habsheim. Mon argumentation n'a pas été contestée mais, en août 1988, ma licence de pilote m'a été retirée sous un faux motif psychiatrique. En avril 1989 j'ai été licencié sans indemnités. En juin 1989 M. Delebarre a déposé plainte contre moi, nominativement, et, défendu par Me Charrière-Bournazel, j'ai été condamné en première instance. Devant les développements internationaux de cette affaire et sous la pression du Syndicat national des pilotes de ligne, l'administration m'a retiré ma licence et, sous préavis de grève reposant exclusivement sur mon dossier, M. Quilès a demandé une réforme des procédures médicales.

Malgré l'intervention du président de la République (lettre de Mme Lauvergeon du 12 août 1991), je suis resté sans emploi et sans revenus, défendu en appel par un avocat commis d'office et il ne m'a pas été possible de faire confirmer par des experts, à mes frais en raison des particularités de la loi sur la presse, la validité de mon offre de preuve, reposant également sur les dépositions de première instance des témoins cités à ce titre. Je ne pouvais qu'être condamné par des magistrats incompétents en matière aéronautique.

Je maintiens que les commandes de vol sont en cause dans l'accident de Habsheim et j'ai formé un pourvoi en cassation (défaut de motivation). Malgré plusieurs lettres à différents conseillers de M. Quilès et du premier ministre, j'attends toujours de savoir quelles suites ont été données à l'intervention du chef de l'Etat.

Les groupes occidentaux et l'indépendance de la presse tchèque

A la suite de la publication d'un article intitulé « La difficile conquête de l'indépendance de la presse tchèque » (le Monde *du 24 janvier), M. Miroslav Pavel, directeur général de la société d'édition Economia AS, nous a transmis les précisions suivantes :*

Le quotidien *Hospodarske Noviny* est édité par Economia AS, société créée en avril 1990 et rejointe à la suite d'une augmentation de capital par un partenaire étranger, le groupe de presse Eurexpansion. Il ne s'agit donc pas du groupe Expansion, comme il est indiqué dans l'article. Quant à Eurexpansion, celle-ci a trois principaux actionnaires : Expansion (France), Handelsblatt (Allemagne) et Dow Jones (Etats-Unis).

Cette opération a ouvert pour ainsi dire au quotidien économique *Hospodarske Noviny* les portes de l'Europe et du monde. Outre ce quotidien, Economia AS édite aussi le premier magazine économique en couleur, *Ekonom. Il est fabriqué* entièrement par la rédaction, films y compris, sur un système PAO (publication assistée par ordinateur) à base de Macintosh. Il s'agit de l'installation la plus moderne de ce type en Tchécoslovaquie. Le quotidien est aussi en partie fabriqué par la rédaction à l'aide des ordinateurs. Je crains donc que la mention d'une absence d'effort dans ce domaine ne soit pas justifiée.

Enfin, en ce qui concerne les *« allers et retours d'un membre de la famille Servan-Schreiber et des pontifes du groupe »*, je dirais que nous sommes visités de la même façon par les actionnaires de Handelsblatt et de Dow Jones. Selon moi, ces visites nous apprennent et nous obligent à penser selon l'économie de marché. C'est un mode de pensée qui n'a pas été très répandu en Tchécoslovaquie ces dernières années. Je dirais que cette formation au marketing a peut-être plus de valeur que le capital qu'Eurexpansion a mis dans notre entreprise, même si ce capital n'a, bien évidemment, pas été inutile.

ÉTRANGER

Rapprochement bancaire *aux Etats-Unis*

Feu vert pour la fusion BankAmerica-Security Pacific

La plus importante fusion de l'histoire bancaire américaine entre BankAmerica et Security Pacific, respectivement le quatrième et le septième établissement des Etats-Unis, va pouvoir se faire. Ce rapprochement, annoncé l'été dernier, fera du nouvel ensemble le numéro deux américain, après s'être heurté aux législations de nombreux États américains contre les monopoles. Pour contourner l'obstacle, les deux banques ont annoncé la vente de *211 succursales totalisant 50 milliards de francs de dépôts* dans cinq États différents.

D'ores et déjà, la Bank of Tokyo a annoncé l'achat de 28 succursales qui seront rattachées à sa filiale californienne, Union Bank. Le département de la justice s'est déclaré satisfait de ces mesures et s'apprête à le notifier à la Réserve fédérale. C'est elle qui donnera l'accord final à cette fusion, qui sera effective dès l'été. Le nouvel établissement prendra le nom de BankAmerica. *Il sera alors la deuxième banque américaine* avec un total de bilan de plus de 1 000 milliards de francs, contre 1 200 milliards de francs au numéro un, la Citicorp.

Après avoir ouvert un bureau à Varsovie

La BERD souhaite participer à la « privatisation de masse » en Pologne

LA BERD (Banque européenne *pour la reconstruction et le développement* de l'Europe de l'Est) a ouvert lundi 2 mars un bureau à Varsovie. A l'occasion de l'inauguration de ce premier bureau de la BERD dans un Etat d'Europe centrale et orientale, le président de l'organisme, M. Jacques Attali, a annoncé son intention de participer à la *« privatisation de masse »*. Il s'agirait pour la BERD, a précisé M. Attali, de financer les fonds de privatisation chargés de la gestion des titres des 200 premières entreprises participant à ce programme.

Malgré les récents remous gouvernementaux et les lenteurs du programme de cession des biens d'État, le gouvernement de M. Jan Olszewski a fait connaître sa volonté d'accélérer la privatisation. Le programme de *« privatisation de masse »* doit donc être mis en œuvre prochainement. Des fonds de privatisation, gérés par des banquiers occidentaux et polonais, sont en cours de constitution. Cependant, alors que les concepteurs de ce programme avaient dans un premier temps prévu de distribuer gratuitement les *actions des entreprises* à chaque Polonais adulte (soit 27 millions de personnes), ils envisagent désormais de céder des certificats à titre onéreux, ce qui réduirait considérablement le nombre de participants au programme.

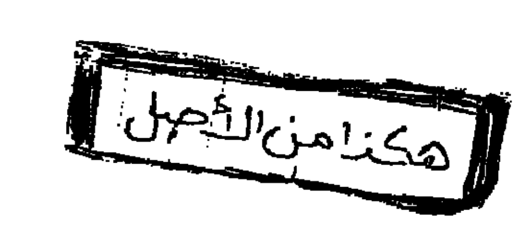
En raison de fuites sur des irrégularités

La Banque d'Espagne place Ibercorp sous surveillance

La Banque d'Espagne a annoncé lundi 2 mars qu'elle contrôlerait désormais les opérations de la société financière espagnole Ibercorp. Cette mesure vise à éviter *« une détérioration de la situation financière* [d'Ibercorp] *et le dommage causé aux créditeurs »*, précise un communiqué.

Ibercorp fait l'objet d'une enquête de la Commission nationale des marchés de valeurs, la COB espagnole, à la suite d'un scandale boursier. Le gouverneur de la banque centrale espagnole, M. Mariano Rubio, avait nié le 20 février, devant la commission économique du Parlement, être impliqué dans ce scandale. Des informations divulguées par la presse madrilène affirment qu'Ibercorp a occulté l'identité de vendeurs d'actions de sa filiale Sistemas Financieros. Parmi les clients de la société figureraient notamment, toujours selon la presse, M. Rubio et l'ancien ministre socialiste de l'économie, M. Miguel Boyer.

Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, avait demandé à M. Rubio de rester à son poste après que celui-ci eut évoqué, lors de sa comparution devant le Parlement, la possibilité de démissionner. – (*AFP*.)



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Ukraine : la crise du charbon s'aggrave

Délicate restructuration pour l'usine de Marioupol

Soucieuse d'affirmer son indépendance économique à l'égard de la Russie, l'Ukraine se trouve confrontée à un grave problème énergétique. Sa production de pétrole et de gaz est minime, alors que le nucléaire fait l'objet de controverses à rebondissements et qu'une partie de sa production d'électricité d'origine hydroélectrique est exportée vers la Russie et plusieurs pays d'Europe centrale. Pilier du développement industriel de l'Ukraine, l'industrie charbonnière traverse une crise profonde.

MARIOUPOL

de notre envoyée spéciale

En l'espace de quelques années, la ville de Marioupol a obtenu une *triple victoire*. Elle a d'abord réussi, plus discrètement que Saint-Pétersbourg, à reconquérir son nom d'origine, abandonnant celui de Jdanov. Les racines grecques l'ont donc emporté sur l'hommage au théoricien stalinien. Deuxième victoire, elle a réussi, au sein de l'Ukraine, à prendre son indépendance sur l'ancien empire soviétique ; avec ses 600 000 habitants, elle n'est plus la énième ville soviétique, mais figure parmi les premières cités d'Ukraine. Enfin, Marioupol s'est débarrassée de son statut de ville fermée, et si les hôtels font toujours défaut, du moins les étrangers sont aujourd'hui les bienvenus.

Pourtant, la ville côtière de la mer d'Azov, au sud de l'Ukraine, est loin d'avoir trouvé la sérénité. Les fumées jaunâtres (signe d'émanations d'oxyde d'azote et d'acide nitrique, selon les spécialistes) qui s'élèvent au-dessus de l'horizon en témoignent. Marioupol, port de pêche, abrite non seulement des chantiers navals, mais aussi un énorme complexe houiller et sidérurgique. A elles seules, les sept batteries de la cokerie de Marioupol ont une capacité de production de 3,5 millions de tonnes. Et, malgré la sous-utilisation actuelle des équipements, il n'est pas pour l'instant prévu d'arrêter la mise en service de l'une ou l'autre des batteries, dont certaines fonctionnent depuis quarante ans.

Lorsque l'on sait que la durée de vie moyenne d'une batterie est de vingt-cinq ans et qu'ensuite les rejets dans l'environnement augmentent, le tableau n'est pas particulièrement rassurant. *« Il est impératif d'arrêter le fonctionnement des anciennes batteries »*, estime M. Oleg Litvinov.

L'ancienneté des équipements n'est pas le seul souci du jeune directeur de la cokerie. Il doit affronter les tensions sociales, la dislocation du marché soviétique, l'inflation galopante, les protestations naissantes des défenseurs de l'environnement...

Le revers de l'indépendance

Car le revers de l'indépendance ukrainienne et de la disparition de l'URSS n'est pas négligeable. Pendant des années, Marioupol s'approvisionnait en charbon auprès des bassins du Donbass (Ukraine) et du Kouzbass (Russie). En 1991, avec le dérèglement brutal du système, les livraisons ont fortement chuté, obligeant Marioupol à réduire sa production. Heureusement, explique M. Litvinov, les responsables du secteur énergétique en Ukraine ont signé avec leurs partenaires russes un contrat portant sur la vente de 10 millions de tonnes de charbon, en échange d'acier. *« De toute façon, ce n'est pas un problème économique, mais un problème politique »*, soupire-t-il.

Tant que les relations russo-ukrainiennes ne seront pas définies, l'avenir de son entreprise sera incertain. Que se passerait-il si les contacts étaient coupés ? *« Les cokeries de l'Ukraine peuvent travailler sans fournitures extérieures »*, affirme M. Litvinov, ajoutant qu'au contraire pour l'industrie sidérurgique, très intégrée des deux côtés de la frontière, *« ce serait la fin du monde »*. Certes. Mais le choc serait rude pour l'industrie charbonnière également. Le bassin du Donbass est l'un des plus anciens du monde, et l'on doit aujourd'hui descendre à *1 000* mètres pour trouver des veines de 50 centimètres d'épaisseur, alors que dans le Kouzbass, l'exploitation se fait à ciel ouvert, avec un prix de revient très largement inférieur.

Le directeur de l'usine de Marioupol espère néanmoins que l'avenir sera plus clément : *« On se divise pour se réunir plus tard. Pour se sentir libre, il faut choisir librement son partenaire... »* A plus court terme, M. Litvinov doit jongler avec des salaires multipliés par dix en un an (depuis la libération des prix début janvier, ils atteignent en moyenne 3 000 roubles par mois), un prix du coke passé de 100 roubles à 6 000 roubles la tonne. Les responsables russes ont annoncé pour avril la libération des prix de l'énergie, en précisant que le charbon cokéfiable ne serait pas dans un premier temps concerné. Les conflits sociaux, qui ont frappé les entreprises d'extraction et de lavage du charbon, n'ont pas touché Marioupol directement. Mais le risque de grève existe, et les dirigeants de l'entreprise consacrent une partie de plus en plus large de ses ressources aux salaires.

La restructuration est donc impérative pour cette usine qui a placé Marioupol en tête des villes les plus polluées d'Ukraine, avec un taux de maladies respiratoires bien supérieur à la moyenne, selon M. Litvinov. Reste à trouver les moyens financiers. Pourquoi ne pas tenter de vendre le goudron produit lors du processus de cokéfaction ? Vendre la base de repos balnéaire de l'usine ? Trouver de nouveaux partenaires ? Des solutions ponctuelles existent, mais les conditions de transport effraient les acheteurs occidentaux potentiels, les financements manquent, les mentalités n'ont pas forcément évolué aussi vite que la situation politique. Le discours selon lequel l'augmentation de la croissance requiert une augmentation de la production d'énergie est encore en vogue parmi les responsables de Kiev. Ce n'est certainement pas celui qui fera le plus de bien à Marioupol.

FRANÇOISE LAZARE

A la suite du durcissement de la politique sociale

Les relations du gouvernement tchécoslovaque avec les syndicats se détériorent

Le 10 février, plus de 80 % des conducteurs de bus tchécoslovaques ont observé une journée de grève afin de protester contre la hausse de 100 % des tarifs des transports publics prévue en mars. Une nouvelle grève, le 10 avril, devrait cette fois-ci être suivie par l'ensemble du secteur des transports. Cet événement serait banal s'il ne marquait une rupture avec la politique consensuelle menée jusqu'à présent par les syndicats tchécoslovaques.

PRAGUE

correspondance

Il y a quelques mois, les conducteurs de locomotives tchécoslovaques, en novembre 1991, puis les contrôleurs aériens, en janvier, avaient menacé de faire grève. Mais ils étaient revenus sur leurs intentions au dernier moment. Les premiers s'étaient vu sermonner par le président Havel lui-même. Les seconds avaient obtenu le limogeage d'un haut fonctionnaire du ministère des transports.

En 1991, il n'y a eu aucun conflit majeur, malgré l'arrêt des subventions des produits de première nécessité et le blocage des salaires, instaurés depuis le début de l'année, soit une diminution de 50 % du pouvoir d'achat des Tchèques et des Slovaques. L'épreuve semblait avoir été acceptée jusqu'ici avec résignation, comme une sorte de tribut à payer pour entrer dans *« l'ère du marché »*.

En cette période de transition économique, le président de la Confédération des syndicats tchécoslovaques, M. Roman Kovacs, obstétricien de profession – les médecins sont encore fonctionnaires, – ancien président de la Confédération slovaque, s'est depuis son élection (en 1990) toujours montré un ardent défenseur du dialogue.

Une compréhension payée de retour puisque, en échange de cette paix sociale, les syndicats ont pu conserver leurs propriétés alors que les autres organisations affiliées au Parti communiste par le passé durent les rétrocéder. Un traitement de faveur, selon lui, légitime : *« Tout d'abord, ces bâtiments que nous possédons ont été construits avec l'argent des contribuables que nous continuons de représenter. Nous avons, à ce jour, 7 millions d'adhérents « volontaires »*, précise M. Kovacs, *sur une population active d'environ 10 millions d'habitants. Ensuite, grâce aux centres que nous possédons, nous sommes toujours en mesure de permettre à nos membres d'aller en vacances : dans notre pays, les seuls à pouvoir s'offrir l'hôtel sont les touristes. »*

Les relations entre les syndicats et le gouvernement ont commencé à se détériorer lorsque les partis de droite, montés en puissance depuis la « révolution de velours » de l'automne 1989, ont mis en doute le bien-fondé de ce statut exceptionnel : *« Si nous devions céder nos propriétés à l'Etat, il devrait rembourser les 2,5 milliards de couronnes (500 millions de francs) puisés dans les caisses des syndicats par l'ancien régime. Je ne crois pas qu'il soit prêt à cela pour le moment. Nous n'avons rien à craindre*, assure le président de la confédération, en ajoutant en bémol... *jusqu'aux élections législatives de juin prochain. »*

L'indemnisation du chômage

Le durcissement de la politique sociale est, quant à lui, devenu réalité : le salaire brut minimal a été limité à 2 200 couronnes (440 francs par mois), soit en net l'équivalent de 330 francs. Seules les entreprises bénéficiaires de moins de 150 personnes sont habilitées à accorder des augmentations salariales. Des contraintes destinées à ne pas relancer l'inflation jugulée jusqu'à présent. Les députés qui ont voté la rigueur réclament par ailleurs une augmentation de leurs propres rémunérations – 13 000 couronnes (2 600 francs) – de 2 000 couronnes par mois *« à cause de l'augmentation du coût de la vie »*...

Mais la décision sans doute la plus contestée concerne la période d'allocation de chômage : depuis le 1er janvier 1992, celle-ci a été ramenée d'un an à six mois, avec 60 % du salaire pendant les trois premiers mois. Raison avancée : les allocataires se reposent sur leurs lauriers et ne cherchent pas de travail. Ce discours fait bondir M. Kovacs : *« En Slovaquie, où le taux de chômage (11 %) est trois fois plus important qu'en Bohême, il existe un poste disponible pour trente personnes. Je vois mal comment, même avec la meilleure volonté du monde, les 240 000 chômeurs pourraient retrouver une activité instantanément. »* Du jour au lendemain, un tiers des sans-emploi se retrouvent donc sans rien. La loi prévoit l'examen de cas particuliers, mais on peut se demander combien de temps il faudra à la bureaucratie pour rendre justice.

Cette loi provoque la colère des syndicats : *« Nous nous étions contentés de signer des* gentlemen's agreements *car nous pensions avoir établi des relations de confiance avec le gouvernement. Nous payons aujourd'hui notre naïveté : ces accords n'ayant pas de valeur juridique, nous sommes véritablement impuissants. »*, déplore le président de la confédération.

Pas question cependant de jouer la carte de la confrontation : *« Nous continuerons à nous montrer compréhensifs »*, ironise M. Kovacs. Mais les dirigeants des syndicats vont constituer un véritable lobby parlementaire en soutenant activement les candidats proches de leurs valeurs lors des élections législatives de juin. *« Le père de notre réforme économique* (Vaclav Klaus, ministre fédéral des finances), poursuit-il, *s'obstine à vouloir instaurer un capitalisme poussiéreux. Nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle ! Le dialogue social existe dans toutes les démocraties occidentales. Si Vaclav Klaus persiste, nous finirons par devenir une république à la manière de Pinochet : un régime de droite certes, mais une dictature... Nous aimerions l'éviter. »*

CATHERINE MONROY

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —



CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DES SICAV

Au 1er janvier 1992

DROUOT INVESTISSEMENTS en *AXA CROISSANCE*

Au 30 juin 1992

AGÉPARGNE en AXA ÉPARGNE FRANCE
MUTUELLES UNIES SÉLECTION en AXA OBLIG INTERNATIONALES

35 000 DÉCIDEURS FINANCIERS lisent *le Monde*. *Le Monde* est leur premier quotidien d'informations générales.
(IPSOS 91)

Information SICAV

UNI-FONCIER
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV UNI-FONCIER sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le lundi 16 mars 1992 à 9 h 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 pour ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le vendredi 27 mars 1992 à 11 h 30, au 90 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 27 mars 1992 à 12 h, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1991 et de fixer le montant du dividende à distribuer.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

EPARGNE-UNIE
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV EPARGNE-UNIE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le lundi 16 mars 1992 à 14h 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 pour ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le jeudi 26 mars 1992 à 15 h, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 26 mars 1992 à 15 h 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1991 et de fixer le montant du dividende à distribuer.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

UNIFRANCE
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV UNIFRANCE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le lundi 16 mars 1992 à 10h 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 pour ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le jeudi 26 mars 1992 à 11 h 45, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 26 mars 1992 à 11 h, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91 Bd Pasteur, 75015 PARIS.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1991 et de fixer le montant du dividende à distribuer.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



VIE DES ENTREPRISES

A la suite de la guerre du Golfe

Le nombre de passagers d'Aéroports de Paris a reculé de 3,3 % en 1991

« Aéroports de Paris (ADP) n'a pas échappé à une conjoncture difficile en 1991, une année noire pour le transport aérien, a déclaré le président de l'établissement public, M. Bernard Lathière. *Mais, il s'en est plutôt mieux sorti que ses concurrents de l'Europe du Nord. »* Le nombre de passagers des aéroports d'Orly et de Roissy s'est élevé à 45,3 millions, soit une *« chute historique »* de 3,3 % (– 2,6 % pour le trafic national, – 3,6 % pour l'international). Dans le même temps, Londres et Francfort affichaient un recul respectif de l'ordre de 5 % et de 6 %. Le trafic fret d'ADP a chuté, quant à lui, de 2,2 % avec 853 000 tonnes.

En 1991, la guerre du Golfe a entraîné une perte de 2 millions et demi de passagers pour Aéroports de Paris, principalement durant les mois de janvier et de février. Le trafic international a particulièrement souffert au premier semestre (chute de 11,1 %), tandis que la seconde moitié de l'année enregistrait une légère reprise (+ 3,3 %). L'Afrique du Nord, avec un recul du trafic de près de 26 % en 1991 et le Proche-Orient, avec une chute de près de 12 %, ont figuré parmi les destinations les plus touchées. Parallèlement, le trafic à destination des DOM-TOM affichait une bonne santé avec une progression de 13,3 %. ADP prévoit en 1992 un trafic en hausse de 5 % comparé à celui de 1990.

Le bénéfice net d'Aéroports de Paris s'est élevé, en 1991, à 381 millions de francs, soit un recul de 7 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a atteint 5,3 milliards de francs, en augmentation de près de 5 % par rapport à 1990. Les redevances aéronautiques (redevance passagers, redevance atterrissage...) représentent près du tiers de ce chiffre d'affaires. Le programme d'investissements de 1991, malgré une coupe de 200 millions de francs à la suite de la crise du Golfe, s'est élevé à près de 1,8 milliard de francs. Les deux tiers de ces investissements ont porté sur l'augmentation de la capacité des installations. En 1992, Aéroports de Paris prévoit d'investir 3,2 milliards de francs, soit une progression de 76 % par rapport à l'année précédente. Ces financements seront notamment consacrés à l'achèvement du quatrième terminal de Charles-de-Gaulle-2, la poursuite des travaux liés à la gare TGV d'interconnexion, le prolongement du RER jusqu'à l'aérogare Roissy-2, l'achèvement du hall 1 d'Orly-Ouest et de son parc de stationnement automobile.

M. La.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Telefonica SA : hausse de 33 % du bénéfice net.** – Telefonica SA, le groupe semi-public espagnol de télécommunications, a annoncé lundi 2 mars une hausse de 33 % de son bénéfice net à 103,9 milliards de pesetas (5,6 milliards de francs), contre 78,02 milliards un an auparavant. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 1 049 milliards de pesetas en 1991 (896 milliards en 1990). Si l'entreprise espagnole a installé 1,12 million de lignes téléphoniques supplémentaires, la demande intérieure a baissé de 10 %, alors même que l'Espagne reste sous-équipée (33,5 lignes pour 100 habitants). Les responsables de Telefonica attribuent ce ralentissement à la langueur dont souffre l'économie espagnole.

□ **Club Méditerranée : pertes de 17 millions de francs pour l'exercice 90-91.** – Le chiffre d'affaires du Club Méditerranée s'est élevé à 7,6 milliards de francs pour l'exercice 1990-1991, soit 7,3 % de moins que l'année précédente. *« Cette évolution s'explique par le caractère exceptionnel de l'année 1991, marquée par la guerre du Golfe, la guerre civile en Yougoslavie et la crise du transport aérien »*, note le groupe. Le résultat consolidé (part du groupe) affiche un déficit de 17 millions de francs. Le Club, qui exploite actuellement cent quatre villages de vacances dans le monde, va renforcer son implantation en France, où il dispose déjà de sept villages (hors stations de sports d'hiver), a indiqué samedi 29 février à Opio (Alpes-Maritimes) son président directeur général, M. Serge Trigano. Le numéro un mondial des villages de vacances va notamment s'implanter pour la première fois en Bretagne et dans l'Yonne. Trois autres projets sont à l'étude : en Normandie, dans les Landes et en Dordogne.

CAPITAL

□ **Worms et Cie s'ouvre à l'émirat d'Abou Dhabi.** – Worms et Cie, holding central de ce groupe familial privé d'assurances (Athéna), d'agroalimentaire (Saint-Louis) et de luxe, vient d'ouvrir son capital à hauteur de 5,5 % à ADIA, un fonds d'investissement de l'émirat d'Abou Dhabi dans le cadre du reclassement des titres d'autocontrôle. Cette entrée suit celle de deux autres partenaires : l'IFIL, holding du groupe Agnelli pour 7,4 % en septembre 1990 et un investisseur institutionnel de Singapour à hauteur de 4,5 % au mois de janvier dernier.

□ **La brasserie danoise Carlsberg augmente son capital.** – Le groupe des brasseries danoises Carlsberg a décidé, lundi 2 mars, d'augmenter son capital d'actions de 106,5 millions de couronnes (920 millions de francs) nominales avec droit préférentiel aux actionnaires. Cette opération devrait permettre à Carlsberg d'assurer son expansion internationale et de renforcer son assise financière pour affronter une concurrence accrue dans le monde.

SOCIAL

□ **Clermont-Ferrand : « chèque syndical » dans la société de transports en commun.** – Un accord, signé le 28 février par FO, la CGC et la FNCR-autonome, institue un « chèque syndical » dans la société de transports en commun de Clermont-Ferrand (T2C). Chaque salarié disposera d'une somme de 60 francs qu'il pourra remettre, anonymement s'il le souhaite, à l'organisation syndicale de son choix. *FO, qui est majoritaire dans cette* entreprise, avait souhaité cette innovation, que sa confédération rejette. La CGT et la CFDT l'ont refusée. Ces trois dernières années, la compagnie de transports avait annuellement connu entre 10 000 et 25 000 heures de grève. L'accord s'inscrit dans une politique de modernisation des relations sociales.

□ **UAP : accord salarial.** – Un accord salarial pour 1992 est intervenu le 28 février entre la *CFDT, la CFTC et la CFE-CGC* et la direction du groupe d'assurances UAP. L'augmentation sera de 2,6 % pour l'ensemble de l'année et attribuée en trois fois : 0,6 % au 1er janvier, 1,1 % au 1er août et 0,9 % au 1er novembre. La rémunération minimale garantie a été fixée à 92 000 francs annuels.

RACHAT

□ ***Le japonais Sega rachète WDK*, un fabricant français de jeux électroniques.** – Le fabricant français de jeux électroniques WDK sera racheté à la fin du mois par le géant japonais du secteur Sega Enterprises pour 9 millions de francs. Grâce à cet investissement, qui a reçu l'aval du gouvernement français, la firme japonaise exploitera 220 machines de jeux sur 800 m² danc le parc Euro Disneyland. WDK, installée à Aubervilliers, est aussi un distributeur en France de machines de jeux et importateur des jeux vidéo américains Atari. Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de francs.

CRISES

□ **Collants Le Bourget : procédure judiciaire et recours devant la COB.** – Les avocats de Mme Geneviève Saltiel, détentrice de 36,8 % des droits de vote des Collants Le Bourget aux côtés de son beau-frère Jacques Saltiel (53 %), ont annoncé jeudi 27 février que leur cliente avait entamé une procédure judiciaire et déposé un dossier à la Commission des opérations de Bourse (COB) pour protester contre *« le manque de transparence de la gestion (...) et le non-respect des droits des minoritaires »*. Interrogés par l'AFP, les actionnaires majoritaires de la société se sont déclarés *« sereins »* face à des accusations qui durent, selon eux, depuis 1979, date du décès du père de l'actuel PDG Jacques Saltiel. Implantés dans l'Aisne, les Collants Le Bourget *emploient 1 500 personnes* et ont réalisé en 1991 un chiffre d'affaires consolidé de 625 millions de francs.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vte s/sais. Immo. Pal. Just. PARIS LE JEUDI 19 MARS 1992 à 14 h 30

APPARTEMENT A PARIS 8e

2, rue Maleville et 9, rue Corvette – 3e ét. 3 pces ppales. 6e ét. 1 Chbre

Mise à prix : 400 000 F S'adr. : Me Hervé ROBERT, Avocat Associé à Paris 8e 64, rue du Rocher. Tél. : 42-93-31-30 – S/pl. pr Vis. VENDR. 13 MARS A 10 H

VENTE sur LICITATION, au Palais de Justice à NANTERRE le JEUDI 12 MARS 1992, à 14 h. – EN UN LOT

PAVILLON D'HABIT. à RUEIL-MALMAISON

(92) – 24, rue des Chèvremonts – et GARAGE

Mise à prix : 400 000 F S'adr. : Me J.N. BEAULIEU, avocat, 5, rue Hervet 92500 RUEIL-MALMAISON – Tél. : 47-08-30-30 – Au Greffe du T.G.I. de NANTERRE où le cahier des charges est déposé. Pour les visites : Mes COCHIN et CHAPIN, huissiers de justice, à RUEIL-MALMAISON (92500), 11 ter, rue Jean-Edeline – Tél. : 47-49-00-36.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 mars ⬇

Sans relief

La Bourse de Paris a commencé la semaine en baisse dans le sillage de celle de Londres. En repli de 0,43 % au début des échanges, les valeurs françaises alourdissaient leurs pertes au fil des transactions et abandonnaient 0,74 % en fin de matinée. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 refaisait un peu du chemin perdu et ne perdait plus que 0,58 %. En clôture, l'indicateur de la place s'inscrivait en recul de 0,19 % sous son précédent niveau.

Les prises de bénéfice ont continué à se manifester sur un marché très calme alors que les prévisions de croissance pour les mois à venir sont très modérées. Aux Etats-Unis, les perspectives restent incertaines en dépit des frémissements de reprise constatés à la fin 1991. Pour la France, les analystes sont également circonspects. Paribas estime que la contraction de l'activité est passée mais le retour à la croissance sera très progressif.

Aux valeurs, au terme des échanges, Métrologie a continué de s'apprécier sur des achats spéculatifs, gagnant 6,4 %. Hausse de 1,8 % d'Avenir. En revanche, Matra a reculé de 3,7 %, Thomson CSF de 2,2 % pour 63 000 titres. Club Méditerranée, qui a annoncé, vendredi 28 février, une perte nette de 17 millions de francs pour l'exercice 1990/1991, a perdu 0,93 % pour 9 600 titres. Eurodisney a cédé 0,2 % dans 309 600 pièces.

Selon le journal londonien *Sunday Observer*, The Peninsular and Oriental Steam Navigation Company (P & O) a signé un contrat estimé à 1 milliard de livres (9,8 milliards de francs) pour la deuxième phase du parc d'attraction d'Euro Disney SCA à Marne-la-Vallée.

NEW-YORK, 2 mars ⬆

Légère progression

Wall Street a manqué de tonus lundi 2 mars, terminant la séance en légère hausse, face à l'hésitation des investisseurs en l'absence de signes concluants de reprise économique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 275,27 en hausse de 7,60 points, soit un gain de 0,23 %. Le volume de l'activité a été réduit avec seulement 180 millions d'actions échangées contre 230 millions en moyenne depuis la fin décembre.

L'annonce par l'Association américaine des directeurs d'achats que la croissance s'était très nettement accélérée en février grâce à une relance de l'activité dans l'industrie a conforté les espoirs du marché, qui table sur une reprise économique prochaine aux Etats-Unis. La réaction des investisseurs face à cette bonne nouvelle a toutefois été très modérée, car ils préfèrent attendre la publication, vendredi, des chiffres du chômage américain pour le mois de février avant de prendre position.

VALEURS	Cours du 28 fév.	Cours du 2 mars
Alcoa	68 3/8	70 3/4
ATT	37 1/8	36 3/4
Boeing	46	46 1/4
Chase Manhattan Bank	24 1/4	24 1/4
Du Pont de Nemours	46 1/4	46 1/4
Eastman Kodak	44 5/8	44 3/8
Exxon	57 1/8	56
Ford	37	37 1/8
General Electric	78 5/8	79 1/2
General Motors	37 1/2	37 7/8
Goodyear	64 3/8	63 3/4
IBM	86 7/8	87 3/8
ITT	64 1/4	66 5/8
Mobil Oil	61 7/8	60 3/4
Pfizer	74 1/2	74 3/4
Schlumberger	59 7/8	59 7/8
Texaco	58 7/8	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	147 1/2	152 1/8
Union Carbide	24 5/8	24 7/8
United Tech.	50 3/8	51 5/8
Westinghouse	20	20 1/4
Xerox Corp.	79 1/8	77 3/4

LONDRES, 2 mars ⬇

Tassement

Après un départ en chute libre dans le sillage des titres du groupe pharmaceutique Wellcome, la Bourse de Londres a réduit ses pertes en fin de séance lundi 2 mars. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 7,8 points, soit 0,3 % à 2 554,3. Le volume des échanges s'est élevé à 433,6 millions de titres contre 446,8 millions vendredi.

En début de matinée, le Footsie avait chuté d'une vingtaine de points après l'annonce par Wellcome d'une offre publique de vente de ses actions cet été pour une valeur potentielle de 4,5 milliards de livres (environ 45 milliards de francs). Cette décision, prise par la fondation Wellcome Trust pour abaisser sa participation de 73,6 % à moins de 50 %, a fait chuter le titre Wellcome de 5,3 %.

TOKYO, 3 mars ⬇

Vif recul

La Bourse de Tokyo a cloturé en forte baisse mardi dans des échanges calmes et sans motivation, affectés par des dénouements de positions d'arbitrage et par des ajustements de positions d'investisseurs institutionnels. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 436,11 points, soit 2,03 %, à 21 051,71 points.

Le marché commence à redouter l'échéance de la fin de l'année fiscale, craignant de mauvais résultats de sociétés.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Akai	674	655
Bridgestone	1 090	1 090
Canon	1 360	1 340
Fuji Bank	2 180	2 180
Honda Motors	1 470	1 480
Matsushita Electric	1 380	1 370
Mitsubishi Heavy	625	621
Sony Corp.	4 070	4 080
Toyota Motors	1 440	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4150	4200	Interm. Computer	154 80	....
Amault Associés	275	....	I.P.B.M.	69 20	....
B.A.C.	85 90	....	Loca investis.	208	....
Bque Vernes	795	....	Locamic	83	....
Boiron (Ly)	363 10	....	Matra Comm.	114	112
Boisset (Lyon)	228 10	....	Molex	182 50	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	880	880	Publ.Filipacchi	375	372
Calberson	398	....	Razel	535	....
Cardif	828	825	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	340	....
C.E.G.E.P.	180	....	Select Invest (Ly)	93 40	....
C.F.P.I.	268 90	....	Serbo	314	....
C.N.I.M.	978	969	Sopra	330	....
CODETOUR	270	....	TF1	379	380
Conforama	1035	....	Thermador H. (Ly)	355	....
Creeks	210	....	Unilog	226	....
Dauphin	310	....	Viel et Cie	100	....
Delmas	1060	....	Y. St-Laurent Groupe	840	....
Demachy Worms Cie	340	....			
Devanlay	965	970			
Deville	222	....			
Dollsos	130	....			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	240	240			
Finacor	108 30	....			
GFF (group.fon.f.)	115 20	118 50			
Grand Livre du Mois	350	....			
Gravograph	174 90	....			
Guintoli	805	810			
ICC	186	....			
Idianova	102	....			
Immob. Hôtelière	1106	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 68 669

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,86	109,32	109,60
Précédent	107,92	109,40	109,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
110	0,50	–	1,11	1,48

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 5 772

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 999	2 015	2 030
Précédent	1 983	2 000	2 016

CHANGES

Dollar : 5,61 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en hausse mardi 3 mars, à la suite de la publication de statistiques américaines indiquant une reprise de l'activité. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,61 francs contre 5,5623 francs lundi, à la cotation officielle.

FRANCFORT	2 mars	3 mars
Dollar (en DM)	1,6353	1,6515
TOKYO	2 mars	3 mars
Dollar (en yens)	129,53	129,94

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 mars) .... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (2 mars) .... 4 1/48 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	28 fév.	2 mars
Valeurs françaises	113,10	112,80
Valeurs étrangères	104,90	104,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	526,54	526,90
(SBF, base 100 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 983,38	1 979,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 fév.	2 mars
Industrielles	3 267,67	3 275,71

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 fév.	2 mars
100 valeurs	2 562,10	2 554,30
30 valeurs	1 983,00	1 981,20
Mines d'or	130,20	128,90
Fonds d'Etat	88,35	88,28

FRANCFORT

	28 fév.	2 mars
Dax	1 745,13	1 747,87

TOKYO

	2 mars	3 mars
Nikkei Dow Jones	21 488	21 052
Indice général	1 561	1 542

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6110	5,6130	5,6920	5,6970
Yen (100)	4,3005	4,3037	4,3526	4,3586
Ecu	6,9510	6,9563	6,9470	6,9572
Deutschemark	3,3975	3,3980	3,3995	3,4025
Franc suisse	3,7440	3,7487	3,7632	3,7707
Lire italienne (1000)	4,5310	4,5330	4,5083	4,5138
Livre sterling	9,7900	9,7950	9,7830	9,7940
Peseta (100)	5,4085	5,4141	5,3751	5,3860

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Yen (100)	5 1/2	5 5/8	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5
Ecu	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	7 13/16	7 15/16	7 3/4	7 7/8	7 5/8	7 3/4
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 1/4
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Mardi 3 mars :
Michel Garcin,
association du réseau pour le développement de l'entreprise.
« Le Monde Initiatives » daté 4 mars publie une enquête sur les immigrés créateurs d'entreprise.

Mercredi 4 mars :
Claude Heurteu,
PDG d'Auguste Thouard.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 MARS

Cours relevés à 10 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.M.E 3%	4350	4320	4320	- 0 69
888	B.N.P. T.P.	869	....	....	....
842	Cr.Lyon. T.P.	852	855	855	+ 0 35
1245	Renault T.P.	1280	1280	1280	....
1460	Rhone Poul. T.P.	1540	1560	1560	+ 1 30
1073	Saint Gobain T.P.	1102	1118	1118	+ 1 45
901	Thomson T.P.	901	901	901	....
775	ACCOR	790	785	787	- 0 38
740	Air Liquide	750	748	748	- 0 27
805	Alcatel-Alsthom	808	814	817	+ 1 48
1600	Als.Superm.	1618	1618	1618	....
390	A L S P I	330	330	330	....
530	AGF Sté Centrale	532	532	532	....
1110	Aux. Entrepr.	1053	....	....	....
161	Avenir H. Média	164 20	160 10	160 10	- 2 50
930	Axa (ex Cie Midi)	966	967	965	- 0 10
139	Bafip	171 60	171 60	171 60	+ 0 08
129	Bail-Equipem.	145	143	143	- 1 38
760	Bail Investiss.	775	779	779	+ 0 52
490	Bancaire	511	507	503	- 1 57
680	Bazar H.-V.	760	755	755	- 0 66
585	Beghin-Say	619	616	616	- 0 48
1090	Berger (M)	1080	1085	1085	+ 0 46
340	Bertrand Faure	370	362	362	- 2 16
670	Bic	692	....	....	....
1040	B.I.P.	1065	....	....	....
320	BIS	317	320	320	+ 0 95
365	B N P (CI)	351	348	348	- 0 85
775	Bollore Tech.	814	819	819	+ 0 61
2900	Bongrain	2836	2820	2820	- 0 53
800	Bon-Marché	820	815	815	- 0 61
590	Bouygues	604	606	606	+ 0 33
123	BP France	125	123 10	123 10	- 1 52
1110	B S N	1106	1102	1108	....
1080	Canal Plus	1131	1130	1126	- 0 44
300	Cap Gem.S.	322	322	322	....
2460	Carrefour	2580	2586	2588	+ 0 31
158	Casino	168	167	167 10	- 0 54
100	Casino ADP	103 70	102 90	102	- 1 64
1920	Castorama D.I.	2070	2077	2077	+ 0 34
193	C.C.F.	193	191 50	190 20	- 1 45
53	CCMC Ly	58 50	57 90	57 90	+ 2 48
370	C.D.M.E.	370	....	....	....
192	C.E.G.I.D.	196	....	....	....
159	Centrest (Ny)	139	140 80	140 80	+ 1 29
385	C.E.P. Comm.	424	426	426	+ 0 47
124	Cerus	132 90	130 30	130 30	- 1 96
730	Cetelem	815	815	815	....
305	CF Inc	298	300	300	+ 0 67
350	CGI Info.	354	354 80	354 80	+ 0 23
1170	C G I P.	1200	1196	1209	+ 0 75
575	CGP	598	595	595	- 0 50
1140	Chargeurs S A.	1193	1190	1182	- 0 92
375	Christian Dior	384	389	389	+ 1 30
580	C I C A (M)	571	560	560	- 1 93
315	Ciments franc.	317	311	311	- 1 89
705	Clarins	710	715	715	+ 0 70
510	Club Méditer.	530	532	535	+ 0 94
193	CMB Packa.	187 90	184	184 10	- 2 02
790	Colas	794	792	792	- 0 25
270	Cpt. Entrep.	263	264	264	+ 0 38
1220	Compt Mod.	1291	1280	1280	- 0 85
270	CPR (Paris Réa.)	258 60	259	259	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1000	Créd. Foncier	991	992	991	....
236	Crédit Loc France	240	239 60	237 30	- 1 13
590	Cr Lyon.(CI)	568	560	560	- 1 41
1110	Credit Nat.	1100	1094	1070	- 2 73
245	CSEE	257	250	250	- 2 72
2650	Damart	2830	2836	2835	+ 0 19
345	Dassault Aviation	340 50	340	340	- 0 15
195	Dassault Electr.	200	197 50	197 50	- 1 25
1410	De Dietrich	1494	1496	1500	+ 0 40
90	Dév.P.d.C.(Li)	101	102	102	+ 0 99
168	Dév.R.Sud-Est	162	....	....	....
280	D M C	302 90	303	303	+ 0 03
405	Docks France	413	415	415	+ 0 48
330	Dynaction	354	355	358	+ 1 13
2200	Eaux (Gle)	2248	2248	2248	....
800	E.B.F.	805	....	....	....
410	Ecco	403	....	....	....
375	Elf Aquitaine	388 30	389 90	388 50	+ 0 05
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1190	1190	1190	....
250	Enp-Elf (Certif)	265	....	....	....
380	Essilor	392 50	392	392 40	- 0 03
181	Essil.Inc.(DP)	185	185	185	....
670	Esso	685	680	680	- 0 73
1440	Eurafrance	1480	1485	1480	....
575	Eurocom	627	621	621	- 0 96
149	Eurodisneyland	153 60	154 10	154 90	+ 0 85
890	Europe 1	933	949	949	+ 1 71
44	Eurotunnel	44 85	44 50	44 50	- 0 78
1490	Exor	1490	....	....	....
118	Finextel	125	125	125	....
325	Fives Lille	350	345	345	- 1 43
2740	Fromager. Bel	2870	2870	2870	....
1470	Gal.Lafayette	1500	1500	1500	....
1950	G.A.N.	2020	2020	2010	- 0 50
500	Gascogne (B)	520	517	517	- 0 58
1380	Gaz et Eaux	1375	1385	1385	+ 0 73
625	Géophysique	680	683	683	+ 0 44
865	Gerland Ly	820	830	830	+ 1 81
....	Groupe André SA	745	750	750	+ 0 87
475	Groupe Cité	522	528	528	+ 1 15
380	GTM-Entrep.	396	394	394	- 0 51
1610	Guyenne-Gas.	1615	1615	1615	....
155	Hachette	178 80	177 80	178 20	- 0 34
485	Havas	509	510	510	+ 0 20
370	Idia	371	369	369	- 0 54
300	Imétal	325	....	....	....
145	Immob. Phénix	148	....	....	....
81	Ingénico	82 90	83	83	+ 0 12
5550	Inst. Mérieux	5560	5550	5550	- 0 18
445	Interbail	449	450	450	+ 0 22
700	Intertechnique	774	770	770	- 0 52
900	J. Lefebvre	955	955	955	....
590	Klépierre	618	620	620	+ 0 32
705	Labinal	760	750	750	- 1 32
355	Lafarge	356	358	358	+ 0 56
315	Lebon	321	320 50	320 50	- 0 16
4100	Legrand	4282	4290	4290	+ 0 19
2340	Legrand (DP)	2500	2432	2432	- 2 72
415	Legris Industries	430	429 90	429 90	- 0 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
695	Locindus	690	....	....	....
4610	L.V.M.H.	4636	4625	4650	+ 0 30
510	Lyon.Eaux/Dumez	517	520	517	....
116	Majorette Ly	135	135	135	....
340	Mar. Wendel	337	336 20	336 20	- 0 24
172	Matra	181 10	181	181	- 0 06
536	Merlin-Gerin	531	530	530	- 0 19
83	Metaleurop	86	87	87	+ 1 16
42	Métrologie In.	40 10	43	43	+ 7 23
168	Michelin	169	170	170	+ 0 59
156	Min. Salag (Ny)	156 10	....	....	....
76	MMB	81 65	81 70	81 70	+ 0 06
166	Moulinex	174	175	175	+ 0 57
1180	Navig. Mixte	1171	....	....	....
101	Nord-Est	111 50	111 20	111 20	- 0 27
280	Nordon (Ny)	293	290	290	- 1 02
455	Nouv Galeries	509	510	510	+ 0 20
166	Olipar	175	172 50	172 50	- 1 43
760	Oréal	776	780	777	+ 0 13
395	Paribas	406 40	407	407	+ 0 15
190	Pechiney Int.	185	183 60	183 60	- 0 76
330	Pechiney (CIP)	327	325	325	- 0 61
1490	Pernod Ricard	1539	1549	1549	+ 0 65
730	Peugeot	739	737	739	....
275	Pinault	290 50	281	281	- 3 27
630	Plastic-Omn.	685	688	688	+ 0 44
470	Poliet	523	515	515	- 1 53
705	Primagaz	735	734	734	- 0 14
850	Printemps	840	846	846	+ 0 71
3030	Promodès	3280	....	....	....
545	Radiotechn.	627	610	610	- 2 71
5390	Redoute (La)	5520	5450	5450	- 1 27
184	Rémy Cointreau	210	207	207	- 1 43
610	R. Poulenc CIP	609	614	614	+ 0 82
310	Robur Financ.	350	345 50	345 50	- 1 29
61	Rochette(La)	69 10	69 80	69	- 0 14
2130	Roussel Uclaf	2277	2300	2300	+ 1 01
2900	R. Impé.Ly *	2950	2930	2930	- 0 68
183	Sade (Ny)	183	182	182	- 0 55
1760	Sagem	1755	1755	1755	....
530	Saint Gobain	536	536	535	- 0 19
1300	Saint Louis	1387	1386	1386	- 0 07
1670	Salomon Ly	1584	1600	1600	+ 1 01
330	Salvepar (Ny)	330	337	337	+ 2 12
1530	S A T	1550	....	....	....
230	Saul. Chât.	242	242	242 40	+ 0 17
1060	Saupiquet (Ns)	1040	1040	1040	....
690	Schneider	686	690	685	- 0 15
19 50	SCOA	20	20	20	....
480	Scor s.a.	470	....	....	....
1970	S.E.B.	2000	....	....	....
460	Sefimeg	460 10	462	467	+ 1 50
113	Sélectibanque	112 10	113	113	+ 0 80
220	Sextant A.	230	233	233	+ 1 30
830	S F I M	880	880	880	....
235	S.G.E.	236	243	243	+ 2 97
460	Simco	453 40	454	454	+ 0 13
835	St. Rossignol	820	815	815	- 0 61
500	Sligos	508	508	508	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Société Géné.	541	541	538	- 0 55
65	Sodexco(S)	72	72	72	....
144	Sodero(Ns)	144	....	....	....
970	Sodexho	970	950	950	- 0 63
78	Sogenal(Ny)	82	82	82	....
385	Sogerap	377	380 50	380 50	+ 0 93
1430	Sommer-Allib.	1392	....	....	....
415	SOPHIA	399	399 90	399 90	+ 0 23
1517	Source Perrier	1517	....	....	....
810	Sovac	850	842	842	- 0 94
330	SPEP	342	339	339	- 0 88
330	Spie-Batignol.	346 90	345 30	347	+ 0 03
790	Strafor Facom	790	790	790	....
340	Suez	336 60	336	335 10	- 0 45
1170	Synthélabo	1213	1207	1207	- 0 49
162	Thomson CSF	161 60	160	161	- 0 37
280	Total	243 40	243 20	245	+ 0 66
170	– (certif)	160 90	160	160	- 0 56
220	Truffaut Fin.	224	....	....	....
570	U.A.P.	569	567	567	- 0 35
285	U F B Locab.	330	320	320	- 3 03
730	U I C	737	740	740	+ 0 41
460	U I F	484	485	485	+ 0 21
720	U I S	725	....	....	....
515	Unibail	524	524	524	....
705	Valéo	690	694	691	+ 0 14
275	Vallourec	283	279 30	279 30	- 1 31
325	Via Banque	327	325	329	+ 0 61
370	Worms et Cie	376	371	371	- 1 33
1300	Zodiac	1310	1312	1312	+ 0 15
1030	Elf Gabon	1058	1060	1060	+ 0 19
123	Amax	113 50	113 70	113 70	+ 0 18
155	Amer. Barrick	154	....	....	....
119	Amer. Express	116	117 10	117 10	+ 0 95
215	A.T.T.	205 10	207 10	207 10	+ 0 98
178	Anglo Amer.C.	183 70	185 40	185 40	+ 0 93
350	Amgold	340	....	....	....
250	Banco Santander	259	256	256	- 1 16
840	B.A.S.F.	844	847	850	+ 0 71
1020	Bayer	1010	1010	1010	....
41	Blecheim Plc	41 85	....	....	....
45	Buffelsfont.	41 75	41 90	41 90	+ 0 36
138	Chase Manh.	136 10	138 20	138 20	+ 0 81
2540	Daimler Benz	2590	2599	2599	+ 0 35
132	De Beers	133 30	135	135	+ 1 28
2460	Deutsche Bank	2482	2500	2500	+ 0 73
1220	Dresdner Bank	1250	....	....	....
61	Driefontein	61 80	61 70	61 70	- 0 16
265	Du Pont-Nem.	259 20	258 30	258 30	- 0 35
260	Eastman Kodak	250 10	254 50	254 50	+ 1 76
15 50	East Rand	15	....	....	....
40	Echo Bay	39 30	38 90	38 90	- 1 02
230	Electrolux	248	....	....	....
105	Ericsson	112 60	....	....	....
325	Exxon Corp.	320	319	319	- 0 31
220	Ford Motor	208 50	....	....	....
48	Freegold	47 20	48 10	48 10	+ 1 91
16	Gencor	16 90	17	17	+ 0 59
450	Gén. Elect.	440	448	448	+ 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	213	214 30	214 30	+ 0 61
360	Gén. Belgique	371	....	....	....
92	Gd. Métropol.	91 80	90 90	90 90	- 0 98
56	Guinness	58 50	58 50	58 50	....
21	Hanson PLC	21 70	21 75	21 75	+ 0 23
31	Harmony Gold	31 60	32 10	32 10	+ 1 58
425	Hewlett Packard	406	415 40	415 40	+ 2 32
37	Hitachi	36 20	35 90	35 90	- 0 83
880	Hoechst	880	....	....	....
90	Homestak	85 20	87 05	87 05	+ 2 17
125	I.C.I.	125	126 10	126 10	+ 0 88
510	I.B.M.	490 50	498 30	498 30	+ 1 59
345	I.T.T.	367	374 40	374 40	+ 2 02
179	Ito Yokado	184	183 80	183 80	- 0 11
59	Matsushita	58 20	58 40	58 40	+ 0 34
3 65	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	231 80	231 80	231 80	....
826	Merck	882	887	887	+ 0 57
525	Minnesota M.	515	....	....	....
48	Mitsubishi	49 20	....	....	....
340	Mobil corp.	342 10	....	....	....
340	Morgan J.P.	334 50	....	....	....
35480	Nestlé	35600	35510	35510	- 0 25
118	Norsk Hydro	123	121 20	123	....
105	OFSIL	103 30	105 30	105 30	+ 1 94
1740	Pétrofina	1768	1789	1789	+ 1 19
415	Philip Morris	433	431 10	431 10	- 0 44
98	Philips	110 80	111 50	111 50	+ 0 63
58	Placer Dome	56	57 10	57 10	+ 1 96
560	Procter Gamble	567	567	567	....
199	Quilmès	220	....	....	....
26	Randfontein	24 90	25	25	+ 0 40
345	Rhone Poul. Rorer	346 50	352	352	+ 1 59
420	Royal Dutch	432	433	433	+ 0 23
52	R T Z	53 10	53 10	53 10	....
1 65	Saat.& Saatchi	1 69	1 70	1 70	+ 0 59
35	St Helena	34 80	35 90	35 90	+ 3 16
340	Schlumberger	335	338 40	338 40	+ 1 01
43	Shell transp.	44	44 10	44 10	+ 0 23
2310	Siemens	2340	2352	2352	+ 0 51
470	Siemens Nixdorf	441	456	456	+ 3 40
176	Sony	175 50	175	175	- 0 28
76	Sumitomo Bank	78 50	....	....	....
161	T.D.K.	175 10	....	....	....
63	Telefonica	62 60	63 65	63 65	+ 1 68
27	Toshiba	26 40	25 95	25 95	- 1 70
595	Unilever	563	563	563	....
290	Unit.Techn.	285 90	292 10	292 10	+ 2 17
335	Vaal Reefs	325 10	....	....	....
1180	Volkswagen	1255	1250	1250	- 0 40
350	Volvo	351 50	....	....	....
184	West. Deep.	169	172 50	172 50	+ 2 07
440	Xerox Corp.	443 80	437 90	437 90	- 1 33
124	Yamanouchi	126	124 50	124 50	- 1 19
1 67	Zambia Cop.	1 86	1 89	1 89	+ 1 61

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 85	6 85
Emp.Etat 9,8%78	....	6 29
10,80% 79/94	101 35	5 34
Emp.Etat 13,4%83	....	2 87
Emp.Etat 12,2% 84	101	4 90
Emp.Etat 11% 85	99 90	10 94
10,26% mars 86	....	10
OAT 10% 5/2000	....	7 67
OAT 9,9% 12/1997	....	2 19
OAT 9,8% 1/1996	....	0 88
PTT 11,2% 85	105 86	2 72
CFF 10,30% 86	....	1 08
CFF 10,25% nov 90	....	9 91
CNA 10 % 1979	....	0 32
CNB Bques 5000F	....	1 52
CNB Paribas 5000F	....	1 52
CNB Suez 5000F	....	1 52
CNE 11,5% 85	....	7 74
CNI 1/82 5000F	....	1 52
CNT 9 % 86	....	7 32
CRH 10,90% déc.85	107 50	1 71
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	970	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	875	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	961	960
Applications Hydr.	1640	....
Arbel	430	440
Bains C.Monaco	1091	....
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	368	370
Beghin-Say (C I)	461	480
Bénédictine	2525	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2204	....
B T P	67	65 50
Cambodge	935	....
Carbone Lorraine	690	610
Case Poclain	9 20	9 30
C.E.G.F (Frigor.)	575	....
Centenaire Blanzy	390	....
Cerabati	75	....
Champex Ny	99	....
CIC (CIP)	215	217 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1210	1203
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	349	345
Comiphos	545	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	394 90	382 10
Concorde	650	670
Constr.Mét.Prov.	31 50	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	400	....
Darblay	675	....
Degremont	1725	....
Delmas Vieljeux	3270	....
Didot Bottin	1200	....
Docks Fr. R. Picarde	1180	....
Eaux Bassin Vichy	2735	....
Eaux Vittel	960	953
Ecia	324 30	340
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eter (ex Eternit)	1692	1691
Finalens	280 20	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1820	....
Foncière (Cie)	474	....
Foncières Euris	360	....
Fonc.Lyonnaise	635	631
Foncina	425	....
Fougerolle	776	766
France I.A.R.D.	685	....
France SA (La)	1900	1900
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	642	642
Genefim	318	318 10
Gévelot	465	....
G.F.C.	340 50	341
Groupe Victoire	1280	....
G.T.I (Transport)	250	....
Immobail	343 90	....
Immobanque	675	680
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	430 20	431
Invest.(Ste Ce.)	3250	....
Lambert Frères	290 10	....
Lille Bonnières	1050	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	735	730
Louvre	2800	2685
Lucia	980	....
Machines Bull	38	36
Mag.Uniprix	165	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	435	....
Mors	71	70 50
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	240	241
Oréal (CI)	397	396 50
Origny-Desvroise	748	....
Palais Nouveauté	1263	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	157	....
Paris France	257 50	....
Paris Orléans	215 30	....
Parthena Invest.	286 20	....
Pathé Cinéma	559	....
Piper Heidsieck	1219	....
Porcher	415	....
Promodès (CI)	1622	....
Publicis	745	750
Rochefortaise	105 30	....
Rosario	175	180
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	430 10	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	230	....
Saga	340	....
Saint Dominique (F.)	114	113 10
Salins du Midi	565	570
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	675	....
Senelle	402 50	....
S.Etud.Part. (M)	135	....
Silic	557	....
Sinvim	135	137 80
S.I.P.H.	199 10	....
S.M.C.I.	80	72 20o
Sofal	533	....
Soflo	344 90	....
Sofical	1225	....
Sofiam (ex Satam)	74	....
Sofragi	2420	....
Soudure Autogène	936	936
Sovabail	371	....
Steml	480	....
Taittinger	2750	2775
Testut-Aequitas	400	....
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	1110	....
Vicat	405	....
Viniprix	1600	....
Virax	138	124 60o
Maroc Sté Brasserie	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	748	....
Akzo Nv Sico	440	....
Alcan Aluminium	111 50	....
American Brands	245	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	122	....
Banco Popular Espa.	595	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	81 90	....
Chrysler Corp.	90	....
C I R	8	....
Commerzbank	865	....
Dow Chemical	306 50	....
Fiat	22	....
GBL (Brux Lamb.)	555	....
Gevaert	996	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	245	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	71 50	....
Koninklijke Pakhoed.	149	....
Kubota	21	....
Midland Bank	23 30	....
Noranda Mines	85 10	....
Olivetti priv.	8 90	....
Pfizer Inc.	411 30	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	300 50	....
Rodamco NV	161	....
Rolinco	299 10	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	23	....
SKF Aktiebolaget	91	....
Tenneco Inc.	190	....
Thorn Electrical	78	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	9	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie.	315	....
Calciphos	92 20	....
C G H Cogedhor	12 50	....
Coparex	660	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	332 10	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	20	....
Gachot S.A.	68 20	....
Guy Degrenne	443 10	....
Lecteurs du Monde	141	171 20d
Nicolas	1260	....
Pasomelle RD	1410	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	20 10	....
Rorento N.V.	217 30	....
St-Gobain-Emballage	1700	....
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B.	296 10	....
Waterman	803	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 562	....	5 300	5 800
Ecu	6 953	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 920	....	330	350
Belgique (100 F)	16 521	....	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 080	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 528	....	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 670	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 774	....	9 400	10 200
Grèce (100 drachmes)	2 942	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	374 810	....	365	385
Suède (100 krs)	93 730	....	89	97
Norvège (100 k)	86 720	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 313	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 397	....	5 150	5 700
Portugal (100 esc)	3 949	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 688	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 289	....	4 180	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/3
Or fin (kilo en barre)	62900	.....
Or fin (en lingot)	63000	.....
Napoléon (20f)	358	.....
Pièce Fr (10 f)	450	.....
Pièce Suisse (20 f)	358	.....
Pièce Latine (20 f)	356	.....
Souverain	456	.....
Pièce 20 dollars	2055	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2310	.....
Pièce 10 florins	377	.....

SICAV (sélection) 2/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	218 01	212 18•
Agepargne	824 61	789 10
Améri-gan	8217 81	7901 74
Amplia	259949 41	259949 41
Amplitude	663 34	644 02
Arbitrages Court.T	7037 13	7037 13
Associc	1072 30	1072 30
Atout Futur	412 01	401 96
Aurecic	1234 92	1198 95
Avenir Alizes	1759 98	1725 47
Axa Capital	168 36	161 11
Axa Court Terme	7737 15	7737 15
Axa Europe	131 27	125 62
Axa Investments	120 08	114 91
Axa NPI	131 82	126 14
Axa Première	117 03	116 68
Axa Sélection	149 35	142 92
Axa Valeurs PER	128 03	122 52
Cadence 1	1053 03	1032 38
Cadence 2	1043 28	1022 82
Cadence 3	1053 87	1033 21
Capimonétaire	6154 99	6148 84
Capioblig	6335 22	6211
Capitacic	1288 98	1269 93
Comsis	1298 38	1266 71
Comptavalor	3426 25	3421 12•
Converimmo	356 81	349 81
Credinter	487 65	473 45
Credit Mutuel Capital	1264 85	1240 05•
Cred.Mut.Ep.Cour.T	656 24	656 24•
Cred.Mut.Ep.long.T	203 42	197 98
Créd.Mut.Ep.Monde	1299 02	1264 25
Diese	1317 10	1284 98
Drouot France	883 69	845 64
Drouot Investiss.	1003 06	959 87
Drouot Sécurité	249 87	239 11
Ecocic	1080 59	1049 12
Ecopar	135 61	129 77
Ecureuil Capitalisation	2532 18	2507 11
Ecureuil Géovaleurs	2329 25	2261 41
Ecureuil Investi.	449 16	436 08
Ecureuil Monepremière	65392 01	65392 01
Ecureuil Monétaire	38505 26	38505 26
Ecureuil Trésorerie	2376 45	2376 45
Ecureuil Trimestr.	2014 96	1995 01
Elicash	2 724388	2 724388
Energie	272 28	259 93
Eparcic	3511 75	3511 75
Eparcourt-Sicav	4551 47	4540 12
Epargne Associat.	26567 18	26333 35
Epargne Capital	10552 62	10448 14
Epargne Croissance	1801 45	1753 24
Epargne Industrie	99	96 35
Epargne J.	67954 81	67954 81
Epargne Obligat.	206 24	200 72
Epargne Première	14233 22	14127 27•
Epargne Outre-mer	1110 27	1080 55•
Epargne-Unie	1359 48	1326 32
Epargne Valeurs	463 28	450 88
Eufi Cash capi	8207 39	8207 39•
Eufinvest capi	686 01	686 03•
Eurocic Leaders	1120 51	1087 87
Eurodyn	1240 49	1210 23
Euro Gan	6452 28	6204 12
Europe Nouvelle	568 32	542 55•
Fonsicav	14051 05	14051 05
France-gan	10139 26	9749 31
France Garantie	277 65	277 10
France Index Sicav	115 78	112 39
France Obligations	490 79	485 93
Francic	491 17	467 16

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	107 80	104 66
Francic-Régions	1251 69	1215 23
Fructi-Associations	34 51	34 51
Fructi-Cap	41 18	40 57
Fructidor	237 24	233 73
Fructifrance act. éd.	925 99	903 40•
Gestion	14522 98	14450 73•
Gest.Associations	175 69	171 82
Horizon	1250 48	1214 06
HLM Monétaire	13582 59	13582 59•
Indust.Fse.Court.T	1433 82	1433 82
Interepar	109754 82	106558 08
Interoblig	13883 05	13610 83
Intersélection Fce	538 70	528 14
Japacic	163 19	158 44•
Jeunepargne	282 10	277 93
Latitude	2202 87	2199 57
Leumi C.T.	12271 44	12271 44
Leumi L.T	6665 56	6665 59
Lion Association	11112 89	11112 89•
Lion Institution	29136 33	29063 67•
Lionplus	962 17	943 30•
Lion Trésor	2263 36	2240 95•
Lion 20 000	25650 77	25650 77•
Livret Bourse Inv.	584 15	567 14
Livret Portefeuil.	742 70	721 07
Méditerranée	189 62	181 45
Mensuel CIC	10045 37	9944 92
Moneden	66315 56	66315 56
Mone.J	70965 19	70965 19
Monévalor	80047 19	80047 19
Mutualité dépôts	13182 70	13156 39
Mutuelle Unie Sél.	141 89	135 78
Natio Court Terme	277202 00	277202
Natio-Epargne	17375 20	17203 17
Natio-Ep. Ret.	129	125 55
Natio Eparg.Trésor	7665 84	7650 54
Natio-Imm.	1136 91	1108 48
Natio-Inter	1411 13	1373 36
Natio-Monétaire	24756 63	24756 63
Natio-Patrimoine	1377 18	1340 32
Natio-Placements	62928 54	62928 54
Natio-Revenu	1031 47	1021 26
Natio Sécurité	11800 47	11800 47
Natio-Valeurs	909 05	884 72
Nippon-Gan	5396 70	5189 13
Nord Sud Dévelop.	1560 41	1557 30
Obli-Associations	151 18	149 68
Oblicic-Mondial	2617 17	2578 49
Oblicic-Régions	1073 70	1057 83
Obliutur	2805 99	2737 55
Oblig. très cast	175 07	172 48
Oblilion	1359 04	1345 58•
Oblisécurité Sicav	12587 09	12587 09
Oraction	1049 58	1023 98
Orvalor	7038 02	6900 02
Paribas Capitalisation	1483 37	1461 45
Paribas Opportunités	135 59	130 08
Paribas Patrimoine	602 33	577 77
Patrimoine Retraite	218 90	214 61
Pervalor	619 68	607 53
Placement A.	1464 41	1435 70•
Placement J.	7059 12	7045 03•
Placement M.	65279 21	65148 91•
Placement Nord	1000 33	980 72•
Plénitude	135 24	131 62
Poste Croissance	21291 99	21270 72
Poste Gestion	64163 94	64163 94
Première Oblig.	11222 51	11211 30
Prévoy. Ecureuil	117 75	116 58
Priv'Associations	28777 40	28777 40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	997 90	973 56
Quartz	137 85	134 49
Réalvalor	833 85	817 50
Rentacic	160 87	158 49
Revenus Trimestr.	5311 74	5259 15
Revenu-Vert	1142 61	1125 72
St Honoré Bio-Alim.	1015 21	969 17•
St Honoré Bons du Tr.	10967 38	10912 82•
St Honoré Global	239 70	228 83•
St Honoré Invest.	788 96	753 18•
St Honoré Mat Plac.	208 45	197 09•
St Honoré Pacifique	591 95	565 11•
St Honoré PME	535 30	511 03•
St Honoré Real	14603 79	14545 61•
St Honoré Services	461 71	443 95•
Sécuricic	1704 46	1704 46
Sécuri-Gan	12519 11	12273 64
Sécuritaux	1360 08	1360 08
Sicasden	712 75	702 22
Sicav Associations	1803 81	1803 81
SFI-CNP Assur.	692 38	672 21
S.G. Fr. opportunités	1186 98	1163 71
Sicav 5.000	453 19	441 06•
S.I. Est	1455 86	1393 17
Sinafrance	704 37	685 52•
Sivam	423 13	411 81•
Sivarente	222 06	217 71•
Sivinter	450 91	438 84•
S.N.I.	1224 33	1188 67
Sogenfrance	1120 86	1098 88
Sogépargne	312 36	306 24
Sogevar	1094 81	1073 34
Sogintar	1329 90	1303 82
Soleil Investissements	626 66	602 56
Solstice	2163 57	2158 17
State Street Act. Eur.	10502 43	10147 28•
State Street Act. Fce	10962 59	10643 29
State Street Emer. Mkts	13167 43	12534 38•
Stratégie Actions	828 25	796 39
Stratégie Rendement	1384 80	1341 21
Technocic	1110 54	1078 19
Techno-Gan	6086 66	5851 60
Thesora	651 77	645 32
Transplus	150 66	144 17
Trésor Plus	1263 75	1251 24
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126547 68	126547 68
Trilion	5241 62	5174 35•
UAP Investissements	464 42	447 63
UAP Actions France	630 29	607 51
UAP Act. Select	665 58	641 52
UAP Aedificandi	582 94	561 87
UAP Altafi	213 86	206 13
UAP Alto Sicav	169 15	163 04
UAP Moyen Terme	137 03	132 08
UAP Première Cat	11428 97	11013 95
Uni-Associations	120 57	120 57
Uni-Foncier	1269 09	1238 14
Unifrance	609 35	594 49
Uni-Garantie	1269 20	1246 76
Uni Régions	1380 24	1346 58
Univar	231 49	231 49
Univers Actions	1298 03	1266 37
Univers-Obligations	1853 11	1807 91
Valorg	2010 37	2008 36
Vatrel	52034 53	52008 53

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

MERCREDI

Théorème (1968, v.o. s.t.f.), de Pier Paolo Pasolini, 18 h 30 ; Charles mort *ou vif (1969), d'Alain Tanner, 20 h 30.*

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : le Songe d'une nuit d'été (1935, v.o. s.t.f.), de Max Reinhardt et William Dieterle, 14 h 30 ; Quarante-deuxième Rue (1933, v.o. s.t.f.), de Lloyd Bacon, 17 h 30 ; Une femme cherche son destin (1942, v.o. traduction simultanée), d'Irving Rapper, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Voisins, voisines : E comme enquête : l'Appartement de la rue de Vaugirard (1973) de Christian Boltanski, le Couple témoin (1975) de William Klein, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités mondiales (1940), 16 h 30 ; H comme huis clos : Un couple d'artistes (1970) de Bruno Gantillon, les Belles Manières (1978) de Jean-Claude Guiguet, 18 h 30 ; la Sacd... : Histoire et télévision : une approche de l'histoire : Stim et Stem (1990) de Peter Kassovitz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AFFUT (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AMOUREUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU SUD DU SUD (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BETTY (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Passage du Nord-Ouest, cafféciné, 9e (47-70-81-47).

COMME LES OISEAUX (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE DERNIER SAMARITAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ECRANS DE SABLE (Fr.-It.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

EN LIBERTÉ DANS LES CHAMPS DU SEIGNEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

GRAND CANYON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HAMLET (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

MISSISSIPI ONE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

OLIVER ET OLIVIA (Dan., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

POISON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE PREMIER EMPEREUR DE CHINE (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RICOCHET (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

STORMBOY (Austr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

A QUOI TU PENSES-TU ? Film français de Didier Kaminka : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUTOUR DU DÉSIR. Film italo-français de Marco Bellochio : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DEAD AGAIN. (*) Film américain de Kenneth Branagh, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU. Film français de Pierre Schoendoerffer : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DOCTEUR. Film américain de Randa Haines, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA FÊTE ET LES INVITÉS. Film tchèque de Jan Nemec, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LA MONTRE, LA CROIX & LA MANIÈRE. Film franco-britannique de Ben Lewin, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

TRUST ME. Film américain de Hal Hartley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAN GOGH (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VILLE A VENDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VOIX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

VOYAGE A MELONIA (Su., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30.

AOUT (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h.

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 20, lun. 19 h 30 Pl. : 46 F, T.R. : 35 F.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 45, lun. 13 h 45.

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h 15, sam. 18 h, lun. 20 h 15.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, sam. 19 h 45, dim. 22 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h 30, ven. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., avec.

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., lun. 15 h, sam. 16 h.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, ven. 16 h, mar. 22 h 15.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) (durée 1 h 20) mer. 14 h, dim. 11 h 40.

ELECTRE (Gr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ESQUIZO (Esp., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, lun. 13 h 30.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30, ven., dim., mar. 19 h, sam., lun. 21 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., ven. 20 h, dim. 19 h 45.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, jeu. 22 h, ven. 18 h, mar. 20 h 15.

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h.

MAIS N'TE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 20.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, dim., mar. 17 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, ven. 22 h, sam. 17 h 45, dim. 19 h 40, lun. 18 h 15.

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, lun. 12 h.

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., dim. 18 h 45, 21 h 15, ven. 21 h 15, sam. 19 h 30, 22 h, lun. 20 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, ven. 22 h 15, mar. 17 h 30.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30.

RIZ AMER (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer. 16 h., jeu. 22 h, ven. 18 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ven. 12 h, 22 h, sam. 13 h 20, mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TITI SUPERSTAR (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, ven., sam., dim. 15 h, lun. 16 h 30, mar. 16 h 45.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam., dim. 15 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

HAMLET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TRÉSOR AU-DELA DES FRONTIÈRES () : Institut Finlandais, 5e (40-51-89-09).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 MARS

« Picasso en l'hôtel Salé », *14 heures et 19 heures, devant l'entrée du musée* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« *Cités d'artistes autour de Pigalle* », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Giacometti », 14 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue du Président-Wilson (Art et découvertes).

« *De l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au palais de la reine Margot* », 14 h 30, entrée principale de l'église (Mme Cazes).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, 4, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Sculpture romane après l'an 1000 », 14 h 30, Musée des monuments français, place du Trocadéro (*Sauvegarde du Paris historique*).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« L'île Saint-Louis, du dix-septième siècle à nos jours », 14 heures, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

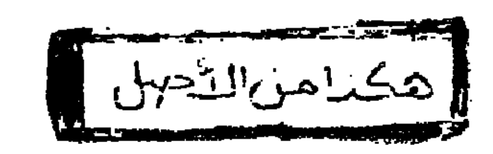
« Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et les aménagements observés depuis la Bourse », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarme.

« Histoire du quartier juif du Marais à travers ses rues, ses synagogues, ses boutiques », 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Images de confréries parisiennes », *15 heures, 24, rue Pavée* (Approche de l'art).

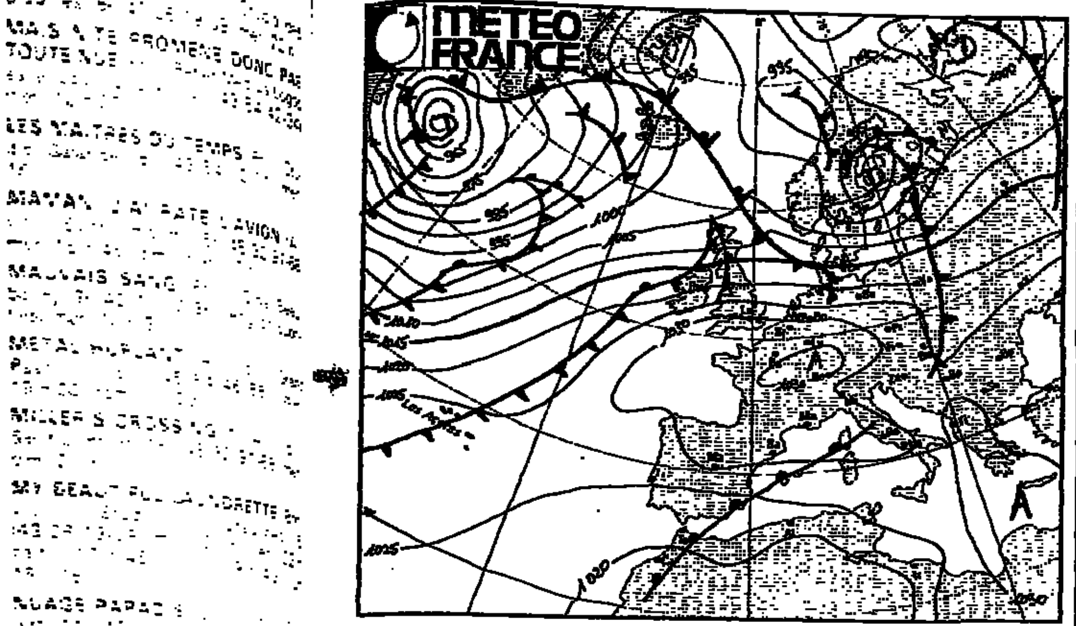
« Exposition Giacometti », 16 heures et 18 h 30, Musée d'art moderne, avenue du Président-Wilson (M. Hager).

هكذا من الأصل



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 MARS 1992 A 0 HEURE TU

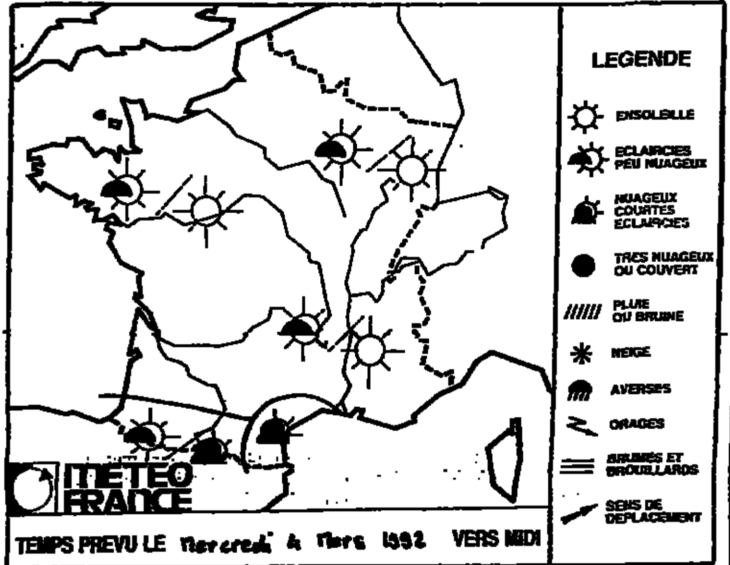


PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS 1992

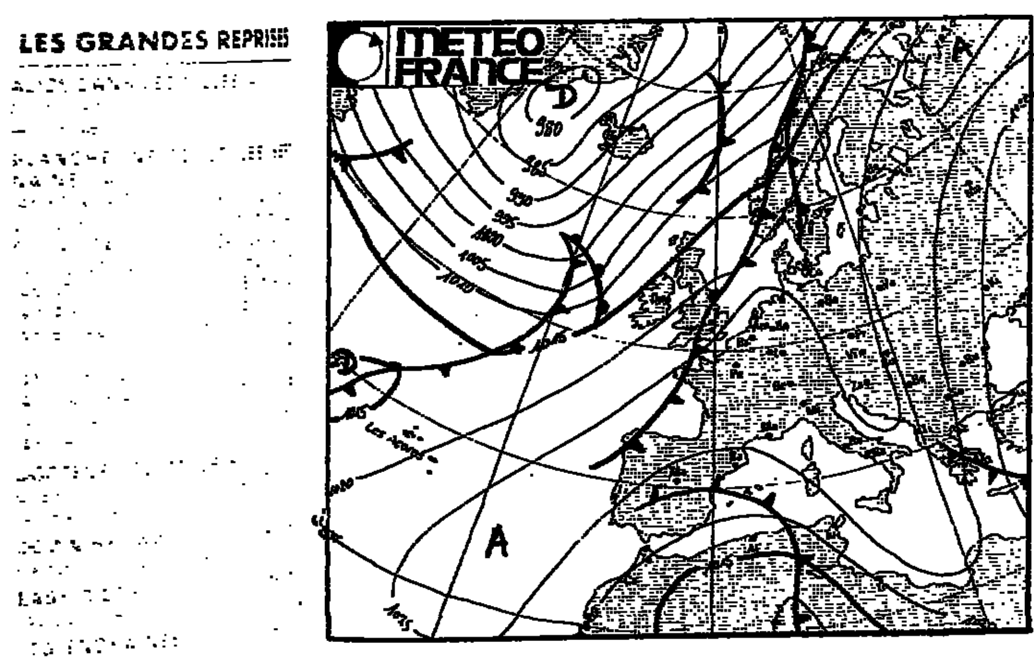
Mercredi. – Les conditions anticycloniques vont prédominer. Le matin, les brumes seront nombreuses et se dissiperont rapidement. Du Nord à Champagne-Ardenne et à l'Alsace, les nuages seront présents mais se désagrégeront dans la matinée. Près des Pyrénées, des nuages élevés voileront le ciel et remonteront un peu vers le nord en cours de journée.

Sur l'Aude et le Roussillon, le ciel sera plutôt gris. Les températures minimales seront comprises entre −3 degrés et 1 degré en général, 2 et 3 degrés près de la Manche, 4 et 8 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront agréables avec 12 à 15 degrés sur la moitié Nord et 15 à 18 degrés sur la moitié Sud.



PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-3-1992 à 18 heures TU et le 3-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	16	6	C	TOULOUSE	14	3	B	LUXEMBOURG	9	1	D
BIARRITZ	16	6	B	TOURS	13	−1	D	MADRID	12	7	N
BORDEAUX	17	3	B	POINTE-A-PITRE	30	19	D	MARRAKECH	14	9	N
BOURGES	13	−2	D	**ÉTRANGER**				MEXICO	27	11	N
BREST	11	4	C	ALGER	16	9	N	MILAN	14	3	D
CAEN	11	3	D	AMSTERDAM	8	6	C	MONTRÉAL	−11	−27	N
CHERBOURG	11	2	N	ATHÈNES	16	7	C	MOSCOU	3	1	C
CLERMONT-FER.	15	−1	B	BANGKOK	34	22	N	NAIROBI	28	16	D
DIJON	10	−4	N	BARCELONE	13	8	C	NEW-DELHI	29	13	D
GRENOBLE	16	1	D	BELGRADE	19	5	N	NEW-YORK	9	2	C
LILLE	10	4	C	BERLIN	13	4	C	OSLO	4	0	D
LIMOGES	13	4	D	BRUXELLES	9	5	C	PALMA-DE-MAJ.	17	12	C
LYON	16	1	B	COPENHAGUE	7	1	A	PÉKIN	6	0	C
MARSEILLE	11	4	D	DAKAR	21	16	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
NANCY	10	−1	C	DJERBA	18	16	C	ROME	15	5	N
NANTES	14	−1	D	GENEVE	12	−1	B	SINGAPOUR	31	24	O
NICE	13	6	D	HONGKONG	20	19	A	STOCKHOLM	11	2	P
PARIS-MONTS.	12	4	N	ISTANBUL	10	3	D	SYDNEY	28	20	D
PAU	18	2	D	JÉRUSALEM	9	1	D	TOKYO	12	3	C
PERPIGNAN	13	8	N	LE CAIRE	18	8	D	TUNIS	16	13	C
RENNES	13	0	D	LISBONNE	18	12	N	VARSOVIE	15	2	D
ST-ETIENNE	16	2	C	LONDRES	11	7	P	VENISE	7	4	B
STRASBOURG	10	−1	N	LOS ANGELES	15	13	A	VIENNE	16	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Papa fait de la politique

C'EST une jeune fille brune, dans les vingt ans, plutôt jolie. Elle parle sans élever la voix, tout le contraire d'une virago, même si l'on devine qu'il ne doit pas être aisé de la faire changer d'avis. Elle s'appelle Nathalie Stirbois, ce qui n'est sans doute pas facile à porter tous les jours.

Autour de Pierre-Luc Séguillon, sur La Cinq, une demi-douzaine d'adolescents, fils et filles de personnages politiques en activité, discutaient des choses de la vie, en un de ces échanges en roue libre qui font les grandes heures des classes terminales, sur le thème «Papa fait de la politique». Nathalie Stirbois donc, à côté de Guillaume Debré, Tiphaine Longuet, Philippe Sarre, Anne Le Pors, Julien Dreyfus.

On imaginait leurs parents autour de la même table. L'on se serait envoyé au visage des insultes solennelles, affaires contre affaires, votre gouvernement à bout de souffle, vos alliances avec le Front national, vos finances occultes, la ripoublique... le florilège habituel.

D'ailleurs, interrogés sur un trottoir, d'autres lycéens, anonymes ceux-là, ne se privèrent pas de tirer sur la chose publique : magouilles, combines, horreur et compagnie. *«Ils veulent réformer l'éducation,* se plaignait l'un. *Nous, on pense qu'il faudrait plutôt réformer le gouvernement.»* Guillaume, Tiphaine, Philippe et compagnie allaient-ils raser les murs, biaiser, s'excuser d'une si indigne ascendance, et reproduire, caméras aidant, les débordements parentaux ? Pas du tout. Ils n'étaient ni tout à fait les mêmes ni tout à fait des autres que ceux dont ils portaient les noms. Entre ces adolescents, les seuls du pays sans doute à placer l'UPF dans une conversation avec un parfait naturel, le débat resta calme et digne, au point qu'on se prit à rêver que leurs parents, parfois, les délèguent à la télévision.

On parla de la chute du mur de Berlin, de l'élection partielle de Nice, des perversions des médias, de la nécessité de changer les paroles de *la Marseillaise*. Guillaume Debré reconnut que *«beaucoup d'hommes politiques font un grand travail, y compris au gouvernement».* Philippe Sarre déplora *«les combats de chefs»* au PS.

Un consensus se dessina pour reconnaître l'honnêteté de l'immense majorité de leur commune corporation parentale.

Un consensus presque parfait, Nathalie Stirbois, justement, s'empressa de rappeler de sa voix douce que des parlementaires de tous les partis avaient voté les lois d'amnistie. A cet instant, le climat du moment repointait le bout du nez. C'était comme un réveil après un rêve étrange et pénétrant.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 3 mars

TF 1

20.50 **Cinéma : Twist Again à Moscou.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1986).
22.40 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.30 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Cinéma : Ali Baba et les quarante voleurs.** ■ Film français de Jacques Becker (1954).
22.25 **Divertissement : Rire A 2 .** Les gaietés de la francophonie.
23.15 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.20 **Magazine : La 25e Heure.** Portrait d'un homme du pouvoir, de Zlatina Rousseva et Christo Iliev ; La Roufinka Ballad, de Malina Detcheva ; La Révolution du sourire, de Zlatina Rousseva et Christo Iliev. *Emission spéciale sur la Bulgarie.*
1.15 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 ▶ **Téléfilm : C'est mon histoire.** Un enfant tant désiré.
21.35 **Journal et Météo.**
21.55 **Concert : Hommage à Jean-Pierre Rampal.** Œuvres de Claude Bolling, Bach, Vivaldi, Telemann, Mozart, Paganini, Rossini, Beethoven.
23.20 **Magazine : Ticket bleu** (rediff.).
23.50 **Court métrage : Regards sur court.**
0.25 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Brisby et le secret de Nimh.** ■■ Film d'animation américain de Don Bluth (1982).
21.50 **Flash d'informations.**
22.00 **Cinéma : La Discrète.** ■■ Film français de Christian Vincent (1990).
23.30 **Cinéma : Lisa.** ■ Film américain de Gary Sherman (1989) (v.o.).
1.05 **Cinéma : L'Atlantide.** ■ Film franco-italien d'Edgar G. Ulmer (1961).

LA 5

20.50 **Cinéma : Les Goonies.** ■ Film américain de Richard Donner (1985).
22.50 **Magazine : Ciné Cinq.**
23.05 **Cinéma : Le Jeu de la mort.** □ Film chinois (Hongkong) de Robert Clouse (1977). Avec Bruce Lee.
0.30 **Journal de la nuit.**

M 6

20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Chips, chien de combat.** *Un berger allemand pendant la deuxième guerre mondiale.*
22.15 **Téléfilm : Pour la vie d'un enfant.** *Le rejet d'un gamin atteint du sida.*
23.50 **Documentaire : 60 minutes.** Lucien... Gainsbourg.
0.45 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Olivier Debré peint le rideau de la Comédie-Française.**
21.00 **Documentaire : Variétés.**
22.35 **Documentaire : Musique en temps réel.**
23.05 **Documentaire : William Forsythe au travail.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.**
21.30 **Morale et politique après la fin des utopies.** Débat animé par Michel Bydlowski, avec Luc Ferry, André Comte-Sponville.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Voix des deux rives, Djura et Sapho.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Claude Meunier (Ring noir).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 27 août 1991 lors du Festival d'Helsinki) : Morceaux de fantaisie pour piano op. 3, Sonate pour piano n° 2 en si bémol mineur op. 36, de Rachmaninov ; Les Tableaux d'une exposition pour piano, de Moussorgski, par Juhani Lagerspetz, piano.
21.50 **Concert** (donné le 22 janvier lors du MIDEM) : Suite en si mineur pour flûte et cordes, de Bach ; Concerto pour flûte, violon et cordes en ré mineur RV 514 (2e et 3e mouvements), de Vivaldi ; Sonate pour trompette et cordes (finale), de Telemann ; Concerto pour flûte, harpe et orchestre (andante), de Mozart ; Sonate concertante pour flûte et guitare (2e et 3e mouvements), de Paganini ; Quatuor pour flûte, clarinette, cor et basson (thème et variations), de Rossini ; La Flûte enchantée, arrangement pour deux flûtes, de Mozart ; Sérénade pour flûte, violon et alto en ré majeur (finale), de Beethoven ; Symphonie concertante pour flûte, hautbois, cor et basson (finale), de Mozart, par l'Orchestre de chambre Franz Liszt, dir. Janos Rolla ; sol. : Claude Bolling Trio, Syrinx, flûte de pan, Salvatore Accardo, violon, Maurice André, trompette, Marielle Nordman, harpe, Alexandre Lagoya, guitare, Philippe Pierlot, flûte, Paul Meyer, clarinette, Ab Koster, cor, Gilbert Audin, basson, Alain Marion, flûte, Patrice Fontanarosa, violon, Bruno Pasquier, alto, Ravi Shankar, sitar, Pierre Pierlot, hautbois, Jean-Pierre Rampal, flûte. En simultané avec FR 3.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Schubert, Brahms.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

Mercredi 4 mars

TF 1

15.10 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Charles s'en charge.**
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Sport : Football.** Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe (quart de finale, match aller) : AS Roma-Monaco, à Rome. A 19.45, Loto.
20.55 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
21.20 **Variétés : Sacrée soirée.** Spécial Serge Gainsbourg.
22.50 **Magazine : En quête de vérité.** Les transexuels.
0.05 **Journal et Météo.**

A 2

15.00 **Série : Aventurier de la jungle.**
15.55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.15 **Magazine : Giga.**
18.05 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Série : Flic à tout faire.**
19.30 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.50 **Téléfilm : La Face de l'ogre.**
22.20 **Magazine : Sauve qui veut.**
23.30 **Magazine : Musiques au cœur de l'actualité.**
0.35 **Journal et Météo.**

FR 3

14.30 **Les Vacances de Monsieur Lulo.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Le Livre jeu des hiéroglyphes,* de Viviane Kœnig ; *Le Dictionnaire des mots croisés.*
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** Contraception et avortement ; Invités : le professeur Etienne Baulieu, chercheur en génétique moléculaire ; Henri Leridon, directeur de recherche à l'Institut national des études démographiques.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.**
23.35 ▶ **Traverses.** Asie centrale, états d'urgence, documentaire de Ludovic Segarra et Stéphane A. Dudoignon.
0.30 *Musique : Mélomanuit.*

CANAL PLUS

15.05 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.30 **Téléfilm : Le Prix du chantage.**
17.05 **Les Nuls... l'émission.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : Flic et rebelle.** ■ Film américain de Jack Sholder (1989).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Sport : Football.** Benfica-Sparta Prague. 3e journée, poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en différé.
0.35 *Cinéma :* **On peut toujours rêver.** ■■ Film français de Pierre Richard (1990).

LA 5

14.25 **Série : Bergerac.**
15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
17.45 **Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est la loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Sport : Football.** Coupe de l'UEFA (quart de finale, match aller) : Gênes-Liverpool.
22.40 **Téléfilm : Nuit d'enfer.**
0.10 **Journal de la nuit.**

M 6

14.00 **Série : L'Homme au Katana.**
14.45 **Magazine : E = M 6.**
15.15 **Magazine : Culture pub.**
15.45 **Magazine : Culture rock.**
16.15 **Musique : Flashback.**
16.45 **Magazine : Nouba.**
17.15 **Musique : Dance machine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Meurtre d'un père.**
22.20 **Téléfilm : Silence, on improvise !**
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

16.55 **Magazine : Mégamix.**
17.50 **Magazine : Avis de tempête.**
18.50 **Flash d'informations** (et à 19.55, 20.55, 22.55, 0.25).
18.55 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.**
21.00 **Documentaire : Cabra marcado para morrer.**
23.00 **Cinéma : La Mort d'un bureaucrate.** ■■ *Film cubain de Tomas Gutierrez Alea (1966).* FT

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Traduire la poésie ; la Danse devant le temple.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre : les Contes de Cantorbery, de Chaucer (4 et fin).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Trois chanteurs russes : Okoudjava, Galitch, Vissotski.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (en direct de la salle Pleyel) : L'Or du Rhin, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : James Morris, Graham Clark, Ekkehard Wlashiha, Uwe Pepper, Hanna Schwarz, Eva Johansson, Michael Ebbecke, James Anderson, Matthias Hölle, Philip Kang, Badwiga Rappe, Julie Kaufmann, Hanne Schaer, Brigit Calm.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Schubert, Brahms.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le Concert : le Quartette du saxophoniste François Cotinaud ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Le Monde

Jugeant l'expression « facture de Maastricht » abusive

M. Delors veut engager calmement le débat sur les finances de la CEE

Eviter les déclarations intempestives, engager dans le calme une négociation attendue, inéluctable, sur les finances de la Communauté au cours de la période quinquennale 1993-1997 ; faire en sorte que ce débat, programmé depuis février 1988, date d'adoption par le Conseil européen du premier « paquet Delors », n'interfère pas, « ne pollue pas », comme on dit, celui, parallèle, qui va précéder la ratification des accords de Maastricht. Telle a été la préoccupation commune des ministres des affaires étrangères ou européennes des Douze, qui étaient réunis lundi 2 mars à Bruxelles.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Au cours d'un exposé, qualifié de *« remarquable »* par Mme Elisabeth Guigou, le ministre français des affaires européennes, M. Jacques Delors a d'abord constaté que l'expression *« facture de Maastricht »*, employée pour désigner le programme financier communautaire (dit *« paquet Delors II »*) récemment soumis par la Commission aux États membres, pour être sans doute médiatique, n'en était pas moins abusive. Cette programmation financière s'inscrit en effet d'abord et surtout dans la continuité de l'action communautaire.

M. Delors ne conteste pas cependant que les 21 milliards d'écus (147 milliards de francs) de dépenses supplémentaires projetées pour 1997 par rapport à 1992, correspondent à des ambitions nouvelles de la Communauté effectivement confirmées à Maastricht. *« Les objectifs, dont ces projections financières sont la traduction, ne sont pas contestés. Pour attaquer nos propositions, il faudra prendre des positions négatives très fortes et difficiles à justifier compte tenu de ce qui a été dit précédemment »*, a expliqué M. Delors en marge du Conseil.

Le président de la Commission souligne ainsi que la liaison entre la cohésion (c'est-à-dire l'effort de solidarité en faveur des pays les moins riches de la CEE) et la convergence va presque de soi : *« Les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de donner la chance à tous les États membres de participer ensemble à l'Union économique et monétaire (UEM). Si on ne fait pas un effort suffisant de cohésion au profit des moins nantis, cela veut dire qu'on se résigne à une UEM à deux vitesses. Et puis, pourrait-on donner le spectacle d'une Communauté généreuse à l'extérieur mais chiche dès lors qu'il s'agit de la solidarité interne ? »*

M. Delors se livre à la même démonstration pour chacun des grands chapitres de sa programmation budgétaire. La politique agricole commune (PAC) ? Le nouveau *« paquet Delors »* prévoit une progression de 4 milliards d'écus (28 milliards de francs) de 1992 à 1997, ce qui, compte tenu de la croissance prévisible durant la période, est relativement modeste. Croit-on qu'on peut mener à bien la réforme de la PAC sans un minimum de sacrifice financier ? Peut-on contester l'effort préconisé par la Commission pour accompagner les *mutations industrielles* dans la CEE, pour renforcer la compétitivité des entreprises communautaires ? *« Nos entreprises sont devenues transnationales ; la concurrence japonaise à laquelle elles doivent faire face, c'est la concurrence d'entreprises qui coopèrent entre elles. Si nous n'accompagnions pas le mouvement, les chefs d'entreprise attribueraient à l'Europe leurs difficultés »*, note le président de la Commission.

Une grande discrétion

A ce *stade*, le *Conseil a jugé sage* de garder par-devers lui ses éventuelles critiques. M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office britannique, a posé quelques questions dont le sens, très clair, est qu'à son avis on devrait pouvoir dépenser moins. Mais il l'a fait avec une grande discrétion. Les *Italiens ont répété qu'ils envisageaient* sans enthousiasme de devenir, en raison des réformes budgétaires préconisées par la Commission, un des principaux *« contributeurs nets »* de la Communauté. *« La réaction des Allemands a été modérée »*, a estimé M. Delors.

Quant aux Français, ils réservent leurs réactions pour le jour, proche, où la Commission aura précisé, détaillé, son programme financier. Satisfaits de Maastricht et des orientations politiques qui y ont été définies, on devine qu'ils ne chercheront pas à remettre en cause l'architecture du projet de la Commission.

Ph. L

Ancien premier ministre israélien

M. Menahem Begin a été hospitalisé dans un « état critique »

L'ancien premier ministre israélien Menahem Begin est dans un état critique et a été placé sous respiration artificielle au service de réanimation de l'hôpital Ichilov de Tel-Aviv, a-t-on indiqué, mardi 3 mars, à la direction de l'établissement. Selon le directeur d'Ichilov, le professeur Dan Michaéli, M. Bégin a été hospitalisé mardi matin dans un état comateux et souffrant de difficultés respiratoires.

Agé de soixante-dix-neuf ans, le chef historique de la droite israélienne souffre depuis des années de problèmes cardiaques. Ayant amené sa formation à la victoire en 1977, il s'était retiré de la vie politique en septembre 1983 à la suite de la guerre du Liban. – *(AFP.)*

Après de sanglants affrontements en Moldavie

La tension reste vive entre les forces moldaves et russophones

M. Igor Smirnov, le « président de la République » russophone du Dniestr autoproclamée indépendante de la Moldavie roumanophone, a « décrété », lundi 2 mars, l'état d'urgence dans la région de Doubossary (Dniestr, est de la Moldavie) après les sanglants affrontements armés de la nuit de dimanche à lundi, qui ont fait au moins trois morts et plusieurs blessés.

Après ces incidents, un village moldave, voisin de Doubossary s'est révolté contre les russophones, sa population s'emparant d'armes, selon M. Oazu Nantoï, un conseiller du président moldave Mircea Snegur, joint à Kichinev par téléphone. La « garde nationale » russophone a pris le contrôle de la *ville de Doubossary, stratégiquement* située au centre de la « République » du Dniestr et pour laquelle Moldaves et russophones se sont affrontés à plusieurs reprises.

A l'aide de transporteurs blindés, la milice russophone filtrait toujours, mardi 3 mars au matin, les accès de la ville. Après des échanges de coups de feu, les forces russophones – appuyées par des Cosaques, selon Kichinev, – s'étaient emparées, dans la nuit de dimanche à lundi, du commissariat moldave de Doubossary. Elles détiennent toujours en otage trente-quatre policiers. Alors que la Moldavie était admise le jour même à l'ONU, Kichinev semble avoir perdu toute emprise sur l'est de son territoire, peuplé majoritairement d'Ukrainiens et de Russes mais aussi d'une forte minorité moldave (40 %). Bien que les autorités russophones dénoncent une concentration de troupes moldaves près de Doubossary, Kichinev semble avoir renoncé, pour l'instant, à intervenir.

La Moldavie a fait appel aux autres Etats de la Communauté pour régler politiquement le conflit. Cependant la répression du village moldave révolté ou une menace contre les policiers-otages pourrait pousser Kichinev à lancer une contre-offensive à l'est du Dniestr.

Décès de la mère du roi Hassan II du Maroc

Lalla Abla, la mère du roi Hassan II du Maroc, est décédée à la suite d'une longue maladie, a annoncé, lundi 2 mars, la radio marocaine. Ses funérailles ont eu lieu dans l'après-midi à Rabat. Lalla Abla, épouse du roi Mohamed V, avait été hospitalisée récemment en France et aux Etats-Unis, selon une source médicale.

L'annonce du décès de la mère du souverain est survenue au moment où le pays s'apprêtait à célébrer, mardi, le trente et unième anniversaire de l'intronisation du roi du Maroc, qui est âgé de *soixante-trois ans. D'autre part, le* roi a accordé des mesures de grâce en faveur de trois cents détenus à l'occasion de cet anniversaire, a-t-on annoncé officiellement lundi à Rabat. Aucune indication n'a été donnée sur l'identité des bénéficiaires, ni sur la nature des délits commis. – *(AFP, AP.)*

Gastronomie

Michelin 1992 : retour au calme

On raconte que M. Naegelen, grand patron du Guide rouge (750 000 exemplaires par an), *se serait inquiété* de voir ses inspecteurs sacrifier un peu trop aux décors faux luxe et aux plats fausse grande cuisine. D'où, cette année, peu de promotions et peu de nouveaux étoilés. C'est aussi que chez certains nouveaux promus d'hier, tout autant que dans les *aspirants à la promotion*, la grandeur de l'addition est inversement proportionnelle à celle des portions. Sans parler de la carte des vins, devenue parfois cimetière du porte-monnaie !

Alors, nouveautés Michelin importantes : 1 924 menus à moins de 75 francs signalés par un petit tiret noir et 296 restaurants où le mot « repas » en rouge indique des prix modérés. Mais pas de trois-étoiles nouveaux donc, en 1992, sur Paris. On le regrette pour Claude Peyrot du *Vivarais*, dont la cuisine vaut largement celle des cinq *autres*.

Dans les deux-étoiles, six nouveaux : *le Jardin des sens* à Montpellier, *l'Auberge bretonne* à La Roche-Bernard, *l'Oasis* de La Napoule, qui vient de rouvrir avec un adjoint de Louis Outhier, *la Pyramide* de Vienne (*où Patrick Henroux s'annonce* beau successeur de Fernand Point), Versailles, qui refait surface au *Trianon Palace* et, à Paris, le *Chiberta*, qui a ses « fans ». Mais douze suppressions, dont deux grands de Lyon, *Orsi* et *Léon de Lyon*, ramenés à une étoile ; tout *comme le Relais Louis XIII* à Paris. Il est vrai que, pour ce dernier, son chef Piron s'en est allé à Ciboure, où il vient de récupérer cette étoile.

Et, si l'on compte 47 nouveaux étoilés, dont 6 sur Paris, il y a aussi 37 suppressions. On *aimerait cependant* que les inspecteurs Michelin se montrent quelquefois plus logiques. Pourquoi deux fourchettes, qui veulent dire « bon confort », au *Van Gogh* à Asnières, alors qu'auparavant les Daubian en méritaient trois dans des cadres bien moins éloquents ?

Et, surtout, qu'ils se révèlent plus « chercheurs », à Paris par exemple ! Comment expliquer que Michelin ignore ou veuille ignorer le restaurant *Poquelin*, *le Relais basque*, *l'Impasse*, *l'Auberge de l'Argoat*, *le Canard au pot* et d'autres ? Alors qu'il osait, l'an dernier, donner une étoile à Mme Régine ? Qu'il met sur le même plan *Goumard-Prunier* et le *Bistrot 121* ?

Faut-il croire que, comme ses confrères, le Michelin, ce grand guide indispensable, devient un guide d'humeur ? On ne saurait en tout cas lui reprocher de ne pas être dans le vent : il signale six hôtels-restaurants à Eurodisneyland...

LA REYNIÈRE

Afin de recréer une maison d'édition

M. Christian Bourgois quitte les Presses de la Cité

Moins de trois mois après son frère Jean-Manuel qui présidait les Presses de la Cité, M. Christian Bourgois est à son tour contraint de quitter le groupe dans lequel il dirigeait, outre la maison qui porte son nom, les éditions 10/18, Julliard et Plon.

M. Christian Bourgois a débuté dans la carrière éditoriale à vingt-cinq ans, en *1959*, en devenant le collaborateur et, bien vite, le dauphin de René Julliard. A la mort de celui-ci, les éditions Julliard sont rapidement absorbées par les Presses de la Cité. M. Christian Bourgois ne quittera le groupe que le temps d'une escapade de quelques mois chez Grasset. C'est à l'intérieur des Presses de la Cité qu'il fondera en 1966 sa propre maison d'édition et qu'il reprendra, en janvier 1969, avec M. Dominique de Roux les éditions de poche 10/18.

En 1985, les éditions Bordas que dirige M. Jean-Manuel Bourgois rejoignent les Presses, et en 1988, lors de la création du groupe de la Cité qui réunit, sous la présidence de M. Christian Brégou, les Presses et le *groupe Larousse-Nathan*, M. Jean-Manuel Bourgois se voit confier la présidence des Presses de la Cité cependant que son frère étend rapidement ses responsabilités à l'ensemble des maisons d'édition littéraires du groupe qui s'est installé dans une tour de la place d'Italie.

M. Christian Bourgois quitte aujourd'hui l'immeuble des Presses pour un petit local au *116*, rue du Bac, où naquirent les éditions Plon et où il va refonder une maison d'édition à son nom. L'accord de séparation conclu avec M. Bertrand Eveno, le nouveau *président* du groupe, précise en effet que M. Bourgois demeure propriétaire de sa marque et du fonds qu'il a constitué depuis vingt-cinq ans – mais pas de 10/18 qui assurait la rentabilité de l'ensemble. La future maison d'édition sera distribuée par les Messageries du livre, filiale des Presses de la Cité.

PIERRE LEPAPE

La vente du « Monde » à Limoges

Poursuivant l'amélioration de son système de distribution, notre journal est en vente, depuis le 2 mars, à Limoges, grâce au train qui quitte Paris à 13 h 45, le soir-même de sa parution, comme c'est déjà le cas dans cinquante autres villes de province. Voici la liste des points de vente où nos lecteurs de Limoges peuvent trouver *le Monde* en fin d'après-midi : Le Temps de vivre, centre Saint-Martial, 39, avenue Garibaldi ; M. Tessier, bar Le Central, 15, place de la République ; M. Cacady, bar Le Marigny, 23, avenue Charles-de-Gaulle ; Europress, 5, place Fournier ; Relais-H, gare des Bénédictins.

Nous avons vainement cherché des solutions pour la ville de Clermont-Ferrand : il n'existe pas de liaison ferroviaire nous permettant d'arriver suffisamment tôt dans cette ville. Quant aux liaisons aériennes, le fait qu'elles n'existent que quatre jours par semaine *nous* interdit de faire un service *régulier*. Nous prions nos lecteurs clermontois de ne pas nous tenir rigueur de ces impossibilités pratiques.

EN BREF

□ **M. Georges Sarre dément le projet d'interdiction des voitures *« sportives »* aux nouveaux conducteurs.** – M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, a démenti mardi 3 mars dans la *matinée*, l'information selon laquelle un décret, présenté au prochain comité interministériel de sécurité routière, devait interdire l'utilisation, pendant les deux premières années après l'obtention du permis, des voitures dont le rapport poids-puissance dépasse un certain seuil. Selon le ministre, l'exception à cette mesure pour les jeunes conducteurs ayant obtenu leur permis après « apprentissage anticipé de la conduite » risquait de passer pour un *« encouragement à la conduite rapide, bien loin des intentions initiales »*.

□ **Mme Laguiller : sanctionner les ministres socialistes.** – Mme Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskiste Lutte ouvrière, qui présente une trentaine de listes aux *élections régionales*, a appelé les électeurs, mardi 3 mars sur RTL, à sanctionner les ministres socialistes, *« laquais du patronat depuis le début »*. Elle a ajouté : *« Pour nous, le vote utile, même si on est minoritaires, c'est de montrer qu'il y a un courant qui ne va pas se laisser faire et qui représente les luttes de la classe ouvrière. »*

□ **CAMBODGE : arrivée du premier contingent des forces de l'ONU.** – Vingt officiers indonésiens, premier contingent de la force de maintien de la paix des Nations unies au Cambodge, sont arrivés, lundi 2 mars, à Phnom-Penh. *Il s'agit d' « éléments de reconnaissance »*, les premières unités étant attendues le 15 mars. D'autre part, le chef de la Mission préparatoire de l'ONU (MIPRENUC), le général français Michel Loridon, a indiqué, lundi, que la première tâche des *« casques bleus »* sera de faire cesser les combats au centre du pays, *« zone très sensible »* où les Khmers rougers sont fortement implantés. – *(Reuter, AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 mars

Hésitante

La tendance était toujours hésitante mardi matin à la Bourse de Paris. Après avoir ouvert sur une note quasi nulle (– 0,04 %), l'indice CAC 40 s'appréciait timide*ment, se maintenant* à + 0,23 % en fin de matinée. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Métrologie International, Roussel Uclaf et Alcatel. En baisse figuraient Radiotechnique, CSEE et Vallourec.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XVI

Le numéro du « Monde » daté 4 mars 1992 a été tiré à 498 795 exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
ARTS
Le Monde et SPECTACLES

(Publicité)

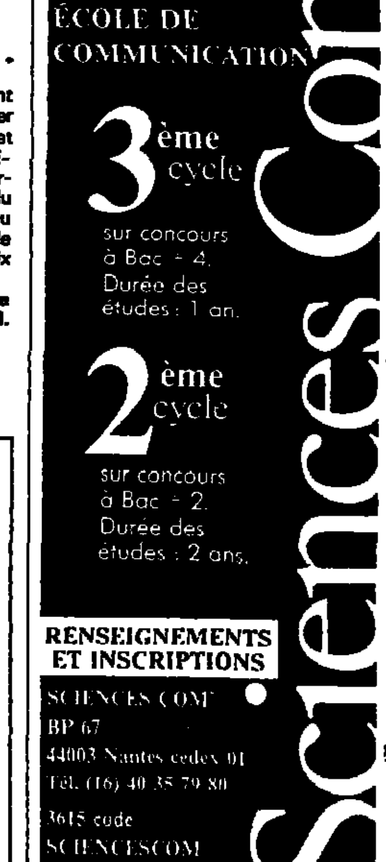
Le Français en retard d'une fenêtre.

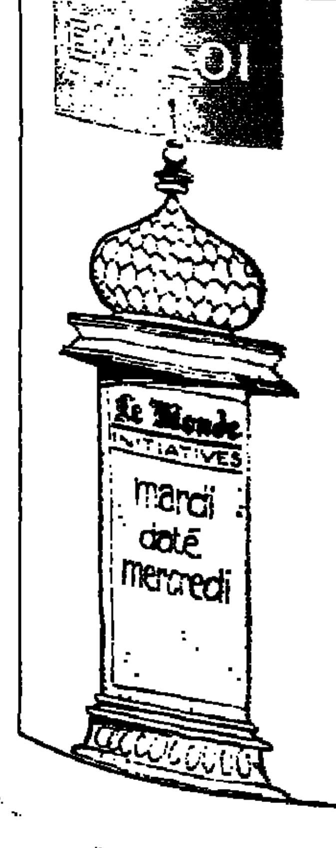
Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Mo Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.
A Grenoble : 76-41-17-47 ; à Lyon : 05-05-16-15.

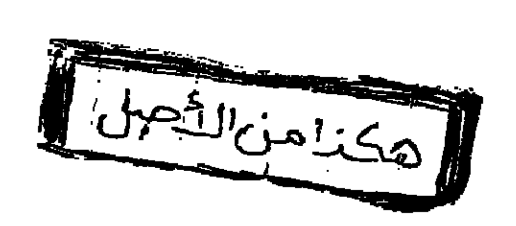
(Publicité)

INSTITUT D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES APPLIQUÉES A LA CONSTRUCTION ET A L'HABITATION. ÉDITION DE L'ANNUAIRE 1992

Nous remercions les diplômés ICH de communiquer leurs coordonnées professionnelles et personnelles auprès de l'association ICH Ile-de-France, 1, rue Montgolfier 75003 Paris. Tél. : 43-40-29-97.





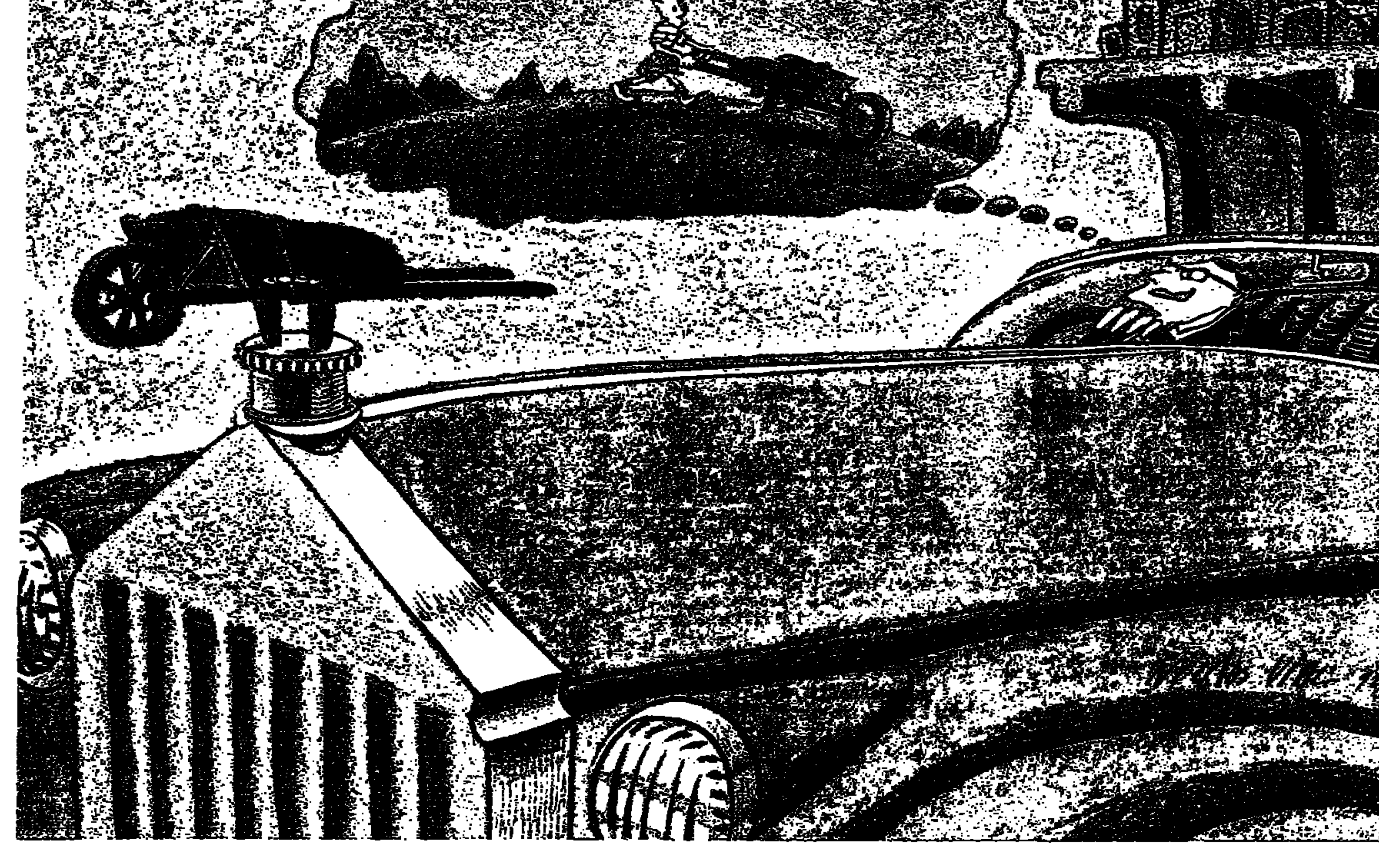


12 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

L'entreprise immigrée



La tenue d'un colloque organisé par l'association Réseaux pour le développement de l'entreprise (RDE), les 5 et 6 décembre (1), l'a amplement démontré. On sait peu de chose du mouvement de création ou de reprise d'entreprise par les immigrés. A part quelques études sociologiques récentes, le phénomène n'intéresse pas les chercheurs, et encore moins, semble-t-il, les historiens.

C'est ainsi qu'il n'existe aucune trace de l'intégration économique des trois millions d'étrangers – dont un million d'Italiens – dans les années 30, et qui se sont progressivement dissous dans la collectivité nationale. Tout juste se rappelle-t-on que 7 % d'entre eux, dès cette époque, étaient entrepreneurs, artisans ou commerçants. En fait, et c'est *significatif, les seuls travaux ont concerné* l'immigration «politique», pour raconter la terrible épopée, successivement, des «bannis» de Hitler, de Mussolini et de Franco.

Au fond, ces silences s'expliquent bien, car ils correspondent aux traditions culturelles françaises et, plus encore, aux principes fondateurs de la République. Contrairement aux Etats-Unis, qui intègrent sur leur territoire des apports étrangers selon une logique de «communautés», la France, elle, assimile un citoyen.

Dans un cas, on célèbre le fait qu'on puisse être, génération après génération, Américain et Polonais, Américain et Irlandais; *mais*, aussi, on admet la constitution de quartiers spécifiques et donc de ghettos pour les groupes ethniques. Rien de tel ici, jusqu'à une date récente où les banlieues défavorisées semblent prendre une orientation semblable. *Un étranger doit se fondre dans la* masse nationale, adopter les us et coutumes du pays et en respecter les règles laïques et républicaines. A terme, rien ne doit le distinguer, et il devient un Français comme les autres.

POUR les entrepreneurs d'origine étrangère, comme on préfère dire maintenant pour éviter toute connotation négative, cela a plusieurs conséquences. La création ou la reprise d'entreprise relève d'un processus d'intégration et en signifie même l'étape ultime. Une jeune «beurette» dirigeante d'un hammam près de Lyon ne conçoit pas sa propre évolution autrement. Son père a été longtemps salarié, et sa démarche personnelle se trouvera justifiée par le sort futur de ses enfants, qu'elle imagine supérieur au sien...

Là aussi, par opposition aux Etats-Unis, rares sont les cas d' «ethnic business» qui ne fonctionneraient qu'avec des fonds levés dans la communauté, avec des entreprises «sœurs» et ayant des coréligionnaires pour seuls clients. A un moment ou à un autre, en France, l'entreprise immigrée noue, à l'inverse, des relations normales, soit avec les établissements de crédit, des collègues ou des organismes au même titre que des entreprises françaises. Mieux, elle vise une clientèle large, autochtone et en tire fierté. La propriétaire du hammam le veut «beau», pour attirer «tout le monde» et convaincre les Français d'un art de vivre différent à s'approprier. Par le passé, un tel phénomène s'est déjà produit pour le couscous, la paella et la pizza. Un chef d'entreprise portugais ne veut plus qu'on le distingue, sauf par sa réussite.

Mais il y a des exceptions compréhensibles. Certaines activités, qui s'appuient sur un savoir-faire favorable à l'interaction, développent les échanges avec le pays d'origine. Elles servent alors au maillage des économies réciproques.

D'autres, ou des communautés particulières, dont les asiatiques, conservent des modes d'organisation très égocentriques. La famille, les congénères font partie du cercle, qui alimentent les circuits de financement. Il existe des réseaux d'entraide ou de soutien, ainsi que des structures spécialisées pour la gestion ou la création d'entreprise, pour compenser des handicaps. Il faut citer, par exemple, la Fondation Entreprendre en France (2).

DANS la version la plus fréquente, la place prise par les immigrés ou les Français d'origine étrangère démontre la puissance des processus d'intégration. Après des années de salariat, la création d'entreprise ou le rachat d'une entreprise participe d'une émancipation. On peut y voir un élément de promotion sociale qui s'accompagnait, jusqu'en 1984, pour des raisons réglementaires, de l'acquisition de la nationalité.

Mais un aspect caché ne doit pourtant pas être oublié qui, tout en procédant du même mouvement, en pervertit les fondements. Il s'agit là, bien entendu, du travail informel, clandestin, dont il arrive souvent que les organisateurs soient des étrangers employeurs d'immigrés en situation irrégulière.

Il n'empêche. La croissance des entreprises «entre deux mondes», selon l'expression de Michel Garcin, prouve la vitalité de ces apports. Mais, contrairement à des clichés répandus, il faut savoir que, parmi ces créateurs, les artisans sont plus nombreux que les commerçants ou, encore, que ces entreprises peuvent être innovantes. Loin du folklore, donc.

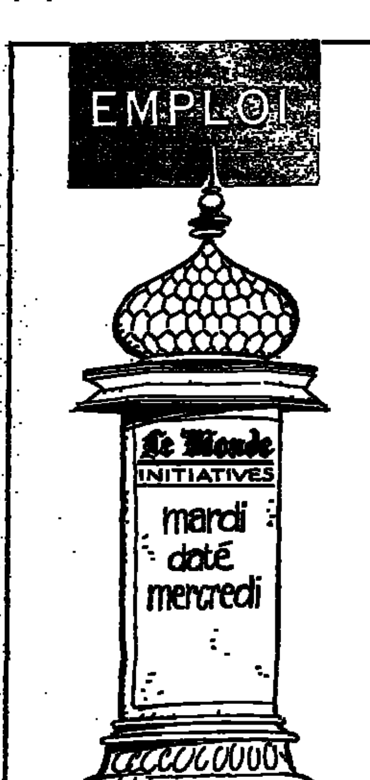
Alain Lebaube

(1) – Association RDE (Réseaux pour le développement de l'entreprise), 18, rue des Pyramides 75001 Paris. Tél. 40.20.09.37.

(2) – Fondation Entreprendre en France, BP 292, 75828 Paris.

12 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

EMPLOI



Le mardi, c'est tout un Monde
9 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI
Le Monde des Dirigeants
Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe
Le Monde
INITIATIVES

Le Monde des
Collectivités territoriales
A partir du *mardi 31 mars*
une nouvelle rubrique d'offres d'emplois :
LE MONDE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
paraîtra dans le supplément
INITIATIVES
du mardi (daté mercredi)

Des Ritals aux Italiens

L'histoire d'une intégration

ILS sont plus de 700 000 en France, mais qui les remarquerait encore ? La communauté italienne s'est fondue dans le paysage de l'Hexagone.

Les premiers immigrés arrivent en 1880. La France s'industrialise et a besoin de bras. Dans les années 20 une nouvelle vague, plus politique cette fois. Encore un flot au moment de la crise économique des années 30. Puis ce sera la dernière migration, celle de l'après-guerre, qui ira jusqu'aux années 60.

Une frange d'histoire qui peut se lire à travers un Bottin, celui de Longwy par exemple, qui rappelle simplement le travail à la mine de ceux venus, dès le début du siècle, travailler dans une Lorraine alors avide de main-d'œuvre bon marché. Les Allemands, les Luxembourgeois avaient ouvert la voie. Les Italiens et les Polonais suivront.

On retrouve aussi la trace italienne en Rhône-Alpes et en Provence - Côte d'Azur bien sûr ; le Piémont est si près de Nice... Mais elle est aussi dans ces familles d'agriculteurs du Sud-Ouest et puis dans celles, presque les plus nombreuses, installées en Ile-de-France : Aubervilliers, Drancy...

Les Bottin, là encore, en témoignent. Comme les traditions d'ailleurs. Celle des Scaldini est une épopée à elle seule. Ramoneurs d'origine, les Scaldini quittent, à la fin du siècle dernier, leurs provinces de Parme et de Plaisance, et viennent entretenir les chaudières à charbon des immeubles parisiens, et ce jusqu'à la fin des années 60.

Peines et efforts

Aujourd'hui, leurs enfants, comme l'explique l'enquête (1) réalisée par l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI), se sont reconvertis dans l'installation et la maintenance des systèmes modernes de chauffage central et de climatisation. On recense plus d'une trentaine d'entreprises de ce type dans la région parisienne.

A en croire les chiffres du recensement de 1982, les Italiens ont la fibre entrepreneuriale. Davantage que les Espagnols ou les Portugais. Ils sont encore, en fait, des immigrés créateurs d'entreprises, artisans et commerçants (37 000 activités dénombrées). Ils sont présents dans tous les secteurs. Comment ne pas évoquer cette autre dynastie italienne qui vend, depuis des années, des glaces à l'entrée du Jardin du Luxembourg, ou encore la maison Roca Bateaux qui construit les vedettes de la Seine ?

Sans oublier, bien sûr, le gros de la troupe : les entreprises du bâtiment créées par les maçons immigrés avant même la dernière guerre et dont l'histoire si forte, si intense, si rude apppartient à leurs enfants. Aucun de ceux-ci n'oubliera ce que fut l'immigration italienne : *« Une greffe réussie aujourd'hui, mais avant..., cinquante ans d'efforts et de peine pour mon grand-père ! »*

Gina, quarante ans, aujourd'hui professionnelle de la communication en poste à Paris, répète haut et fort que *« c'est bien la France qui lui a restitué sa dignité grâce à l'école gratuite, grâce à tout ce que l'Italie refusait à sa famille trop pauvre »*. Pour autant, elle sait, comme d'autres, que cette réussite a eu un prix. Celui, par exemple, de s'entendre demander par un fonctionnaire de la préfecture de police de Paris, lors de sa naturalisation en 1968 : *« Que faisiez-vous en 1940 ? »* Une question tout naturellement glissée parmi les autres.

« L'histoire de l'immigration est une discipline tout à fait récente en France, explique Michel Dreyfus, historien au CNRS et vice-président du Centre d'études sur l'immigration *(CEDEI). Ce que nous connaissons le mieux de l'intégration italienne, c'est l'histoire des émigrants politiques, des antifascistes chassés de leur pays. Ils ont édité des revues, des journaux. La presse italienne immigrée a compté, entre 1880 et 1930, plus de 350 titres. Le Parti communiste français, la CGT qui ont soutenu certains militants ont été des vecteurs d'intégration. Il y a aussi, c'est indéniable, l'intégration sociale avec les mariages mixtes et puis, c'est vrai, l'intégration économique dont nous mesurons encore mal l'importance car nous disposons finalement de peu d'archives. Une maçon italien qui monte son entreprise intéresse peu la police, ce qui n'empêchait pas pour autant un racisme ambiant. J'aurais d'ailleurs tendance à penser qu'un racisme chasse l'autre. Après les Italiens, les Maghrébins... »*

Car s'il y a maintenant les Italiens en France, il y a eu aussi les Ritals. Les Italiens étaient catholiques, issus du même berceau culturel. Les Ritals étaient des *« pouilleux »*, des *« paresseux »*, des *« joueurs de mandoline » : « Les carabiniers,* selon le cliché français, *arrivent toujours en retard. »*

Dominique, petit-fils et fils de maçons, qui vit à Arcueil-Cachan dans la maison que son grand-père et sa grand-mère ont construite eux-mêmes, se souvient très bien de la première fois où il a entendu son père se faire insulter. *« C'était pendant la guerre d'Algérie. Je me souviens du mot « larbin ». Mes grands-parents n'avaient pas été épargnés non plus pendant la seconde guerre mondiale. Finalement il a fallu attendre les années 50 pour qu'on nous oublie complètement. »*

Arcueil, c'était encore récemment une « Little Italy », petite sœur de celle de New-York. Une histoire qui ressemble à celle de Gina, venue elle d'un petit village près de Pontremoli, à l'extrême nord de la Toscane. *« Le père part d'abord,* explique-t-elle, *trouve un emploi et fait venir sa famille. Le mien avait un permis de travail qui, en 1952, l'autorisait à être cimentier-boiseur dans les départements de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne. Je suis venue ensuite le rejoindre avec ma mère. »* L'émigration italienne c'est avant tout, en effet, une histoire de famille et de réseau.

« Regroupement naturel »

Arcueil accueillera les enfants du pays de Cassino. Le charcutier, le boulanger, les épiciers, le grand-père de Dominique se connaissent. *« C'est un regroupement naturel, une solidarité s'établit. »* Difficile pour autant de parler de ghetto. Quand un maçon réussit bien, il fonde son entreprise et embauche. Parfois des Italiens mais aussi des Espagnols, des Portugais. A son décès, c'est son frère ou son fils qui hérite. Mais, petit à petit, la trace s'efface.

« Aujourd'hui, confirme le consul général de France en Italie, *nous constatons un vieillissement de l'immigration traditionnelle. Les créations d'entreprises se font rares. Les jeunes modernisent ou restructurent les entreprises des anciens. Et encore, certains préfèrent changer de voie. »*

Sûrement un signe de la maturité de l'intégration. Pourtant, même s'ils changent de voie, les jeunes n'oublient pas. Gina et Dominique disent *« revenir régulièrement au village »*. *« C'est drôle,* explique Dominique, *si vous arrivez à Galinaro en été, vous trouverez garées des voitures avec des plaques belges, américaines, canadiennes. Nous sommes présents un peu partout dans le monde. »*

« La solidarité, c'est aussi, comme le raconte Gina, *les quêtes organisées lorsqu'on apprend la mort de l'un ou l'autre du village. Les téléphones sonnent. Le réseau s'active. Aucun de nous parmi la deuxième ou la troisième génération ne manquerait à l'appel. »* Réflexe d'immigrants qui, même s'ils se sentent chez eux aujourd'hui, n'ont pas la mémoire courte.

Marie-Béatrice Baudet

(1) *Des immigrés créateurs d'entreprises. Un apport à l'économie.* Ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale.

Les chaussures d'Arménie

La famille Kélian a réussi dans la mode

UN berger arménien quasiment illettré répondant au nom de Keloglanian, originaire de Malatia, obscure bourgade d'Anatolie, et une jeune fille de commerçants du même village. Tout juste marié, ce jeune couple se trouve traqué par l'Empire ottoman, qui, en 1915, avant de s'écrouler, massacre un million et demi d'Arméniens. Grâce à de braves villageois, nos héros se cachent et survivent. En 1923, ils s'enfuient en Syrie. L'hostilité du monde musulman les pousse à reprendre le chemin douloureux de l'exil.

En France, nos exilés arrivent à Marseille et s'installent à Romans, dans la Drôme, là où il y a du travail. Le père est ouvrier dans une tannerie, la mère travaille dans une chapellerie. Trois fils naissent : Georges en 1929, Gérard en 1932 et Stéphane, le benjamin, en 1942. Une vie dure et précaire, dans un logis minuscule et sans confort. Seules beautés : la solidarité familiale et le respect des valeurs ancestrales et des traditions.

Romans est alors la capitale de la chaussure. Georges et Gérard quittent l'école de bonne heure, pauvreté oblige, et se font embaucher dans une des cent usines de chaussures de la cité. Ils sont apprentis, puis ouvriers et bientôt contremaîtres. Le petit dernier, Stéphane, lui, est destiné par ses parents à être médecin. Georges et Gérard Keloglanian ont décidé de se mettre à leur compte : ils commencent par installer un atelier dans une cave obscure de 20 mètres carrés et travaillent comme façonniers. Les commandes arrivent tant et si bien qu'ils prennent un ouvrier, puis deux, puis trois.

« J'ai réussi sur le tas »

En 1965, ils ont créé une petite fabrique de chaussures pour hommes avec trente ouvriers. Ils sont mariés et vivent tous ensemble dans une grande maison confortable où chaque couple dispose d'un étage, mais Georges a des problèmes de santé et Gérard est seul pour faire marcher l'affaire. Chez les Keloglanian, la fraternité n'est pas un vain mot. Ils demandent à leur petit frère Stéphane de les aider provisoirement. Stéphane balaie l'atelier, nettoie les machines, coud le cuir, mais surtout réfléchit au problème numéro un : la vente.

« J'ai réussi sur le tas, grâce à mon flair ; surtout parce que je n'ai pas fait d'école de commerce du type HEC, explique-t-il sérieusement. *J'ai voulu apporter une dimension supplémentaire, la mode. Donc je me suis orienté vers la chaussure pour femmes. J'ai inventé la marque Stéphane Kélian. Il faut reconnaître qu'en termes commerciaux Keloglanian n'était pas très facile à vendre. »*

Stéphane Kélian a l'idée géniale de sortir des vieux cartons familiaux des chaussures des années 50 pour pieds sensibles et d'en faire, avec des couleurs choc, un produit à la mode. Il ouvre en 1978 une petite boutique, rue des Saints-Pères, à Paris. Une attachée de presse, qui a le coup de foudre pour ses modèles, lui envoie les journalistes de mode. *« Les premières semaines,* se souvient Stéphane Kélian, *j'avais envie d'embrasser toutes les clientes qui poussaient la porte. C'était magique : je n'arrivais pas à croire à notre succès. »*

« Les valeurs pionnières »

Aujourd'hui, Stéphane Kélian, *c'est trente boutiques en France,* une entreprise cotée en Bourse, 750 personnes qui y travaillent, dont 40 au bureau de style. Le chiffre d'affaires consolidé est de 370 millions de francs en 1991. Deux épouses sur trois travaillent dans l'affaire. Les trois frères associés le sont au centime près, et si Stéphane a donné son nom à l'entreprise et a pris rang de chef de file, dans la vie privée il respecte ses aînés. *« C'est toujours mon grand frère qui s'assoit dans le fauteuil de papa, aujourd'hui décédé. »*

Comment explique-t-il sa réussite spectaculaire ? *« Nous sommes de la première génération, les valeurs pionnières sont encore présentes dans l'entreprise. Les immigrés ont bien plus de motivations que les Français : ils ont besoin de reconnaissance. »*

Stéphane n'est pas un militant de la cause arménienne. Il préfère que ses deux enfants soient des Français heureux que des Arméniens malheureux. Il veut seulement conserver la mémoire. Non, il n'a aucune envie de retourner en Arménie, sa vie est ici, à Romans, où ses frères et lui sont devenus des notables bien intégrés.

Chacun a sa maison à présent, vaste et aisée, mais il ne se passe pas de jour sans que tous les trois n'aillent rendre visite à leur mère. Parce que, plus que l'argent et le succès, l'important, c'est la famille et l'affection.

Liliane Delwasse

Les T-shirts d'Abdel

Pour sortir de la galère

« JE préférerais faire la une de la page des sports plutôt que celle des faits divers. » Cette réflexion d'Abdel Belmokadem, vingt-quatre ans, nez aplati d'ancien boxeur, élégant dans sa veste mauve déstructurée, est caractéristique de ce qu'il appelle sa rage au ventre.

Lorsqu'il parle de l'entreprise qu'il vient de créer sous forme de SARL, une fierté volontaire se lit dans le regard d'Abdel. N'a-t-il pas, lui, le jeune Tunisien né à Lyon dans une famille de cinq enfants d'un père OS, créé tout récemment sa société, un mot qu'il prononce pour lui-même avec un quasi-respect ? Et cela à Vaulx-en-Velin, la banlieue lyonnaise qui, l'été dernier, s'enflamma...

Abdel, on le devine, est un passionné de sport. Boxe, mais aussi football. Rien d'étonnant, donc, si, au mois de mai 1991, il suit la retransmission de la finale de la Coupe d'Europe opposant l'Olympique de Marseille à l'Etoile rouge de Belgrade. *« Dans les tribunes de Bari, mon attention a été attirée par les milliers de supporters marseillais. En les voyant, j'ai été pris de fou rire : ils étaient tous revêtus de sacs poubelles en plastique de couleur bleue, la couleur de l'OM. »*

Le boxeur

De cet accoutrement des fans du club devait naître « l'idée » d'Abdel : pourquoi ne pas concevoir, pour les supporters des clubs, des T-shirts spécifiques en matière plastique ? Pourquoi ne seraient-ils pas vendus avant les rencontres dans les billetteries pour un prix modique ? Abdel pousse plus loin son raisonnement. Ces T-shirts, outre qu'ils protégeraient de la pluie et du vent, pourraient de surcroît être une source de revenus pour les caisses des clubs : *« Avec un tel produit, on peut tout imaginer,* dit encore le jeune homme : *le T-shirt léger et peu encombrant peut être un excellent support publicitaire. Il est porté par le supporter, vu de ses voisins et filmé par les caméras de télévision. »*

Ainsi est né le *Color Win,* le nom du T-shirt mis au point par Abdel, aidé, dans le design, par deux copains élèves architectes. Et la SARL Actio Kolor. *« Kolor parce qu'il y a le « K » de Belmokadem »,* dit-il ingénument. Une société de deux personnes, pour l'heure abritée dans les locaux du service économique de la mairie de Vaulx-en-Velin qui, spontanément, a offert une assistance téléphonique et un appui formateur en matière de gestion.

Son premier contrat, Abdel l'a signé le 12 septembre 1991. 5 000 *Color Win* aux couleurs du Montpellier-Paillade-Sporting Club (MPSC). Un contrat qui, pour Abdel, est d'une importance capitale, car il conclut, comme il le dit, dix ans de galère. Mais aussi dix ans d'obstination têtue.

Le jeune créateur se souvient : *« Tout même, je voulais me faire connaître. Le collège n'était pas mon fort. C'est grâce à la boxe que j'ai évité la dérive, comme tant de copains. »* Puis ce fut le lot ordinaire des petits boulots. *« Mais j'étais au moins sûr d'une chose : je ne serais jamais OS toute ma vie comme mon père. »*

Arrivent ce qu'Abdel nomme pudiquement les *« événements »* de Vaulx-en-Velin. Quelle part le passionné des rings locaux y prend-il ? *« J'ai joué un rôle de médiateur »,* dit-il, sans, visiblement, vouloir s'étendre davantage. De fait, Abdel ne pense qu'à son idée et à son produit. Il contacte, grâce au téléphone de la mairie, pas moins de soixante-neuf entreprises de matière plastique en France. Il leur réclame des devis tout en ayant le souci de protéger son idée. Une PME de l'Ain, Fitec, accepte de le recevoir. Abdel a tout juste de quoi payer son billet de train. Pour ce faire, il puise dans ses « grignotes », en clair, ses économies.

« Fitec a eu confiance en moi, et moi en eux. Félix Larcher, le PDG, et Yann Le Breton, le directeur commercial, m'ont proposé une aide technique et commerciale », précise Abdel, qui a compris qu'il lui faut « cibler » les clubs et leurs sponsors. Il vient de rentrer d'une tournée de prospection prometteuse entreprise avec Yann Le Breton à Nîmes, Montpellier, Cannes, et Monaco. Contact a été pris au parc des Princes avec le PSG. Récemment, il a rencontré Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football, Lyonnais d'origine.

« J'ai toujours rêvé lors de mes galères de banlieue d'avoir un agenda bien rempli. Aujourd'hui, je suis servi », poursuit-il avec les yeux rivés sur la date du 6 juin 1992, jour du championnat d'Europe des nations. Et Abdel voit déjà les gradins couverts de ses *Color Win.*

Jean Menanteau

Plus artisans que commerçants

La progression a été rapide, ces dernières années. Pour des raisons économiques

POUR être le plus connu, « l'Arabe du coin » ne doit pas faire illusion : il y a plus d'artisans d'origine étrangère que de commerçants immigrés : 40 000 contre 38 000, selon les derniers chiffres connus, qui datent de 1987. A l'époque, on comptait aussi 4 300 entrepreneurs et, au total, on estimait que 82 000 étrangers possédaient ou avaient créé une entreprise, un commerce ou une activité artisanale en France. C'est-à-dire qu'ils pèsent environ 3,4 % dans ces catégories de travailleurs indépendants.

Depuis le début des années 70, ces chiffres sont en forte progression, malgré une chute impressionnante en 1982 et 1983, au plus fort de la crise économique. De 1975 à 1982, les immigrés à leur compte avaient augmenté de 26,2 %, puis de 46,7 %, de 1983 à 1987. Parallèlement, on évaluait en 1990 à 46 %, depuis 1982, la croissance de non-salariés parmi les étrangers dont, avec 133 394 personnes, ils représentent 4,1 % des effectifs globaux.

Si la tendance est claire, les statistiques ne disent pas tout et sont d'ailleurs incomplètes. Il faudrait également compter, par exemple, les étrangers qui ont acquis la nationalité française, et pour qui le fait d'être devenu artisan ou commerçant est un signe d'intégration dans la communauté nationale. Mais à quelle date s'arrêter, et comment effectuer un tel repérage que la loi n'autorise pas ? On sait seulement que, dans l'agglomération parisienne, 15,7 % des indépendants (artisans, commerçants, entrepreneurs) sont d'origine étrangère, naturalisés ou non.

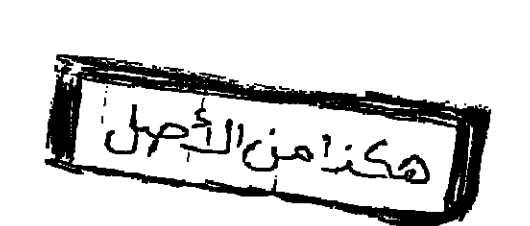
Emancipation et insertion

De toute manière, le développement de ces types d'activités s'explique par un certain nombre de facteurs. Economiquement, d'abord, le recul du salariat et le chômage ont permis l'appel à la sous-traitance ou au travail informel. Les immigrés, comme d'autres, se sont adaptés à ce mouvement, jusques et y compris dans les formes les plus discutables d'emploi, le travail clandestin ou au noir. L'ancienneté de la présence en France, ensuite, a amplifié ce déplacement, la création d'entreprise apparaissant comme un moyen d'émancipation et d'insertion, après des années sous le statut de salarié. Enfin, et à partir de 1984, il devint possible pour les immigrés de s'inscrire au registre des métiers sans pour autant prendre la nationalité française.

Mais, évidemment, l'intégration européenne joue au moins autant, si ce n'est plus, que l'immigration dans cette évolution. Cela se retrouve dans la répartition par nationalités, puisque les Italiens (15 000), les Espagnols (7 000) et les Portugais (5 000), le plus souvent dans le bâtiment et l'artisanat, sont particulièrement bien représentés. Le fort contingent d'Algériens (12 000), qui s'explique historiquement, doit être relativisé par les plus faibles troupes de Marocains et de Tunisiens (3 300, respectivement). Et les Asiatiques, dont on parle tant, figurent dans la catégorie « autres » (10 000), sans pouvoir être distingués.

L'implantation et les secteurs de prédilection sont très caractéristiques. Bien sûr, à 87 %, ces étrangers travaillent dans des communes urbaines, et principalement en région parisienne, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon. Les entrepreneurs sont issus de courants migratoires anciens, avec les Italiens et les Espagnols. Les Maghrébins sont rarement des artisans, davantage des commerçants, et détiennent 3 % des magasins ; 80 % des hôtels-cafés-restaurants tenus par des immigrés le sont par eux. Dans le commerce de détail alimentaire, les étrangers pèsent 9,2 % à Paris, où résident 42 % des commerçants étrangers, 7,2 % à Lille, 6 % à Grenoble et 5,2 % à Marseille. Là aussi, les apparences sont trompeuses : « l'Arabe du coin » reste un phénomène restreint.

A. Le.



Fleurs de béton

Dans les banlieues, la création d'entreprise est un espoir

RUE Cours-Toujours, c'est son nom. Les jeunes chômeurs de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) précisent : *« Cours toujours, t'auras rien. »* Magasins murés, places désertes, immeubles dégradés : en pleine matinée, Chanteloup ressemble à une ville-fantôme. Tout du moins, la cité La Noë, « en bas », séparée du village d'en haut par un no man's land défoncé. C'est la configuration classique des banlieues : pauvreté, chômage endémique, jeunesse déprimée. Après ses accès de fièvre, Chanteloup souffre en silence. Il ne fait pas bon dire qu'on y habite lorsqu'on cherche un travail. Aussi, pour s'en sortir, certains jeunes élaborent des projets, pas toujours réalistes, de création d'entreprise. Pour les aider, l'Agence intercommunale pour le développement de l'emploi compte organiser, en juin prochain, une journée « portes ouvertes » sur ce thème.

Victor Sika, vingt-neuf ans, originaire du Bénin, n'a pas attendu cette initiative. Après un stage AFPA, il a monté, fin 1991, son entreprise de second œuvre bâtiment. Il prospecte sur toute la région, attendant encore son premier contrat. *« Quand j'ai parlé de mon projet à mon entourage, tous m'ont dit que j'étais fou, qu'aucun client ne ferait confiance à un Noir*, explique cet ancien analyste programmeur. *Moi, j'ai de l'espoir, j'aime ce métier. »* Il a distribué ses cartes de visite tout autour de lui. *« Pas un mot d'encouragement, pas un coup de pouce. Mais je me battrai jusqu'à l'épuisement. »*

Tous les créateurs des banlieues ne vivent pas une telle solitude. Les projets sont parfois collectifs, comme celui de trois cafés-concerts où tourneront des groupes, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), Toulouse et Saint-Etienne. Trois sites où des associations de jeunes des quartiers ont déjà organisé ensemble des festivals de musique. *« Nous en avions assez de nous lamenter sur notre sort*, explique Lakdar Kerfi, Maghrébin de trente-deux ans vivant au Val-Fourré, un quartier de Mantes. *Nous voulons un espace à nous qui respire. Il y aura environ quatre emplois par café. Ce n'est pas cela qui sortira les jeunes du chômage, mais l'important est ce qui se passera à l'intérieur : nous ferons venir des gens de différents milieux, des industriels, des fonctionnaires. Nous avons envie de bouger des montagnes. »*

Action tous azimuts

Depuis six mois, Lakdar et ses amis cherchent un local à Mantes et des entreprises mécènes, car ils ne veulent pas de l'étiquette « sociale ». *« Nous ne sommes pas les pompiers de service destinés à pallier les échecs des gestionnaires et des élus. Nous avons envie d'avoir notre chance et de la donner à d'autres jeunes. »*

Comme Lakdar, beaucoup de jeunes des cités visent d'autres horizons que le social, dans lequel, disent-ils, on veut les cantonner. *« Les gens des quartiers qui se prennent en charge, cela fait peur au pouvoir »*, estime Kamel Boumendjel, trente ans, qui vient d'ouvrir, avec Ahjmed Barkat, trente et un ans, une boulangerie à Décines, une cité près de Vaulx-en-Velin. *« Mais les programmes socioculturels, les travailleurs sociaux, c'est un échec ; tout cela produit des délinquants et des assistés. Pourquoi faudrait-il bannir le mot argent ? »* Implantée dans un petit centre commercial, la boulangerie est devenue un lieu de rencontre et de formation pour les *« petits jeunes qui ne trouvent pas de stages parce qu'ils viennent du quartier ou parce qu'ils sont arabes »*. Kamel espère en embaucher un jour. Face au chômage croissant, son objectif est de *« servir d'exemple »*. Déjà, ils ont aidé un ami à monter un commerce de vêtements sur les marchés et en épaulent un autre qui ouvrira une boucherie. *« Beaucoup ont envie de travailler, mais ils sont découragés par la longueur des procédures et l'attitude des banques. Il faut un véritable plan Marshall pour les banlieues. »*

Premier volet de ce plan : le prochain lancement d'un fonds commun de placement à risques, Génération banlieue, par souscription publique, destiné à aider les futurs créateurs des quartiers en difficulté.

Les jeunes femmes beurs de l'association Nahdha, sur la cité des Pâquerettes, à Nanterre, revendiquent, elles aussi, une action tous azimuts. Salon de coiffure, accueil, rencontres islamo-chrétiennes, Nahdha, créée en 1982, compte quatre emplois, dont deux de coiffeuse. Le salon, qui *« s'autofinance »*, a lancé avant l'heure l'aventure de l'entreprise d'insertion – une dizaine de stagiaires par an en préapprentissage mais *« sans les financements »*, souligne Nora Meheni, la trésorière. Nahdha fait partie de ces associations « équilibristes » que décrit Jean-Marie Delarue dans *Banlieues en difficulté : la relégation* (Editions Syros), un rapport commandé par Michel Delebarre, ministre de la ville ; celles que les subventions soutiennent *« à peu près comme la corde soutient le pendu »*, écrit-il.

Dix francs par jour

« Notre principal financement vient du Fonds d'action sociale (FAS), mais de façon très aléatoire, ce qui met en péril la pérennité de l'association, déplore Nora. *Quand va-t-on enfin nous prendre au sérieux ? Nous avons un projet de développement dans le cadre de la ZAC où nous sommes ; nous l'avons présenté au conseil général, au préfet. On ne nous répond rien. Nous avons un rôle à jouer sur la cité. Qu'on ne vienne pas ensuite nous demander pourquoi les banlieues flambent. »*

Favoriser la création d'activités dans les quartiers, c'est le but de l'Opération de détection et d'accompagnement des créateurs d'entreprise (ODACE solidarité), lancée en 1991 à Montpellier. Cinquante entreprises ont été créées mais le plus souvent hors des quartiers qui, trop enclavés, offrent une zone de chalandise insuffisante. Leur réussite est vécue avec fierté et espoir dans la cité d'origine. *« Je retourne souvent dans mon quartier*, confie Oyahid Bouzid, vingt-neuf ans, qui a monté une société de nettoyage en centre-ville. *Les jeunes me posent des questions et aussi pour connaître leurs droits en cas de litiges avec leur patron. La Maison pour tous me demande parfois d'intervenir quand il y a un problème avec un jeune ; c'est mieux que d'appeler la police. »*

Une autre ODACE vient d'être lancée aux Mureaux, ville coupée en deux par la nationale. *« D'un côté il y a les résidences, de l'autre le quart-monde »*, résume Mohamed, vingt-six ans, porteur d'un projet. C'est la première ODACE de la région parisienne qui, compte tenu de la sociologie locale, visera essentiellement les immigrés. *« Beaucoup de monde est au chômage ; nous avons tous besoin de ces futures entreprises »*, explique la municipalité. Parmi les trente-quatre projets, quatre devraient se concrétiser prochainement, dont la boutique de vêtements pour hommes de Mohamed au centre commercial.

Ce dernier avait abandonné ses études en fac pour *« apprendre des choses dans la rue »*. Il a organisé des concerts de musique, connu la galère avant de finir derrière les barreaux. Après cette « rébellion » passive *« contre cette société hypocrite »*, il a senti qu'il n'avait plus le choix. *« Vivre avec 10 francs par jour à vingt-six ans, vous trouvez ça normal ? »* Son pari sera celui d'attirer la clientèle dans le centre commercial, aujourd'hui presque désert. *« Je suis né aux Mureaux, je connais beaucoup de monde. Si les gens ne viennent pas, j'irai leur parler, leur dire qu'on va organiser des fêtes ensemble, je leur donnerai la part de rêve qu'ils cherchent. »*

Francine Aizicovici

Les créateurs maternés

Des structures spécifiques sont à leur disposition

DANS les quartiers à forte immigration, des structures d'appui à la création d'entreprises se mettent en place depuis quelques années. Elles accueillent un fort pourcentage d'immigrés ou de Français d'origine étrangère, que les chefs de projet DSQ (développement social des quartiers) orientent vers des associations comme la Fondation F3CI (Fondation pour la cohabitation des communautés et la coopération internationale), qui s'est créée à Marseille en 1985 et qui a aujourd'hui une délégation en Ile-de-France.

Subventionnée à 70-80 % par les pouvoirs publics, F3CI a une « clientèle » constituée à 84 % d'immigrés. Depuis 1986, elle a soutenu la création de plus de 340 entreprises. *« Nous les aidons à découvrir leurs marchés ; nous analysons avec eux leurs projets d'un point de vue commercial. Parallèlement, ils suivent des stages, des formations relativement courtes dans lesquelles ils éprouvent les grandes règles de gestion. Et puis on les aide à monter leurs dossiers financiers. S'ils le souhaitent, nous envoyons ces dossiers à des banques « amies ». Sinon, nous les accompagnons dans leurs démarches »*, indique Bernard Cazals, le délégué Ile-de-France.

D'autres organismes sont susceptibles d'apporter un soutien aux créateurs d'entreprise. C'est le cas de l'association PIVOD, qui aide les demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise à remplir leurs dossiers afin de décrocher le petit pécule auquel a droit tout chômeur susceptible de présenter un dossier bien ficelé, ou de l'association Entreprendre en France, qui cautionne des projets de création d'entreprises à hauteur de 160 000 francs.

Depuis 1988, elle a ainsi participé à l'accouchement de 70 à 80 projets. Au-delà de la création d'entreprises, certaines associations tentent de proposer un suivi aux chefs d'entreprise néophytes, *« sans beaucoup de succès »*, estime Michel Garcin, responsable de l'association RDE (Réseau pour le développement de l'entreprise). Car, une fois lancés, beaucoup d'entrepreneurs n'aiment pas qu'on vienne mettre le nez dans leurs affaires.

Parrainage

Ainsi, les créateurs d'entreprise aidés par Entreprendre en France sont censés donner à l'association l'état de leurs comptes deux fois par an. Bien peu le font. Chez F3CI, *« on propose un suivi, mais on ne l'impose pas*, indique Bernard Cazals. *Les adhérents peuvent bénéficier de conseils juridiques à des prix compétitifs »*. Plus proche du marché classique, des cabinets de conseils montés par des immigrés pour des immigrés se sont constitués ces dernières années. *« Il est plus facile pour les étrangers d'expliquer leurs problèmes dans leur langue »*, souligne la gérante d'un cabinet d'origine portugaise, qui assure aujourd'hui une gestion de quelque 130 entreprises du bâtiment créées par des Portugais.

« Pour pérenniser ces entreprises, nous pensons que la meilleure solution est d'encourager les opérations de parrainage, indique Michel Garcin. *Ce parrainage peut prendre des formes multiples. Il peut aller du simple conseil au soutien financier et à la prise de participation en passant par le prêt de matériel. Mais ce genre d'opération n'est valable que si chacun y trouve son avantage. »*

Le parrainage n'est pas un concept nouveau. Un certain nombre de chambres de commerce l'encouragent. Cependant, constate François Lepercq, chargé de mission à RDE, les opérations ne concernent que très rarement des créateurs d'entreprise immigrés. C'est pourquoi RDE tente actuellement de mettre en place un réseau de parrainage constitué d'*« entrepreneurs entre deux mondes »*, immigrés ou d'origine immigrée. *« Ils sont plus réceptifs à ce type d'actions »*, constate François Lepercq. Ainsi, le docteur Mohamed Berrehail, président de Synergial, association de chefs d'entreprise et de cadres algériens, se déclare tout à fait intéressé par ce genre d'opérations, tandis que, côté français, la démarche a rencontré la compréhension du Centre des jeunes dirigeants.

Catherine Leroy

Les marchands de main-d'œuvre

Les infractions viennent de partout

UN ressortissant portugais plaçant illégalement une centaine de ses compatriotes dans des exploitations agricoles du Vaucluse. Deux Turcs écroués pour avoir mis sur pied une filière d'immigration clandestine destinée à une entreprise d'abattage de l'Allier. Seize Asiatiques surpris dans un camion à Charleville-Mézières, permettant l'arrestation de gérants d'ateliers de confection à Paris et Roubaix. Autant de faits divers qui rappellent que certains étrangers ne sont pas les derniers à exploiter leurs compatriotes et à se transformer en employeurs de main-d'œuvre clandestine.

Qui sont ces immigrés qui n'hésitent pas à se muer en négriers ? Combien sont-ils officiellement ? Il est impossible de le savoir, car la Commission nationale de l'informatique et des libertés interdit de comptabiliser par nationalités les auteurs de délits constatés.

Seule information officielle : en 1990, plus de 11 000 infractions ont été constatées dans cette nébuleuse que constitue le travail clandestin. Parmi celles-ci, près de 5 000 relèvent du travail clandestin *stricto sensu*, c'est-à-dire de l'exercice d'une activité sans déclaration fiscale ou sociale ou de dissimulation de salariés. Bien entendu, ces infractions peuvent avoir été commises par des Français ou par des étrangers. Par ailleurs, près de 4 000 infractions d'emploi d'étrangers sans titre ont été commises, ainsi que plus de 750 infractions de marchandage et prêt de main-d'œuvre.

Malgré l'imprécision des statistiques, et avec toute la prudence qui s'impose, certains responsables estiment possible de dresser – de façon empirique – un tableau des activités illégales commises dans certains secteurs professionnels par des employeurs étrangers.

Dans le secteur du BTP, où les infractions sont les plus nombreuses, toutes les formes d'irrégularités existent. Un certain nombre d'employeurs étrangers, portugais ou maghrébins, dans le Sud-Est, auraient créé des entreprises sans les immatriculer au registre du commerce, et en dissimulant la main-d'œuvre à laquelle ils recourent. Les Français sont en partie responsables, puisque ces entreprises sous-traitantes travaillent pour des maîtres d'ouvrage français.

Village d'origine

Dans l'agriculture, très peu d'employeurs sont étrangers, mais de nombreux salariés le sont. On pense donc que des intermédiaires le sont également. On raconte que certains Portugais recrutent dans leur village d'origine en demandant à leurs compatriotes de leur fournir une pièce d'identité. De retour en France, ils présentent ces papiers qui font office de curriculum vitae aux agriculteurs, qui peuvent alors faire leur choix. Seul le forestage constitue un cas spécifique, puisque de nombreux étrangers, hier des Portugais, aujourd'hui des Turcs, créent leur entreprise tout à fait légalement et font appel à de la main-d'œuvre irrégulière, et donc bon marché. Principaux départements concernés : l'Eure-et-Loir, la Haute-Vienne, la Creuse, les Vosges et le Bas-Rhin.

Dans le petit commerce, *« on ne peut pas dire qu'ils ne fonctionnent qu'avec des clandestins »*, commente pudiquement un responsable, qui cite les inévitables *« cousins de passage »* qui, comme par hasard, donnent un coup de main tout à fait ponctuel le jour de l'inspection. La filière des restaurants exotiques apparaît plus organisée, puisque plusieurs nationalités s'y côtoient : si le responsable vient d'Extrême-Orient, le cuisinier peut être pakistanais ou indien, et le plongeur africain.

Enfin, dernier secteur où les infractions sont nombreuses : la confection. Mais le gérant est souvent introuvable, et le chef d'atelier sert d'intermédiaire entre son patron et ses compatriotes. Malgré la pénibilité du travail dans ces ateliers, de nombreux clandestins, surtout turcs, y finissent leur misérable « carrière », qui, bien souvent, a débuté dans le forestage et s'est poursuivie dans le BTP.

Si ces différents cas de figure apparaissent relativement fréquents, sonner l'hallali contre les employeurs étrangers serait malvenu, puisque de nombreuses infractions sont en fait commises par des Français. Surtout, il convient de s'interroger sur les causes du travail clandestin, en particulier sur la viabilité économique de certaines activités effectuées par les employeurs étrangers.

Frédéric Lemaître

APPEL A PROJETS
aux organismes de formation

PREPARATION ACTIVE DES JEUNES A LA QUALIFICATION ET A L'EMPLOI

PAQUE

L'ENJEU

Aujourd'hui 100 000 jeunes ne peuvent se qualifier ou accéder à un emploi, parce qu'ils ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, l'expression orale, n'ont aucune expérience professionnelle. Ils courent le risque de rester durablement demandeurs d'emploi. Pour ces jeunes il faut donc concevoir des parcours de formation plus longs, d'autres rythmes et d'autres modes d'apprentissage, une nouvelle approche de la formation.

A cet effet, le Gouvernement a décidé, le 8 janvier 1992, de mettre en place un programme novateur de Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi - PAQUE.

Ce programme constitue une première étape de Crédit Formation Individualisé qui doit leur permettre d'accéder à une qualification avec des chances de succès, ou à un emploi avec des perspectives d'évolution professionnelle.

La réussite de PAQUE est liée à la qualité des engagements pris par tous ceux qui accepteront de concourir à sa réalisation.

Il pourra concerner, en fonction des besoins exprimés, jusqu'à 70 000 jeunes orientés vers ce programme par les Carrefours jeunes.

5 PRINCIPES DIRECTEURS

■ miser sur les motivations et les capacités des jeunes ;
■ généraliser l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes et performantes ;
■ intégrer l'environnement économique, social et professionnel dans le processus de formation ;
■ articuler étroitement l'action et la formation ;
■ responsabiliser directement les organismes de formation par rapport aux résultats du programme.

En contrepartie, l'Etat entend donner des moyens pour permettre la mise en œuvre de ces principes et instaurer un nouveau mode de relation contractuelle avec les organismes de formation.

2 OBJECTIFS

La Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi a pour originalité de lier étroitement deux objectifs habituellement distincts :
■ l'apprentissage et la maîtrise par tous les jeunes des savoirs de base : lire, écrire, compter, raisonner logiquement, communiquer, faire des choix, travailler en équipe, prendre des initiatives...
■ la découverte intensive et active par tous les jeunes de plusieurs métiers, secteurs et situations professionnelles leur permettant de faire un choix professionnel et de s'orienter en connaissance de cause vers la préparation d'une qualification ou la recherche ciblée d'un emploi.

La liaison de ces deux éléments est déterminante pour la motivation des jeunes et l'efficacité du programme.

2 INDICATEURS DE REUSSITE

A l'issue de PAQUE, le jeune devra être en mesure :
■ soit d'accéder à une formation qualifiante, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de qualification, ou à défaut dans le cadre d'une formation alternée sous statut de stagiaire de la formation professionnelle ;
■ soit d'accéder durablement à l'emploi, en maîtrisant les savoirs de base qui lui permettront d'évoluer professionnellement et d'acquérir ultérieurement une qualification.

CANDIDATURE

Les organismes pourront faire des réponses individuelles ou groupées. Les projets présentés en partenariat seront privilégiés.

Le cahier des charges de cet appel à projets sera adressé directement aux organismes de formation. Ceux qui ne l'auront pas reçu pourront l'obtenir à la Préfecture de région (Délégation régionale à la Formation Professionelle) ou en téléphonant au :
16 (1) 48 56 27 47.

Date limite de dépôt de candidature : 3 avril 1992.



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

TRIBUNE

Pour une glasnost et une perestroïka de la formation

par Hubert Bouchet

MISE à toutes les sauces, la formation doit à la fois aider les jeunes en difficulté, sauver les entreprises, redonner place aux chômeurs... Il n'est pas un discours qui ne compte plusieurs fois le mot de formation placé en leitmotiv comme dans les refrains des chansons dont on ne retient pas les paroles.

Est-ce à dire que la cause est entendue ? Pas si sûr à l'observation de l'envers du décor. Le terme de formation est de ceux qui autorisent le consensus mou. Celui-ci recouvre des réalités que personne ne prend la peine d'inventorier en détail parce qu'il serait irrévérencieux de le faire si tant est qu'on le sache et veuille. Dès lors, chacun investit le mot à sa manière. Chaque partenaire se défausse par l'incantation ou par l'addition de nouveaux moyens inscrits au chapitre des dépenses courantes de la collectivité ou de l'entreprise. L'incapacité à calculer le retour de l'argent engagé est la raison « scientifique » de l'opposition des entreprises à inscrire les dépenses de formation en investissement dans leurs documents comptables. Faisant dès lors partie des frais généraux, elles subissent naturellement les aléas de ces derniers, toujours *exposés aux vents de la conjoncture. Les prévi*sions 1992, qui tablent sur un abaissement des dépenses de formation des entreprises, sont la conséquence directe de cette situation comme le sont les disparités entre entreprises et secteurs.

Où est l'égalité républicaine dans tout cela ?

Discours et pratique divergent sans pareil. Les premiers affichent pêle-mêle la nécessité absolue de la formation, son caractère préventif, l'obligation d'en faire le pain quotidien de chaque salarié, la voie royale du salut profes*sionnel... Du côté de la pratique, tout le* monde s'y perd.

Les variations conjoncturelles dans l'empleur des moyens contrarient l'idée que la formation est un droit. Dès lors participer à un stage peut apparaître comme le résultat d'une décision *arbitraire et du bon vouloir de l'establishment.* Par ailleurs, le caractère immatériel et furtif de tout ce qui est afférent à la formation ajoute à la difficulté. A tout ce système manque l'essentiel : la transparence.

C'est pour cela que glasnost et perestroïka s'imposent. Pour ce faire, il convient de sortir de la logique des lois de 1971 et de franchir une étape nouvelle par la clarification des enjeux et des rôles.

Sur les enjeux, la cause productiviste ravage. Il n'est désormais de formation que pour la compétitivité au détriment du concours de *l'instruction à l'épanouissement désintéressé de* l'individu. Comme toujours, le balancier est allé trop loin et jusqu'à laisser croire que la culture ne serait qu'un surcroît de la compétence. Les attaques contre le service public de l'éducation, parfois littéralement traîné dans la boue, procèdent de cette dérive du balancier. Ne devine-t-on pas au vu de certains comportements, notamment patronaux, que d'aucuns ne refuseraient pas d'acquérir l'édifice public d'instruction contre le « franc symbolique ». Or il faut dire et répéter que l'entreprise est le lieu de déploiement d'intérêts particuliers. Sa contribution à la formation ne peut être monopolistique au nom de l'intérêt général, dont l'essentiel découle.

SUR les rôles, et notamment ceux des partenaires, le dispositif général est en orbite quasi exclusive des employeurs. *Leur inscrip*tion aux frais généraux place les dépenses de formation dans l'ordre conjoncturel. L'obligation légale ne change rien à ce fait dès lors que les entreprises sont le plus souvent au-dessus du 1,4 % obligatoire. Le principe « Qui paie *commande » s'applique et les entreprises font* ce qu'elles veulent moyennant « consultation »... On sait ce que cela veut dire !

Glasnost et perestroïka doivent installer la question de la formation professionnelle continue dans l'ordre structurel. Pour nécessaire *quelle soit, la migration des dépenses vers le* chapitre investissement des documents comptables n'est pas une condition suffisante à l'évolution.

Il faut plus et dépasser le cadre de la loi de 1971 pour placer la question de la formation *dans une logique de salaire différé, à l'instar de* ce qui a cours en matière de retraite complémentaire, de protection sociale, de participation au logement... Ce faisant, on fera progresser l'idée de la prévention et du caractère éminemment stratégique de sa formation pour chacun. Par ailleurs, la continuité s'installera dans le système grâce à des moyens mis à l'abri de la conjoncture. Sur ce dernier point, au plus creux de la crise, il ne vint à l'idée de personne de revenir sur la contribution des entreprises au financement des éléments du salaire différé.

*Il doit en être de même pour la formation, qui, dans l'ordre de la compétence, est d'im*portance comparable, sinon supérieure, à ce que sont les éléments actuels du salaire différé pour ce que celui-ci recouvre.

ALLER dans cette direction permettra aux discours et aux actes d'être en cohérence. Cela inscrira la formation au rang des nécessités structurelles en place première des stratégies. Quant aux salariés, ils recouvreront la souveraineté, temporairement externalisée, sur un bien précieux entre tous : leur intelligence, toujours en devenir. C'est leur bien, pas celui des entreprises ou de quiconque.

Il leur revient d'en prendre individuellement et collectivement soin. L'entreprise, aujourd'hui prééminente, poursuit ses objectifs particuliers. Elle serait usurpatrice si d'aventure elle prétendait sortir de cette épure.

Plus généralement, l'avancée résultant de la proposition esquissée donnera du « bon » grain à moudre aux syndicats. La situation actuelle, où ils n'ont pas la vision claire ni les coudées franches, *entrave leur action naturelle de* défense des intérêts matériels et moraux des salariés.

A y bien regarder, le pari d'inscrire la formation professionnelle continue dans l'ordre du salaire différé est comparable à celui qui fut *pris hier pour dénier à l'entreprise le droit de* disposer de la « personne » de ses salariés. On naissait, vivait et mourait Michelin... Aujourd'hui, on se forme encore Michelin, Aérospatiale ou Bouygues. Cela doit cesser. Il en va de la dignité et de la liberté par la souveraineté éclairée de chacun.

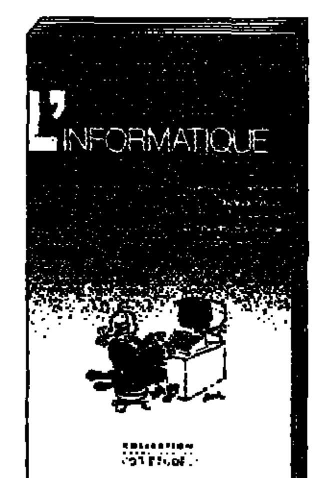
▶ Hubert Bouchet est secrétaire général de l'UCI (Union des cadres et ingénieurs de la CGT-Force ouvrière).

Le Monde EDITIONS

VILLES D'EXIL
& AUTRES NOUVELLES
PRIX DU JEUNE ECRIVAIN 1990
Préface de Georges-Olivier Chateaureynaud
Premiers écrits
(rigueur de style)
d'adolescence
(écriture maîtrisée)
et de jeunesse
(émotion garantie)
Le jury composé d'écrivains et de critiques littéraires en est encore étonné.
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Le Monde EDITIONS

LE GUIDE DE VOS ÉTUDES JUSQU'À BAC + ... x



De plus en plus, les études, notamment universitaires, se professionnalisent, les guides aussi...
Sous la direction de Frédéric Gaussen, la collection "Vos études" met à la disposition de tous le savoir accumulé des spécialistes du *Monde*.
Déjà parus :
La gestion
L'informatique
EN VENTE EN LIBRAIRIE

ÉCHOS

L'organisation du travail en Europe

■ Sur le thème « Compétitivité, organisation du travail et place des salariés : les grandes tendances en Europe », l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) organise, les 2 et 3 avril au Palais des congrès, à Paris, une rencontre internationale. Plus de trois cents personnes participeront à ces journées, inaugurées par Martine Aubry, ministre du travail. De nombreux dirigeants d'entreprises françaises ou étrangères doivent intervenir, dont Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, Michel Praderie, secrétaire général de Renault, Antoine Riboud, président de BSN, et le docteur Paulo Gasca, directeur des affaires sociales de Fiat-auto. Ils pourront débattre avec des responsables syndicaux, dont Marc Blondel, secrétaire général de FO, Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, et Paul Marchelli, président de la CFE-CGC. De nombreux experts, consultants et chercheurs apporteront leurs témoignages et feront part des expérimentations, notamment dans le secteur de l'automobile.

▶ ANACT (Evelyne Polzhuber), 7, boulevard Romain-Rolland, 92128 Montrouge. Tél. : 16 (1) 42-31-40-60.

« Voir et vivre l'entreprise » au Creusot

■ Du 7 au 9 avril, aura lieu, au Creusot, le 5e festival Voir et vivre l'entreprise. Ces rencontres européennes de la *communication interne, qui se* tiendront au château de la Verrerie, se dérouleront autour de trois thèmes majeurs : « la prévention sécurité », « la formation » et « l'information ». *Un festival vidéo est prévu,* avec cent films retenus pour la compétition, et un jury composé de professionnels et de responsables de société décernera un prix au meilleur document sélectionné dans chaque catégorie. Des rencontres, des débats et des tables rondes seront animés par des personnalités du monde de l'entreprise.

Ce festival est le rendez-vous des chefs d'entreprise, des responsables des ressources humaines, de la formation et de la communication, en particulier. Plusieurs partenaires sont associés à ces journées, dont l'ANDCP, le CNPF, l'INA et la Cité de La Villette.

▶ Voir et vivre l'entreprise, 24, rue Sainte-Barbe, BP 121, 71203 Le Creusot Cedex. Tél. : 85-80-84-85.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements : 46-62-74-43

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE. Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : mars. Durée : 6/9 mois. Ind. : SMIC + prime. Profil : bac + 4, université de gestion, école de commerce. Mission : travaux statistiques, suivi de marchés financiers, assistance à la préparation de réunions publiques (analystes, actionnaires). 11923

Lieu : Blanc-Mesnil. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école supérieure de commerce, option gestion ou finance. Mission : préparation de budgets commerciaux, analyse et suivi des réalisations. 11920

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : gestion comptable d'une agence d'intérim (formation assurée). 11918.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 620 F base mensuel. Profil : bac + 3-4, finance, Macintosh souhaité. Mission : saisie de données financières. 11917.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris/R.P. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 2, DECF ou BTS. Mission : suivi de comptabilité, budgets prévisionnels. 12767.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703

PERSONNEL

Lieu : Evry/R.P. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 30 % SMIC. profil : bac + 1. Mission : assistant au sein d'une agence d'intérim (commercial, recrutement, gestion). 13717.

Lieu : Levallois-Perret. Date : mars. Durée : 3-4 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 5. DESS en cours ou complet, ISG, droit social. Mission : participer à la réalisation du bilan social. 13713.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 680 F. Profil : bac + 3. Ecole de commerce ou équivalent. Mission : étude de marché sur segment nouveau, positionnement de produit. 14387.

Lieu : Nantes. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : fixe + commission. Profil : bac + 3-4, marketing, école de commerce, psychologie souhaitée, connaissances informatiques : hard et système DOS. Mission : prospection, phoning, suivi de clientèle et présentation de produits éducatifs et rééducatifs assistés par ordinateurs et méthodologie psychopédagogique pour personnes handicapées. 14385.

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, TTX + Macintosh. Mission : attachés commerciaux, tenue à jour d'un fichier commercial, prospection téléphonique pour questionnaire. 14384.

VENTE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac, école de vente, anglais. Mission : vente de travaux photo et communication avec les entreprises clientes. 16294.

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind. : frais de déplacement, repas, % sur ventes. Profil : bac + 2, BTS force de vente. Mission : vente par téléphone, clientèle référencée, commercialisation. 16293.

Lieu : Paris ou R.P. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : SMIC. profil : bac + 2, commerce. Mission : effectuer des missions commerciales au sein du service commercial. 16292.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : à définir. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, commerce, marketing. Mission : commercialisation de services aux entreprises. 16286.

Lieu : Buc (78). Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 2 500 F. intéressement sur CA. Profil : bac + 2, vente + électronique. Mission : prospecter et vendre des transformateurs industriels basse tension auprès d'une clientèle d'installateurs. 16266.

INFORMATIQUE

Lieu : Montrouge. Date : mars. Durée : 4-5 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, ingénieur/mastère réseaux. Mission : étude des équipements actifs 10 base T de marché (acteur, offre), produits de choix, étude technique, économique. 17115.

Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 1-2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac, connaissance du Macintosh. Mission : effectuer le tri et la saisie d'un fichier, mailing, étude après analyse des résultats (formation prévue sur logiciels). 17109.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 9 000 F/mois. Profil : bac + 2, communication et secrétariat. Mission : secrétariat organisationnel, mise en page de documents, rédaction d'articles. 18979.

BIOTECHNOLOGIES

Lieu : Conflans-Ste-Honorine. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. profil : bac F6, 1re expérience de stage. Mission : travailler dans un laboratoire d'analyses et de développement. 21564.

CHIMIE

Lieu : Bagnolet : Date : immédiat. Durée : 3-6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 6, ingénieur en chimie, connaissance en matériaux de construction. Mission : effectuer une étude biographique sur le conditionnement de certains déchets dérivés du béton. 21565.

Lieu : Delft (Hollande). Date : immédiat. Durée : 1 an mini. Ind. 3 000 florins (environ 9 000 F net/mois). Profil : bac + 6-7, doctorat en chimie organique, spectrométrie de masse en géochimie. Mission : travaux de recherche dans le cadre d'un programme franco-hollandais. 21556.

TECHNOLOGIE

Lieu : Asnières. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC + prime. Profil : bac + 5, école d'ingénieurs, connaissance du domaine des fondations spéciales, béton armé et (ou) constructions métalliques. Mission : mission d'un niveau de fin d'études. 22624.

DROIT

Lieu : Amsterdam. Date : juin. Durée : 18 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4-5, droit des affaires, droit des sociétés, anglais indispensable, néerlandais si possible, français langue maternelle. Mission : intervention sur dossiers et clientèle français ou de correspondants externes, travaux théoriques en français (séminaires, publications).

SECRÉTARIAT

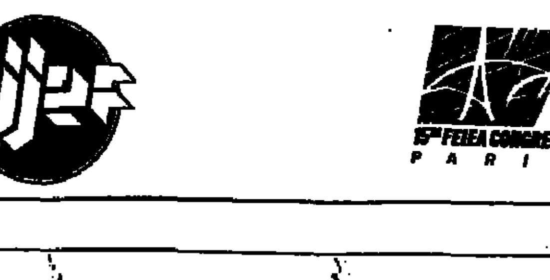
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3-6 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac, connaissance du Macintosh, logiciels Mac Write, Mac Draw si possible. Mission : assistante secrétaire de direction. 24093.

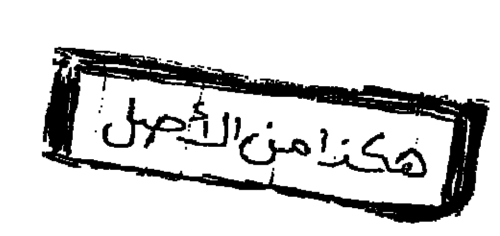
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. 1 500 F . Profil : bac, Pagemaker sur Macintosh. Mission : frappe, modification de brochure de présentation. 24090.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 8 000 F. Profil : bac, frappe en anglais. Mission : secrétaire pour service du personnel. 24065.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 7 000/10 000 F. Profil : bac, parlant 1 à 3 langues, TTX. Mission : étude éducative ou commerciale. 24084.

Sous le patronage
de la Commission des Communautés européennes
l'UJJEF
(Union des journaux et journalistes d'entreprise de France)
vous donne rendez-vous au
CONGRÈS EUROPÉEN DE LA COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE
Les 12, 13 et 14 mars 1992
au CNIT Paris la Defense
Vers une charte européenne déontologique et professionnelle du journaliste d'entreprise.
Renseignements auprès de l'UJJEF au (1) 45-55-05-92
Inscriptions auprès d'Eurostim au (1) 64-80-01-00





Secrétaire Général Financier dans un Département d'Outre-Mer

450.000 FF

SOCIÉTÉ FINANCIERE ET DE SERVICES

Notre société crée la fonction de Secrétaire Général pour assister notre Directeur Général et plus particulièrement assurer la coordination de la politique financière, la mise en place et l'animation d'outils de contrôle, de procédures, d'un progiciel et d'actions de formation s'y rapportant. Il contrôlera et suivra les marchés et les commandes - plus de 150 millions de FF - les assurances et le contentieux. Il procèdera à l'arrêté des comptes et préparera le rapport d'activité. Pour ce poste basé dans une grande ville de l'Outre-Mer français, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la fonction financière, de formation supérieure, avec dix à quinze années réussies à des responsabilités similaires, si possible dans des métiers du logement. Doué de capacité d'analyse et de synthèse pour concevoir, élaborer et décider, de rigueur et de méthode pour organiser et prévoir, il possèdera des qualités d'animateur et de pédagogue, un esprit d'équipe entraînant et une grande adaptabilité à l'environnement d'Outre-Mer pour y avoir vécu et travaillé.
Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions à Paul-Emile TAILLANDIER CONSEIL - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS sous la réf. 6049.



PARIS BORDEAUX TOULOUSE ORLEANS RENNES CARAIBES

DIRECTEUR DES VENTES

500/600.000 F

Région parisienne - Cette filiale d'un groupe multinational spécialisé dans le service et la commercialisation de progiciels dans l'environnement IBM renforce son équipe de direction en recrutant un directeur des ventes. Ce poste, à la fois de réflexion et de terrain, implique d'animer une équipe de 7 personnes tout en assurant personnellement les ventes les plus complexes. Pour réussir dans cette fonction, il est impératif d'avoir une expérience de la vente de progiciels techniques (GPAO ou similaire) et d'avoir déjà encadré une équipe commerciale. Une bonne connaissance du monde IBM est un réel atout. La maîtrise de la langue anglaise, pour toutes les relations avec le groupe, est nécessaire. Ecrire à Philippe LESAGE, en précisant la référence A/F9957M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Notre entreprise, basée en Val-de-Loire, filiale d'un puissant groupe industriel, est leader mondial sur son marché (280 personnes, CA : 150 MF dont 75 % export). Elle recherche son

Directeur commercial
Marchés internationaux

Vous serez chargé d'entretenir les bonnes relations que nous avons développées avec des grands groupes spécialisés dans les biens d'équipement manufacturés (principalement aux USA et en Europe), de détecter et de concrétiser de nouveaux marchés.
Vous encadrez des équipes commerciales (sédentaires) et techniques (BE/Labo) expérimentées ; avec le concours de nos agents locaux, vous assurez ainsi le lien avec nos clients pour le développement et la commercialisation de nos produits.
De formation supérieure technique (ingénieur A & M ou équivalent), vous avez une expérience d'au moins 10 ans dans la vente de produits ou de services techniques et souhaitez résolument orienter votre carrière vers l'international (bien sûr vous parlez couramment anglais, peut-être des langues latines). Garant de notre image de spécialiste mondial sur notre marché, vous êtes un homme de rigueur et de communication, prêt à vous investir fortement dans un poste qui requiert de nombreux déplacements, le sens du service et le goût de l'excellence.
Oui, nous sommes exigeants mais nous saurons reconnaître votre valeur...
Merci d'adresser votre dossier (**lettre de motivation et CV**), sous réf. MO/0327, à notre conseil P.G. Consultants, Centre d'Affaires du Lac de Maine, Immeuble Hermès, 49000 Angers.



ANGERS-BORDEAUX-NANTES-PARIS-RENNES-TOULOUSE-TOURS

DIRECTEUR GENERAL

Un fabricant international de composants mécaniques recherche le directeur général de sa filiale française. Ce dirigeant sera entièrement responsable de son centre de profits ; sa principale mission sera d'assumer le développement des ventes auprès des industries de transformation et notamment de l'industrie automobile. Agé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, grande école de commerce...), vous possédez une expérience de plusieurs années dans la vente de pièces entrant dans le montage de produits fabriqués industriellement. Vous avez déjà animé une équipe et, outre vos compétences commerciales, vous disposez de bonnes aptitudes de gestionnaire. La pratique courante de l'anglais est absolument indispensable. Le poste est basé en région parisienne. Ecrire à J. MOLLER, en précisant la référence A/F9965M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



17 500 personnes dans le monde, 12 filiales françaises, 37 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile, des produits et services caractérisés par une technologie avancée.

SOFRANCE est spécialisée dans l'étude et la fabrication de filtres et systèmes de filtration de haute technologie pour des applications spatiales, aéronautiques et défense.
Notre objectif : de n° 1 français, devenir le n° 1 européen.
Notre besoin : le patron de notre équipe commerciale pour développer nos parts de marché.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Aéronautique - Armement

En prise directe avec le Directeur Général, et en parfaite harmonie avec la stratégie et les objectifs de l'entreprise, vous aurez à • **élaborer** la politique commerciale en intégrant les différentes données marketing, et la faire vivre en consolidant nos parts de marché tant en France qu'à l'export • **animer, dynamiser et contrôler** la force de vente • **contribuer** à l'amélioration des marges de la société.
Vous avez au moins 35 ans, êtes **Ingénieur** de formation ou diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce**, et justifiez d'une expérience réussie de la fonction en milieu **aéronautique et armement**. Votre goût pour la vente et la négociation, votre dynamisme, vos qualités de **meneur d'hommes** et votre **bilinguisme en anglais** vous incitent à relever ce challenge.
Vous serez à 30 % de votre temps en déplacement.
Ce poste est à pourvoir dans **la région de LIMOGES**.
Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traitera confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle** sous référence **9207**, au 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. (1) 42.89.10.25.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

GERER LA FILIALE FRANÇAISE
Equipementiers automobile

Paris - Notre client est la filiale française d'un groupe britannique diversifié, regroupant une quinzaine de sociétés et réalisant un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs. Plus de la moitié des ventes s'adresse au marché automobile et à ses équipementiers. La large gamme de produits inclut des instruments de mesure, de contrôle des fluides et du gaz, des pièces de fonderie, des pièces en plastique, des services en engineering... Nous recherchons le successeur du gérant actuel. Son rôle sera de détecter et d'évaluer des opportunités sur les marchés français, d'établir les liens entre les sociétés productrices en Angleterre et les clients potentiels, ainsi que d'optimiser le réseau des ventes indirectes en France. Pour ceci, il animera une équipe sur la région parisienne et pourra s'appuyer sur l'excellente qualité du support technique anglais afin d'assurer la croissance de la filiale. Ce challenge s'adresse à un professionnel, ingénieur de formation, justifiant d'une expérience d'au moins dix ans dans la vente au secteur automobile. Connaissant le rôle d'intermédiaire marketing dans un environnement international, le candidat devra faire preuve d'une grande capacité à négocier à haut niveau et à influer sur le long terme. L'anglais courant, écrit et parlé, est indispensable. Le salaire reflète l'importance du poste et tient compte de l'expérience du candidat. Une voiture de fonction est fournie. Ecrire à J. MOLLER, en précisant la référence A/F9964M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Dirigeants

FICHET

Leader européen de la sécurité, 4000 personnes dont 2300 en France recherche un

RESPONSABLE CENTRE DE PROFITS

VENTE ET TRAVAUX - HABITAT PRIVE

Cette unité commercialise et installe des produits de sécurité contre l'effraction. Ses clients sont les promoteurs immobiliers ou les entreprises générales. Son action s'étend sur l'ensemble de la France à travers un réseau d'agences.

Pour ce poste, nous recherchons un candidat diplômé d'une école d'ingénieurs ou de gestion, ayant environ 10 ans de vie professionnelle lui ayant donné une bonne expérience de la gestion et de l'animation d'équipes et, également si possible, une bonne connaissance du milieu de l'immobilier ou du bâtiment.

Il participera à l'élaboration des stratégies de développement et travaillera en étroite collaboration avec les services marketing, recherche développement, production du Groupe.

Gestionnaire affirmé, excellent animateur et organisateur, il intégrera une entreprise dont le management favorise la prise de responsabilités et qui a une renommée, des produits, des ambitions qui lui permettront d'y développer sa carrière.

Poste à VELIZY.

Ecrire sous réf. 10 A 2360 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

NORMANDIE — INDUSTRIE DES MATIERES PLASTIQUES

GENERAL MANAGER

PME très moderne, implantée dans un cadre agréable, nous sommes avec 40 personnes la filiale *française d'une importante firme internationale*, CA 30 Mds FF.

Spécialisée dans l'injection de matières plastiques, nous fabriquons des produits grand-public qui sont largement destinés à l'exportation. Notre technologie est très automatisée et nous travaillons en flux continu.

Intégré dans la politique du groupe et Directeur opérationnel du site, vous aurez à superviser les différentes fonctions de l'entreprise.

Impliqué dans toutes ses dimensions : production, gestion, commercial...
Vous coordonnerez l'activité de vos différents services et en assurerez l'animation. A l'international, vous devrez plus particulièrement prendre en charge les relations avec nos distributeurs basés en Allemagne, Autriche, Italie et Grande-Bretagne.

Vous êtes Ingénieur généraliste et vous possédez une bonne expérience du management de terrain. Nous vous offrons de participer à un projet d'envergure, dans un contexte de responsabilité globale.

Your English is fluent...

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous la référence NE/4090.01 à notre Société Conseil. Confidentialité assurée.

JMLP
JMLP Consultants Sa ACTIS TECHNOPOLE
12 rue du Col Rémy 14000 CAEN Tél (16) 31 43 67 67

BÂTISSEZ VOTRE AVENIR...

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

STRASBOURG

Entreprise spécialisée du Bâtiment, leader sur le marché Français, nous sommes renommés pour la qualité de nos services. Notre croissance se fonde sur une stratégie claire, des performances industrielles et le dynamisme de nos équipes commerciales. Nous recherchons l'Adjoint de notre Directeur Général.

A 35-40 ans, vous avez une formation grande école d'ingénieur et au minimum 10 années d'expérience impliquant animation d'équipe, gestion, développement commercial, production. La réussite à ce poste nécessite une bonne connaissance de l'Industrie du Bâtiment et cette mission vous apporte l'occasion de donner la pleine mesure à vos compétences de chef d'entreprise, gestionnaire, communicateur et réalisateur. La pratique de l'anglais et de l'allemand est demandée.

Ecrivez en précisant *la référence* n° 4912/M à Managing 40, rue du Tivoli - 67000 Strasbourg, qui vous assure une totale discrétion.

METZ
MULHOUSE
MANAGING
STRASBOURG

MEDIAPA

Le Monde des Ressources Humaines

Ingénieur, les Ressources Humaines vous intéressent !

Rattaché(e) au Directeur des Ressources Humaines de notre Groupe (plus de 10.000 personnes, plus de 10 Mds de Francs de CA), qui s'est imposé en France et à l'étranger sur des marchés de haute technologie, nous vous proposons un challenge pour donner une nouvelle dimension à votre expertise.

Votre intervention, dans un environnement de qualité, vous conduira à concevoir et à mettre en œuvre les principaux outils de gestion des Ressources Humaines, et en particulier des outils quantitatifs et statistiques informatisés, dédiés à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (évaluation des emplois, tableaux de compétences, outils d'évaluation des performances,...).

A 28-32 ans environ, ingénieur diplômé(e) ayant une première expérience dans le domaine, vous êtes fortement motivé(e) par la fonction Ressources Humaines. Vous avez une réelle aisance à communiquer et une pratique des contacts à haut niveau qui vous permettront de réussir dans le poste et d'évoluer au sein du Groupe.

Anglais impératif. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 92/27/C à notre Conseil SWITCH - 40 rue Amelot - 75011 Paris - qui le traitera en toute confidentialité.

SWITCH

De la vente au conseil opérationnel

EGOR CARRIERES COMMERCIALES est le département du Groupe EGOR spécialisé dans la recherche et la sélection des professionnels de la vente, du marketing et de la distribution.
Nous occupons une position enviée sur un marché très concurrentiel et nous souhaitons progresser encore par la création de deux postes de

CONSULTANTS

Après plusieurs années de vente de services ou de biens d'équipements aux entreprises, vous aurez la responsabilité de créer un portefeuille de clientèle et de mener des missions de recrutement de commerciaux.
Réf M 19/2700 DA

Fort d'une expérience réussie de vente à la grande distribution, vous aurez en charge le développement d'une clientèle dans le secteur des produits de grande consommation et la réussite des missions qui vous seront confiées.
Réf M 19/2700 DB

De formation supérieure, âgé d'environ 30 ans, votre engagement personnel et votre capacité de travail vous permettront d'exercer une profession motivante dans l'un des premiers groupes de conseil européen.
Nous pouvons proposer à un candidat mobile la même opportunité au sein de notre délégation régionale de Rennes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR CARRIERES COMMERCIALES
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.56.01.44

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Consultant Senior H/F

Filiale d'un grand groupe international, conseil en recherche de cadres par approche directe et annonces, basé à Paris 16ème.

Intégré dans une petite structure, il sera chargé :
- de prendre en charge des missions complètes très variées et de haut niveau
- de fidéliser la clientèle et développer le chiffre d'affaires.

Agé de 30-35 ans, de formation supérieure, vous possédez 10 ans d'expérience dans le recrutement, de préférence en cabinet.
Vous êtes reconnu pour votre professionnalisme, votre sens développé du service et de la qualité.

Pour un premier contact, merci d'adresser CV, lettre manuscrite et salaire actuel, sous référence 5125 LM à SOURCES, 108 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

هكذا من الأصل

Gestion et des Finances

Filiale française (140 personnes, 300 millions de francs de CA) d'un important Groupe international alimentaire, nous produisons des jus de fruit que nous distribuons sur la France et l'Europe du Sud.

Responsable administratif et financier

comptabilité anglo-saxonne

Rattaché au Directeur Général et en relation fonctionnelle avec le Directeur Administratif et Financier de la division Européenne, basé en Belgique, vous exercerez une fonction élargie et animerez une équipe de 18 collaborateurs.

Vous mettrez en place les outils de mesure de nos performances (budget, reporting, analyse financière de la rentabilité et des investissements, tableaux de bord industriels, coût de revient, stock...) et participerez à l'implantation du nouveau système d'information.

ESC, maîtrise de gestion, DECS, vous avez un minimum de 3 ans d'expérience de management, de comptabilité anglo-saxonne en milieu industriel.

Anglais indispensable. Poste basé en Bourgogne.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre) sous la référence M/10122/A à notre Conseil B, avenue Delcassé 75008 PARIS.



RECRUTEMENT

CURRICULUM

Banque Internationale de grande renommée recherche un

Fixed Income Salesman

Londres

Intégré dans une équipe de vendeurs, vous aurez la responsabilité de commercialiser une large palette de Produits Obligataires Multi-Devises et leurs dérivés, auprès d'une clientèle d'Institutionnels Français.

Vous avez entre 26/35 ans, de formation supérieure et possédez une expérience de trois ans minimum en tant que vendeur vers une clientèle institutionnelle. A cette expérience de vendeur s'ajoute une bonne connaissance des produits obligataires et de leurs dérivés (optionnels et futurs ; taux, devises et indices), ainsi que des besoins de la clientèle.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Contacter **Jan B. Weis** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page City** 10, rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous référence JW7841MO.

MP

Michael Page City

Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

UCB PHARMA FRANCE SA

FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES EUROPÉENS

(400 PERSONNES ET 500 MILLIONS DE CA) RECHERCHE SON

Contrôleur de gestion

H/F

Rattaché au Directeur Financier et Administratif, il sera chargé :

- d'élaborer et animer le processus budgétaire,
- d'assurer le reporting des filiales à la société mère,
- de poursuivre l'harmonisation des procédures de gestion aux normes du groupe,
- de réaliser l'analyse des résultats par rapport aux prévisions à court et moyen terme,
- de participer à l'amélioration d'une gestion en coûts standards au niveau du site industriel,
- d'assurer le suivi des tableaux de bord et d'optimiser les outils de gestion en proposant des mesures correctives.

De formation supérieure en gestion (type ESC, Dauphine...), le candidat aura acquis une solide expérience en milieu industriel et/ou en cabinet d'audit.

Bilingue français/anglais (parlé, lu, écrit couramment). Outre vos qualités relationnelles, vous avez la maîtrise des outils informatiques.



Envoyez vos lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel - UCB PHARMA FRANCE SA, 21 rue de Neuilly, 92003 Nanterre.

MEDIA-SYSTEM



Banque à vocation régionale du Groupe CIC, notre implantation s'étend sur 75 points de vente en région Centre et Centre Ouest. Et sur 10 départements, 950 personnes participent à l'image de qualité et de service qu'attendent nos clients. Pour accompagner notre développement, nous recherchons à Blois un :

Conseiller en Gestion de Patrimoine

La trentaine, de formation supérieure ou ITB, vous possédez déjà une bonne expérience du marché des particuliers. Excellent technicien, bon relationnel et commercial, vous savez entretenir et développer une clientèle de très haut niveau.

Chargé d'Organisation

De formation supérieure, commerce ou ingénieur, vous êtes débutant ou doté d'une première expérience.

Intégré dans une équipe, vous conduisez ou participez à des projets d'organisation et d'automatisation.

Fortement motivé, de tempérament créatif, vous possédez le sens de l'analyse, de la synthèse et de la communication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre, CV, photo à la BRO - Gestion Prévisionnelle de l'Emploi - DCRH - Rue Louis-Joseph-Philippe - BP 49 - 41003 BLOIS Cedex.



Carré Turenne

---

36 15 LM

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

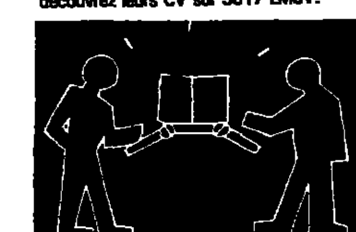
36 17 LM CV

LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique *du Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



---

chef de la division des finances

H/F

L'EUROPE LES HOMMES ET L'ESPACE

L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE (ESA) RECHERCHE UN CHEF DE LA DIVISION DES FINANCES POUR SON CENTRE EUROPÉEN D'OPÉRATIONS (ESOC) INSTALLÉ À DARMSTADT (ALLEMAGNE).

Le candidat retenu sera chargé de coordonner l'ensemble des questions financières et budgétaires de l'ESOC conformément au règlement financier de l'Agence. Il sera notamment chargé de la préparation et de l'exécution du budget annuel, du paiement des factures, créances, etc., et de la comptabilisation de toutes les opérations financières ainsi que du contrôle des coûts et du contrôle de l'inventaire.

Les candidats doivent avoir une solide expérience, acquise de préférence dans un cadre international, de la gestion financière d'un établissement scientifique ou technique. Un diplôme universitaire d'économie et (ou) d'administration des affaires ainsi que la connaissance des applications de l'informatique aux questions financières sont également exigés.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais ou du français ainsi qu'une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues.

Les conditions d'emploi sont celles des organisations internationales et comprennent indemnité d'expatriation, prestations familiales, régime de sécurité sociale et de pension. Les frais d'installation seront remboursés.

Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français au Chef du Personnel de l'ESOC, Robert-Bosch-Strasse 5 - 6100 DARMSTADT (Allemagne) en mentionnant la référence de l'annonce.

AGENCE MAILLE



R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde de la Gestion et des Finances

REPRODUCTION INTERDITE

Dans le cadre de son développement, la BANQUE FRANCO PORTUGAISE (500 salariés, 42 agences), souhaite accroître son activité d'audit interne et recherche un

Jeune Auditeur

DIPLÔMÉ D'UNE ÉCOLE DE COMMERCE OU TITULAIRE D'UNE MAITRISE OU DESS DE GESTION

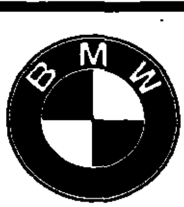
Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans : soit en tant qu'inspecteur au sein d'un cabinet d'Audit ou d'une banque, soit en tant que Directeur ou Adjoint d'une agence bancaire.

Vous souhaitez vous investir dans une mission qui consistera à : améliorer le contrôle des risques, développer la rentabilité des opérations, analyser le fonctionnement des services centraux et des agences, conseiller efficacement la Direction sur la mise en place de nouvelles procédures dont vous assurerez le suivi et le contrôle.

Adressez dès aujourd'hui votre dossier (lettre manuscrite + curriculum vitæ + photo), à Banque Franco Portugaise DRH - 8, rue du Helder - 75009 PARIS.



BANQUE FRANCO PORTUGAISE



CONSEILLER DE GESTION

REGION EST

Dans le but d'accroître les performances financières de notre réseau, votre rôle consistera, d'une part à conseiller nos concessionnaires de l'Est de la France dans le domaine de la gestion financière (analyse des éléments comptables, suivi de la trésorerie, élaboration de plans de financement), et d'autre part, de mettre en place, sur le terrain, les préconisations de BMW France en matière de gestion.

Vous êtes diplômé d'une école de commerce et/ou DECS, et avez acquis une première expérience de 2/3 ans dans le domaine de la comptabilité et/ou de la gestion financière alliée à une bonne pratique de l'informatique (audit, contrôle de gestion).

La connaissance de l'Anglais et/ou de l'Allemand serait un plus.

Le poste est basé sur la région concernée (Est) et implique une grande mobilité. Une voiture de service est fournie.

Adressez votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous référence 91/02/M, à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

VILLE SUD RÉGION PARISIENNE RECRUTE

AUDITEUR COMPTABLE

niveau expertise

SA MISSION :

- Contrôle comptable et audit finances des associations locales subventionnées par la collectivité.
- Conseil aux associations pour la mise en place de comptabilités conformes aux réglementations en vigueur.

SON PROFIL :

- Titulaire D.E.C.S. ou équivalent, connaissant ou souhaitant se spécialiser dans le domaine de la comptabilité associative et du conseil de gestion aux associations.

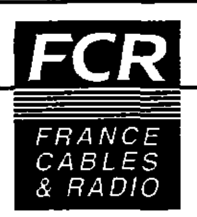
Le poste – qui peut être confié à un débutant – nécessite des capacités d'écoute, d'analyse et de dialogue.

L'emploi est vacant et peut être occupé sans délai.

La rémunération sera négociée en fonction de la formation acquise et de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite et CV accompagné d'une photo à :

ACP, BP 229 93523 SAINT-DENIS Cedex sous le n° 4063



Responsable acquisitions

Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio, 760 personnes, 1,6 milliard de CA, filiale de COGECOM (Groupe France Télécom), est le partenaire privilégié des acteurs du monde des télécommunications.

Rattaché à la Direction Financière, vous serez chargé :

- *d'évaluer les propositions de projets d'investissements* et d'acquisitions pour le compte de la Direction Générale et des Directions Opérationnelles,
- de développer et mettre en oeuvre les outils classiques de valorisation des entreprises,
- de mettre en forme les recommandations et de les présenter au Comité de Direction et au Groupe.

Agé de 25-28 ans, de formation supérieure Finance - Gestion, vous devez **impérativement** justifier de 1 à 2 ans d'expérience dans **l'évaluation de sociétés** au sein d'une Direction financière ou d'une banque d'affaires.

Anglais courant indispensable, espagnol souhaité.

Déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Merci d'adresser CV, lettre, photo et prétentions, sous réf. CL/A3/M, à France Câbles et Radio, DRHA, 124 rue Réaumur, 75091 Paris Cedex 02.

Groupe 

Notre Groupe spécialisé dans le service aux entreprises est constitué de 14 sociétés sur 7 départements.

CONTROLEUR DE GESTION

CONFIRME

Devant la forte expansion de nos activités, nous créons ce poste au siège du Groupe, à 30 Km d'AMIENS. Au sein de la direction générale, vous avez pour mission de mettre en place les procédures de contrôle interne, les tableaux de bord, d'établir les prévisions budgétaires des filiales, d'être un analyste et un conseil.

Ce poste de haut niveau s'adresse à un candidat expérimenté (5 ans minimum) de formation supérieure D.E.C.S ou équivalent, justifiant d'une expérience très opérationnelle de contrôle de gestion dans un poste similaire.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV et prétentions à A.U. CONSEIL - Annie UHLRICH 4, Place Notre Dame - 80000 AMIENS, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

AU Conseil



recherche

DIRECTEUR DES SERVICES DU CAMPUS

H/F

Vous gérez tous les aspects administratifs, logistiques et techniques qui définissent la qualité de vie des utilisateurs du Campus (participants des différents programmes, corps professoral, personnel administratif). A ce titre vous avez la responsabilité de 3 Départements regroupant les Services Généraux, Techniques, Hébergement et Restauration/Bar.

Vous êtes également chargé des aspects juridiques et fiscaux pour l'ensemble des activités du Campus.

Agé d'environ 35 ans, une formation supérieure en Gestion, plusieurs années d'expérience dans un contexte multiculturel et une très bonne maîtrise de l'anglais vous permettront de réussir à ce poste.

Envoyez CV, photo, prétentions, au Service du Personnel - INSEAD - Boulevard de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT

320 KF +

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce + DECF, vous êtes bilingue Français/Anglais et vous utilisez couramment la micro informatique.

Après vos débuts dans un Cabinet d'audit international (2/3 ans), vous avez rejoint un Etablissement Financier ou une [illegible] d'un Groupe International - dont vous assurez la Gestion comptable et le "reporting"...

Nous vous proposons un poste rapidement évolutif au sein d'une Société Financière rattachée à un Groupe multinational de tout premier plan (culture et taille "humaine") si vous pouvez prouver votre réussite dans la gestion comptable et budgétaire, l'organisation et le management d'une petite équipe...

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Votre dossier (CV, photo, salaire actuel) sera examiné sous la référence 920202 par notre conseil : Hay Managers - 174, rue de la République 92817 Puteaux cedex.

HayManagers

HayGroup 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES



Entreprise internationale, cotée en Bourse aux Etats-Unis, nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine des biotechnologies (techniques de séparation, bioprocessing). Pour notre division européenne basée en région parisienne, nous recherchons notre

CONTROLLER

280/300 KF

Après une première expérience de 3 à 5 ans, idéalement en **audit interne d'un groupe industriel international** ou dans un poste similaire, vous êtes motivé par un poste très **opérationnel**, incluant le management d'une dizaine de personnes.

Rapportant au Directeur Général Europe, vous aurez notamment pour mission :

- la mise en place de systèmes de gestion de plusieurs filiales européennes
- la supervision des affaires comptables et fiscales
- la coordination du M.I.S.
- la gestion du besoin en fonds de roulement et des investissements
- les relations bancaires
- le reporting
- la logistique

Agé(e) de 26 à 32 ans, de formation supérieure (ESC-DECS), vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand, ainsi qu'une bonne connaissance de l'U.S. GAAP.

Le poste est situé à VILLENEUVE LA GARENNE (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à SEPRACOR/IBF 35, avenue Jean Jaurès - 92395 VILLENEUVE LA GARENNE Cedex sous la référence JC/MK.



HEC MANAGEMENT - PROGRAMMES POUR DIRIGEANTS

Un(e) chargé(e) de Mission

Dans le cadre du département Ingéniérie de Formation en liaison étroite avec les professeurs du Groupe.

Il ou elle développera auprès de grandes entreprises des actions de formation intra "sur mesure" : recueil et analyse des besoins, élaboration des projets, négociation et mise en oeuvre des séminaires, suivi commercial, pédagogique et financier des contrats.

La notoriété de l'institution qu'il ou elle représentera, le niveau de ses interlocuteurs impliquent impérativement une formation supérieure (3ème cycle ou école de gestion) et une excellente culture d'entreprise.

Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la formation continue, de préférence en tant que responsable de la formation dans une entreprise, est exigée.



Adresser dossier complet + photo et prétentions sous réf. 193/1 à :

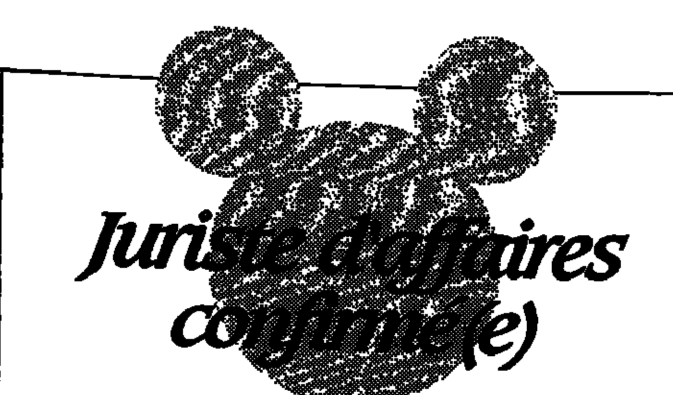
NICOLE MAURY DOMINIQUE SPERTE CONSEIL
1 place Wilson
31000 TOULOUSE.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes



Juriste d'affaires confirmé(e)

Euro Disney ouvrira bientôt : une destination de vacances unique en Europe, un parc d'attractions, 6 hôtels à thème, des boutiques, des restaurants sur un site de 2 000 hectares... laissez-vous enchanter par cet univers de rêve !

Au sein de la Division Juridique, vous prenez en charge la gestion et la négociation de vos dossiers et intervenez en tant que conseil interne auprès de la Division Commerciale. Vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans la pratique du droit des affaires à l'échelle européenne. Vous justifiez d'une bonne connaissance du droit commercial et du droit de la concurrence.

Ce poste requiert une personnalité affirmée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si cette destination professionnelle vous attire, envoyez votre candidature, sous référence ME/2063/1M à Euro Disney, Service Recrutement, BP 110, F 77777 Marne-la-Vallée Cedex 4.



pour nous, tous les métiers font partie du spectacle

©Disney

Important groupe industriel français à vocation internationale, nous recherchons pour notre service Etudes Juridiques basé à Paris un

Juriste international



Titulaire d'un Doctorat en Droit Anglo-saxon, d'une maîtrise en Droit, d'un DESS Droit des Affaires, d'un Doctorat 3e cycle ou vous avez dans tous les cas de solides connaissances en Droit International Privé et Droit Comparé.

Parfaitement bilingue anglais/français, vous avez une expérience d'environ 5 ans acquise si possible dans un secteur industriel ou dans un cabinet international.

Dans le cadre de votre mission et en relation avec la Direction des Services Juridiques du Groupe, vous intervenez auprès des différentes filiales industrielles dans les domaines suivants :
- Revue des appels d'offres internationaux.
- Rédaction et négociation des accords de Groupement et des contrats,
- Contentieux contractuel et commercial,
- Conseil en Droit commercial.

Organisé et rigoureux, vous êtes disponible pour de fréquents déplacements à l'étranger.
Ce poste basé à Paris offre, à terme, de réelles opportunités d'évolution de carrière.
Merci d'adresser votre candidature (CV français et anglais) s/réf. 612 à MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Groupe international (1,5 milliard de CA, 2500 personnes), nous sommes au tout premier plan sur le marché des appareils de voie (chemin de fer, métro, VAL, tramway,...) et les grands travaux ferroviaires (TGV, ...). Nous recherchons pour notre siège social basé à CROISSY SUR SEINE (78) un

RESPONSABLE JURIDIQUE

En collaboration avec le Secrétaire Général, vous aurez la responsabilité de la réalisation des actes juridiques et administratifs de la société et du Groupe. Vous serez chargé également de la gestion des assurances, des biens immobiliers et des titres.
De formation supérieure juridique type DESS ou DJCE, vous possédez 5 à 10 ans d'expérience acquise en cabinet ou en entreprise avec une bonne ouverture sur le Droit des Assurances. La connaissance de l'environnement TP serait un plus.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RJ/M COGIFER 40 quai de l'Ecluse 78290 CROISSY SUR SEINE.

La voie de la réussite !

CURRICULUM

Juristes/Fiscalistes

Consultant

Paris

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction juridique en cabinet ou en entreprise. Vous souhaitez élargir vos compétences : commercial, marketing, managment-gestion...
Le Groupe Michael Page coté à la bourse de Londres, l'un des leaders européens en matière de recrutement de juristes et de fiscalistes.
Notre expansion en France et en Europe permet d'envisager de réelles possibilités d'évolution en France ou à l'étranger pour des candidats à fort potentiel.

Adresser CV + photo + n°tél + rémunération actuelle à **Antoine Goldschmidt, Michael Page**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf.AG58MO.

MP Michael Page

L.B.W.

Services Lamy
Avocats associés

AVOCATS

spécialistes en droit social

Le cabinet LAMY intervient, depuis plus de quarante ans, en qualité de partenaire juridique de l'entreprise. Dans le cadre du développement de ses activités, il propose à un professionnel de rejoindre une équipe fortement motivée par l'évolution du métier.

Diplômé de l'Université (Droit, Sc. Eco) ou d'une école (HEC, ESSEC, SUP de Co, Sciences Po), vous avez 5 ans d'expérience de conseil en droit social et de préférence en qualité d'avocat.

Vos qualités d'écoute, votre disponibilité et votre autonomie seront vos meilleurs atouts pour réussir avec nous et pourquoi pas devenir l'un de nos associés ?

Merci d'écrire sous réf. 261/M à A.L CONSEIL 39 rue d'Amsterdam 75008 PARIS.

CURRICULUM

A.L conseil

SPÉCIALISTES DU DROIT

Retrouvez chaque mardi dans

Le Monde INITIATIVES

votre rubrique d'offres d'emploi

Le Monde des Juristes

TOTAL

JURISTE NEGOCIATEUR INTERNATIONAL

Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays dans tous les segments de la chaîne pétrolière (exploration et production de pétrole et de gaz, raffinage et distribution) ainsi que dans le secteur chimique. Aujourd'hui dans le cadre de notre activité Exploration-Production nous recherchons un JURISTE NEGOCIATEUR.

Vous aurez pour mission d'assister et de conseiller nos équipes opérationnelles dans le négociation et la rédaction juridique des contrats passés entre TOTAL et ses différents partenaires.
Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en droit des affaires et si possible d'un diplôme de droit anglo-saxon, vous avez une expérience d'au moins 4 ans en entreprise.
Vous parlez l'anglais couramment.
La maîtrise du russe et de l'espagnol serait un atout supplémentaire.
Autonome, vous êtes ouvert et apte à communiquer avec vos interlocuteurs quels que soient les pays et les cultures.
Si la perspective de rejoindre le groupe TOTAL et ses multiples opportunités d'évolution vous séduit, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à notre Conseil : CENAS CONSULTANTS. J. de CLOSMADEUC. Tour Neptune Cedex 20. 92086 PARIS LA DEFENSE.

TOTAL
ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

CONTESSE

Implantés sur toute la France nous faisons partie de l'un des plus grands groupes français de distribution (CA 31 milliards), opérant dans de nombreux domaines : Grands Magasins, Crédit, Informatique...

Nous recherchons, pour une durée déterminée de 9 mois, un(e)

Juriste

Maîtrise de Droit Privé

Rattaché(e) au Secrétaire Général, en liaison étroite avec les différentes divisions du Secrétariat Général, vous participerez à la vie juridique de l'ensemble des Sociétés du Groupe.

Avec 3/4 années d'expérience, vous êtes opérationnel(le) dans les différents domaines du droit des affaires, notamment droit de la concurrence, droit de la publicité, rédaction de contrats de distribution et de prestations de service...

Vos connaissances en droit communautaire seront un atout appréciable.

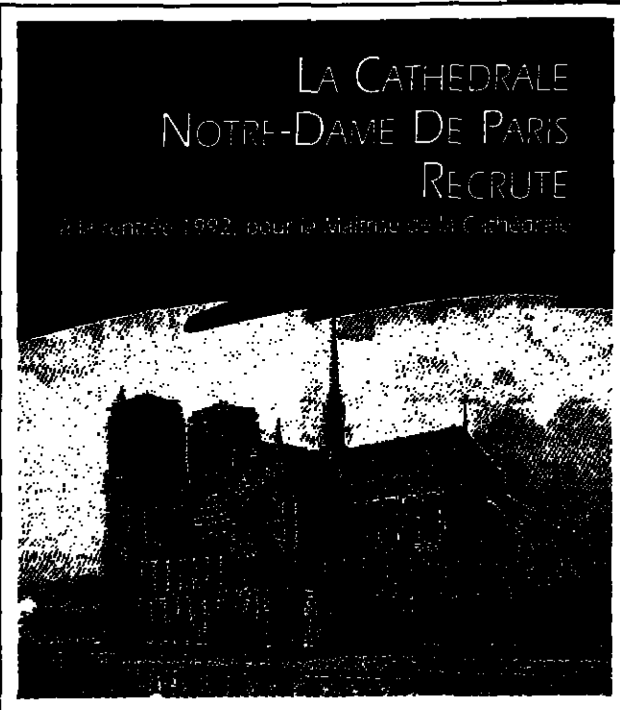
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence 9755, Nouvelles Galeries, Direction de l'Encadrement, 66 rue des Archives, 75150 Paris Cedex 03.

Nouvelles Galeries

L.B.W.

Le Monde des Cadres

REPRODUCTION INTERDITE



"Musique Sacree a Notre-Dame De Paris"

Directeur Général : Guillaume Deslandres
Direction Artistique : Michel-Marc Gervais

Association subventionnée par le Diocèse de Paris, le Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Paris
Avec l'appui de la Conférence Européenne de la Musique
Contact : Sylviane Agbo, 8 rue Massillon, 75004 Paris
Tél. (1) 43.29.71.78

30 garçons

Niveau scolaire : CE1 à 5e.
Organisation des études : mi-temps pédagogique.
Enseignement général le matin à l'Ecole et Collège Massillon (Paris 4e).
Enseignement musical l'après-midi à la Maîtrise (formation vocale, formation musicale, pratique instrumentale, diction, répétitions...).
Participation aux offices de la cathédrale.
Concerts, enregistrements, tournées.
Date limite d'inscription aux tests d'aptitude : 13 mai 1992.

16 chanteurs

(Soprano, mezzo, contreténor, ténor, baryton, basse)
En cycle de perfectionnement d'un an renouvelable.
Ce cycle s'adresse à des chanteurs en fin d'études supérieures ou ayant déjà une expérience professionnelle.
Cours particuliers et collectifs : technique vocale, interprétation, dynamique corporelle et scénique, masterclass...
Activités de production en soliste, en ensemble vocal, et en choeur avec les enfants de la Maîtrise.
Participation aux offices de la cathédrale.
Concerts, enregistrements, tournées.
Intervenants : directeur artistique, professeurs de technique vocale et de dynamique corporelle, chefs de chant, chefs invités et maîtres en résidence.
Date limite d'inscription aux auditions : 30 avril 1992.
Auditions en mai à Paris et en province.

8 chanteurs professionnels

(Soprano, mezzo, contreténor, ténor, baryton, basse).
Activités de production en soliste, ensemble de 1 ou 2 par voix, et en choeur mixte.
Participation aux offices de la cathédrale.
Concerts, enregistrements, tournées.
Date limite d'inscripton aux auditions : 21 avril 1992.

Assistant du Maître de Chapelle

Responsable de la recherche musicale, du management des artistes et de la direction des études des chanteurs.

Chef de chœur spécialisé

Responsable du "Jardin Musical" (enfants de CP).

Chef de chœur spécialisé

Responsable des "Classes musicales" (enfants de CE1 à CM2).

Chef de choeur spécialisé

Responsable du Choeur Préparatoire de la Maîtrise et de la technique vocale de tous les enfants.

Professeur de chant

Chargé de la formation vocale des adultes en formation professionnelle.

4 Chefs de chant

Pour le travail d'interprétation des adultes en formation professionnelle.

Intervenant spécialiste du chant grégorien

Pour l'ensemble du dispositif vocal de la cathédrale.

Intervenant spécialiste de dynamique corporelle

Pour les adultes en formation professionnelle.

Jeune organiste boursier

En formation à plein-temps auprès du Maître de Chapelle et des organistes titulaires.

Directeur de chant pour l'assemblée des fidèles

Bibliothécaire

Spécialisé(e) dans la gestion d'une bibliothèque musicale.

MEDIA-SYSTEM - Mini-com Conseil - Annonce offerte par le Comité de Soutien de la Maîtrise.

AREA CONSULTANTS

SOCIETE DE CONSEIL EN MANAGEMENT
ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION
recrute :

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

- Formation supérieure (X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC...)
- Débutants ou confirmés (3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou Cabinet de Conseil)
- Postes basés à Paris

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence SV9201, à : AREA Consultants - 33, avenue du Maine 75755 PARIS cedex 15.

Consultant senior

Communication interne

VIVALDI

Filiale de Média-System, 1ère agence de communication en ressources humaines, nous développons notre expertise en communication interne pour une clientèle de grands comptes.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5), vous avez acquis à 30 ans une solide expérience de la communication d'entreprise, et plus spécifiquement de la communication interne.
Aujourd'hui en entreprise ou en agence, vous maîtrisez toutes les phases de la vie d'un projet : analyse du problème posé, conception des solutions, présentation des projets, rédaction des textes, management et suivi des dossiers, tant en interne qu'auprès de vos clients.
Votre talent de rédacteur, car il est ici question de talent, vous rend concret, précis et clair dans vos écrits.
Nous vous proposons d'intégrer un poste de consultant senior, responsable de comptes et de dossiers clients importants en collaboration directe avec le directeur de l'agence.
Merci d'adresser votre candidature sous référence CS/LM, à Vivaldi, Média-System, 6 impasse des deux cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM
G R O U P E P U B L I C I S

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RECRUTE

5000 MAITRES DE CONFERENCES ET PROFESSEURS DES UNIVERSITES

Attention à la nouvelle procédure

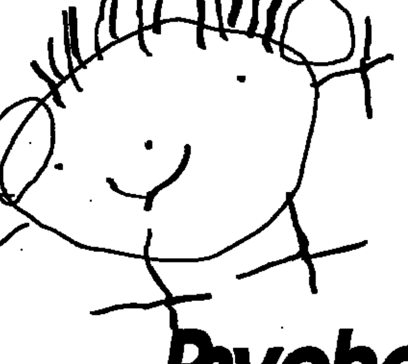
N'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes de qualification avant le :

17 MARS 1992, à 17 h.

Pour tout renseignement sur les conditions requises et les modalités d'inscription :

3614 EDUTEL. Mot-clé : UNIV

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



LE DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE, CONSEIL GÉNÉRAL, RECRUTE POUR SON SERVICE ENFANCE ET FAMILLE

Psychologue
institutionnel

pour tenir auprès d'une équipe de fonctionnaires de catégorie A, spécialistes de l'action sociale, une fonction de conseil appliquée à • l'évaluation de situations d'enfants en danger • leur prise en charge psychothérapeutique par les intervenants habilités • l'instruction des décisions de placement et d'adoption.
comptant quelques années d'expérience, doté d'une personnalité très équilibrée, possédant le sens des responsabilités.

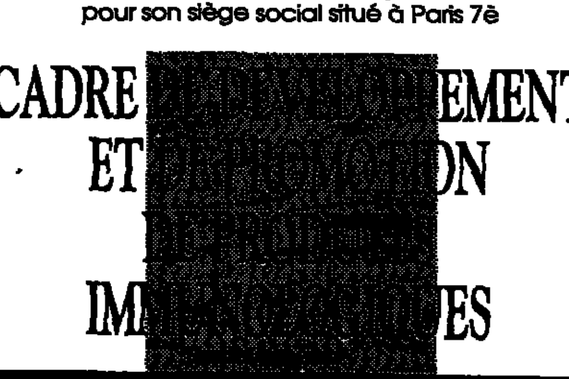
Recrutement par concours sur titres ouvert aux citoyens français titulaires de la licence et de la maîtrise de psychologie et de l'un des DESS en psychologie énoncés par l'arrêté du 26 août 1991, J.O. du 10 septembre 1991.

Les demandes de participation au concours pourront être adressées jusqu'au 20 mars 1992 à M. le Président du Conseil Général, Direction du Personnel, 1 rue du 30e Régiment-d'Infanterie, BP 2444, 74041 ANNECY Cedex.

haute-savoie CONSEIL GENERAL

MEDIA-SYSTEM

Société de **PRODUITS CHIMIQUES**
Filiale d'un Grand Groupe Français recherche pour son siège social situé à Paris 7è



Ce poste s'adresse à un candidat de formation INSA, Pharmacie ou universitaire (avec spécialisation immunologie), débutant ou première expérience.

Bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé).

Disponibilité pour déplacements de courte durée indispensable.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 10089 à **EUROMESSAGES**
BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres



Groupe
Ecole Supérieure
de Commerce
de Pau

recrute

Professeur Permanent de Gestion de Ressources Humaines
4 jours/semaine

Professeur Permanent de Sciences de Gestion
Contrôle de Gestion et/ou Finance (4 jours/semaine)

Professeur Permanent de Marketing
4 jours/semaine

Professeur d'Affaires Internationales
4 jours/semaine

Ce dernier poste comporte à la fois la prise en charge partielle d'un enseignement des contenus de la discipline, et la responsabilité de la diffusion de la dimension internationale à travers l'ensemble des disciplines enseignées à l'Ecole.

Profil commun à ces 4 postes :
Diplômé de l'enseignement supérieur niveau doctoral ou doctorat en cours. Une expérience de l'entreprise, même courte, et la maîtrise d'une langue étrangère (Anglais, Allemand ou Espagnol) seront appréciées.

Prise de fonction : 1er Septembre 1992

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo récente à J.P. LAGET - Directeur du GROUPE ESC PAU, - Campus Universitaire - 3, rue Saint John Perse - 64000 PAU

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.754 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 5 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P. ce sont aussi de prestigieuses filiales - Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte - et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Elle recherche pour son

Centre d'Observation Economique

UN STATISTICIEN ECONOMISTE

Intégré à la Division Statistique, il aura en charge la conception, le suivi et le développement d'indicateurs permettant d'apprécier l'évolution conjoncturelle de l'économie française et internationale.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) de formation type ENSAE ou 3e cycle universitaire, maîtrisant l'informatique et justifiant d'une première expérience.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence 9204/LM à C.C.I.P. - D.R.H. - 8, rue Châteaubriand - 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CHARGÉ(E) DE RECHERCHE

Aménagement du territoire :
pour Institution financière de tout premier plan

Responsabilités

- Participation à la réflexion stratégique de l'Institution dans le domaine de l'aménagement du territoire ;
- suivi des contacts avec bureaux d'études, universités et ministères...

Profil

- Cadre de haut niveau ;
- formation Sciences-Po (ou similaire) avec spécialisation aménagement du territoire et/ou économie, aménagement rural, environnement ;
- expérience : 3 à 5 ans minimum ;
- esprit curieux et dynamique ;
- facilités rédactionnelles.

Statut

- Cadre (ou consultant) ;
- contrat à durée déterminée avec possibilité d'extension.

Envoyer CV à l'attention de :
M. CHRÉTIEN
Fax : 40-57-75-75
ou écrire à :
GROUPE HUIT
5, rue Mazarine, 75006 Paris.

Le Monde de la Fonction Commerciale

Systèmes Informatiques

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Notre société de service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel international, se situe parmi les toutes premières sur son marché. Dans son activité **Transport**, elle jouit d'une notoriété internationale et dispose de références sur quatre continents.

Poursuivant le développement international de l'activité Transport, nous recherchons un ingénieur commercial capable de générer et de traiter des affaires en toute autonomie.

Vous intervenez le plus en amont possible pour valoriser nos avantages concurrentiels. Vous êtes responsable du montage commercial et vous sélectionnez les partenaires. Enfin, vous avez un rôle pilote dans la rédaction des offres établies avec un ingénieur d'affaires.

Diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez environ 10 ans d'expérience professionnelle dont 2 ans minimum de commercial export dans des domaines mettant en oeuvre des systèmes à forte composante informatique.

L'anglais est indispensable, l'espagnol sera apprécié.

Ce poste est basé en banlieue Ouest de Paris avec de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 40/4244 B à :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

PARTICIPEZ À L'AVENIR DU Monde

VOUS ÊTES DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. VOUS AVEZ UNE EXCELLENTE CULTURE GÉNÉRALE. VOUS VOUS INTÉRESSEZ À LA VIE DES RÉGIONS FRANÇAISES. TONIQUE, MOBILE. VOTRE PERSONNALITÉ CHALEUREUSE ET VOTRE AISANCE DANS LES CONTACTS DE HAUT NIVEAU VOUS PERMETTRONT DE RÉUSSIR DANS LE POSTE DE RESPONSABLE DE LA PROMOTION ET DE LA COMMERCIALISATION DU TITRE AUPRÈS DES INSTITUTIONS RÉGIONALES TRÈS INTÉGRÉ DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL. VOUS RENCONTREREZ LES RESPONSABLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AFIN DE DÉVELOPPER LEUR PRÉSENCE PUBLICITAIRE AU SEIN DU TITRE.

POUR CE POSTE PASSIONNANT ET STRATÉGIQUE, ADRESSEZ-NOUS VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE, SOUS RÉF. ECR. AU MONDE PUBLICITÉ, 15-17 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75015 PARIS.

BAYARD PRESSE recherche pour sa Division Revues Religieuses un(e)

JEUNE CHEF DE PRODUIT

Le développement de nos activités et produits religieux dérivés, nous amènent à compléter notre équipe commerciale.

Sous l'autorité du Directeur Commercial et en relation étroite avec les Rédacteurs des Titres :
- vous gérerez de manière autonome toute la chaîne des opérations de promotion des ventes,
- vous assurerez le développement de l'activité en participant entre autres à la recherche de nouveaux produits ou services.

Créatif et rigoureux, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et vous avez une première expérience réussie dans le domaine du Marketing.

Ce poste est à pourvoir en contrat à durée déterminée d'un an, mais offre de réelles perspectives d'évolution au sein de cette structure ou dans le Groupe.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. MCM/O4 à BAYARD PRESSE Direction des Affaires Sociales 3 rue Bayard, 75008 Paris.



5ème groupe de presse français
1 700 personnes - 1,5 milliard de CA
62 publications en France et à l'étranger.

BAYARD PRESSE

Le Monde de l'Informatique

REPRODUCTION INTERDITE




Un nouvel axe stratégique pour Microsoft : les bases de données

Aujourd'hui leader mondial du logiciel pour micro-ordinateurs, Microsoft représente un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dollars et connait une croissance soutenue.
Créateur de standards tels que le Basic, MS-DOS, Windows, LAN Manager, Word ou Excel, Microsoft se développe dans tous les domaines :
logiciels d'applications, systèmes d'exploitation, logiciels réseau, outils de développement... et bases de données.
La vocation de Microsoft France : commercialiser ces logiciels et apporter le meilleur service au client. Les bases de données constituent un nouveau challenge pour Microsoft, un élément stratégique de son développement. Dans ce cadre, nous recherchons des :

CHEF DE PRODUIT

Votre mission est avant tout d'élaborer, de proposer puis de mettre en œuvre les plans marketing propres à la réalisation des objectifs de vente et à la prise de parts de marché. A ce titre vous gérez des budgets importants. En collaboration avec le chef de programme, vous contribuez à l'évolution de notre stratégie produits. Vous justifiez d'une solide expérience dans le lancement de nouveaux produits. Vous alliez goût des contacts, talent d'animateur et passion pour la technologie logicielle. **(Réf. 119/A).**

CHEF DE PROGRAMME

En relation avec Microsoft Corp. aux US, vous participez à la définition des nouvelles fonctionnalités du produit dont vous avez la responsabilité. Votre connaissance approfondie du produit et de son environnement vous amène à superviser tous les aspects techniques du lancement des produits depuis leur localisation (francisation) jusqu'aux programmes d'évaluation auprès des grands comptes. Votre aisance relationnelle et votre rigueur vous permettront de faire avancer tous vos projets à court et à long terme. **(Réf. 119/B).**

Ces deux postes, au sein du département Marketing Produits et Marchés, requièrent une formation supérieure marketing ou scientifique et une bonne connaissance du marché de la micro-informatique. Une expérience dans le monde des bases de données serait un plus très apprécié. Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de promouvoir l'offre globale Microsoft, vous êtes à même de comprendre et d'analyser les besoins de nos clients grands comptes pour leur proposer les solutions appropriées. Vous intervenez en avant-vente (démonstrations, réponses à des appels d'offre, analyses de plates-formes...) et suivez les projets jusqu'à leur mise en place opérationnelle.
Pour donner toute sa dimension à ce poste, une formation d'ingénieur est nécessaire, ainsi qu'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des bases de données relationnelles incluant du développement au sein d'une SSII ou d'un grand compte. Technicien et homme de communication, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation sont vos qualités essentielles. Vous maîtrisez l'anglais. **(Réf. 119/C).**

INGÉNIEURS SUPPORT SYSTÈMES

Au sein du département Support Technique, vous avez pour mission d'assurer l'assistance téléphonique et télématique de nos produits bases de données. Très intéressé par la technique, vous êtes aussi particulièrement motivé par le contact client. Curieux, vous souhaitez en savoir toujours plus sur les produits ; diplomate, vous êtes ouvert à toutes les questions ; pédagogue, vous savez partager vos connaissances.
Une formation d'ingénieur ou équivalent est nécessaire, complétée par quelques années d'expérience en développement avec l'un des principaux SGBD micro du marché. Une connaissance approfondie du modèle relationnel et du language SQL serai un plus. Un très bon niveau d'anglais est indispensable. **(Réf. 119/D).**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à Microsoft France
Direction des Ressources Humaines – 18, avenue du Québec – 91957 Les Ulis Cedex.

Darjeeling



LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.

CAPITALE DU TARN
Patrie de TOULOUSE-LAUTREC

La ville d' ALBI
1 200 agents, un budget de 400 MF

RECHERCHE

LE RESPONSABLE
DE SON SERVICE INFORMATIQUE

– De formation type MIAGE ayant une première expérience de chef de projet, ce cadre sera chargé dans les plus brefs délais, du management d'une équipe de 10 personnes, de la conduite du service dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle plate-forme informatique : Vax 4000-300 Digital et progiciels de gestion (paie-finances-stocks).

– Une connaissance des collectivités locales, de l'environnement Digital (RDR) seront des atouts supplémentaires.

– Rémunération à hauteur de 180 à 200 KF.

Adressez CV détaillé
avec photo et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire,
DRH, BP 147, 81000 ALBI.

Notre groupe, un Cabinet d'audit sur Paris et douze cabinets associés en province, apporte à ses clients des prestations de haut niveau en audit, fiscalité, informatique, comptabilité...
Pour appuyer notre réseau national et nos missions d'audit et de conseils personnalisés auprès de grands groupes et de P.M.E, nous recrutons un

AUDITEUR INFORMATIQUE

Expert comptable ou ingénieur, vous avez 7/8 ans d'expérience d'audit informatique en cabinet ou en entreprise pour prendre la responsabilité des aspects informatiques liés aux missions et au développement du Groupe.

Vous exercerez votre activité de conseil en toute autonomie auprès de notre clientèle, et à terme, constituerez et dirigerez une équipe pour répondre aux besoins de vos propres clients. Connaissances micro et gros systèmes indispensables.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 1108/T *(portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre conseil* Pierre LEMAHIEU - 14, rue Lincoln - 75008 Paris.



PSCG CARRIERES

Entre mer et montagne
en Languedoc...



73 000 HABITANTS
RÉSEAUX : TGV -
AUTOROUTE A9 -
LIGNES AÉRIENNES

Directeur informatique

Sous la responsabilité directe du Secrétaire Général, vous êtes :
- Manager, capable d' animer une équipe de 15 personnes.
- Bon technicien, vous maîtrisez la mini-informatique (BULL) et si possible, les réseaux.
- Homme de contact, vous êtes proche des utilisateurs.

De formation Bac + 4, complétée par une expérience de 5 ans minimum, vous êtes rapidement opérationnel.
Nous vous offrons un statut contractuel ou fonctionnaire + avantages.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature (CV et photo) à Marc Beaulier, SIAGE-Conseil, réf. MB 100
2 rue Edmond Lautard, 34080 Montpellier.
Premiers entretiens à Montpellier et à Paris.

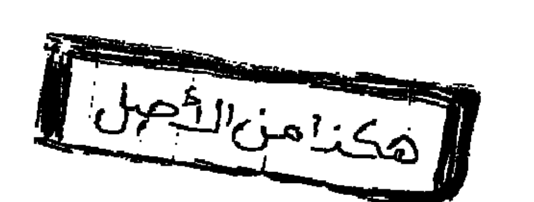
MEDIA-SYSTEM



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

36 15 LM — Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM



REPRODUCTION INTERDITE

S'il est un laboratoire de HP en Europe qui va dessiner les nouveaux contours de la communication entre les machines et les hommes, c'est bien le service R & D de notre division Réseaux de Grenoble. Nouveaux enjeux, nouvelles technologies, nouveaux talents : 160 ingénieurs y conçoivent l'architecture des produits de demain. Pourquoi pas vous ?

... vous avez une première expérience de 3 à 5 ans et vous maîtrisez l'anglais. Si vous cherchez à prendre la responsabilité globale d'un produit, de sa définition à sa mise sur le marché, si vous alliez l'audace à la curiosité et si vous avez la capacité de fédérer une équipe de projet pluridisciplinaire, merci d'adresser votre dossier de candidature à Agnès GABIROUT – Service Recrutement Hewlett-Packard – 5, avenue Raymond Chanas – 38053 GRENOBLE Cedex 09.

HEWLETT PACKARD

TEMPS RÉEL - AUTOMATISMES - TÉLÉCOMS - GESTION



SSII, 130 personnes, recherche pour ses clients Grands Comptes des

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Dans le cadre de nos activités informatiques, nous vous offrons de réelles opportunités de carrières au sein de nos agences de Paris ou de province.

- ADA - LTR3 - C - ASSEMBLEUR ...
- SUN - APOLLO - VAX - HP ...
- UNIX - VRTX - PSOS - VMS - OS2 ...
- Environnements graphiques : WINDOWS, X_WINDOW, ...
- Télématique : Moniteur WINTECH, MOVIE, ...

Merci d'adresser votre dossier de candidature à IXEL 123-129, Grande Rue 92310 - SEVRES

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.



2 Ingénieurs Informaticiens

Société mère du Premier Groupe Privé de Services au niveau mondial, la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX développe une informatique de pointe conçue autour d'une architecture distribuée : IBM ES 9000 MVS/ESA, Réseaux SNA, Token Ring ou CTOS, 2000 postes de travail UNISYS ou IBM.

Pour notre filiale COGERI, qui assure la gestion de nos centres serveurs et des réseaux associés, nous recherchons :

Un Ingénieur Informaticien

• **Au sein de l'équipe chargée des Systèmes Distribués** : vous aurez pour mission d'apporter un appui technique en interne, et de conseiller les clients et utilisateurs ; vous serez également chargé de la veille technologique et des relations avec les fournisseurs.

Un Ingénieur Informaticien

• **Au sein de l'équipe chargée des Ressources et des Centres Serveurs** : vous assurerez une fonction d'expert technique en interne, ainsi que vis-à-vis des clients et utilisateurs ; vous serez également chargé des relations commerciales avec les clients.

Pour l'un et l'autre de ces deux postes, vous êtes impérativement diplômé d'une grande école ou d'une université (BAC + 5) et vous bénéficiez d'une expérience technique d'environ 3 ans dans le domaine des réseaux et des bases de données.

Votre esprit d'initiative, associé à d'excellentes qualités relationnelles, vous permettra d'être l'interlocuteur de choix que nous recherchons.

Postes basés à Neuilly sur Seine.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous la référence M/COG à : COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - Service Relations et Ressources Humaines 52, rue d'Anjou - 75384 PARIS CEDEX 08.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

LA PASSION DU SERVICE

CGA (1700p, 1,3 KMF), est un leader mondial en grands systèmes automatiques faisant appel aux hautes technologies. Parmi ses activités, le département Trafic conçoit et réalise des systèmes intelligents d'aide à l'exploitation des réseaux de transport en commun et de régulation du trafic urbain. Son important développement l'amène à rechercher :

Ingénieur système
Transmission de données

Responsable de la transmission de données par voies radio et filaire (communications PC/bus/usagers), il assurera le pilotage et la réalisation des projets en ce qui concerne ces techniques (définition des protocoles, programmation frontaux de communication, interfaces radio,...). (réf. 265a)

Chef de projet logiciel

Chargé des spécifications et développements de projets logiciels faisant appel aux techniques d'intégration de données, d'imagerie ergonomique et de commande avec des contraintes temps réel. BUS VME/UNIX/C/DATAVIEW/X WINDOW (réf. 265b)

Ingénieur système logiciel

Responsable des spécifications d'ensemble et de sous-ensembles, de la réalisation de sous-ensembles logiciels, ainsi que leur intégration dans le système global, pour des systèmes centraux et embarqués. Compétences hard requises. HP 1000, 680X, Intel, outils graphiques. (réf. 265c)

Ces postes, basés à Brétigny-sur-Orge (91), s'adressent à des ingénieurs diplômés ayant acquis 2-5 ans d'expérience en étude dans des domaines similaires et qui aspirent à des responsabilités.



CGA

Merci d'adresser un dossier complet sous référence choisie à Psynergie - 1, square de Luynes - 75007 PARIS

MEDIAPA

INFORMATICIENS

Dans un contexte bancaire dynamique où le développement du traitement de l'information participe activement à l'évolution du métier, la SNVB, solidement implantée en Ile de France, Lorraine et Champagne - Ardennes recherche pour sa **Direction Informatique de Nancy**

INGENIEUR SYSTEMES RESEAUX

- Au sein de la Division Architecture (8 ingénieurs système), vous aurez la responsabilité technique d'une partie des systèmes.
- Vous nous apporterez votre expérience dans un ou plusieurs des environnements suivants : VAX/VMS, RISC 6000, SNA, MSV/ESA, réseaux locaux, libre service bancaire.

Réf. INFO 1/92

ANALYSTES PROGRAMMEURS
(FUTURS CHEFS DE PROJETS)

- Au sein de la Division Etudes Informatiques, vous prendrez en charge tout ou partie des projets selon leur taille.
- *Environ 25/30 ans, de formation supérieure informatique (ingénieur, MIAGE, DESS...), nous* apprécierons vos qualités de communication et votre goût pour la finance.

Réf. INFO 2/92

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV complet, photo et rémunération actuelle) sous référence choisie à Hugues ALBINET - SNVB - DRH - 4 place Maginot - 54074 NANCY Cedex.

SNVB *LA BANQUE D'INITIATIVES*

CONTESSE



Nous sommes l'un des cinq premiers groupes mondiaux de télécommunications (CA : 115 Mds de F, 165 000 personnes).
La Direction du Système d'Information développe son pôle national d'expertise technique : l'OCISI (Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques).
Dans ce cadre, nous recherchons :

INGENIEURS INFORMATICIENS

A 30 ans environ, Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous justifiez d'une expérience réussie de trois ans minimum en exploitation ou en développement d'application sur des grands systèmes BULL (GCOS8 ou GCOS7) ou IBM/MVS. A votre professionnalisme, vous alliez des qualités d'autonomie et de communication.

Nous vous proposons d'intégrer une équipe dynamique où vous développerez la qualité technique du système d'information de FRANCE TELECOM.

Les cinq postes à pourvoir sont basés en région parisienne (**Saint-Quentin-en-Yvelines - 78**).

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux *candidats à fort potentiel*.

Merci d'adresser, sous réf. INF/M, lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à :

SM Conseil *38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS*

MEDIA-SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE

SIEMENS NIXDORF

1er constructeur informatique européen, est en France le 1er pôle d'activité après l'Allemagne avec 2 milliards de francs de CA et un effectif de 2000 personnes.
Dans le cadre du lancement de son activité "Systèmes d'Informations SANTÉ", Siemens Nixdorf recherche

Responsable marketing santé

► **Votre expérience commerciale réussie** s'est développée dans les milieux hospitaliers, publics et privés. Vous en connaissez les réseaux et les systèmes d'information. De formation supérieure, vous parlez bien l'anglais et, peut-être l'allemand. Vous avez une bonne aptitude à conceptualiser.

► Rattaché au Directeur Marché Santé, vous mettrez en application le plan Marketing de la Stratégie Commerciale retenue pour ce secteur. Vous élaborerez un "business plan" à court, moyen et long terme. Interlocuteur privilégié des partenaires et des organismes de santé, vous aurez aussi un rôle de coordinateur avec les différentes entités de notre Société.

Nous avons confié aux Consultants du Cabinet CLEAS qui nous connaissent bien le soin de nous présenter votre candidature. Ecrivez leur, sous réf. 9204 LM, 6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

MEDIAPA

La Haute Technologie au service de la vie

Pôle européen du leader mondial de l'Imagerie Médicale, nous concevons, produisons et commercialisons en étroite synergie avec nos unités d'Amérique et d'Asie une gamme complète de systèmes de radiologie et de radiothérapie.

Responsable Produits

En prise directe avec une équipe dynamique et performante, nous vous confions la définition, la planification et la conduite des phases d'études de l'un de nos projets (tube rayons X).

Dans le cadre de votre mission, vous assurez la coordination des différents intervenants : équipe technologique, essais qualification, intégration systèmes (Etats-Unis) et fabrication.

Outre les différents aspects évoqués, vous avez en charge la gestion d'un budget important (10 MF) ainsi que le suivi de l'activité de nos différents sous-traitants.

Dans un environnement où la fiabilité et la qualité sont les priorités au quotidien, votre mission se positionne à la pointe de l'innovation et vous offre ainsi de réelles perspectives d'évolution.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une expérience de 2 à 5 ans à un poste similaire et vous souhaitez vous investir pleinement dans une mission de haut niveau dans un contexte résolument international.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM1 à Pascal GUICHARD General Electric CGR - 52, boulevard Gallieni - 92133 ISSY LES MOULINEAUX



General Electric CGR
Les images de la vie.

MEDIAPA

LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE



La Direction des Applications Militaires (DAM) du Commissariat à l'Energie Atomique, est le premier centre de recherche européen dans le domaine de la Défense.

La plupart de ses 6 400 collaborateurs (dont plus de 2000 cadres ingénieurs et chercheurs) sont mobilisés sur des projets scientifiques et techniques d'avant garde, très diversifiés.

Elle se propose dans le cadre d'un nouveau programme de recherche, visant à étudier la structure de certains noyaux instables, de réaliser des expériences de collision d'atomes légers avec des faisceaux d'ions lourds. A cette fin, elle recherche un

PHYSICIEN NUCLEAIRE

qui sera chargé de concevoir les expériences, d'en assurer la réalisation et le dépouillement, et de participer à leur interprétation.

INGENIEUR GRANDE ECOLE ou DOCTEUR ES SCIENCES

ayant si possible quelques années de pratique, expérimentateur par vocation, il aura le sens du travail en équipe.
Il bénéficiera d'un environnement scientifique pluridisciplinaire et d'excellents moyens matériels. Larges possibilités d'évolution de carrière.
Le poste est situé en banlieue parisienne sud.

Les dossiers de candidature sous réf. 4030 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy - 75116 Paris

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

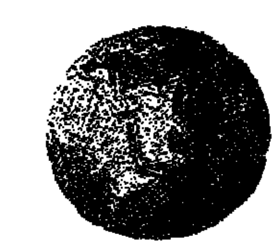
Secteurs de Pointe

L'ingénierie française sourit aux ambitieux



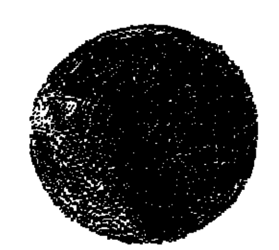
L'INGÉNIERIE DIVERSIFIÉE

De l'offshore pétrolier à l'agro-alimentaire, du raffinage aux métaux non ferreux, des industries manufacturières à l'environnement, de l'informatisation à l'organisation : Technip, c'est tout un univers d'opportunités.



NOTRE METIER EST UNIQUE

C'est l'ingénierie et la construction. Des vocations professionnelles multiples, des moyens, des projets, des réalisations clé en main : Technip, c'est une grande aventure professionnelle.

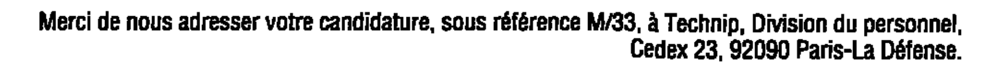


EN EUROPE ET DANS LE MONDE

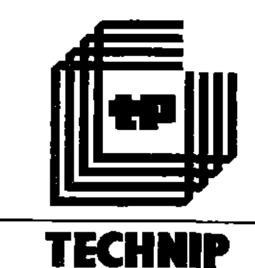
5 000 personnes dans le monde, des implantations de proximité avec 26 filiales partenaires, plus de 6 milliards de chiffre d'affaires, faites le calcul, nous sommes bien numéro 1.

Jeunes ingénieurs, et si la France était beaucoup plus grande que vous ne l'imaginez ?

Plus grande par le caractère international de nos projets, par l'ensemble de nos technologies et de notre savoir-faire.
Développement et mise en œuvre des procédés (génie chimique), maîtrise des études (du génie civil aux automatismes), gestion de projets : autant de bonnes raisons de nous rencontrer.
Vous êtes ingénieurs grandes écoles, expérimentés ou débutants, vous pourrez nous rejoindre à Paris ou à Lyon ; votre maîtrise de l'anglais comptera parmi vos atouts.



Merci de nous adresser votre candidature, sous référence M/33, à Technip, Division du personnel, Cedex 23, 92090 Paris-La Défense.



MEDIA-SYSTEM

Implantés dans le sud-ouest depuis plus de 50 ans, nous constituons aujourd'hui un puissant groupe agro-industriel (2,5 milliards de CA), diversifié, à la pointe de la recherche et de l'innovation, présent sur 3 continents et dans 26 pays du monde.

Notre Directeur Production Agronomique semences hybrides est appelé à évoluer dans notre groupe. Aussi, nous recherchons :

RESPONSABLE PRODUCTION AGRONOMIQUE

Basé à PAU

Vous aurez la responsabilité de l'ensemble du processus de production agronomique :
. plan de production (près de 10 000 hectares),
. gestion du reseau de producteurs.

Vous serez appuyé par une équipe d'ingénieurs et techniciens expérimentés.

Ce poste conviendra à un candidat de formation ingénieur agri/agro ayant :
. une expérience de 5 ans minimum,
. une bonne capacité de contacts et d'animation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo et rémunération actuelle) à la :

COOP DE PAU
Direction des Ressources Humaines

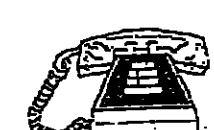
Avenue Gaston Phoebus
64230 LESCAR



COOP DE PAU

EMOS

Pour passer vos annonces :



46-62-73-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

GAGNEZ LES GRANDS ESPACES EUROPEENS

TEUCHOS est une jeune société d'ingénierie en expansion rapide.
Son domaine principal : les grands **programmes aéronautiques et spatiaux nationaux et européens** en collaboration avec un grand donneur d'ordre de la profession. Elle recherche des

INGENIEURS
Bac + 5 minimum
justifiant d'une première expérience réussie (3 à 5 ans environ)

pour les postes suivants :

Région parisienne (réf. RP05)
- Optimisation codes de calcul en électromagnétisme sur calculateur massivement parallèle.
- Analyse et modélisation signature infrarouge cibles.
- Analyse et modélisation comportement vibratoire véhicule sous excitation acoustique.
- Spécification d'outils d'aide à la conception de systèmes aéronautiques.
- Développement matériels et logiciels temps réel embarqués.
- Conduite de travaux de développement logiciels temps réel.
- Responsabilité des études suspensions magnétiques actives.

Sud de la France (réf. SF03)
- Conception instrument optique de prise de vues par satellite.
- Analyse performances optiques globales instruments satellites.
- Développement instruments laser pour satellites d'observation (lidars).
- Etude et spécification architecture électrique et informatique bord satellite.
- Support technique utilisateurs codes de calcul scientifique.
- Implantation réseaux communication interne (ETHERNET - TCPIP - SNA).
- Gestion et exploitation base de données (DB2 - ORACLE).

Vous justifiez d'une bonne connaissance de l'anglais.
Vous savez faire preuve d'autonomie tout en vous intégrant à des équipes pluridisciplinaires ou sein de structures à dimension humaine.



Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV détaillé) sous référence appropriée à **TEUCHOS**
6, avenue du Général de Gaulle,
78000 VERSAILLES.

COMMUNICATIONS

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Secteurs de Pointe

COORDONNER L'ENSEMBLE DE NOS PROJETS D'INGENIERIE ELECTRIQUE...

Groupe de dimension internationale, LAFARGE COPPEE, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 34 milliards de francs avec 33 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.

Nous vous proposons de rejoindre la filiale CIMENTS LAFARGE (CA : 7,9 milliards de francs, 5 100 personnes) et sa Direction Ingénierie Maintenance.

Responsable du suivi de projets depuis la phase d'études jusqu'à la réalisation des travaux, vous piloterez nos investissements en matière d'installations électriques dans nos 12 usines.

Véritable expert dans le domaine de l'Ingénierie Electrique, vous assisterez techniquement les équipes d'encadrement des cimenteries et participerez à la politique d'achat et de maintenance des équipements électriques de la société.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (ESE, ESME, ENSAM ou autres) à dominante électro-technique, vous justifiez d'une expérience significative d'au moins 5 ans acquise si possible dans la conduite de projets au sein d'une société industrielle ou d'engineering. Nous vous proposons de valoriser vos compétences techniques (en courants fort et faible) et vos qualités de négociateur. Vous êtes intéressé par les automatismes et l'informatique industrielle.

Une bonne maîtrise de l'anglais serait un plus.

Nous saurons mobiliser votre enthousiasme et vous proposer des opportunités de carrières intéressantes dans une structure industrielle internationale. Le poste est basé au siège de notre société, à SAINT-CLOUD.

Merci d'adresser, sous la réf. T 200 K, lettre manuscrite, CV et photo, à Sabine TRIPODI, OC CONSEIL, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

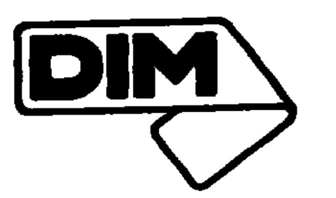


LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

Au cœur de la technologie
Ingénieur études

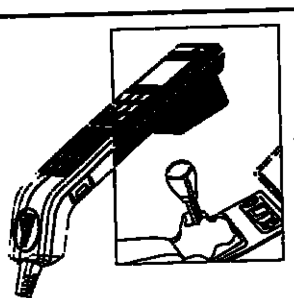


- 4 500 personnes
- CA : 2,2 milliards de F
- 12 unités de production
- Filiale de SARA LEE CORPORATION

Au sein de la Direction des Etudes et des Réalisations Industrielles et dépendant du BE Automatismes, vous créez, expérimentez et assurez la mise en œuvre des fonctions spécifiques dans des automatismes de haute technologie.
Avec une petite équipe de techniciens, vous améliorez les performances et la convivialité de nos machines installées aux Etats-Unis et en Europe.
De formation ingénieur électronique, type INSA, SUPELEC, ENSEEIHT ou équivalent, vous avez acquis une première expérience en technique analogique et numérique sur les mesures physiques (optique, électrique, magnétique...) et connaissez les langages de programmation, assembleur, C.
Vous appréciez le travail en équipe et possédez de bonnes connaissances en anglais.
Poste basé à AUTUN (71). Des facilités d'installation pour votre intégration vous sont proposées.

■ *Adressez votre candidature, sous réf. LM/25, à notre conseil CDPA, 52 boulevard Carnot, 21000 Dijon. Tél. : (16) 80.31.60.75.*

DIJON PARIS **CDPA** LYON BESANÇON



ALCATEL Radiotéléphone - 1500 personnes, 1,6 milliard de CA - est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Ingénieur d'Etudes en Simulation Numérique

donnez une autre dimension à votre expérience

Intégré au sein de notre équipe en charge du développement des cartes numériques, vous aurez pour mission d'assurer la simulation numérique et la validation des cartes dans leur fonction globale. Grâce à votre expérience et vos compétences, vous serez également responsable au sein de votre équipe de la mise en place d'une méthodologie de développement du type "top-down".

Ingénieur électronicien de formation, vous possédez impérativement une expérience d'au moins deux années dans la simulation numérique idéalement en utilisant le langage VHDL. Ouvert, communicatif, convaincant et pédagogue, nous vous offrons de faire fructifier et de développer vos compétences. Notre contexte international exige un bon niveau d'anglais.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence **M 57/3172 AD** à: EGOR TECHNOLOGIES - 17 avenue Matignon - 75008 PARIS

HCA



CORNING

La Direction Technique Européenne située à FONTAINEBLEAU (77) recrute un

INGENIEUR R & D PHYSIQUE des MATERIAUX - MODELISATION

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe scientifique et technique de haut niveau pour prendre en charge l'ensemble des études de modélisation en mécanique des milieux continus.

Parallèlement, nous vous confierons la responsabilité d'un projet de développement dans l'un de nos domaines de pointe.

Ingénieur Physicien diplômé d'une Grande Ecole, vous avez plusieurs années d'expérience en mécanique de la rupture des matériaux et modélisation, soit dans l'industrie, soit à l'Université après votre Doctorat.

Vos compétences techniques, votre esprit d'initiative et vos qualités relationnelles seront rapidement mises en valeur dans cette fonction pluridisciplinaire. Vous élargirez ainsi vos connaissances et pourrez évoluer au sein de notre groupe international.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à CORNING EUROPE - Service du Personnel - Réf. M/IRD - BP n° 3 - 77211 AVON Cedex.

CONTESSE

INGENIEURS GRANDES ECOLES
Valorisez votre savoir-faire

APSIDE TECHNOLOGIES, SSII spécialisée dans les logiciels hautes technologies industriels et militaires, vous propose de vous associer dès aujourd'hui aux plus grands projets dans les domaines techniques les plus avancés.

Temps Réel
Systèmes embarqués

Télécommunications
Réseaux



Votre expérience, de 1 à 5 ans, vous a donné le goût pour des missions de haut niveau : étude, conception et développement d'applications au sein de grands groupes industriels.
La connaissance du langage ADA est un plus.

Si nos projets vous motivent, merci d'adresser votre candidature sous réf. LM 1902 à APSIDE TECHNOLOGIES - 119-121, Grande rue - 92318 SEVRES CEDEX.



Jonction

JEUNE SUP DE CO LA MOITIE DE NOS ACHATS EN MATIERES PREMIERES SERA ENTRE VOS MAINS

BASF
des Hommes
responsables

BASF Peintures + Encres est la filiale du 1er Groupe Chimique Mondial (1300 collaborateurs, CA 1,4 milliard de F).
Nous vivons des projets d'extension ambitieux et souhaitons intégrer au sein du service achats, un candidat issu d'une formation école supérieure de commerce, ou ingénieur en chimie avec IAE.

Vous êtes naturellement motivé par la fonction achat et avez déjà prouvé de réelles qualités de négociateur et d'organisateur.

Responsable d'une partie des achats de matières premières, vous approvisionnerez 5 sites de fabrication. Vous négocierez les prix, choisirez les fournisseurs, réglerez les litiges concernant la qualité et les délais.

Vous vous investirez dans notre démarche d'assurance qualité, en collaboration avec nos laboratoires.
La pratique de l'anglais et/ou l'allemand est indispensable.

Adressez votre candidature avec CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. M/03.03.92/A à BASF Peintures + Encres, Service Recrutement, 60676 CLERMONT DE L'OISE Cedex.

BASF

Ingénieur Maintenance Préventive



Notre Groupe présent sur les marchés automobiles mondiaux participe activement aux développements des techniques de demain. Notre établissement de BEAUGENCY (45) principal site de production de nos activités électroniques, recherche un Ingénieur Maintenance Préventive.

De formation mécanique, automatisme ou productique, votre expérience réussie de 3 à 5 ans dans la maintenance de production vous permettra de mettre en place la maintenance préventive des moyens de productions automatisés, dans le cadre d'une unité de fabrication d'électronique grand public.

Méthode, aisance relationnelle, capacité d'animation alliées à des connaissances en informatique et programmation seront vos points forts pour vous affirmer et réussir avec nous dans ce poste qui offre de nombreuses possibilités d'évolution de carrière.

Investissez-vous dans un groupe performant, et faites nous part de votre motivation en adressant votre dossier de candidature sous référence LM 224 à P.G. CONSULTANTS - Centre d'Affaires du Lac de Maine - 49000 ANGERS.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

OC

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

La junte birmane condamnée par l'ONU

